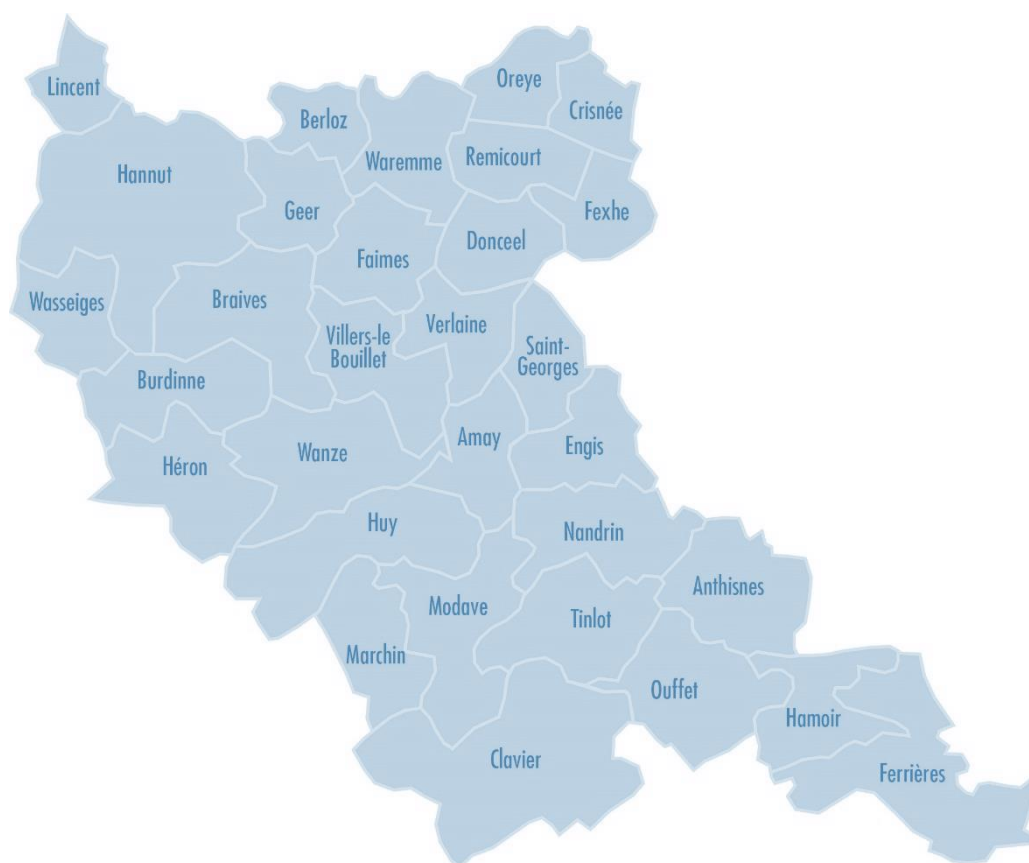




# RAPPORT ANALYTIQUE ET PROSPECTIF 2021

## BASSIN EFE DE HUY-WAREMME



**BASSIN EFE**  
INSTANCE BASSIN ■ ENSEIGNEMENT QUALIFIANT . FORMATION . EMPLOI  
**HUY-WAREMME**



## TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION .....	5
CHAPITRE 1 – CARACTÉRISTIQUES SOCIOÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE ET DU MARCHÉ DE L'EMPLOI .	6
1.1. Territoire du Bassin .....	6
1.1.1. Carte de l'ensemble des Bassins EFE .....	6
1.1.2. Superficie et communes du bassin.....	6
1.2. Population .....	7
1.2.1. Population totale .....	7
1.2.2. Evolution de la population .....	8
1.2.3. Perspectives d'évolution de la population.....	9
1.2.4. Indice de vieillissement et âge.....	9
1.3. Indicateurs globaux du marché du travail.....	12
1.3.1. Taux de chômage.....	12
1.3.2. Caractéristiques de la réserve de main d'œuvre .....	13
1.3.3. Bénéficiaires du Revenu d'intégration sociale (RIS) .....	18
1.3.4. Emploi.....	19
1.3.5. Les opportunités d'emploi publiées par le Forem .....	28
1.4. Conjoncture et prévisions économiques, enjeux impactant directement les secteurs, les métiers et l'emploi.....	36
1.4.1. Créations et faillites d'entreprises .....	39
1.5 Structure d'activité de la population .....	41
En Bref .....	42
CHAPITRE 2 - OFFRE D'ENSEIGNEMENT, DE FORMATION ET DE VALIDATION DES COMPETENCES : RESSOURCES DES TERRITOIRES .....	43
2.1. Données globales, de cadrage.....	43
2.1.1. Nombre total d'apprenants dans le Bassin .....	43
2.1.2. Indicateurs globaux par Bassin .....	58
2.1.3. Focus sur l'alternance .....	59
2.2. Fréquentation par métier chez les opérateurs du qualifiant .....	64
2.2.1. Formation initiale .....	64
2.2.2. Formations pour adultes .....	85
2.2.3. Formation complémentaire.....	105
2.2.4. Validation des compétences.....	107
2.3. Mobilité des personnes résidant sur le territoire du Bassin, qui suivent des cours ou une formation dans et en dehors du Bassin .....	110
2.3.1. Formation initiale – Mobilité sortante .....	110
2.3.2. Formation pour adultes – Mobilité sortante.....	111
2.3.3. Enseignement supérieur non universitaire - Mobilité sortante.....	112
2.3.4. Formation en alternance – Mobilité sortante .....	112
2.4. Mobilité des personnes venant suivre des cours ou se former sur le territoire du Bassin (taux d'attractivité) .....	113
2.4.1. Formation initiale – Mobilité entrante.....	113

2.4.2. Formation des adultes – Mobilité entrante .....	114
2.4.3. Enseignement supérieur non universitaire - mobilité entrante .....	115
2.4.4. Formation en alternance – Mobilité entrante.....	115
<b>CHAPITRE 3 – THÉMATIQUES COMMUNES : LISTE DES MÉTIERS PRIORITAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PROGRAMMATION DE L’OFFRE .....</b>	<b>117</b>
3.1. Cadrage méthodologique .....	117
3.2. Liste des métiers prioritaires à créer et à maintenir .....	119
<b>CHAPITRE 4 – THÉMATIQUES COMMUNES : RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>128</b>
4.1. Orientation, promotion des métiers, promotion des filières techniques et professionnelles.....	128
4.2. Adaptation de l’offre d’enseignement et de formation, recommandations au Service Francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ) .....	129
4.3. Places de stage et alternance .....	132
4.4. Équipements/ressources .....	133
4.5. Autres.....	134
4.6. Recommandations des Comités d’accompagnement du plan de redéploiement de l’enseignement qualifiant.....	134
<b>CONCLUSION ET PERSPECTIVES.....</b>	<b>136</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>137</b>
Annexe 1 – Nomenclature ROME V3 par famille de métiers.....	137
Annexe 2 – Nomenclature REM2 .....	137
Annexe 3 – Perspectives pour le marché du travail wallon à l’horizon 2026.....	138
Annexe 4 – Glossaire.....	145
Annexe 5 – Acronymes.....	148

## INTRODUCTION

Depuis la mise en place des Instances Bassin en 2015 et conformément aux missions qui leur sont confiées, l'Instance Bassin Enseignement-Formation-Emploi de Huy-Waremme présente son rapport analytique et prospectif triennal complet.

Pour rappel, une des missions principales de chacune des IBEFE est d'aider au pilotage de l'offre d'enseignement et de formation sur son territoire en s'appuyant sur un diagnostic et des recommandations, grâce à la connaissance des besoins de ce territoire que chaque instance développe en son sein.

Ce rapport 2021 comporte quatre chapitres : le premier décrit de la façon la plus complète possible le cadre de notre Bassin, avec ses caractéristiques socio-économiques ; le deuxième dresse un tableau reprenant tout ce qui concerne l'offre d'enseignement, de formation et de validation des compétences présente dans l'arrondissement ; le troisième chapitre est consacré aux thématiques communes - ou métiers prioritaires – que l'IBEFE de Huy-Waremme a retenues pour 2022-2024 lors de sa séance extraordinaire du 30 septembre 2021 ; enfin, le quatrième et dernier s'attache à établir des recommandations, tant sectorielles que transversales, sur des domaines tels que l'alternance et les stages en entreprise, la promotion des métiers, l'adaptation de l'offre et les compétences à développer.

Il n'a pas été simple de mener tout ce travail à son terme. Le climat d'incertitude et de perte de confiance, dû à la situation sanitaire que nous connaissons depuis bientôt deux ans, ainsi qu'aux conséquences des inondations qui ont frappé notre région en juillet dernier, nous oblige à remobiliser les ressources et la motivation de chacune et chacun, et de nous adapter continuellement à tous les changements. Néanmoins, grâce au travail de veille et d'analyse de l'équipe, à des rencontres sectorielles ou avec les opérateurs, nous disposons d'un outil très riche qui pourra répondre aux besoins d'enseignement et de formation de notre territoire, dans l'espoir de favoriser le développement de la qualification des jeunes, des travailleurs, avec une attention pour tous les publics moins qualifiés ou à la recherche d'un emploi.

Nous entamons bientôt la huitième année de vie du Bassin Huy-Waremme. Je forme le vœu que ce lieu de concertation puisse, en vitesse de croisière, continuer à assumer les missions qui lui sont confiées au service de tous ceux qui, de près ou de loin, sont concernés par l'enseignement, la formation et l'emploi.

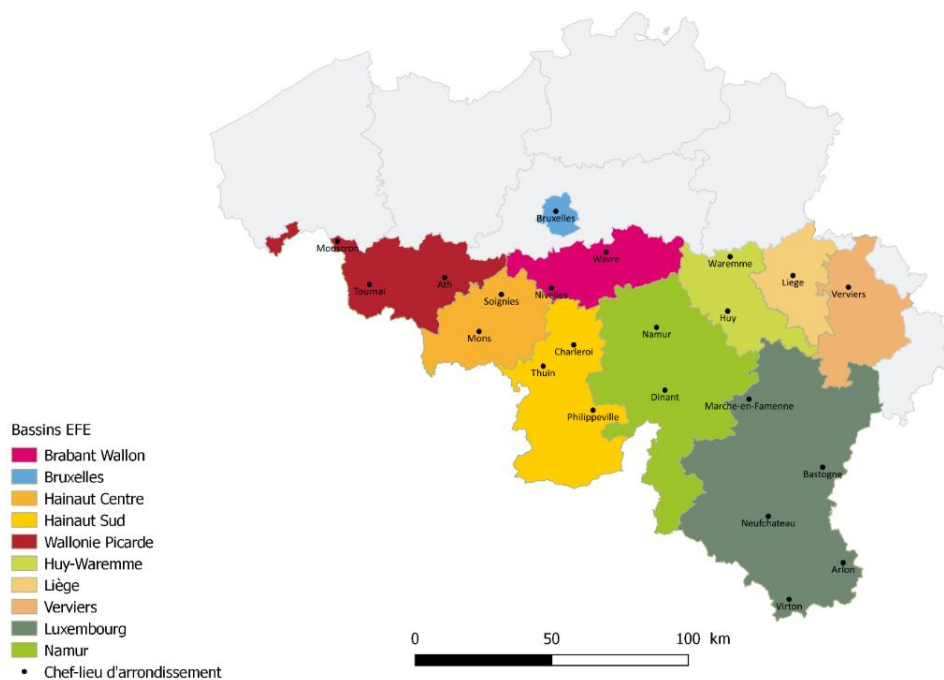
Françoise Wibrin

Présidente de l'IBEFE de Huy-Waremme

# CHAPITRE 1 – CARACTÉRISTIQUES SOCIOÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE ET DU MARCHÉ DE L'EMPLOI

## 1.1. Territoire du Bassin

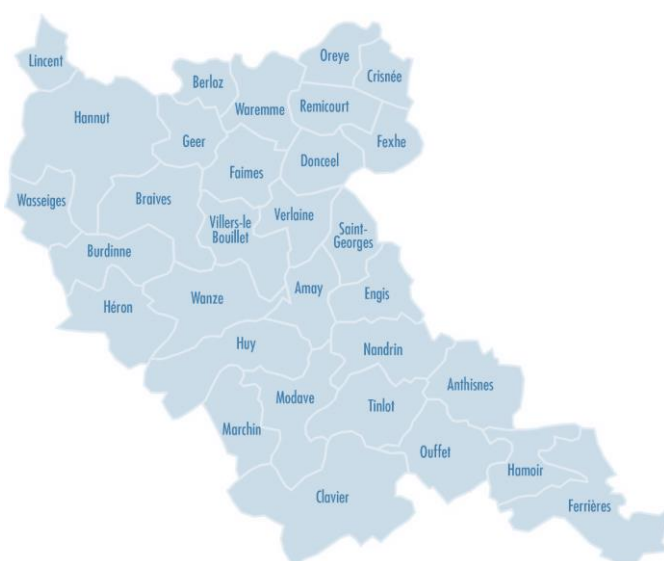
### 1.1.1. Carte de l'ensemble des Bassins EFE



Source: IBEFE

Parmi les **10 bassins Enseignement qualifiant-Formation-Emploi** créés, le Bassin Huy-Waremme correspond aux arrondissements administratifs de Huy et de Waremme.

### 1.1.2. Superficie et communes du bassin



Le Bassin de Huy-Waremme compte **31 communes et 2 arrondissements**.

Il est aussi **frontalier** avec les provinces de Limbourg, de Namur, du Luxembourg et des Brabants Wallon/Flamand mais également avec les arrondissements de Liège et de Verviers.

Le Bassin de Huy-Waremme est un territoire de 1.052 km<sup>2</sup> qui représente 6,2 % du territoire de la Wallonie et qui correspond à l'entité « bassin ».

## 1.2. Population

### 1.2.1. Population totale

#### Population au 1<sup>er</sup> janvier 2020

Source : SPF Économie, PME, Classes Moyennes et Énergie, statistiques population, 2020

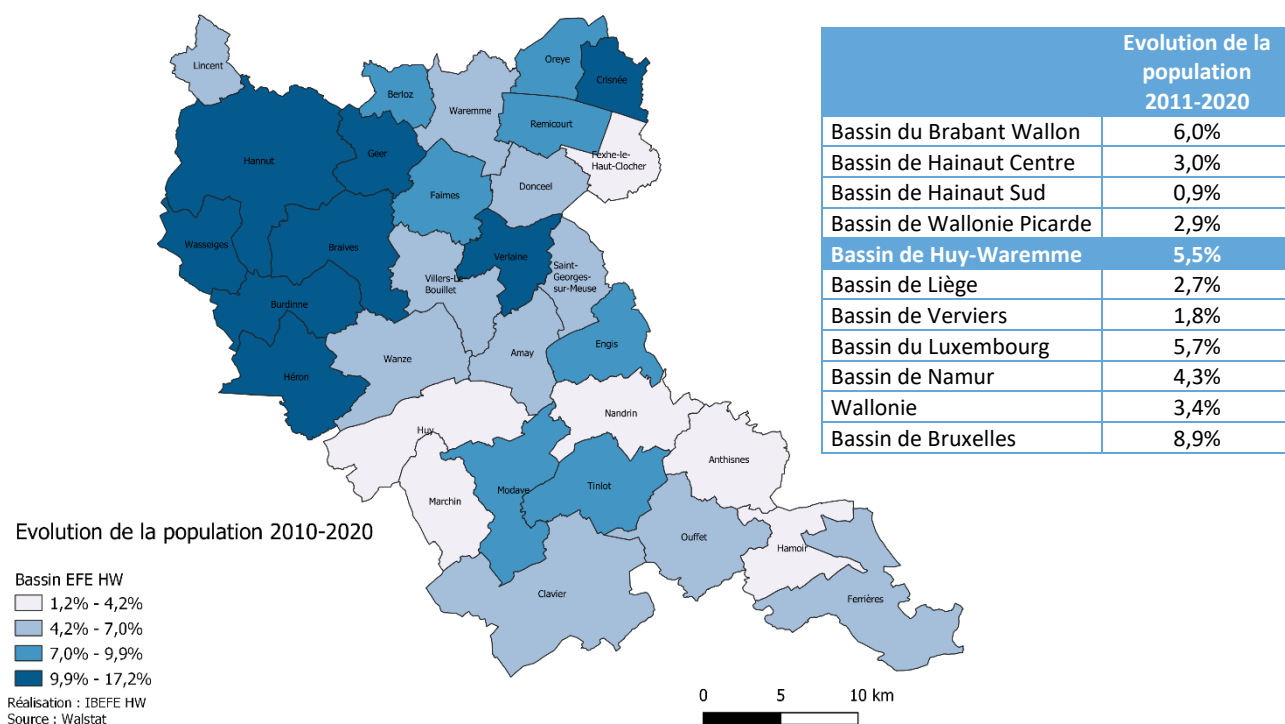
	Population du Bassin	Densité de	Population de nationalité étrangère	
	2020	population		
	(VA)	Hab/km <sup>2</sup>	UE28 (%)	Hors UE (%)
<b>Bassin de Huy-Waremme</b>	<b>195.758</b>	<b>186,2</b>	<b>2,8%</b>	<b>1,3%</b>
<b>Amay</b>	14.406	520,3	2,7%	1,1%
<b>Anthisnes</b>	4.198	112,5	2,6%	0,6%
<b>Berloz</b>	3.135	216,1	2,4%	0,8%
<b>Braives</b>	6.391	145,1	1,9%	0,4%
<b>Burdinne</b>	3.297	101,1	1,6%	0,6%
<b>Clavier</b>	4.642	58,4	2,6%	0,4%
<b>Crisnée</b>	3.465	204,1	2,5%	0,6%
<b>Donceel</b>	3.088	131,7	2,7%	0,4%
<b>Engis</b>	6.209	223,8	4,6%	1,0%
<b>Faimes</b>	3.938	138	1,9%	0,4%
<b>Ferrières</b>	5.006	87,7	1,8%	0,6%
<b>Fexhe-le-Haut-Clocher</b>	3.216	165,4	2,9%	0,3%
<b>Geer</b>	3.478	147,3	2,2%	0,9%
<b>Hamoir</b>	3.846	138,6	2,7%	1,1%
<b>Hannut</b>	16.685	192,9	3,2%	1,2%
<b>Héron</b>	5.476	142,6	2,1%	0,8%
<b>Huy</b>	21.238	449,0	3,1%	4,0%
<b>Lincent</b>	3.280	222,6	3,3%	1,2%
<b>Marchin</b>	5.441	180,5	3,4%	0,6%
<b>Modave</b>	4.219	104,4	2,7%	0,8%
<b>Nandrin</b>	5.758	159,4	3,2%	0,4%
<b>Oreye</b>	3.904	200,2	2,5%	1,5%
<b>Ouffet</b>	2.797	69,5	2,4%	0,5%
<b>Remicourt</b>	5.972	261,6	2,8%	0,8%
<b>Saint-Georges-sur-Meuse</b>	6.924	331,1	4,1%	0,9%
<b>Tinlot</b>	2.735	73,4	2,2%	1,1%
<b>Verlaine</b>	4.277	175,3	2,8%	0,7%
<b>Villers-le-Bouillet</b>	6.593	200,6	2,5%	0,5%
<b>Wanze</b>	13.731	311,7	2,4%	1,2%
<b>Waremme</b>	15.444	493,8	2,9%	1,7%
<b>Wasseiges</b>	2.969	121,3	2,0%	0,9%
<b>Wallonie</b>	<b>3.645.243</b>	<b>215,7</b>	<b>7,4%</b>	<b>3,0%</b>

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, la population du Bassin de Huy-Waremme (BHW) s'élève à 195.758 habitants (5,4 % de la population wallonne). La densité de population du Bassin est de 186,2 hab/km<sup>2</sup> (contre 215,7 hab/km<sup>2</sup> pour la Wallonie). Seules 5 communes du Bassin comptent plus de 10.000 habitants ; le territoire est donc essentiellement de type rural voire rurbain. La population est composée de 49,0 % d'hommes (48,9 % en Wallonie) et de 51,0 % de femmes (51,1 % en Wallonie), soit une population davantage féminine mais en proportion légèrement moindre qu'en Wallonie. La population de nationalité étrangère dans le BHW représente 4,1 % de la population totale du Bassin, contre 10,4 % en Wallonie. Tout comme en Wallonie, il s'agit essentiellement de personnes de nationalité européenne (UE 28), soit 2,8 % de la population du BHW contre 7,4 % en Wallonie.

## 1.2.2. Evolution de la population

### Evolution de la population 2011-2020

Source : Walstat, 2010-2020 ; calculs : IBEFE



Depuis 2011, le Bassin de Huy-Waremme a connu une croissance de +5,5 % de sa population (+3,4 % en Wallonie). Seuls les Bassins de Bruxelles, du Brabant Wallon et du Luxembourg connaissent une progression plus importante.

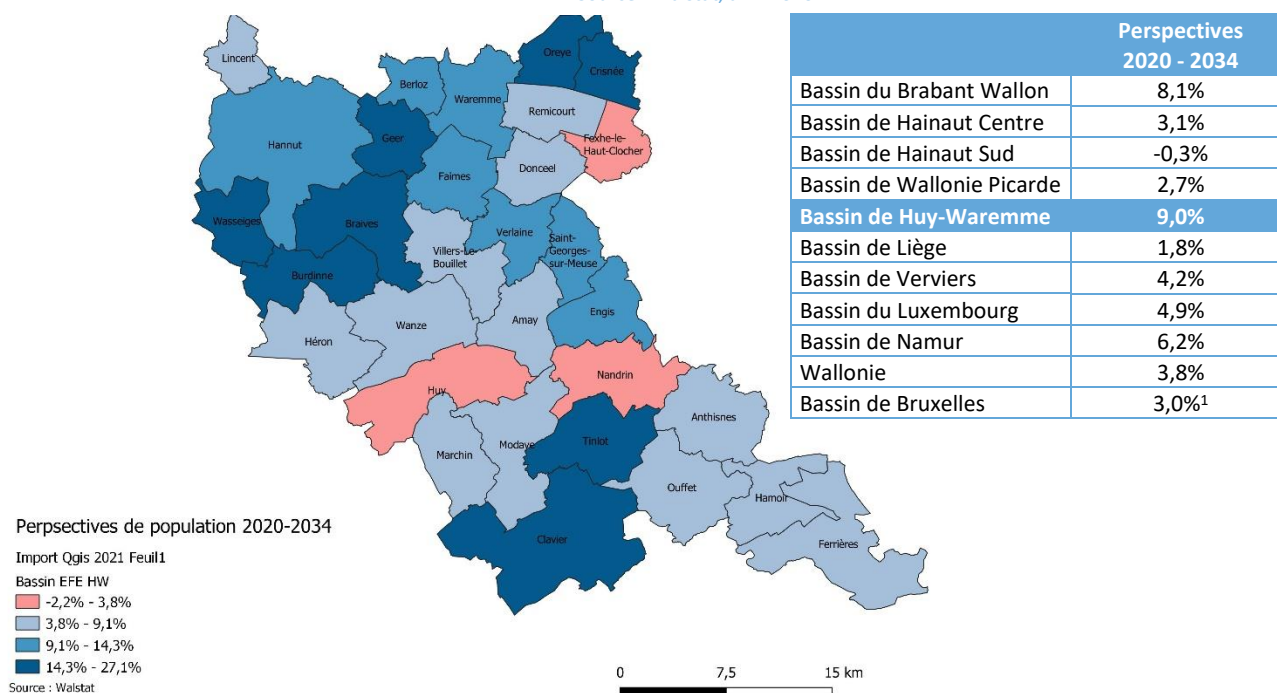
Si on regarde l'évolution de la population par commune, c'est Crisnée qui connaît l'évolution la plus importante (+17,2 %), suivie par Héron (+14,3 %) et Verlaine (+13,8 %). L'évolution la plus faible est observée à Nandrin (+1,2 %) suivie de Huy (+2,2 %) et Anthiesnes (+2,5 %).



### 1.2.3. Perspectives d'évolution de la population

#### Perspectives d'évolution de la population (Horizon 2034)

Source : Walstat, avril 2020



Selon l'Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique (IWEPS), on prévoit qu'en 2034, le Bassin comptera 213.420 habitants, soit une augmentation de +9,0 % entre 2020 et 2034 (+3,8 % en Wallonie). Il s'agit de la perspective d'augmentation de population la plus importante de tous les Bassins wallons.

Si l'on s'intéresse aux perspectives de population par commune, c'est à Crisnée (+27,1 %), Geer (+22,6 %) et Burdinne (+10,2 %) qu'on s'attend à voir la plus grande évolution de la population d'ici à 2034. À l'inverse, 3 communes connaissent des perspectives d'évolution négatives. C'est le cas de Fexhe-le-Haut-Clocher (-2,2 %), Nandrin (-1,2 %) et Huy (-0,4 %).

### 1.2.4. Indice de vieillissement et âge

L'indice de vieillissement (IV) est le rapport entre la population des personnes âgées de 65 ans et plus (numérateur) et la population des personnes âgées de moins de 20 ans (dénominateur). Un indice supérieur à 100 indique que la part des plus de 64 ans dans la population est supérieure à celle des moins de 20 ans.

<sup>1</sup> Pour le Bassin de Bruxelles, les perspectives de population portent sur la période 2020-2035 (Source : Bureau fédéral du Plan & Statbel).

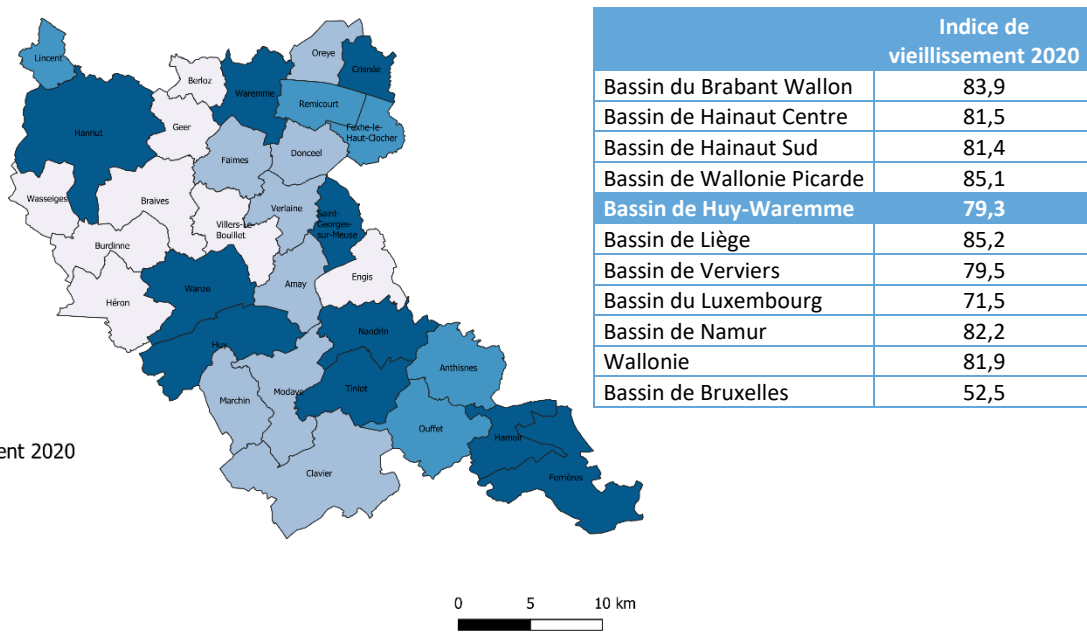
## Jeunes de moins de 20 ans, personnes âgées de plus de 65 ans et indice de vieillissement au 1<sup>er</sup> janvier 2020

Source : IWEPS/IBSA, statistiques démographiques, 01/2020

	Moins de 20 ans	65 ans et plus	Indice de vieillissement
<b>Bassin de Huy-Waremme</b>	45.157	35.829	79,3
<b>Wallonie</b>	839.121	687.354	81,9
<b>Bassin de Bruxelles</b>	304.203	159.593	52,5

### Indice de vieillissement

Source : IWEPS/IBSA, statistiques démographiques, 01/2020



En 2020, l'indice de vieillissement pour le Bassin est un des plus faibles de Wallonie. Cela signifie que le nombre de jeunes de moins de 20 ans est nettement plus important que le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus. Cependant, cet indice s'élève d'année en année, comme pour tous les Bassins wallons.

Si on compare aux autres Bassins, seuls les Bassins du Luxembourg et de Bruxelles ont un indice de vieillissement inférieur.

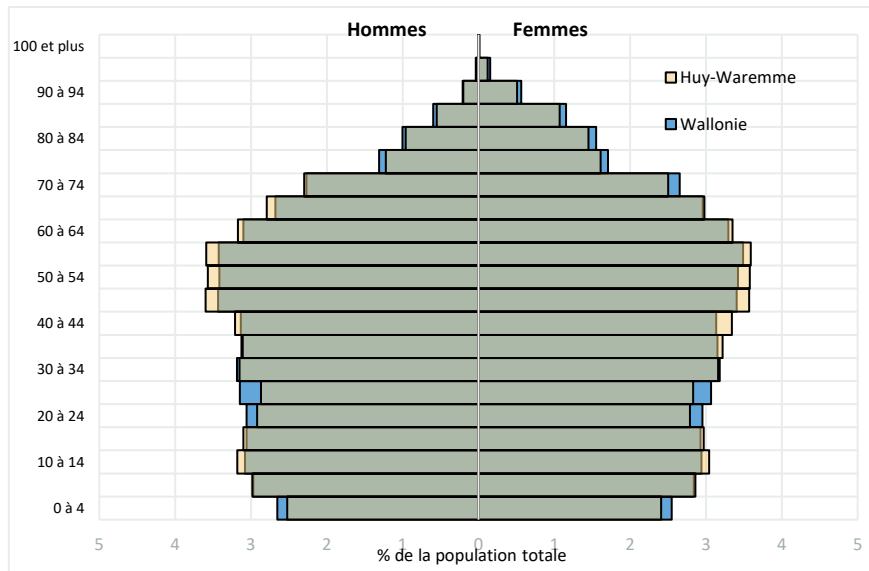
La cartographie montre que l'indice de vieillissement (IV) est très variable d'une commune à l'autre. Sur les 31 communes, seules 3 communes ont un IV supérieur à 100. Il s'agit de Nandrin (106,3), Waremme (103,5) et Hamoir (103,4).

Les communes ayant les plus faibles IV sont Héron (50,3), Geer (53,9) et Burdinne (57,2).

## Comparaison des pyramides des âges de la Wallonie et du Bassin Huy-Waremme en 2011 et 2020

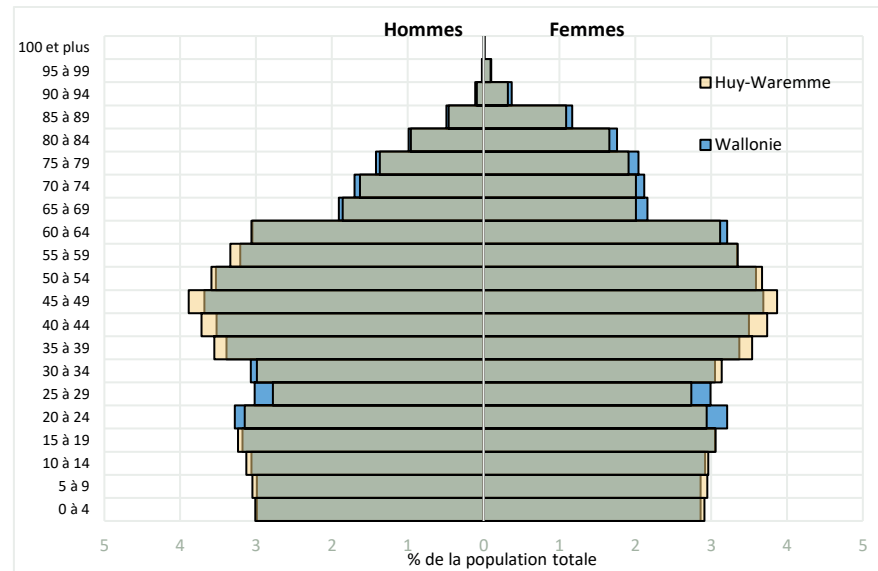
Source : Stabel, 2011-2020

2020



Source : IWEPS statistiques démographiques, 2020

2011



Source : IWEPS statistiques démographiques, 2011

En 2020, l'âge moyen de la population du Bassin est de 41,6 ans et correspond à la moyenne wallonne.

Les pyramides des âges permettent de mieux comprendre la structure de la population par classe d'âge quinquennale ? pour chaque sexe. Dans ces graphiques, nous avons superposé la pyramide des âges du Bassin et celle de Wallonie afin d'établir quelques comparaisons.

Nous constatons une proportion plus importante de 10-14 ans et de 40-69 ans dans notre Bassin au regard de la moyenne wallonne. Quand on compare la situation en 2011 et en 2020, nous relevons un rétrécissement de la base des pyramides des âges, c'est-à-dire pour les 0-4 ans, surtout pour le Bassin.

## 1.3. Indicateurs globaux du marché du travail

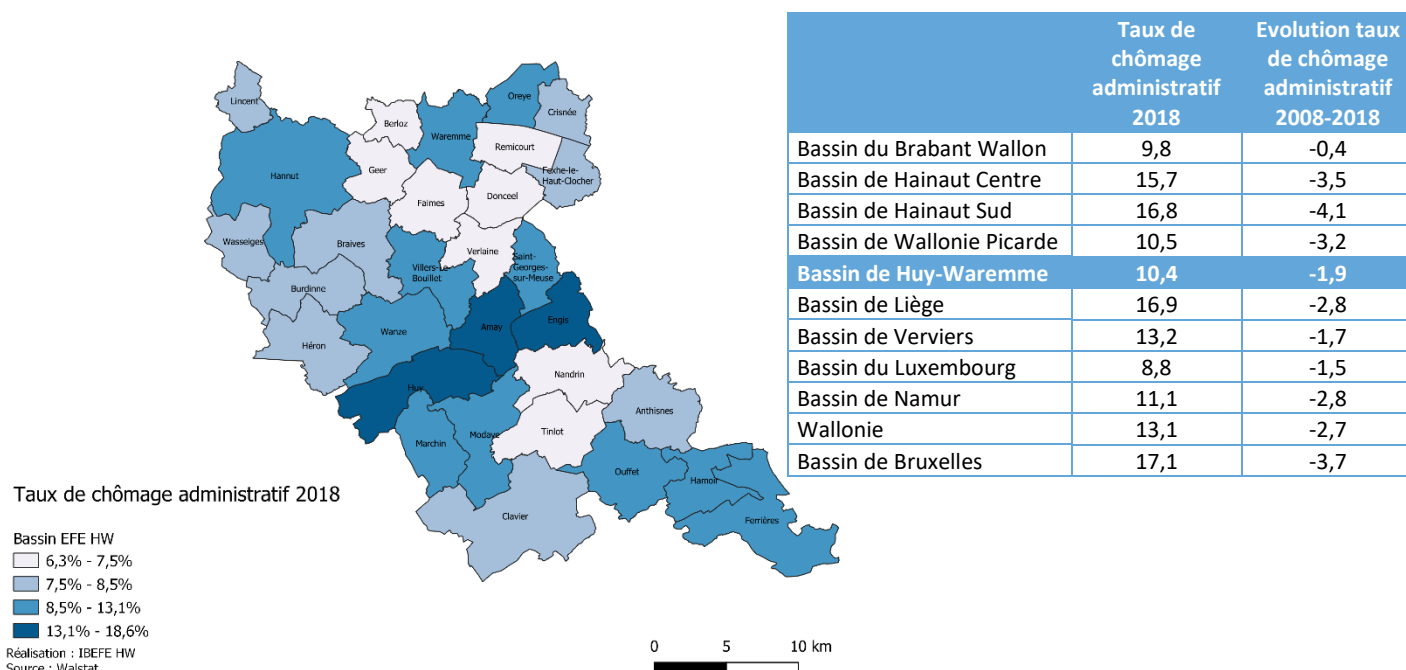
### 1.3.1. Taux de chômage

Le taux de chômage exprime la part de personnes qui sont sans emploi, à la recherche d'un emploi et disponibles pour occuper un emploi parmi la population active. C'est un indicateur clé pour l'analyse du marché du travail car il indique le déséquilibre entre l'offre et la demande de travail.

Il existe plusieurs manières de mesurer le taux de chômage. Nous utilisons ici des estimations établies au départ des données administratives.

#### Taux de chômage administratif des 15-64 ans

Source : Steunpunt WSE pour l'IWEPS/Actiris, moyenne annuelle 2008-2018



En 2018, le taux de chômage du Bassin est plus faible (10,4 %) que le taux de chômage wallon (13,1 %), sans être le plus faible taux de chômage des Bassins wallons. Il se situe en 3<sup>ème</sup> position dans le classement par taux de chômage des Bassins, après le Bassin du Luxembourg (8,8 %) et du Brabant wallon (9,3 %).

Nous relevons une diminution moindre du taux de chômage du Bassin par rapport à l'évolution du taux wallon, de 2008 à 2018.

La cartographie indique de fortes disparités d'une commune à l'autre. Ainsi, 3 Communes du Bassin ont un taux de chômage particulièrement élevé et supérieur à la moyenne wallonne : Huy (18,6 %), Engis (15,4 %) et Amay (13,6 %).

Les 3 communes ayant le taux de chômage le plus faible sont des communes rurales situées dans le nord du Bassin : Berloz (6,3 %), Faimés (6,7%) et Donceel (6,9 %).

**Point de vigilance** : prévoir d'approfondir l'analyse de la situation socio-économique des communes de Huy, Amay et Engis.

## Taux de chômage administratif en fonction du genre et de l'âge

Source : Steunpunt WSE pour l'IWEPS/IBSA, moyenne annuelle 2008-2018

	Homme	Femme	<25 ans	>50
Bassin Huy-Waremme	10,2	10,6	27,2	9,4
Wallonie	12,9	13,3	29,3	11,3
Bassin de Bruxelles	16,5	17,7	25,7	7,7

Si on analyse le taux de chômage par sexe, on constate que les taux sont plus ou moins équivalents, le taux de chômage des femmes ayant diminué de 4 p.p. entre 2008 et 2018, alors que celui des hommes est resté quasi stable.

Le taux de chômage des jeunes (<25 ans) est important dans le Bassin, soit 27,2 % dans le Bassin contre 29,3 % pour la Wallonie. Il a cependant diminué de 2,7 p.p. depuis 2008.

Le taux de chômage des personnes âgées de 50 à 64 ans est sous la barre des 10 % et est également plus faible qu'en Wallonie. Il a diminué de 0,7 p.p depuis 2008.

Point de vigilance : le taux de chômage des moins de 25 ans reste élevé même s'il a diminué entre 2008 et 2018. Depuis 2015, l'IB a fait de ce public un public prioritaire dans ses travaux.

### 1.3.2. Caractéristiques de la réserve de main d'œuvre

Après avoir examiné le taux de chômage, nous allons explorer les caractéristiques de la réserve de main d'œuvre, c'est-à-dire le profil des demandeurs d'emploi du Bassin.

« Les demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)<sup>2</sup> sont les personnes inscrites auprès du service public de l'emploi et regroupent *quatre grandes catégories de personnes* :

- Les demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations (DEDA) ;
- Les jeunes demandeurs d'emploi en stage d'insertion professionnelle ;
- Les inscrits obligatoirement (chômeurs exclus temporairement des allocations et les demandeurs d'emploi inscrits à la demande du CPAS) ;
- Les demandeurs d'emploi inoccupés inscrits librement. »

Les statistiques sur les demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) portent sur les personnes domiciliées dans le Bassin. Elles sont exprimées en moyenne annuelle.

DEI 2020	Nbre DEI	% DEI moins de 25 ans	% DEI plus de 50 ans	% Femmes	% Longue durée (2 ans et +)	% Sans Permis (ni 2 roues, ni 4 roues)	% Non UE
Bassin du Brabant Wallon	17.712	17,3%	31,3%	50,5%	35,7%	33,0%	4,5%
Bassin de Hainaut Centre	34.044	19,3%	23,8%	46,8%	38,3%	43,3%	5,8%
Bassin de Hainaut Sud	36.974	19,3%	23,6%	46,6%	41,1%	44,8%	7,8%
Bassin de Wallonie Picarde	16.491	22,4%	25,0%	46,0%	34,8%	43,0%	5,3%
Bassin de Huy-Waremme	9.531	21,2%	27,5%	47,5%	38,1%	36,3%	4,5%
Bassin de Liège	44.742	16,3%	27,5%	46,7%	43,3%	45,5%	14,0%
Bassin de Verviers	12.123	17,6%	27,3%	48,0%	40,3%	43,0%	13,0%
Bassin du Luxembourg	11.742	23,0%	24,2%	47,2%	28,1%	34,4%	7,3%
Bassin de Namur	23.463	20,9%	25,8%	47,2%	35,0%	41,9%	7,0%
Wallonie	206.820	19,1%	25,9%	47,2%	38,5%	42,1%	8,4%
Bassin de Bruxelles	88.803	10,3%	27,2%	47,3%	46,5%	46,5%	18,5%

Source : Le Forem/Actiris, moyenne annuelle 2020 ; Calculs : IBEFE \* Actiris – données 2017

<sup>2</sup> Définition du Forem.

Le tableau ci-dessus permet de faire une comparaison du profil des demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) dans les différents Bassins wallons et pour la Wallonie pour différents critères.

### Quelle est la situation du Bassin de Huy-Waremme ?

En 2020, le Bassin de Huy-Waremme comptait, en moyenne, 9.531 demandeurs d'emploi inoccupés, soit 4,5 % des DEI wallons. La part des femmes est de 47,5 % de la demande d'emploi et en diminution<sup>3</sup> depuis plusieurs années. Cette part est cependant légèrement plus importante qu'en Wallonie (+0,3 p.p.).

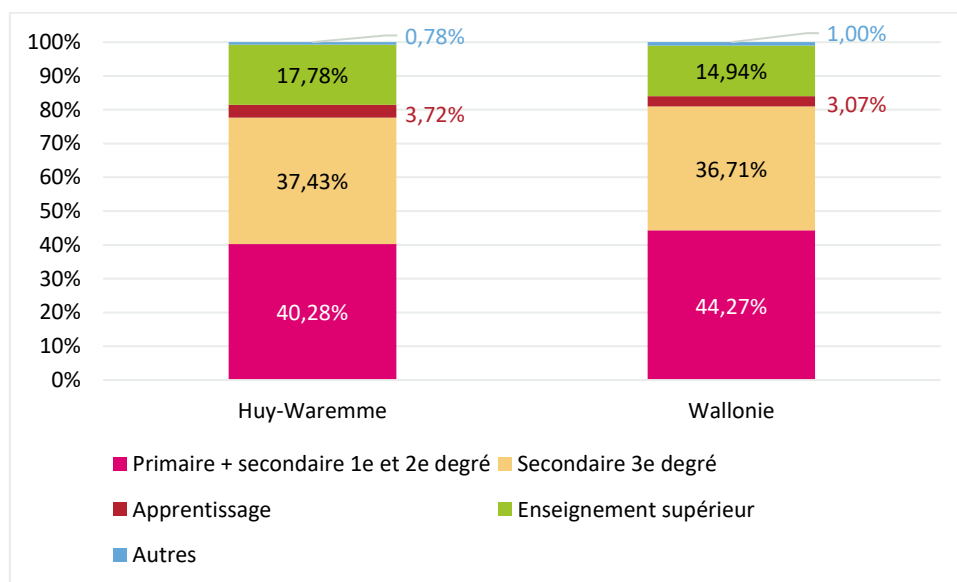
Il apparaît que la proportion de DEI de moins de 25 ans et de 50 ans et plus est plus importante dans le Bassin de Huy-Waremme qu'en Wallonie. Depuis 2017, la proportion de jeunes de moins de 25 ans dans la demande d'emploi a augmenté de 1,6 p.p. alors que celle des 50 ans et plus a diminué de 0,8 p.p. Cette évolution pour les jeunes de moins de 25 ans est à mettre en lien avec l'impact de la crise sanitaire sur l'emploi des jeunes.

Pour l'information sur la détention du permis (2 ou 4 roues), il faut interpréter ces données avec prudence car elles reposent sur le déclaratif. Dans le Bassin, la proportion de DEI sans permis de conduire est inférieure à la moyenne wallonne (-5,8 p.p.), avec 36,3 % contre 42,1 % en Wallonie. Seuls les Bassins du Brabant wallon et du Luxembourg présentent de meilleures situations. Maintenant, plus d'un DEI sur 3 déclarent ne pas avoir de permis dans notre Bassin. Cette situation est à mettre en rapport avec la faiblesse du réseau de transports en commun dans le Bassin et plus généralement dans les territoires ruraux. En conséquence, la détention d'un permis de conduire est encore plus un atout indéniable pour l'insertion dans notre Bassin.

Pour la durée d'inoccupation des DEI de 2 ans et plus, la part des DEI du Bassin est légèrement en dessous de la moyenne wallonne (-0,4 p.p.). Par rapport à 2017, cette proportion de DEI inoccupés depuis 2 ans et plus a diminué de 5,6 p.p. dans le Bassin et de 4,3 p.p. en Wallonie.

Enfin, la proportion de DEI de nationalité hors Union européenne (UE) est la plus faible de Wallonie avec le Brabant wallon, soit 4,5 % du total des DEI du Bassin en 2020. Nous allons approfondir ce point ci-après.

#### 1.3.2.1. Répartition des DEI par niveau d'études



Source : Le Forem, moyenne annuelle 2020 ; Calculs : IBEFE HW

En 2020, les DEI avec un faible niveau d'études<sup>4</sup> représentent 40,3 % de la demande d'emploi locale contre 44,3 % en Wallonie. Cela correspond à 3.839 DEI à Huy-Waremme.

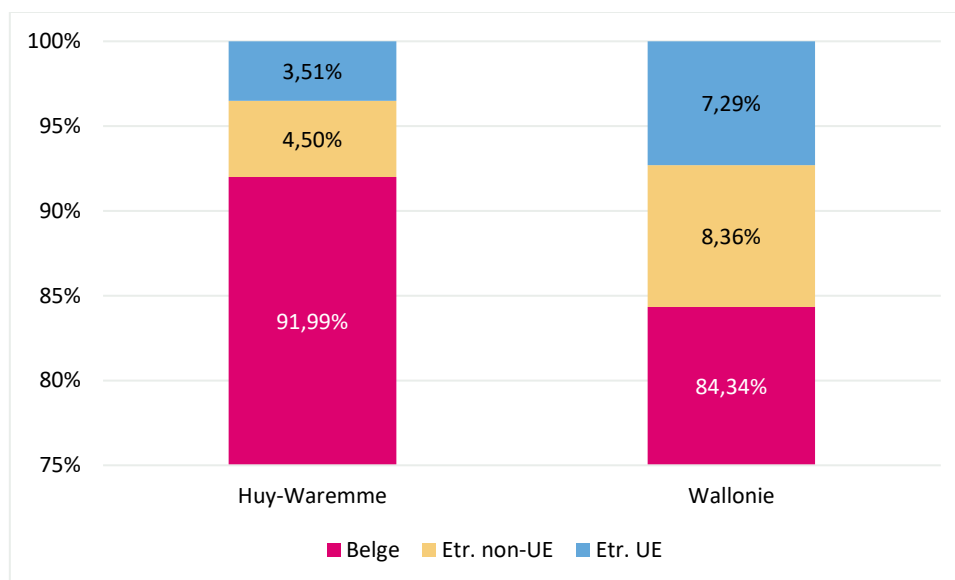
<sup>3</sup> En 2014, la part des femmes au sein des DEI était de 50,5 %, soit une diminution de 3 p.p.

<sup>4</sup> Nous entendons par faible niveau d'études, les personnes qui déclarent un niveau d'études inférieur ou égal au C2D.

On relève également que la proportion de DEI déclarant un niveau d'études supérieures est plus importante dans le Bassin (17,8 % contre 14,9 % en Wallonie), parmi ceux-ci les  $\frac{3}{4}$  ont un niveau supérieur non universitaire.

Par rapport à 2017, la proportion de DEI peu diplômés continue à légèrement diminuer de 0,8 p.p. dans le Bassin et en Wallonie.

### 1.3.2.2. Répartition des DEI par nationalité



Source : Le Forem, moyenne annuelle 2020 ; Calculs : IBEFE HW

Les demandeurs d'emploi de nationalité belge sont proportionnellement plus nombreux dans le Bassin (92 %) qu'en Wallonie (84,3 %).

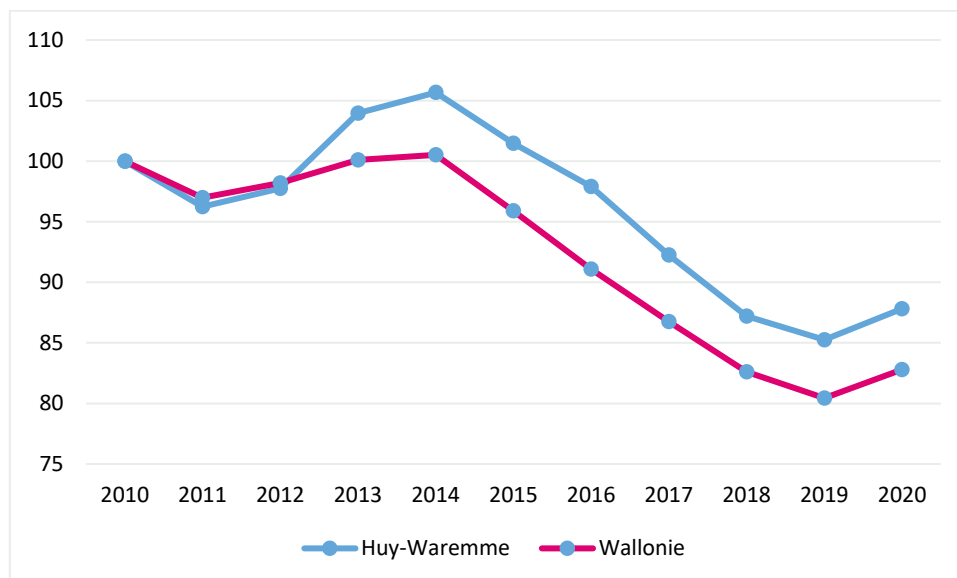
Cependant, si on fait le parallèle avec les données relatives à la répartition de la population par nationalité, proportionnellement, on relève une surreprésentation de la population de nationalité étrangère au sein de la demande d'emploi du Bassin (8 % des DEI contre 4,1 % de la population totale du Bassin) et en Wallonie (15,7 % des DEI contre 10,4 % de la population), et plus particulièrement des personnes de nationalité hors UE.

L'insertion des citoyens hors UE est une priorité au sein des politiques de l'emploi. C'était notamment un des objectifs secondaires de la Belgique en matière d'emploi dans le cadre de la Stratégie Europe 2020. Cet objectif était de diminuer l'écart entre le taux d'emploi des Belges et des citoyens hors UE à moins de 16,5 points de pourcentage (p.p.). En 2019, cet écart était de 28,6 p.p. pour la Belgique et en augmentation par rapport à 2018<sup>5</sup>. C'est en Wallonie que l'écart est le plus marqué.

En 2020, on compte dans le Bassin 429 DEI de nationalité hors UE et 334 DEI de nationalité UE.

<sup>5</sup> Source : [Le marché du travail belge en 230 tableaux : un marché du travail à deux vitesses - Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale \(belgique.be\)](#)

### 1.3.2.3. Evolution de la demande d'emploi



	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Huy-Waremme	10.854	10.447	10.609	11.284	11.469	11.015	10.628	10.012	9.466	9.254	9.531
Wallonie	249.822	242.281	245.330	250.096	251.122	239.575	227.541	216.754	206.397	200.962	206.820

Source : Le Forem, moyenne annuelle, 2010-2020 ; Calculs : IBEFE HW

Le graphe nous indique l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) de 2010 à 2020 pour le Bassin et la Wallonie. On voit une baisse constante du nombre de DEI de 2014 à 2019. Cette évolution est explicable par l'amélioration de la situation économique mais aussi par l'effet de l'application des nouvelles réglementations du chômage qui ont fortement impacté certaines catégories de demandeurs d'emploi, notamment les jeunes et les plus âgés. On constate que la diminution est proportionnellement plus marquée en Wallonie.

Entre 2019 et 2020, on voit le nombre moyen de DEI repartir à la hausse (+3 % pour le Bassin et +2,9 % en Wallonie), avec les effets de la crise sanitaire.



### 1.3.2.4. Top 20 des positionnements métiers des demandeurs d'emploi

Positionnement principal	Classe d'âge		Permis (ni 2 roues, ni 4 roues)	Durée	Nationalité	Etude	Total général
	< 25 ans	50 ans et +					
Employé administratif	9,2%	38,8%	27,2%	48,2%	3,8%	19,6%	552
Vendeur en équipement de la personne	29,5%	17,8%	49,4%	38,4%	3,7%	47,8%	437
<u>Technicien de surface</u>	13,2%	28,0%	70,1%	43,7%	12,2%	68,3%	378
Réassortisseur	53,3%	10,0%	70,4%	35,7%	2,7%	63,9%	291
Manutentionnaire	22,8%	23,9%	59,3%	52,6%	14,6%	72,0%	268
Manoeuvre en construction	36,0%	13,2%	67,8%	36,0%	7,4%	81,4%	242
<u>Aide-ménager</u>	10,3%	30,3%	67,2%	55,9%	12,8%	72,8%	195
Caissier de libre-service	37,1%	14,9%	55,2%	37,6%	3,1%	54,6%	194
Chauffeur livreur (sur une tournée)	13,4%	43,0%	2,7%	47,3%	3,2%	60,2%	186
Vendeur en alimentation générale	37,2%	16,9%	64,0%	40,1%	1,7%	63,4%	172
Commis de cuisine	30,6%	15,0%	63,8%	31,9%	10,6%	63,1%	160
Educateur	35,6%	12,5%	35,0%	26,3%	0,0%	3,8%	160
<u>Magasinier</u>	8,1%	40,5%	21,6%	54,7%	2,0%	52,0%	148
Agent de main de finition, contrôle et conditionnement	19,9%	39,7%	49,3%	47,3%	9,6%	70,5%	146
Agent d'accueil	11,8%	37,5%	32,4%	40,4%	7,4%	36,0%	136
<u>Jardinier</u>	26,0%	26,0%	52,8%	48,0%	1,6%	63,8%	127
Ouvrier d'entretien du bâtiment	10,7%	49,1%	26,8%	52,7%	7,1%	72,3%	112
Vendeur détaillant en produits frais	35,2%	20,0%	54,3%	31,4%	2,9%	54,3%	105
<u>Mécanicien d'entretien de voitures particulières et véhicules utilitaires légers</u>	40,0%	13,7%	32,6%	38,9%	8,4%	35,8%	95
Vendeur en équipement du foyer	35,5%	14,0%	48,4%	24,7%	3,2%	39,8%	93

Source : Le Forem, décembre 2020 – Calculs : IBEFE HW

Nous avons repris uniquement le positionnement principal des DEI. Actuellement, le DEI est obligé d'avoir un positionnement métier pour son inscription comme demandeur d'emploi, ce qui induit le positionnement de certains DEI sur des métiers « fourre-tout » (métiers accessibles sans diplôme ou qualification particulière). Exemple : la vente. Cette problématique de la qualité du positionnement métier du demandeur d'emploi est en cours de résolution.

Malgré toutes ces précautions d'usage, il nous semblait intéressant d'examiner sur quels métiers on retrouvait le plus de positionnements métiers dans la réserve de main d'œuvre locale. A la demande des membres de l'IBEFE, nous avons complété ce classement par l'apport de précisions sur le profil des DEI répartis dans ces métiers.

Dans le tableau, les métiers faisant partie de la liste 2021 des métiers/fonctions critiques et en pénurie<sup>6</sup> sont soulignés. Ce sont des fonctions critiques, c'est-à-dire des métiers pour lesquels les causes des tensions sont qualitatives, c'est-à-dire liées au profil du candidat pas en adéquation avec le profil recherché par l'entreprise et/ou aux conditions de travail (réelles ou perçues).

<sup>6</sup> Nous vous renvoyons à la publication du Forem : « Difficultés et opportunités de recrutement. Liste des métiers/fonctions critiques et métiers en pénurie en Wallonie (hors métiers de l'enseignement) », juillet 2021.

Les aides-ménagers se trouvent dans le top 10 des positionnements principaux. Les opérateurs indiquent aussi des problèmes de mobilité chez ce public (pas de permis ou de véhicule disponible). Il est également souligné les difficultés de mobilité en transports en commun dans le Bassin.

Or, comme on peut le constater dans le tableau pour certains métiers forts pourvoyeurs d'emploi, les DEI positionnés n'ont aucun permis. La mobilité reste une difficulté pour le Bassin. D'ailleurs, la problématique de la mobilité revient de manière récurrente dans les travaux de l'Instance.

### 1.3.3. Bénéficiaires du Revenu d'intégration sociale (RIS)

Le CPAS de chaque commune a pour mission de garantir le droit à l'intégration sociale aux personnes qui ne disposent pas de revenus suffisants et qui remplissent les conditions légales. Lorsque l'emploi n'est pas possible ou pas encore possible, la personne a droit à une prestation financière appelée revenu d'intégration sociale (RIS).

Ces données portent sur les bénéficiaires domiciliés dans le Bassin et sont exprimées en moyenne mensuelle.

	Bénéficiaires Du (€)RIS	Hommes	Femmes	<25 ans	>45 ans	Evolution 2010-2019
Bassin du Brabant Wallon	3.042	1.422	1.620	1.136	646	36,6%
Bassin de Hainaut Centre	12.519	5.483	7.036	4.825	2.594	77,6%
Bassin de Hainaut Sud	13.877	6.059	7.817	4.081	3.311	58,3%
Bassin de Wallonie Picarde	5.133	2.392	2.742	1.959	1.156	56,7%
Bassin de Huy-Waremme	2.423	1.102	1.321	934	537	51,2%
Bassin de Liège	20.833	9.531	11.302	6.357	5.274	49,6%
Bassin de Verviers	4.533	2.102	2.431	1.265	1.070	21,4%
Bassin du Luxembourg	2.657	1.269	1.388	966	594	37,5%
Bassin de Namur	7.902	3.879	4.023	2.937	1.596	60,5%
Wallonie <sup>7</sup>	73.937	33.720	40.217	24.716	17.071	53,1%
Bassin de Bruxelles	52.833	24.576	28.257	18.019	13.118	37,9%

Source : SPF économie, SPP-IS ; moyenne mensuelle 2010-2019 ; Calculs : IWEPS

Le tableau ci-dessus permet de faire une comparaison du profil des bénéficiaires du RIS ou son équivalent dans les différents Bassins wallons et pour la Wallonie pour différents critères.

#### **Quelle est la situation du Bassin de Huy-Waremme ?**

En 2019, le Bassin de Huy-Waremme comptait 2.423 bénéficiaires<sup>8</sup> du revenu d'intégration sociale ou son équivalent, soit 3,3 % des bénéficiaires wallons.

Au sein des bénéficiaires du Bassin, les femmes sont majoritaires, 54,5 % des bénéficiaires du Bassin contre 54,4 % en Wallonie.

Les jeunes de moins de 25 ans représentent 38,5 % des bénéficiaires du Bassin contre 33,4 % en Wallonie, tandis que la proportion de bénéficiaires de plus de 45 ans est légèrement moins importante dans notre Bassin (22,2 % contre 23,1 % en Wallonie).

Entre 2010 et 2019, le nombre de bénéficiaires a augmenté de 51,2 % dans le Bassin contre 53,1 % en Wallonie. On peut faire l'hypothèse que c'est partiellement imputable à l'exclusion de bénéficiaires de

<sup>7</sup> Les chiffres de la Wallonie comprennent ceux de la Communauté germanophone qui ne sont pas compris dans les chiffres des bassins.

<sup>8</sup> Il s'agit des bénéficiaires de 18 à 64 ans.

l'assurance chômage à la suite des modifications apportées à la réglementation chômage (par exemple : limitation dans le temps du bénéfice des allocations d'insertion ou des conditions d'octroi de ces mêmes allocations).

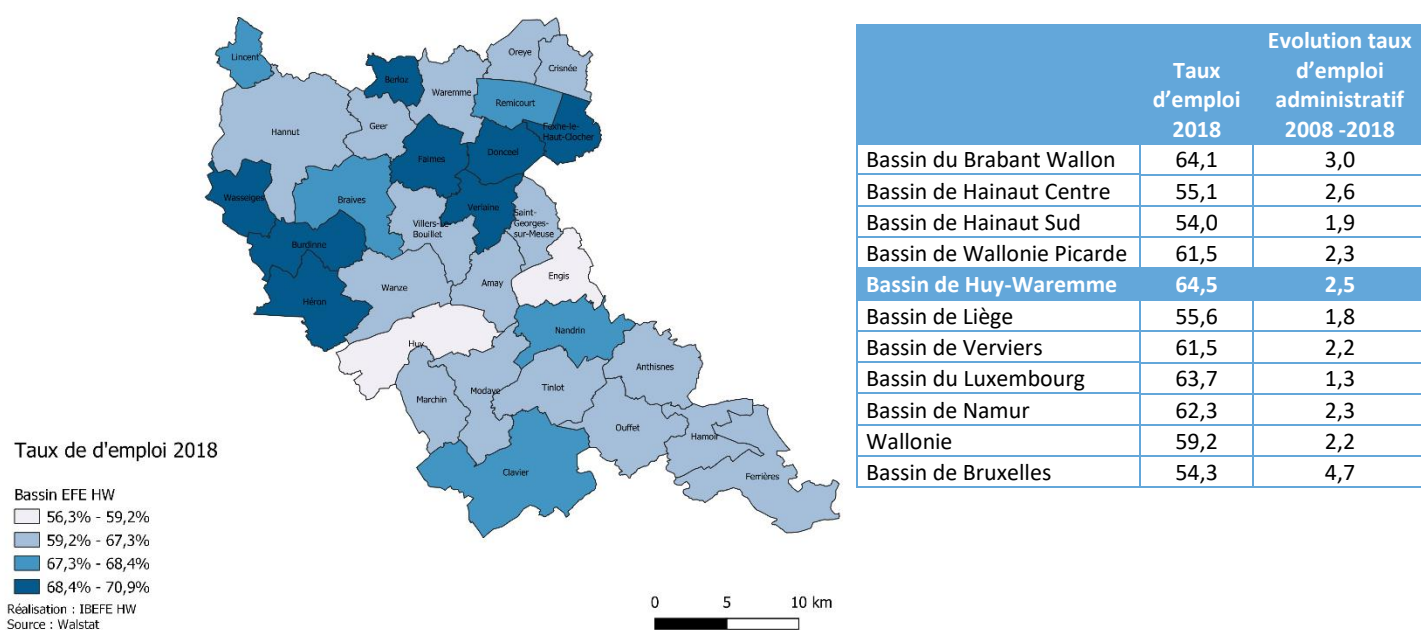
### 1.3.4. Emploi

#### 1.3.4.1. Taux d'emploi

Le taux d'emploi exprime le pourcentage de personnes qui ont un emploi (salié ou indépendant) parmi la population en âge de travailler. Il donne une idée de la participation effective à l'emploi d'une population qui pourrait potentiellement travailler.

#### Taux d'emploi administratif des 15-64 ans

Source : Comptes de l'emploi wallon, Steunpunt Werk – Calculs IWEPS, moyennes annuelles 2018-2008



En 2018, le taux d'emploi administratif dans le BHW est de 64,5 % contre 59,2 % pour la Wallonie. C'est le Bassin avec le plus haut taux d'emploi. Sur 10 ans (2008-2018), il a augmenté de 2,5 points de pourcent (p.p.). Deux autres Bassins ont une meilleure évolution du taux d'emploi au cours de cette période (Brabant wallon et Hainaut centre).

La cartographie met à nouveau en lumière de grosses disparités au niveau des communes du Bassin. Les communes du Bassin ayant le taux d'emploi le plus élevé sont Donceel (70,9 %), Faimés (69,8 %) et Héron (69,4 %).

A nouveau, les deux communes qui ont un taux d'emploi inférieur au taux d'emploi wallon sont Huy (56,3 %) et Engis (57,5 %). Un point d'attention particulier doit être apporté à ces communes qui sont, comme nous allons le voir, paradoxalement plutôt bien dotées en termes de ratio d'emploi intérieur, ce qui indique que ces communes sont plutôt bien dotées en volume d'emplois.

#### Taux d'emploi administratif des 15-64 ans en fonction du genre et de l'âge

Source : Steunpunt WSE pour l'IWEPS, moyenne annuelle 2018

	Homme	Femme	<25 ans	>50
Bassin de Huy-Waremme	67,7	61,3	23,0	62,4
Wallonie	62,5	56,0	22,3	57,6
Bassin de Bruxelles	59,0	49,6	18,4	56,0

Le taux d'emploi administratif des hommes est supérieur à celui des femmes, avec un écart de 6,4 p.p. dans notre Bassin et de 6,5 p.p. en Wallonie. Ce phénomène tend à se résorber au cours du temps, avec un phénomène de féminisation du marché du travail. Ainsi en 2008, l'écart était de 12,2 p.p. pour le Bassin et de 12,8 p.p. en Wallonie.

De plus, si on compare le Bassin à la situation wallonne, on relève que tant les taux d'emploi des hommes que ceux des femmes sont plus importants dans notre Bassin, + de 5 p.p. de plus qu'en Wallonie.

Par âge, on constate que les personnes de 50 ans et plus ont également un taux d'emploi supérieur dans le Bassin, 62,4 % contre 57,6 % en Wallonie (soit + 4,8 p.p.). Bien que faible (23 %), le taux d'emploi des moins de 25 ans est légèrement meilleur dans le Bassin (+ 0,7 p.p.).

### Taux d'emploi BIT<sup>9</sup> pour les comparaisons internationales

« Afin de pouvoir comparer les arrondissements et les communes belges à d'autres zones au niveau international, l'IWEPS calcule des données calibrées sur l'Enquête sur les Forces de travail. Les totaux, par sexe, âge et région, correspondent exactement à ceux publiés par Statbel, l'office belge de statistique. Ces données peuvent différer légèrement des données publiées par Eurostat qui revoit l'ensemble de la série chaque année [...]. Cet indicateur peut donc être comparé au taux d'emploi des 20-64 ans issu de l'Enquête sur les Forces de travail, qui est le taux de référence utilisé dans la Déclaration de Politique régionale (DPR). L'indicateur rapporte à la population en âge de travailler (20 à 64 ans) le nombre de personnes qui ont effectivement un emploi (population active occupée). »

Moyenne annuelle 2018	Homme	Femme	Total
Bassin de Huy-Waremme	73,6	65,5	69,6
Wallonie	68,2	59,3	63,7
Bassin de Bruxelles	63,7	53,4	58,6

Source : Estimation IWEPS sur la base de données EFT, SPF Economie, ONSS, ONSSAPL, INASTI, INAMI, ONEm-Stat92, BCSS, ESE 2001, IGSS et des données du Steunpunt Werk, 2018

En 2018, le taux d'emploi BIT des 20-64 ans est de 69,6 % dans le Bassin et de 63,7 % en Wallonie. L'écart entre le taux d'emploi des hommes et des femmes est un peu moins marqué dans le Bassin (+8,1 p.p. pour le Bassin et +8,9 p.p. pour la Wallonie).

De 2008 à 2018, ce taux d'emploi a faiblement augmenté de 1,1 p.p. pour le Bassin de Huy-Waremme et de 0,9 p.p. pour la Wallonie (2 périodes de recul du taux en 2009 et 2013-2015 tant pour le Bassin que la Wallonie).

Une mise à jour des données de l'IWEPS, pour 2019, indique que le taux d'emploi pour le Bassin est de 70,9 %, soit une progression de 1,3 p.p. en un an. C'est toujours le taux d'emploi le plus élevé au sein des Bassins.

L'augmentation du taux d'emploi des femmes était aussi un des objectifs secondaires de la Belgique en matière d'emploi dans le cadre de la Stratégie Europe 2020. Cet objectif était d'obtenir un taux d'emploi des femmes âgées de 20 à 64 ans de 69 % à l'horizon 2020, en Belgique.

En 2019, le taux d'emploi BIT des femmes belges était de 66,5 %<sup>10</sup>, de 67,7 % pour le Bassin de Huy-Waremme et pour la Wallonie de 61,1 %<sup>11</sup>.

<sup>9</sup> Bureau International du Travail.

<sup>10</sup> Données de l'enquête EFT pour 2019 - Statbel .

<sup>11</sup> Source : [https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?niveau\\_agre=C&indicateur\\_id=236410&ordre=2&periode=moyenne%20annuelle%202019&niveau\\_agre=B&sel\\_niveau\\_catalogue=T](https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?niveau_agre=C&indicateur_id=236410&ordre=2&periode=moyenne%20annuelle%202019&niveau_agre=B&sel_niveau_catalogue=T)

## Comment le Bassin de Huy-Waremme se situe-t-il par rapport aux objectifs de la Déclaration de Politique Régionale 2019-2024 ? Quels sont ces objectifs ?

« Le Gouvernement poursuivra comme objectif d'augmenter le taux d'emploi, c'est-à-dire faire participer davantage de Wallonnes et de Wallons au marché du travail, et de favoriser la création d'emplois durables et de qualité. [...] Dans ce cadre, le Gouvernement se fixe comme objectif que le taux d'emploi atteigne 68,7 % à l'horizon 2025, s'inscrivant dans une perspective de plein emploi en 2030. »<sup>12</sup>

Le taux d'emploi dans le Bassin de Huy-Waremme se situe déjà au-dessus de l'objectif wallon à l'horizon 2025. On constate un rattrapage progressif du Bassin du Brabant Wallon.

### Qu'en est-il au regard de la Stratégie européenne 2020 ?

L'objectif dans le cadre de la Stratégie UE-2020<sup>13</sup> était que 73,2 % des personnes âgées de 20 à 64 ans soient au travail d'ici 2020, en Belgique. Force est de constater que si notre Bassin s'approche de cet objectif en 2019, c'est loin d'être le cas pour la Wallonie.

L'IWEPS vient d'actualiser sa fiche d'analyse des taux d'emploi des 20-64 ans (BIT) pour 2020 pour les différentes Régions et la Belgique (données EFT<sup>14</sup>). Avec la crise sanitaire, ces objectifs n'ont pas été atteints en 2020.

En 2020, malgré la crise sanitaire et économique, l'écart par rapport à la cible de la DPR pour le taux d'emploi, de 4,1 points, reste inchangé par rapport à 2019. En effet, les mesures de soutien sans précédent mises en place par les autorités (notamment l'élargissement et la facilitation de l'accès au chômage temporaire pour les salariés et le droit passerelle pour les indépendants) ont permis la stabilité du taux d'emploi entre 2019 et 2020 en Wallonie.

#### 1.3.4.2. Emploi intérieur

L'emploi intérieur comprend tous les emplois exercés sur le territoire, qu'ils soient occupés par des personnes résidentes ou non sur ce territoire.

Dans cette partie, nous changeons d'angle de lecture en passant d'une analyse de l'offre de travail au lieu de domicile à l'analyse de la demande de travail au lieu de travail.

L'emploi intérieur estimé ici est exprimé en postes de travail et est donc plus élevé que s'il était exprimé en nombre de personnes. En effet, un travailleur peut occuper plusieurs postes de travail salarié, mais peut aussi combiner un (des) poste(s) de travail salarié avec un travail d'indépendant ou d'aidant.

### L'emploi intérieur et le ratio d'emploi intérieur

Le tableau ci-dessous répartit les diverses composantes de l'emploi intérieur ainsi que le ratio d'emploi intérieur et son évolution pour le Bassin, la Wallonie et Bruxelles.

	Salariés	Indépendants	Aidants	Emploi intérieur	Population 15-64 ans	Ratio d'emploi intérieur 2018	Evolution de l'emploi intérieur 2008-2018
Bassin de Huy-Waremme	43.525	16.761	928	61.213	126.350	48,4	+4,8 p.p.
Wallonie	1.074.469	277.361	16.431	1.368.260	2.336.917	58,5	+4,0 p.p.
Bassin de Bruxelles	629.831	100.422	6.000	736.252	808.265	91,1	-7,8 p.p.

Source : IWEPS (sur la base de données SPF Economie, ONSS, INASTI, ONEM), 2008-2018

<sup>12</sup> Extrait de la DPR 2019-2024. [https://www.wallonie.be/sites/default/files/2019-09/declaration\\_politique\\_regionale\\_2019-2024.pdf](https://www.wallonie.be/sites/default/files/2019-09/declaration_politique_regionale_2019-2024.pdf)

<sup>13</sup> Dans le cadre de la Stratégie européenne EU-2020, le taux d'emploi des 20-64 ans avait été sélectionné comme indicateur cible : 75 % au niveau européen et 73,2 % au niveau belge (PNR, avril 2011).

<sup>14</sup> Enquête Force de Travail.

En 2018, l'emploi intérieur dans le Bassin est estimé à 61.213 postes, soit 4,5 % de l'estimation de l'emploi intérieur wallon. La majorité de ces postes sont des emplois salariés (71,1 %) mais dans une moindre proportion que pour la Wallonie (78,5 %) et Bruxelles (85,5 %).

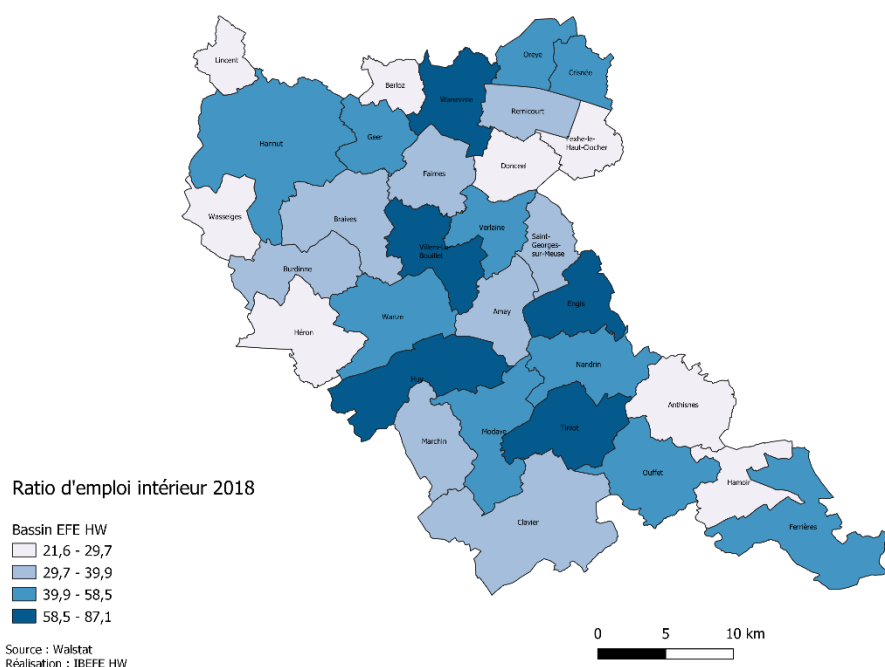
Le ratio d'emploi intérieur<sup>15</sup> est un indicateur qui rapporte l'emploi intérieur à la population en âge de travailler. Il donne une indication des emplois offerts à la population en âge de travailler (15 à 64 ans) du territoire observé.

Pour le Bassin de Huy-Waremme, le ratio d'emploi intérieur est de 48,4 %, en 2018. Il est nettement plus faible qu'en Wallonie (58,5 %). C'est le plus faible ratio d'emploi intérieur des Bassins. Il indique un déficit d'emploi intérieur mais aussi, au vu du taux d'emploi du Bassin, que de nombreuses personnes travaillent en dehors du Bassin.

Depuis 2008, ce ratio tend à augmenter pour le Bassin de Huy-Waremme (+4,9 points de pourcent ou p.p. pour la période 2008-2018). Les dernières données pour 2019 montrent que le ratio continue à augmenter pour notre Bassin (soit +1,1 p.p. en 1 an).

### Ratio d'emploi intérieur

Source : IWEPS (sur la base de données SPF Economie, ONSS, INASTI, ONEm), moyenne annuelle 2018



#### Au niveau des communes du Bassin

Les 3 Communes du Bassin ayant le ratio d'emploi intérieur le plus élevé sont : Huy (87,1 %), Villers-le-Bouillet (74,4 %) et Tinlot (71,2 %).

Les 3 communes ayant le ratio d'emploi intérieur le plus faible sont: Berloz (21,6 %), Héron (24,4 %) et Lincent (25,2 %).

La cartographie met en évidence qu'en 2018, 5 communes ont un REI supérieur à la moyenne wallonne (= 58,5 % en 2018). Il s'agit de : Huy, Waremme, Tinlot, Villers-le-Bouillet et Engis. Cela peut paraître étonnant de retrouver Huy et Engis parmi les communes avec un fort ratio d'emploi intérieur au vu de leurs taux de chômage et d'emploi. Il semble intéressant d'approfondir l'analyse de la situation socio-démographique des communes de Huy, Engis et dans une moindre mesure Amay.

Par la suite, nous allons approfondir la situation de l'emploi salarié et des indépendants de manière distincte sur la base de l'exploration des données administratives.

<sup>15</sup> Définition du concept de ratio d'emploi intérieur (IWEPS) : « Le ratio d'emploi intérieur rapporte l'emploi intérieur à la population en âge de travailler (sources : Statbel). Il s'apparente au taux d'emploi car il utilise le même dénominateur. Cependant il ne s'agit pas d'un taux puisque le numérateur n'est pas forcément compris dans le dénominateur. De plus, l'unité de comptage du numérateur (poste de travail), relative au lieu de travail, est différente de celle du dénominateur (personnes), relative au lieu de domicile. ».

### 1.3.4.3. Emploi salarié

#### Postes de travail salariés et établissements

Source : ONSS, répartition des postes de travail par lieu de travail, 31/12/2019 ; Calculs IWEPS/IBSA

	Nb postes Bassin 2019	Poids du secteur (%)		Indice de spécialisation par rapport à la Wallonie	Evolution 2015-2019 (%)		Nb établissements Bassin 2019	Pourcentage de femmes
		Bassin	Wallonie		Bassin	Wallonie		
A - Agriculture, sylviculture et pêche	343	0,8%	0,4%	2,2	17,9%	12,0%	156	22,2%
B - Industries extractives	45	0,1%	0,2%	0,6	-40,8%	1,8%	8	6,7%
C - Industrie manufacturière	5.037	11,4%	11,5%	1,0	10,4%	3,0%	260	19,5%
D - Production et distribution d'électricité, de gaz	1.060	2,4%	0,5%	4,5	-2,8%	2,7%	3	14,0%
E - Production et distribution d'eau ; assainissement	623	1,4%	1,0%	1,5	38,1%	10,9%	29	7,9%
F - Construction	3.384	7,7%	5,6%	1,4	10,3%	2,1%	560	9,0%
G - Commerce de gros et de détail ; réparation de véhicule	5.195	11,8%	12,4%	1,0	8,0%	3,3%	959	48,7%
H - Transports et entreposage	1.665	3,8%	4,9%	0,8	13,0%	6,2%	139	12,0%
I - Hébergement et restauration	1.412	3,2%	3,1%	1,0	10,9%	14,4%	384	51,8%
J - Information et communication	206	0,5%	1,5%	0,3	-23,4%	13,9%	46	29,1%
K - Activités financières et d'assurance	477	1,1%	1,7%	0,6	-7,0%	-6,0%	133	65,2%
L - Activités immobilières	217	0,5%	0,6%	0,9	1,9%	8,7%	87	54,8%
M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	905	2,1%	2,8%	0,7	23,5%	13,6%	276	58,5%
N - Activités de services administratifs et de soutien	4.449	10,1%	8,9%	1,1	21,1%	14,1%	239	67,5%
O - Administration publique et défense; sécurité sociale	5.464	12,4%	11,5%	1,1	0,2%	1,8%	167	47,2%
P - Enseignement	5.625	12,8%	12,7%	1,0	6,1%	6,0%	279	73,6%
Q - Santé humaine et action sociale	6.693	15,2%	17,4%	0,9	7,2%	6,5%	320	81,1%
R - Arts, spectacles et activités récréatives	569	1,3%	1,3%	1,0	3,5%	6,3%	128	49,4%
S - Autres activités de services	683	1,5%	1,9%	0,8	0,7%	-1,0%	176	69,8%
T - Activités des ménages en tant qu'employeurs	30	0,1%	0,0%	1,6	11,1%	-7,6%	22	63,3%
U - Activités des organismes extra-territoriaux	0	0,0%	0,0%	0,0	-	7,6%	0	-
<b>Total général</b>	<b>44.082</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>1,0</b>	<b>8,2%</b>	<b>5,6%</b>	<b>4.371</b>	<b>49,8%</b>



Nous analysons la situation de l'ensemble des employeurs et des travailleurs assujettis à la sécurité sociale des travailleurs salariés. L'emploi salarié est exprimé en nombre de postes de travail et non en nombre de travailleurs, enregistré à la fin de chaque trimestre (statistique décentralisée de l'ONSS). Un travailleur peut occuper plusieurs postes de travail, par exemple les travailleurs à temps partiel. La répartition territoriale de ces postes se base sur la localisation des unités locales ou d'établissement, identifiables par une adresse où s'exerce au moins une activité de l'entreprise ou à partir de laquelle l'activité est exercée.

Au 31 décembre 2019, il y a 44.082 postes de travail salarié dans le Bassin de Huy-Waremme, soit 4 % des postes de travail salarié en Wallonie. Entre 2015 et 2019, le nombre de postes de travail salarié a augmenté de 8,2 % à Huy-Waremme, soit 3.336 postes supplémentaires, contre 5,6 % en Wallonie. Au total, l'emploi salarié du Bassin est réparti de manière quasi paritaire entre hommes (50,2 %) et femmes (49,8 %). Mais ce résultat cache de fortes disparités d'un secteur à l'autre.

La représentation graphique, ci-après, indique comment se positionnent les différents secteurs d'activités au regard de leur indice de spécialisation (IS) et de l'évolution du nombre de postes de 2015 à 2019. L'indice de spécialisation permet d'évaluer la représentativité relative d'un secteur d'activités dans le Bassin par rapport à la Wallonie.

#### **Quels sont les trois secteurs avec l'indice de spécialisation (IS) le plus élevé ?**

- D – Production et distribution d'électricité et de gaz (poids du secteur = 2,4 %, IS le plus élevé du Bassin, évolution négative = -2,6 %, pourcentage de femmes faible = 14 %) ;
- A – Agriculture, sylviculture et pêche (poids du secteur = 0,8 %, IS fort, évolution forte = +17,9 %, pourcentage de femmes faible = 22,2 %) ;
- T – Activités des ménages en tant qu'employeurs (poids du secteur = 0,1 %, IS fort, évolution forte = +11,1 %, pourcentage de femmes fort = 63,3 %).

#### **Quels sont les trois secteurs avec l'évolution 2015-2019 la plus forte ?**

- E - Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution (+38,1 %, IS=1,5, poids du secteur=1,4 %, % de femmes = 7,9 %) ;
- M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques (+23,5 %, IS = 0,7, poids du secteur = 2,1 %, % de femmes = 58,5 %) ;
- N - Activités de services administratifs et de soutien (+21,1 %, IS = 1,1, poids du secteur = 10,1 %, % de femmes = 67,5 %).

#### **Quels sont les trois secteurs qui offrent le plus de postes de travail salarié ?**

- Q – Santé humaine et action sociale (poids = 15,2 %, IS = 0,9, évolution = +7,2 %, % de femmes = 81,1 %) ;
- P – Enseignement (poids = 12,8 %, IS = 1, évolution = +6,1 %, % de femmes = 73,6 %) ;
- O – Administration publique et défense ; sécurité sociale (poids = 12,4 %, IS = 1,1, évolution = +0,2 %, % de femmes = 47,2 %).

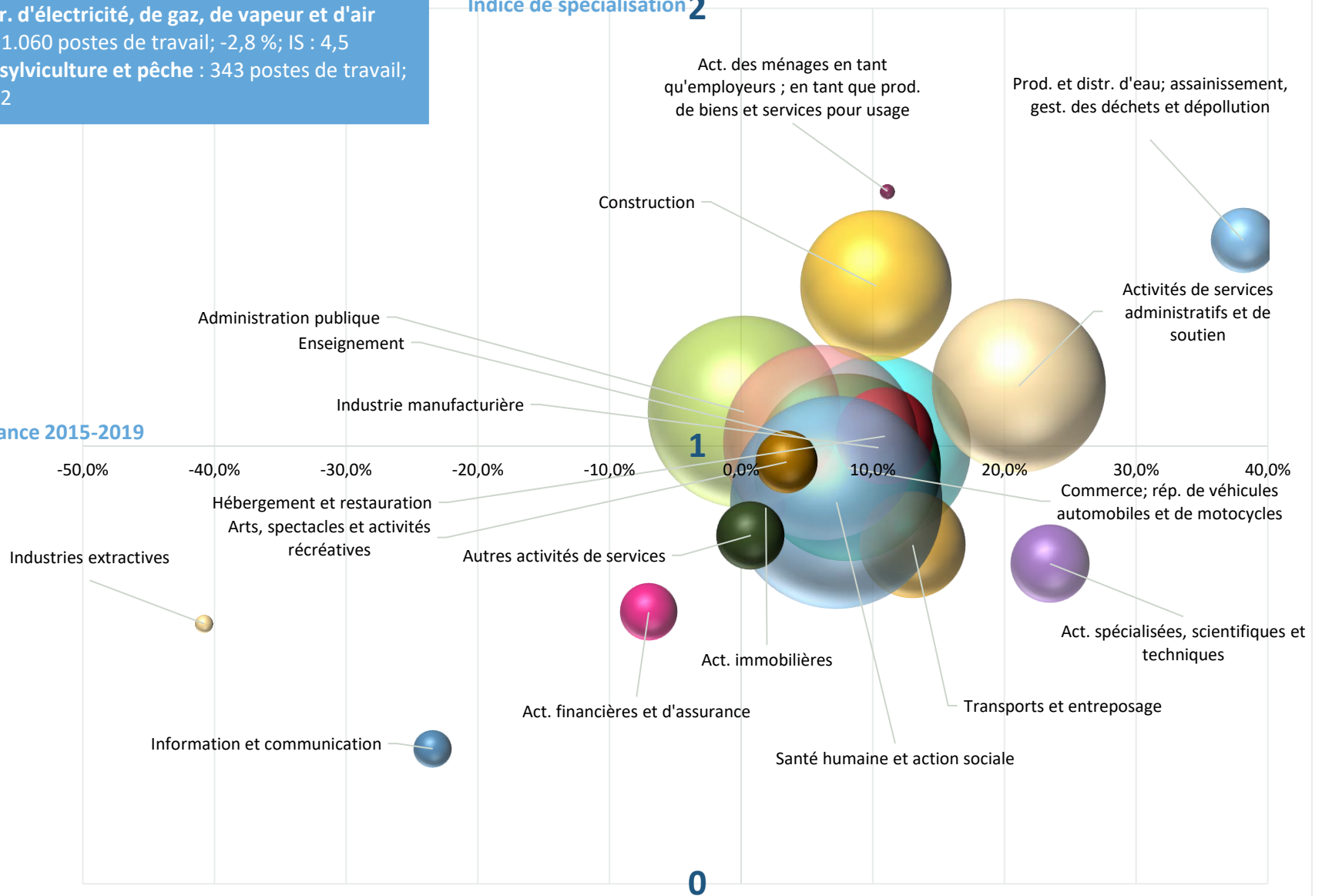
Au 31 décembre 2019, l'ONSS dénombre 4.371 unités d'établissement dans le Bassin de Huy-Waremme, soit 4,9 % des établissements wallons. Près des 2/3 de ces établissements occupent moins de 5 travailleurs (64,4 %). Ces mêmes établissements occupant moins de 5 travailleurs offrent 11,3 % des postes de travail salarié du BHW alors que les établissements de 50 travailleurs et plus (soit 3,6 % des établissements du BHW) occupent 45,4 % des postes de travail du Bassin.



- Prod. et distr. d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné : 1.060 postes de travail; -2,8 %; IS : 4,5  
 - Agriculture, sylviculture et pêche : 343 postes de travail; +17,9%; IS : 2,2

## Indice de spécialisation 2

### Taux de croissance 2015-2019



### 1.3.4.4. Travail indépendant

#### Les indépendants et les aidants

Source : INASTI, 31/12/2019 ; Calculs IWEPS/IBSA

	Nb indépendants et aidants Bassin 2019	Part du secteur		Indices de spécialisation par rapport à la Wallonie	Evolution 2015-2019		Part des indépendants et aidants en activité principale		Part des aidants		% de femmes	
		Bassin	Wallonie		Bassin	Wallonie	Bassin	Wallonie	Bassin	Wallonie	Bassin	Wallonie
Agriculture et pêche	2.231	11,9%	9,8%	1,22	13,7%	11,3%	58,0%	61,7%	10,4%	11,7%	13,2%	25,3%
Industrie	3.587	19,2%	20,3%	0,94	9,2%	10,5%	61,5%	66,5%	5,1%	6,6%	8,7%	15,7%
Commerce	5.353	28,6%	28,7%	1,00	2,1%	0,2%	56,7%	60,8%	6,0%	6,4%	20,7%	37,1%
Professions libérales	6.170	33,0%	33,5%	0,98	19,5%	18,6%	55,9%	57,7%	2,2%	2,5%	27,6%	48,0%
Services	1.309	7,0%	7,2%	0,97	2,7%	4,6%	60,4%	63,8%	4,2%	4,6%	37,5%	58,8%
Divers	71	0,4%	0,4%	0,89	-40,3%	-38,4%	43,7%	52,0%	4,2%	9,4%	18,3%	38,0%
<b>Total général</b>	<b>18.721</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>1,00</b>	<b>9,8%</b>	<b>9,1%</b>	<b>57,7%</b>	<b>61,2%</b>	<b>5,0%</b>	<b>5,5%</b>	<b>20,9%</b>	<b>36,8%</b>

Le travail indépendant (activité principale et aidants) est exprimé en nombre de personnes. La répartition territoriale est faite en fonction du lieu de domicile.

Au 31 décembre 2019, le Bassin de Huy-Waremme compte 18.721 indépendants, soit 6 % des indépendants wallons. Entre 2015 et 2019, le nombre d'indépendants a augmenté de 9,8 % contre +9,1 % en Wallonie. Parmi les indépendants du Bassin, 10.803 occupent leur activité d'indépendant à titre principal, soit 57,7 % des indépendants du Bassin contre 61,2 % en Wallonie. Dans le Bassin, les femmes représentent à peine 20,9 % des travailleurs indépendants contre 36,8 % en Wallonie.

Au sein de l'emploi indépendant du Bassin, il est à noter l'importance du secteur « Agriculture et pêche » (11,9 % des travailleurs indépendants du Bassin). Ce dernier a un indice de spécialisation fort (1,22) et a connu une évolution entre 2015 et 2019 légèrement supérieure à l'évolution wallonne (13,7 % > 11,3 %).

Les trois branches d'activités dominantes dans le Bassin sont les professions libérales (33,0 % des travailleurs du Bassin, proportion en augmentation par rapport à 2016), le commerce (28,7 % en recul par rapport à 2016) et l'industrie/artisanat (19,2 % en très légère augmentation par rapport à 2016). Dans toutes les branches d'activités, les femmes sont proportionnellement moins présentes dans le Bassin au regard de la Wallonie.

## TOP 20 des indépendants et aidants par profession

Source : INASTI, 31/12/2019 ; Calculs IWEPS/IBSA

		Nb d'indépendants et aidants 2019	Evolution 2015-2019	% A titre principal	Poids de la profession dans le total
310	Industrie du bâtiment	1.658	11,1%	66,3%	8,9%
505	Paramédical	1.612	26,1%	51,8%	8,6%
519	Prof. diverses à caract. intellectuel	1.434	26,5%	47,7%	7,7%
104	Cultivateurs, métayers, herbagers, éleveurs	1.386	4,0%	63,6%	7,4%
402	Commerce en détail	1.196	-5,2%	55,4%	6,4%
406	Intermédiaires commerciaux	1.102	0,5%	41,5%	5,9%
407	Industrie hôtelière	981	14,3%	74,5%	5,2%
601	Soins de beauté	715	17,6%	59,9%	3,8%
501	Médecins, chirurgiens	645	8,8%	69,6%	3,4%
602	Prof. diverses à caract. manuel	568	-9,7%	61,8%	3,0%
401	Commerce en gros	533	106,6%	62,5%	2,8%
400	Commerce	510	-39,1%	70,4%	2,7%
102	Horticulteurs	420	42,4%	49,5%	2,2%
506	Enseignement privé	403	19,9%	29,8%	2,2%
311	Industrie du bois et de l'ameublement	361	9,4%	64,8%	1,9%
518	Architectes	334	11,7%	77,5%	1,8%
510	Arts	323	70,9% <sup>16</sup>	43,7%	1,7%
517	Géomètres, ingénieurs, comptables, experts	307	25,8%	53,4%	1,6%
303	Industrie des métaux	306	31,9%	54,2%	1,6%
316	Industrie d'art et de précision	298	21,1%	41,3%	1,6%

Au niveau du top 20 des professions indépendantes (et aidantes) dans le Bassin, l'industrie du bâtiment est le premier groupe de professions, le paramédical en numéro 2, les professions diverses à caractère intellectuel n°3 et les cultivateurs arrivent en 4<sup>ème</sup> position.

<sup>16</sup> D'après nos informations, ce sont des changements législatifs qui expliquent cette forte évolution.

### 1.3.5. Les opportunités d'emploi publiées par le Forem

La présente partie du rapport examine les opportunités d'emploi gérées par le Service Public de l'Emploi Wallon, le Forem, et certains des partenaires avec qui il collabore (Actiris, agences d'intérim, etc.). Les autres circuits/canaux de recrutement (réseaux sociaux, sites de recrutement, « bouche à oreille », contacts avec les écoles, etc.) ne sont pas repris dans les statistiques. Les études sectorielles indiquent que le recours aux services du Forem pour le recrutement est en fait très variable d'un secteur à l'autre.

Par ailleurs, plusieurs canaux peuvent être utilisés par les partenaires pour diffuser une même opportunité d'emploi (site du Forem, site de l'agence d'intérim, etc.) ; il se peut donc ainsi qu'une même offre soit comptabilisée plusieurs fois dans les chiffres d'opportunités d'emploi (une fois par canal utilisé).

Contrairement aux éditions précédentes du rapport, nous disposons actuellement de données au lieu de travail alors que précédemment nous utilisions des données au lieu de gestion des offres, ce qui ne correspondait pas nécessairement à des offres émanant des entreprises du Bassin. A l'heure actuelle, les opportunités d'emploi situées dans notre Bassin, mais gérées par d'autres Bassins ou encore d'autres Régions, sont ainsi maintenant comptabilisées dans notre Bassin, ce qui correspond davantage à la réalité observée sur le marché de l'emploi, mais peut également expliquer de grandes différences de chiffres par rapport aux années précédentes. Il est à noter que nous ne disposons de ces données que pour les années 2019 et 2020, ce qui nous empêche de faire des comparaisons sur de plus longues périodes. Reprendre ces deux années disponibles nous permet cependant d'identifier l'impact de la crise sanitaire sur les opportunités d'emploi.

Même si ces statistiques sont intéressantes et permettent de connaître certaines tendances observées sur le marché de l'emploi, il est important de noter qu'à l'heure actuelle, il est impossible de connaître de manière exacte le nombre d'opportunités qui transitent sur le marché de l'emploi ; on ne peut en avoir qu'une estimation.

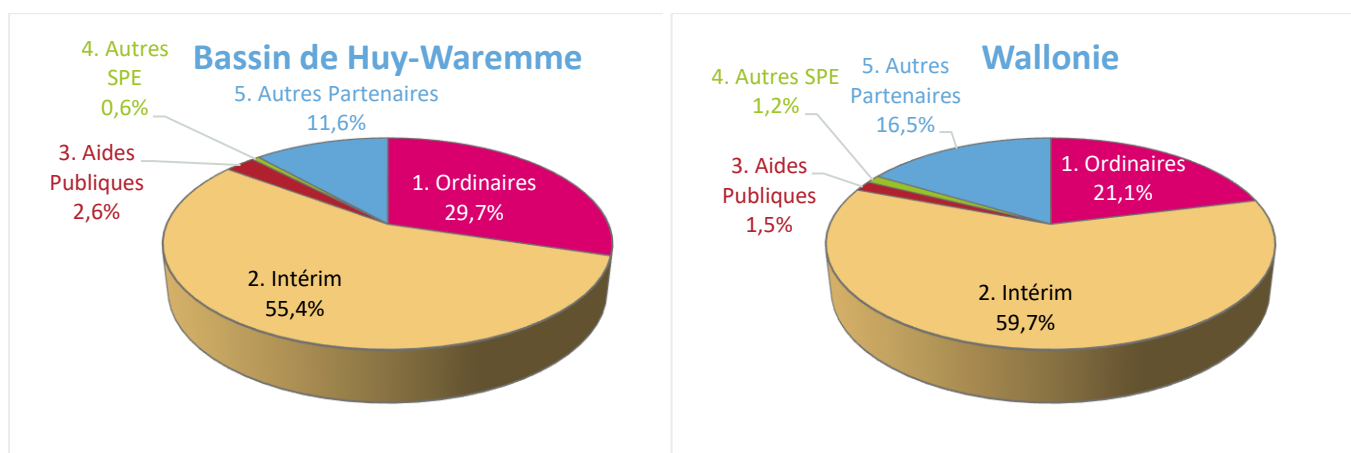
Les opportunités d'emploi reflètent les postes disponibles parmi les offres reçues par le Forem (une offre pouvant contenir plusieurs postes de travail).

Ainsi, ce n'est pas parce qu'un métier n'est pas repris dans la liste qu'il n'est pas recherché sur le marché de l'emploi ; c'est juste que le Forem n'en a pas connaissance.

#### 1.3.5.1. Opportunités d'emploi par circuit de travail

Les "opportunités d'emploi reçues" sont réparties entre différents circuits de travail :

- Circuit de travail « ordinaire » (hors travail intérimaire et aides publiques) : regroupe surtout les contrats à durée déterminée et indéterminée.
- Circuit de travail « intérim » : englobe les opportunités d'emploi intérimaire qui n'ont pas été transmises par un autre service de l'emploi (SPE).
- Circuit de travail « aides publiques » : englobe les opportunités d'emploi qui bénéficient d'aides publiques, comme l'APE (Aide à la Promotion de l'Emploi), le PTP (Programme de Transition Professionnelle), les aides « Impulsion », etc.
- Circuit de travail « autres SPE » : renvoie aux opportunités d'emploi transmises par un autre Service de l'Emploi dans le cadre de l'accord sur l'échange systématique des offres d'emploi entre les organismes publics régionaux de l'emploi.
- Circuit de travail « autres partenaires » : dénombre les opportunités d'emploi que d'autres partenaires (que les Services de l'Emploi) diffusent sur le site du Forem via un flux automatique.



Opportunités d'emploi	1. Ordinaires	2. Intérim	3. Aides Publiques	4. Autres SPE	5. Autres Partenaires	Total général
Bassin de Huy-Waremme	2.735	5.102	241	56	1.068	<b>9.202</b>
Wallonie	49.499	139.828	3.607	2.805	38.546	<b>234.285</b>

Source : Le Forem 2020. Calculs : IBEFE HW

En 2020, 9.202 opportunités d'emploi (OE) ont été diffusées pour le Bassin de Huy-Waremme, soit 3,9 % des opportunités d'emploi se rapportant à la Wallonie.

Quand on se penche sur la répartition des opportunités d'emploi par circuit de travail, on constate que c'est le circuit du travail intérimaire qui est prépondérant tant dans notre Bassin qu'en Wallonie (soit 55,4 % des opportunités d'emploi du Bassin < 59,7 % en Wallonie). Viennent ensuite le circuit du travail ordinaire (29,7 % > 21,1 %), les autres partenaires (11,6 % < 16,5 %) et les aides publiques (2,6 % > 1,5 %).

### 1.3.5.2. Opportunités d'emploi par catégorie professionnelle

Le tableau ci-dessous distribue les opportunités d'emploi, au lieu de travail, par catégorie professionnelle pour les années 2019 et 2020. Il indique également la part de l'intérim pour chaque catégorie professionnelle pour la Wallonie et le Bassin.

CATEGORIE PROFESSIONNELLE	Bassin		Wallonie		Part de l'Intérim 2020	
	2019	2020	2019	2020	Bassin	Wallonie
11 - Personnels des services aux personnes et à la collectivité	677	494	13.695	9.063	18%	23,5%
12 - Personnel des services administratifs et commerciaux	362	269	17.100	13.366	30,9%	40,9%
13 - Personnel de l'industrie hôtelière	482	347	11.416	7.286	29,7%	44,8%
14 - Personnel de la distribution et de la vente	789	453	15.304	12.951	53,9%	57,0%
21 - Professionnels des arts et du spectacle	267	267	5.056	4.507	95,9%	95,1%
22 - Professionnels de la formation initiale et de la formation continue	177	124	5.060	3.737	0%	4,5%
23 - Professionnel de l'intervention sociale, du développement local et de l'emploi	113	140	3.530	3.081	10%	6,3%
24 - Professionnels de la santé (paramédical)	338	403	6.459	7.242	6,7%	17,6%
31 - Professionnels de la santé (médical)	21	33	809	852	9,1%	14,7%

32 - Cadres administratifs et professionnels de l'information et de la communication	197	169	10.306	9.326	34,3%	28,7%
33 - Cadres commerciaux	426	289	13.686	9.941	55,7%	49,9%
41 - Personnel de l'agriculture et de la pêche	148	85	2.302	2.154	58,8%	59,9%
42 - Personnel du bâtiment, des travaux publics et de l'extraction	1686	1.770	41.500	42.226	74%	82,1%
43 - Personnel du transport et de la logistique	1396	976	22.685	18.191	67,1%	75,3%
44 - Personnel de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique	1425	806	32.558	26.584	73,6%	77,8%
45 - Personnel des industries de process	301	453	5.449	4.544	57,4%	75,6%
46 - Personnel des autres industries	120	86	1.106	1.155	97,7%	71,9%
47 - Personnel de type artisanal	339	350	6.395	8.142	76,6%	83,1%
51 - Maîtrise industrielle	131	81	3.249	2.222	87,7%	86,5%
52 - Techniciens industriels	165	179	7.647	6.974	62%	54,2%
53 - Cadres techniques de l'industrie	136	202	7.116	6.470	22,8%	28,1%
61 – Agents de maîtrise, techniciens et cadres techniques hors industrie	317	465	10.244	10.592	52,3%	43,2%
NA	474	761	23.112	23.679	49%	61,0%
<b>Total</b>	<b>10.487</b>	<b>9.202</b>	<b>265.884</b>	<b>234.285</b>	<b>55,4%</b>	<b>59,7%</b>

Source : Le Forem 2020. Calculs : IBEFE HW

Entre 2019 et 2020, le nombre d'opportunités d'emploi a fortement reculé tant pour le Bassin (-12,3 %) que pour la Wallonie (-11,9 %). Cette situation est plus que probablement imputable à la crise sanitaire qui sévit depuis mars 2020.

La plupart des catégories professionnelles ont été impactées négativement par la crise. Ce sont 11 catégories professionnelles qui ont enregistré un recul des opportunités d'emploi supérieur à -25 %. Parmi les catégories professionnelles les plus proportionnellement impactées négativement par la crise sanitaire, nous avons : le personnel de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique (-42,6 %, -619 postes), le personnel de la distribution et de la vente (-42,6 %, -336 postes), le personnel de l'agriculture et de la pêche (-42,6 %, -63 postes), la maîtrise industrielle (-38,2 %, -50 postes).

**Quelles sont les catégories professionnelles où il y a le plus d'opportunités d'emploi dans notre Bassin ? Comment évoluent-elles entre 2019 et 2020 ?** Il s'agit du : personnel du bâtiment, des travaux publics et de l'extraction (19,6 %, ↑) ; personnel du transport et de la logistique (10,6 %, ↓) ; personnel de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique (8,8 %, ↓) ; personnel des services aux personnes et à la collectivité (5,4 %, ↓) ; agents de maîtrise, techniciens et cadres techniques hors industrie (5,1 %, ↑).

**Quelles sont les catégories professionnelles qui ont enregistré une progression des opportunités d'emploi dans le Bassin, en 2020 ?** Sur les 22 catégories professionnelles, 9 catégories professionnelles ont connu une croissance des opportunités d'emploi entre 2019 et 2020 pour le Bassin, malgré la crise sanitaire. Parmi les augmentations proportionnellement les plus fortes, il y a les professionnels de la santé-médical (+57,1 %), le personnel des industries de process (+50,5 %) et les cadres techniques de l'industrie (+48,5 %).

Il est important de souligner que le poids de l'intérim varie très fort d'une catégorie professionnelle à l'autre (de 0 à 97,7 % dans le Bassin). Depuis 2019, l'IBEFÉ investigate le rôle de l'intérim dans la dynamique de l'emploi du Bassin. Ces données confortent le constat du rôle de plus en plus important de l'intérim dans la politique de recrutement de certaines entreprises du Bassin, notamment dans l'industrie, où c'est souvent un passage obligé pour entrer dans l'entreprise.

### 1.3.5.3. Opportunités d'emploi par métier dans le Bassin

Dans le tableau ci-dessous, vous trouverez la liste des métiers en demande<sup>17</sup> pour le Bassin de Huy-Waremme en 2020. Ce tableau est établi sur la base de l'analyse de l'ensemble des opportunités d'emploi gérées par le Forem, au lieu de travail. Nous avons décidé de limiter ce tableau et l'analyse aux 40 métiers les plus demandés dans le Bassin. Ces métiers sont classés selon le nombre décroissant d'opportunités d'emploi. Vous trouvez dans le tableau une indication sur les difficultés de recrutement et les tensions pour chaque métier, au niveau régional.

Métier ROME 5	ROME 5	Code ROME V3	Opportunités Bassin 2020	Opportunités Wallonie 2020	IS	Pénurie de main d'œuvre	Tension qualitative – Profil candidat	Tension qualitative – Conditions de travail	% intérim 2020
Ouvrier de la maçonnerie	42114	F1703	434	8.055	1,4	Maçon, Plafonneur	Cimentier-façadier/Ravaleur de façades, Maçon, Installateur de piscines/Maçon, Plafonneur, Rejointoyeur/Jointoyeur	Maçon, Plafonneur, Rejointoyeur/Jointoyeur	71,4%
Couvreur	42123	F1610	351	7.117	1,3	Couvreur/Couvreur de toits inclinés	Couvreur/Couvreur de toits inclinés	Couvreur/Couvreur de toits inclinés	91,2%
Conducteur de transport de marchandises (réseau routier)	43114	N4101	350	6.121	1,5	Chauffeur de poids lourds/Conducteur de camion avec remorque	Chauffeur de poids lourds/Conducteur de camion avec remorque	Chauffeur de poids lourds/Conducteur de camion avec remorque	71,7%
Assistant des travaux publics et du gros œuvre	42111	F1611 F1704	325	8.311	1,0	/	/	/	91,4%
Ouvrier des travaux publics	42112	I1501 I1502 F1702 F1705	258	5.348	1,2	Ouvrier de voirie, Poseur de canalisations	Ouvrier de voirie	Ouvrier de voirie, Poseur de canalisations	45,0%
Opérateur sur machines et appareils de fabrication des industries agroalimentaires	45122	H2102	238	1.272	4,8	/	Conducteur de ligne de production en industrie alimentaire/ Opérateur de production en industrie alimentaire	Conducteur de ligne de production en industrie alimentaire/ Opérateur de production en industrie alimentaire	81,5%
Aménageur d'espace intérieur	21122	B1201 F1102 L1503	237	3.517	1,7	/	/	/	100%

<sup>17</sup> Le concept de métier en demande correspond aux métiers pour lesquels il y a eu le plus d'opportunités d'emploi au cours de l'année civile, en l'occurrence ici 2020 (définition Forem).

Agent du stockage et de la répartition de marchandises	43311	N1103 N1303	200	3.297	1,5	/	Magasinier	Magasinier	87,5%
Aide-soignant	24111	J1305 J1501	192	2.106	2,3	/	Aide-soignant	Aide-soignant	4,2%
Agent de manipulation et de déplacement des charges	43312	N1101 N1105 N2203 N3203	162	3.886	1,1	/	/	/	77,8%
Employé de ménage à domicile	11111	K1304	159	2.279	1,8	/	Aide-ménager/Aide ménager à domicile	Aide-ménager/Aide ménager à domicile	6,9%
Mécanicien de véhicules particuliers et industriels	44321	I1604	158	4.106	1	Mécanicien poids lourds/Mécanicien d'entretien pour les camions, Mécanicien polyvalent/Mécanicien d'entretien pour les voitures particulières	Mécanicien poids lourds/Mécanicien d'entretien pour les camions, Mécanicien polyvalent/Mécanicien d'entretien pour les voitures particulières, Technicien de maintenance et diagnostic automobile (MDA)/Technicien automobile	Mécanicien poids lourds/Mécanicien d'entretien pour les camions, Mécanicien polyvalent/Mécanicien d'entretien pour les voitures particulières, Technicien de maintenance et diagnostic automobile (MDA)/Technicien automobile	79,1%
Electricien du bâtiment et des travaux publics	42211	F1602 F1605 I1307	156	4.874	0,8	Installateur électricien/Electricien installateur résidentiel, Installateur en systèmes de sécurité/Technicien de réseaux de communication	Installateur électricien/Electricien installateur résidentiel, Installateur en systèmes de sécurité/Technicien de réseaux de communication	Installateur électricien/ Electricien installateur résidentiel	54,5%
Vendeur en produits frais (commerce de détail)	14212	D1106	149	2.196	1,7	/	/	/	69,1%
Nettoyeur de locaux et de surfaces	11211	K2203 K2204	148	2.647	1,4	/	Technicien de surface/Nettoyeur de locaux et de grandes surfaces	Technicien de surface/Nettoyeur de locaux et de grandes surfaces	24,3%
Infirmier généraliste	24121	J1506	128	2.967	1,1	Infirmier en soins généraux/Infirmier	Infirmier en soins généraux/Infirmier	Infirmier en soins généraux/Infirmier	8,6%



Agent de traitements dépolluants	45414	K2304 K2306	128	151	21,6	/	/	/	0,8%
Soudeur	44132	H2913	126	2.921	1,1	/	Soudeur/Soudeur semi-automatique	Soudeur/Soudeur semi-automatique	89,7%
Agent administratif d'entreprise	12121	M1203 M1602	124	5.681	0,6	/	/	/	32,3%
Polymaintenicien	44341	I1304	116	4.472	0,7	Electromécanicien/Technicien de maintenance en équipements industriels	Electromécanicien/Technicien de maintenance en équipements industriels	Electromécanicien/Technicien de maintenance en équipements industriels	78,4%
Façonnier d'ouvrages décoratifs en bois et matériaux associés	47332	H2207 H2208 B1101	115	1.803	1,6	/	/	/	100%
Mécanicien de maintenance	44311	I1310	108	4.988	0,6	Mécanicien d'entretien industriel/Mécanicien de maintenance	Mécanicien d'entretien industriel/Mécanicien de maintenance	/	63,9%
Installateur d'équipements sanitaires et thermiques	42212	F1603 F1705 I1306 K2301	107	3.725	0,7	Monteur en sanitaire et chauffage/d'installation de chauffage central, Fontainier/Poseur de conduites d'eau, Monteur en climatisation – ventilation/Poseur de dispositifs de ventilation, Monteur frigoriste/Technicien en froid et climatisation	Monteur en sanitaire et chauffage/d'installation de chauffage central, Fontainier/Poseur de conduites d'eau, Monteur en climatisation – ventilation/Poseur de dispositifs de ventilation, Monteur frigoriste/Technicien en froid et climatisation	Monteur en sanitaire et chauffage/d'installation de chauffage central, Fontainier/Poseur de conduites d'eau	73,8%
Architecte du BTP	61211	F1101	94	1.589	1,5	Architecte	Architecte	Architecte	85,1%
Agent distributeur	43315	M1603	93	627	3,8	/	/	/	0%
Chef de chantier du BTP	61231	F1202 F1502 F1601 F1602 F1603 F1604 F1606 F1607	86	1.930	1,1	Chef de chantier, Chef d'équipe dans la construction	Chef de chantier, Chef d'équipe dans la construction	Chef de chantier, Chef d'équipe dans la construction	23,3%

		F1608 F1610 F1701 F1702 F1703 M2202							
Préparateur en produits de boulangerie-viennoiserie	47111	D1102	83	1.111	1,9	/	Boulangier	Boulangier	83,1%
Aide de cuisine	13211	G1602 G1605	82	1.978	1,1	/	/	/	37,8%
Electricien de maintenance	44331	I1309	80	2.557	0,8	Electricien de maintenance industrielle/Electricien de maintenance	Electricien de maintenance industrielle/Electricien de maintenance	Electricien de maintenance industrielle/Electricien de maintenance	46,3%
Educateur-intervenant éducatif	23151	K1207 K1301	75	1.070	1,8	/	/	/	17,3%
Cuisinier	13212	G1602	73	1.219	1,5	/	Cuisinier	Cuisinier	28,8%
Opérateur d'entretien des articles textiles	46134	K2201	73	121	15,4	/	/	/	98,6%
Serveur en restauration	13222	G1803	70	1.577	1,1	/	Serveur en restauration/dans un restaurant	Serveur en restauration/dans un restaurant	41,4%
Réalisateur d'ouvrages en bois et matériaux associés	47331	H2206	70	2.994	0,6	Menuisier/Menuisier d'atelier	Menuisier/Menuisier d'atelier	Menuisier/Menuisier d'atelier	55,7%
Agent d'encadrement de maintenance	51211	I1304	66	1.537	1,1	/	/	/	98,5%
Employé polyvalent de restauration	13221	G1603	63	1.116	1,4	/	/	/	4,8%
Responsable logistique	61311	N1301 N1302 N1303 N2205 N3101	63	2.175	0,7	Superviseur d'entrepôt/Responsable de site logistique	Responsable logistique, Superviseur d'entrepôt/Responsable de site logistique	/	41,3%

		N3201 N3202							
Responsable d'exploitation des transports routiers de voyageurs	61313	N4202	62	671	2,4	/	/	/	96,8%
Cadre de gestion administrative des ventes	33115	D1401 M1701 M1704	60	2.165	0,7	Assistant commercial	Assistant commercial	Assistant commercial	25%
Conducteur d'engins de levage	43221	F1301	60	1.471	1,0	/	/	Conducteur de grue télescopique/Conducteur de grue à tour	93,3%

Source : Le Forem 2020 – Calculs : IBEFE HW

Ce classement des 40 métiers en demande pour le Bassin représente 62,2 % des opportunités d'emploi du Bassin et 50,8 % des opportunités d'emploi gérées en Wallonie, en 2020.

L'indice de spécialisation (IS) permet d'évaluer la représentativité relative des opportunités d'emploi pour un métier dans le Bassin par rapport à la Wallonie. Un indice supérieur à 1,5 est le signe d'une forte représentativité du métier au sein des opportunités d'emploi du Bassin. Cet indice de spécialisation est relativement élevé pour les métiers suivants (par ordre décroissant) : agent de traitements dépolluants (21,6) ; opérateurs d'entretien des articles textiles (15,4) ; opérateur sur machines et appareils de fabrication des industries agroalimentaires (4,8).

A nouveau le poids de l'intérim dans les opportunités d'emploi pour ces métiers est très variable, de 0 à 100 %. Cette information est précieuse et permet de nuancer l'analyse.

Parmi ces 40 métiers en demande dans le Bassin, 23 sont identifiés par le Forem comme des métiers en tension ou fonctions critiques pour lesquels il y a des difficultés de recrutement, dont 15 sont des métiers en pénurie.

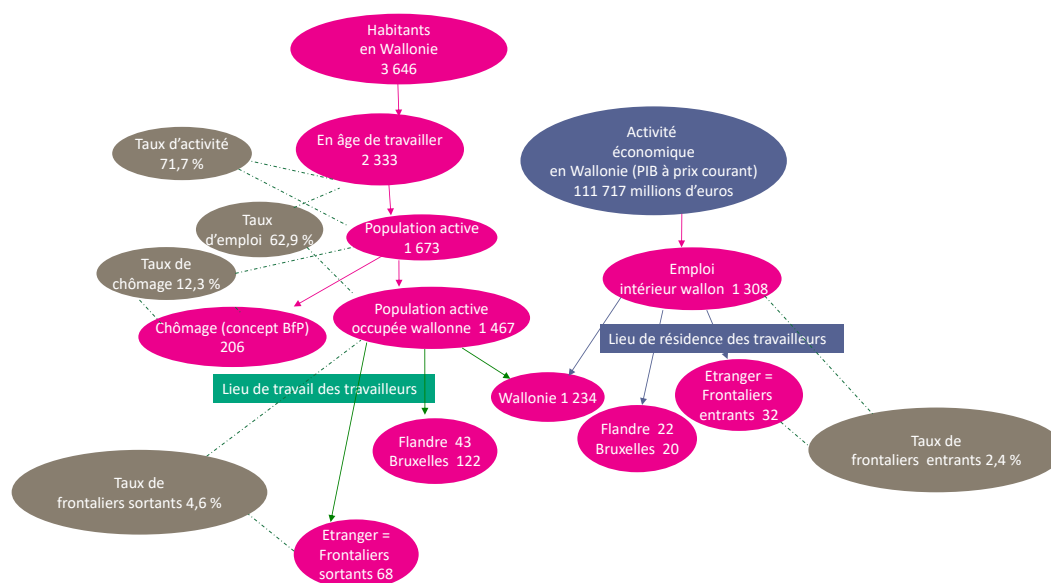
## 1.4. Conjoncture et prévisions économiques, enjeux impactant directement les secteurs, les métiers et l'emploi<sup>18</sup>

Dans cette section, les perspectives présentées pour le marché du travail wallon à l'horizon 2026 sont établies sur la base du modèle multirégional et multisectoriel HERMREG, fruit d'une collaboration entre le Bureau fédéral du Plan et les services d'étude et de statistique des trois régions belges (IBSA, IWEPS et Statistiek Vlaanderen<sup>19</sup>). Pour en savoir plus sur le modèle, nous vous invitons à consulter l'annexe n°3.

Nous nous limiterons ici à présenter les résultats qui concernent le marché du travail wallon.

Afin de rappeler les ordres de grandeur et le lien entre les différents concepts, un premier schéma commenté reprend les différents agrégats estimés pour 2021 dans le cadre du modèle<sup>20</sup>. Ensuite, un deuxième schéma commenté montre l'évolution de ces agrégats sur la période de projection (les années 2021 à 2026, donc entre 2020 et 2026). Enfin, un graphique montre l'évolution de l'emploi intérieur sur cette même période de projection.

### Schéma 1 - Marché du travail en 2021 en Wallonie (en milliers de personnes)



Sources : IWEPS-Hermreg – juillet 2021

D'après les estimations établies en juillet 2021 sur la base du modèle HERMREG, l'activité économique de la Wallonie aura généré en 2021 un PIB de 111.717 millions d'euros. Pour produire cette richesse, 1.308 million d'emplois en moyenne (emploi intérieur) auront été nécessaires. Ces emplois sont occupés par 1.234 million de travailleurs résidant en Wallonie ainsi que par 22 000 travailleurs résidant en Flandre, 20.000 à Bruxelles et 32.000 travailleurs frontaliers (venant en grande majorité de France).

Sur cette base, on peut calculer un taux de frontaliers entrants, 2,4 % de l'emploi intérieur en 2021 et plus généralement un taux d'entrants (qui comprend les entrants des deux autres régions du pays), 5,7 % de l'emploi intérieur.

<sup>18</sup> Cette partie est un extrait de la note rédigée par Mme Valérie Vander Stricht (IWEPS) pour les IBEFE sur la base du rapport « Perspectives économiques régionales 2021-2026 » de l'IWEPS.

<sup>19</sup> Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse, Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique et Statistiek Vlaanderen.

<sup>20</sup> Même s'il s'agit de l'année en cours, il s'agit de projection, les comptes régionaux les plus récents fournissant des informations jusqu'en 2019. Pour l'année 2020, les estimations ont été établies sur base d'autres informations disponibles au moment de la publication (Services publics de l'Emploi et ONSS notamment).

Sur les 1.673 million de Wallons faisant partie de la population active, 1.234 million ont un emploi en Wallonie. En ce qui concerne les autres, soit ils exercent une activité en Flandre (43.000), à Bruxelles (122.000) ou à l'étranger (68.000, principalement au Luxembourg), soit ils sont au chômage (206.000). A noter que le chômage est ici mesuré selon la définition du Bureau fédéral du Plan (c'est-à-dire en additionnant le nombre de DEI -demandeurs d'emploi inoccupés inscrits - et le nombre de chômeurs âgés non demandeurs d'emploi).

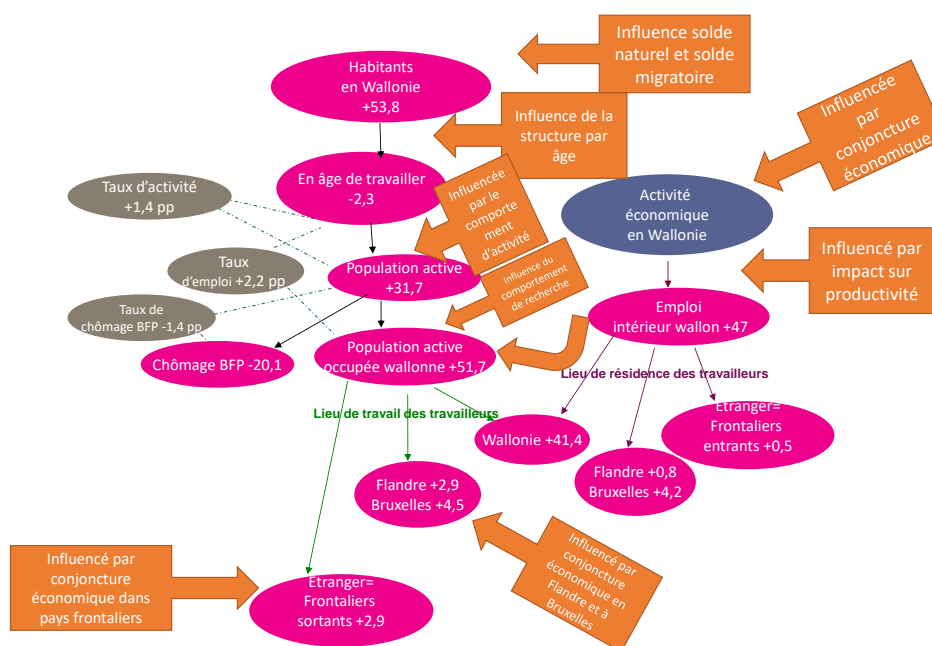
De manière semblable au taux d'entrants, on peut calculer un taux de frontaliers sortants, 4,6 % de la population active occupée en 2021, et un taux de sortants, comprenant également les Wallons allant travailler à Bruxelles et en Flandre, 15,9 % de la population active occupée en 2021.

On peut également calculer les taux les plus couramment utilisés pour caractériser le marché du travail. Le taux d'activité obtenu en divisant la population active (les Wallons qui se présentent sur le marché du travail) par la population en âge de travailler (les 15-64 ans) égale 71,7 % en 2021. Le taux d'emploi, qui divise la population active occupée (les Wallons qui ont un emploi salarié ou indépendant) par la population en âge de travailler, atteint 62,9 % en 2021 (à ne pas confondre avec le taux BIT calculé sur la base de l'Enquête sur les forces de travail et sur la population des 20-64 ans). Enfin, le taux de chômage rapporte le nombre de chômeurs à la population active et vaut 12,3 % en 2021 (selon la définition du Bureau fédéral du Plan).

Le taux d'emploi BIT des 20-64 ans évoqué ci-dessus est celui qu'a sélectionné le Gouvernement wallon dans la Déclaration de Politique Régionale 2019-2024 pour fixer la cible de 68,7 % en 2025, soit une augmentation de 5 points de pourcentage par rapport au taux de 2018. En 2020, malgré la crise sanitaire et économique, l'écart par rapport à la cible, de 4,1 points, reste inchangé par rapport à 2019. En effet, les mesures de soutien sans précédent mises en place par les autorités (notamment l'élargissement et la facilitation de l'accès au chômage temporaire pour les salariés et le droit passerelle pour les indépendants) ont permis la stabilité du taux d'emploi entre 2019 et 2020 en Wallonie à 64,6 %. En 2021, il s'établirait à 65,0 % (une augmentation de 0,4 p.p. par rapport à 2020 stimulée par la croissance économique conjuguée au maintien des mesures de soutien).

Le modèle HERMREG permet également d'établir des projections à 2026.

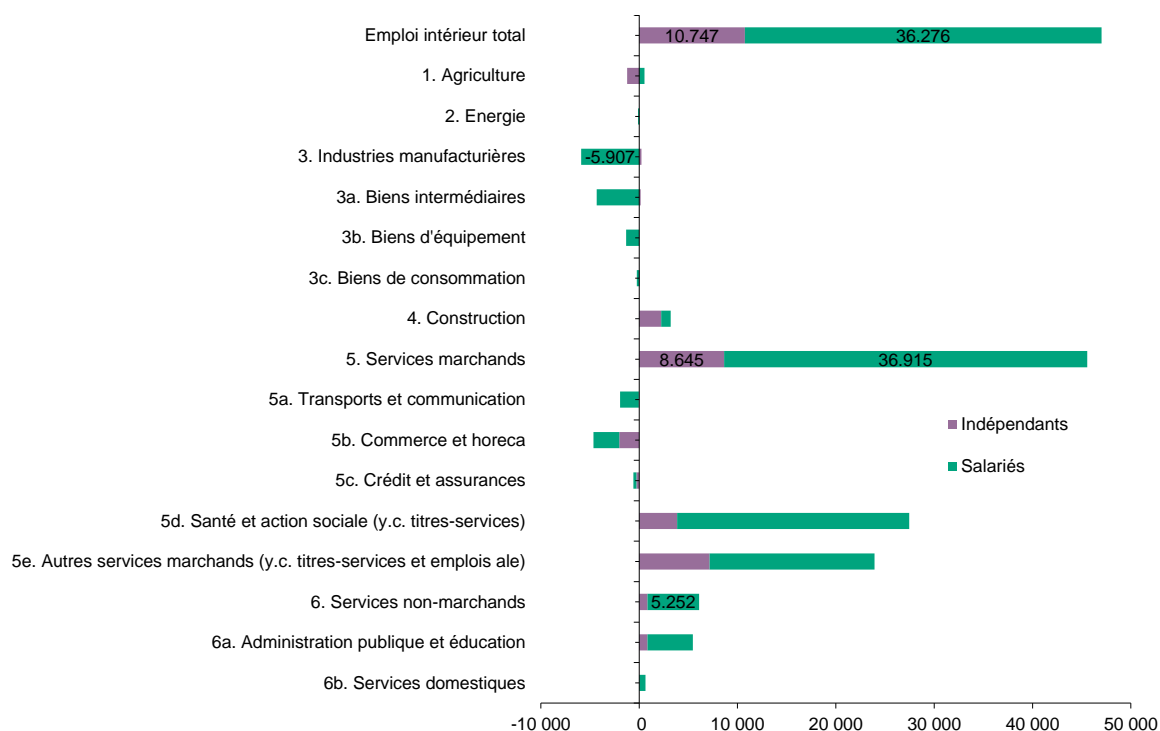
**Schéma 2 - Projections en milliers de personnes et en points de pourcentage de l'évolution des agrégats du marché du travail wallon entre 2020 et 2026**



Sources : IWEPS-Hermreg – juillet 2021

Sur la période de projection (les années 2021 à 2026, donc entre 2020 et 2026), l'emploi intérieur wallon augmenterait de 47.000 unités. Cette augmentation bénéficierait à 41 400 Wallons. Le solde serait occupé par des Flamands (800) ou des Bruxellois (4.200), le nombre de frontaliers entrants augmenterait aussi légèrement (+ 500). Le nombre de Wallons occupant un emploi à Bruxelles augmenterait de 4.500 unités tandis que le nombre de Wallons qui occuperaient un emploi en Flandre s'accroîtrait de 2.900 unités. La tendance à la hausse du nombre de Wallons employés à l'étranger se poursuivrait avec une augmentation de 2.900 unités. La population active occupée wallonne augmenterait ainsi de 51.700 unités. Comme la population active n'augmenterait que de 31.700 unités (notamment parce que la population d'âge actif diminue), le chômage diminuerait de 20.100 unités. Le taux d'emploi augmenterait de 2,2 points de pourcentage et le taux de chômage au sens du Bureau du Plan diminuerait de 1,4 points de pourcentage. Le taux d'emploi BIT des 20-64 ans augmenterait de 2 pp. pour atteindre 66,6 % en 2026.

**Graphique 1 - Projection de la croissance de l'emploi intérieur wallon par statut et par secteur d'activité, 2021-2026, en nombre de personnes**



Sources : IWEPS-Hermreg – juillet 2021

Entre 2020 et 2026, l'emploi intérieur wallon augmenterait de 47.023 travailleurs, soit une hausse de +3,6 % ou un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 0,6 %. C'est le secteur des services marchands qui contribuerait le plus à cette croissance avec une augmentation de 45.560 emplois (+5,9 %, soit un TCAM de 1,0 %) et en particulier le secteur de la santé et action sociale (+ 27.453 emplois, soit +13,9 % ou 2,2 % en TCAM) et les autres services marchands (+23.931 emplois, soit + 8,3 % ou 1,3 % en TCAM), les services non marchands contribueraient également à cette croissance (+6.099, +2,2 % ou 0,4 % en TCAM) ainsi que la construction (+3.195 emplois soit +3,8 % ou 0,6 % en TCAM), cette dernière bénéficiant en début de période de projection de l'effet des aides aux investissements des ménages (principalement en matière de rénovation énergétique) prévues dans les différents plans de relance. Par contre, l'emploi reculerait dans les industries manufacturières (- 5.683 emplois, soit -4,3 % ou - 0,7 % en TCAM), l'énergie (-113, soit -0,7 % ou -0,1 % en TCAM) et l'agriculture (-681 travailleurs, soit -3,8 % ou -0,6 % en TCAM) confirmant les tendances du passé pour l'industrie et l'agriculture. Au sein des services marchands, le commerce et l'Horeca et les transports, directement touchés par la crise sanitaire et les mesures de confinement, continueraient dans les premières années de projection à voir leur nombre d'emplois diminuer, ce qui aboutirait en 2026 à des pertes de

respectivement 4.646 et 1.935 emplois par rapport au niveau de 2020, année où les mesures telles que le chômage temporaire et le droit passerelle avaient permis de limiter les pertes.

La croissance de l'emploi intérieur serait portée tant par l'emploi salarié (+ 36.276 salariés soit +3,4 % ou + 0,6 % en TCAM) que l'emploi indépendant (+10.747 indépendants soit +4,6 % ou +0,8 % en TCAM), et dans les deux statuts principalement par les secteurs de la santé et action sociale et les autres services marchands.

### 1.4.1. Créations et faillites d'entreprises

#### Quelle est la santé de la structure entrepreneuriale du Bassin Huy-Waremme ?

Pour répondre à cette question, nous examinons les données de la Direction Générale de la Statistique (DGS) sur les créations et faillites d'actifs assujettis à la TVA.

NB : l'impact de la crise du Covid n'est pas encore visible dans les statistiques de créations et de faillites d'entreprises (effet des moratoires sur les faillites en 2020).

SECTEUR NACE	Créations					
	Bassin		Wallonie		Région Bruxelles Capitale	
	2015	2019	2015	2019	2015	2019
A Agriculture	74	59	878	761	28	24
B Industries extractives	1	0	5	4	1	1
C Industrie manufacturière	66	59	1.004	1.184	332	316
D Production et distribution d'électricité	4	3	24	53	19	15
E Prod eau, assainissement, déchets	5	4	34	42	12	7
F Construction	142	172	2.779	2.817	1.908	1.603
G Commerce	196	198	4.028	4.066	1.670	1.445
H Transports et entreposage	19	26	363	460	422	675
I Hébergement et restauration	77	66	1.853	1.711	737	726
J Information et communication	76	77	1.036	1.313	877	1.227
K Activités financières et d'assurance	7	15	119	223	82	112
L Activités immobilières	25	48	509	703	320	377
M Activités spécialisées, scientif. et techn.	208	217	3.370	4.229	2.707	3.242
N Activités de services admin. et de soutien	69	117	1.485	1.952	714	825
O Administration publique	0	1	21	13	11	7
P Enseignement	40	60	719	896	279	325
Q Santé humaine et action sociale	48	57	667	1.121	189	310
R Arts, spectacles, etc.	34	57	733	950	296	499
S Autres activités de services	76	105	1.430	1.913	451	489
T Activités des ménages	0	0	2	5	3	7
U Activités extra-territoriales	0	0	1	1	0	2
Activité économique inconnue	0	0	1	11	2	7
<b>Total</b>	<b>1.167</b>	<b>1.341</b>	<b>21.061</b>	<b>24.428</b>	<b>11.060</b>	<b>12.241</b>

Source : Statbel (Direction Générale statistique - Statistics Belgium), 2015-2019

En 2019, le Bassin de Huy-Waremme enregistre 1.341 créations, soit 5,5 % des créations en Wallonie. Au cours de la période 2015-2019, le Bassin enregistre une croissance globale des créations de 14,9 % contre 16 % en Wallonie et 10,7 % à Bruxelles.

SECTEUR NACE	Faillites					
	Bassin		Wallonie		Région Bruxelles Capitale	
	2015	2020	2015	2020	2015	2020
A Agriculture	2	4	25	23	6	2
B Industries extractives	0	0	1	0	0	0
C Industrie manufacturière	9	4	164	81	61	38
D Production et distribution d'électricité	0	0	1	5	0	2
E Prod eau, assainissement, déchets	2	1	9	0	5	0
F Construction	20	24	555	383	321	259
G Commerce	27	8	753	428	621	401
H Transports et entreposage	5	2	92	69	129	111
I Hébergement et restauration	16	15	550	376	367	268
J Information et communication	5	1	84	54	101	52
K Activités financières et d'assurance	0	2	26	20	21	5
L Activités immobilières	3	3	65	39	66	31
M Activités spécialisées, scientif. et techn.	8	9	180	166	138	121
N Activités de services admin. et de soutien	10	6	180	120	191	103
O Administration publique	0	0	1			
P Enseignement	1	0	5	13	7	8
Q Santé humaine et action sociale	0	3	14	48	23	22
R Arts, spectacles, etc.	1	5	46	48	18	25
S Autres activités de services	4	6	100	84	67	54
T Activités des ménages	0	0	0	0	0	0
U Activités extra-territoriales	0	0	0	0	0	0
Activité économique inconnue	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>113</b>	<b>93</b>	<b>2.851</b>	<b>1.957</b>	<b>2.142</b>	<b>1.502</b>

Source : Statbel (Direction Générale statistique - Statistics Belgium), 2015-2020

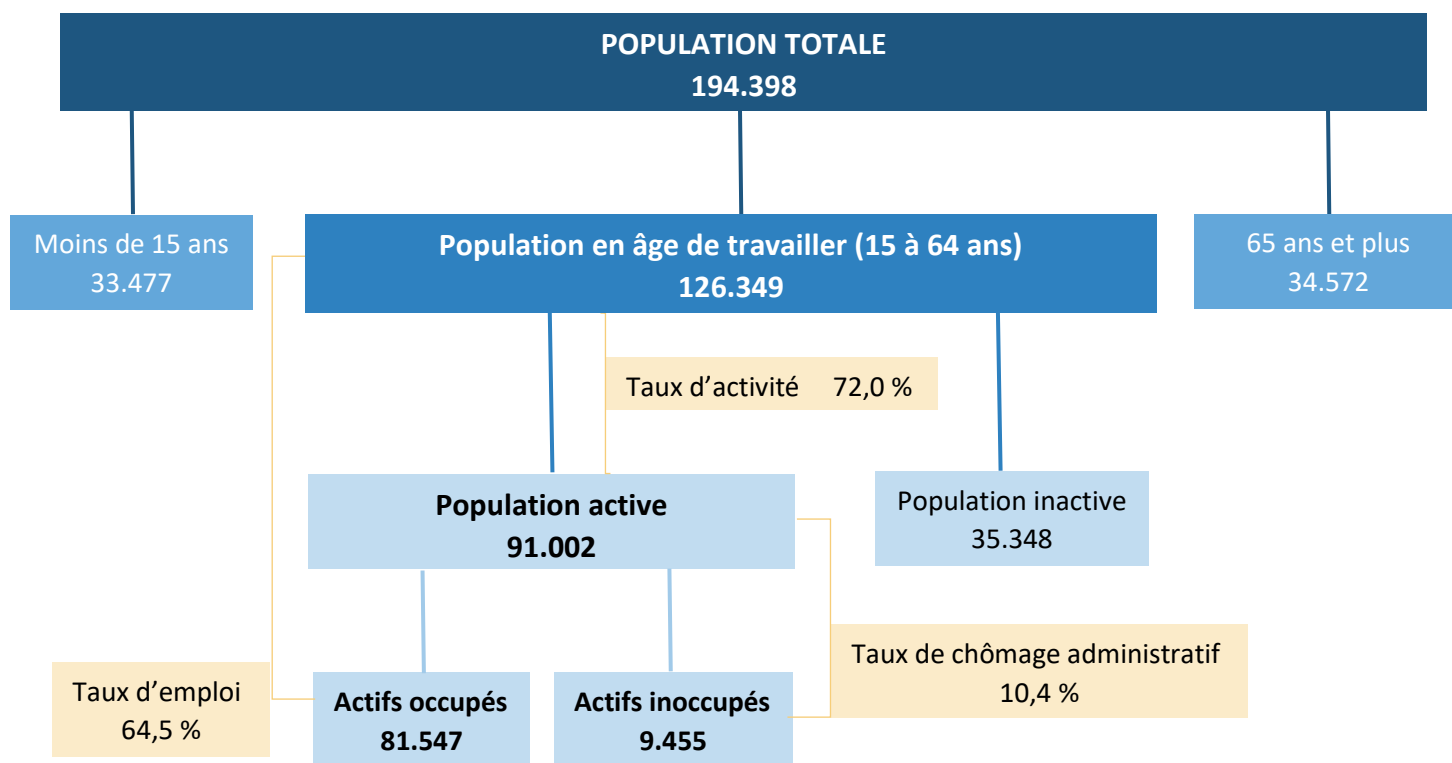
En 2020, la DGS recense 93 faillites d'actifs assujettis à la TVA pour le Bassin, soit 4,8 % des faillites en Wallonie. Pour la période 2015-2020, le nombre de faillites d'actifs assujettis à la TVA a diminué de 17,7 % dans le Bassin alors qu'il diminuait de 31,4 % en Wallonie et de 29,9 % en Région bruxelloise. C'est principalement l'effet des moratoires sur les faillites qui se sont succédé au cours de la crise sanitaire afin de limiter l'impact de celle-ci.



## 1.5 Structure d'activité de la population

### Structure d'activité de la population en 2018 (moyenne annuelle) Bassin de Huy-Waremme

Source : Steunpunt Werk ; calculs : IWEPS



Ce schéma présente une synthèse de la structure d'activité de la population du Bassin de Huy-Waremme. Il s'agit d'estimations exprimées en moyennes annuelles pour 2018.

La population active du Bassin, qui est l'offre de travail, est estimée à 91.002 individus, en 2018.

Au cours de la période 2008-2018, la population active du Bassin a crû de 7,3 % dans le Bassin contre 2,9 % en Wallonie et 19,1 % à Bruxelles.<sup>21</sup>

Dans la structure d'activité, on retrouve les principaux indicateurs du marché du travail que sont les taux d'activité (72,2 %), d'emploi (64,5 %) et de chômage administratif (10,4 %).

<sup>21</sup> Source: Steunpunt WSE; calculs : IBEFE HW.

## En Bref

Les différents indicateurs pour le Bassin de Huy-Waremme sont relativement bons si on les compare à la Wallonie dans son ensemble ou aux autres Bassins wallons (voir le tableau récapitulatif ci-dessous).

	Situation	Evolution
Evolution de la population		😊
Indice de vieillissement	😊	😐
Taux d'emploi	😊	😐
Taux de chômage administratif	😊	😐
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi		😐
Evolution des opportunités d'emploi		😐
Ration d'emploi intérieur	😐	😊
Evolution du nombre de postes de travail		😊
Evolution du nombre d'indépendants		😊

## CHAPITRE 2 - OFFRE D'ENSEIGNEMENT, DE FORMATION ET DE VALIDATION DES COMPETENCES : RESSOURCES DES TERRITOIRES

### 2.1. Données globales, de cadrage

#### Remarques préalables :

- La grande majorité des données relatives à l'enseignement obligatoire présentées dans le point 2.1. sont issues de données authentiques (délivrées par des institutions publiques) non certifiées<sup>22</sup>. Certaines sont, par ailleurs, le fruit de calculs réalisés par l'IBEFE de Huy-Waremme sur base de celles-ci. Aussi, étant donné que la source principale utilisée pour le présent passage diffère de celle, certifiée, sur laquelle se basent les analyses du point 2.2., les comparaisons ne sont pas possibles. Il n'est dès lors pas opportun, pour l'enseignement obligatoire ordinaire, d'établir un lien strict entre les tableaux et les analyses des deux parties du présent chapitre, le lecteur étant invité à se référer aux différentes sources référencées.
- Les données de cadrage (analyses des deux parties du présent chapitre) fournissent des informations par établissements sièges<sup>23</sup>. Ces derniers peuvent être établis dans un autre Bassin que certaines de leurs implantations.
- Les opérateurs de l'enseignement et les IFAPME/SFPME comptabilisent les élèves/apprenants en année scolaire. Les autres données font référence aux années civiles.

#### 2.1.1. Nombre total d'apprenants dans le Bassin

##### A. Formation initiale

Enseignement obligatoire	Nombre d'apprenants			
	Bassin	%Wallonie <sup>24</sup>	% FWB	% Femmes (Bassin)
Enseignement secondaire (Source : AGE-DED, 2018-2019 ; Calculs : OQMT-IBEFE)				
Enseignement secondaire ordinaire de plein exercice	14.307	5,2%	4,0%	ND
• Premier degré	5.140	5,7%	4,4%	ND
• Deuxième degré	4.871	5,2%	4,1%	ND
- Forme générale	2.931	6,2%	4,6%	ND
- Forme technique et artistique de transition	446	5,4%	4,5%	ND
- Forme technique et artistique de qualification	873	4,5%	3,6%	ND

<sup>22</sup> Les données certifiées sont délivrées par le Service en charge de l'organisation des établissements d'enseignement secondaire ordinaire qui définit, entre autres, le nombre de périodes-professeurs dont peuvent bénéficier les établissements scolaires sur base de leur population au 15 janvier de l'année précédente.

<sup>23</sup> Le Pouvoir Organisateur d'une école doit établir son siège administratif au sein d'une de ses implantations, d'où l'appellation « établissement siège ».

<sup>24</sup> Les données certifiées de la Wallonie n'incluent pas celles de la Communauté germanophone.

- Forme professionnelle	621	3,5%	2,9%	ND
• Troisième degré	4.187	4,7%	3,7%	ND
- Forme générale	2.147	6,1%	4,6%	ND
- Forme technique et artistique de transition	294	4,5%	3,7%	ND
- Forme technique et artistique de qualification	1.084	4,3%	3,4%	ND
- Forme professionnelle	662	3,1%	2,6%	ND
• Quatrième degré <sup>25</sup>	109	2,5%	2,2%	ND
Enseignement secondaire ordinaire en alternance	320	4,0%	3,4%	ND
• Deuxième degré	193	4,3%	3,7%	ND
• Troisième degré	127	3,6%	3,0%	ND
IFAPME Apprentissage (Source : IFAPME, 2019-2020)	<b>Bassin</b>	<b>% Wallonie</b>	<b>%FWB</b>	<b>% Femmes (Bassin)</b>
Inscriptions	260	5,5%	SO	30,4%
Personnes sous contrat	256	6,6%	SO	25,4%

### L'Enseignement secondaire ordinaire de plein exercice

L'enseignement secondaire ordinaire se répartit en quatre degrés : 1<sup>e</sup> degré (degré d'observation) ; 2<sup>e</sup> degré (degré d'orientation) ; 3<sup>e</sup> degré (degré de détermination) ; 4<sup>e</sup> degré (Soins infirmiers).

L'enseignement secondaire ordinaire est organisé sous différentes formes à partir du 2<sup>e</sup> degré : Général, Technique de transition, Technique de qualification, Artistique de transition, Artistique de qualification, Professionnel.

Les sections de transition préparent à la poursuite des études jusqu'au niveau de l'enseignement supérieur, tout en offrant des possibilités d'entrer dans la vie active. Un certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) est délivré au terme de la 6<sup>e</sup> année de ces études.

Les sections de qualification préparent à l'entrée dans la vie active tout en permettant la poursuite d'études jusqu'au niveau de l'enseignement supérieur. Un certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) et/ou un certificat de qualification (CQ) sont délivrés au terme de ces études. Et ce, selon les cas, soit à l'issue d'une 6<sup>e</sup> année, soit au terme d'une 7<sup>e</sup> année (CQ6 et/ou CQ7).

**Le Bassin de Huy-Waremme compte 18 établissements sièges (hors DOA 26 ; qui sont au nombre de 2) actifs au niveau secondaire ordinaire de plein exercice. Parmi ceux-ci, 13 – dont 4 écoles avec 2 implantations – organisent un enseignement qualifiant ordinaire de plein exercice au 3<sup>e</sup> degré, tandis que 5 écoles**

<sup>25</sup> Le 4<sup>ème</sup> degré du Bassin de Huy-Waremme ne concerne que l'option « Soins infirmiers et infirmiers psychiatriques ». Ce 4<sup>ème</sup> degré est dispensé dans le Bassin de Huy-Waremme mais l'établissement siège se situe sur le territoire du Bassin liégeois. Dans cette partie concernant les données de cadrage, celles-ci sont reprises. Par la suite, les données de ce 4<sup>ème</sup> degré ne seront pas comptabilisées pour le Bassin de Huy-Waremme mais bien dans celui de Liège.

secondaires n'offrent qu'un cursus de transition. Le Bassin comporte également un Institut secondaire paramédical (4e degré Soins infirmiers). A noter enfin, à Huy-Waremme, la présence de l'Alter École qui relève d'un établissement siège du territoire.

**En 2018-2019, 14.307 élèves fréquentent l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice à Huy-Waremme**, ce qui correspond à 4,0 % de l'ensemble des élèves en Fédération Wallonie-Bruxelles.

**Par ailleurs au sein du 3<sup>ème</sup> degré**, dans une comparaison Bassin de Huy-Waremme - Fédération Wallonie-Bruxelles, 41,7 % des élèves du Bassin de Huy-Waremme sont scolarisés dans l'enseignement ordinaire qualifiant (technique et professionnel), ce qui est inférieur aux 51,6 % des élèves de la FWB fréquentant ces deux formes d'enseignement. La forme technique de qualification au sein dudit degré se révèle plus faible au sein du territoire (25,9 %) qu'en FWB (28,6 %). La même constatation peut être faite pour la forme professionnelle (respectivement 15,8 % et 23,0 %). En revanche, **l'enseignement général à Huy-Waremme (58,3 %) occupe une place plus importante dans le paysage scolaire qu'au sein de la FWB** prise dans son ensemble (48,4 %) et progresse encore de +2,5 p.p. par rapport à 2016-2017.

### **L'alternance et l'apprentissage dans la formation initiale**

En plus de l'enseignement en plein exercice, **l'enseignement qualifiant s'organise également en alternance** selon deux modalités qui relèvent de l'enseignement secondaire de qualification :

- L'enseignement en alternance qui vise les mêmes options, les mêmes objectifs en termes de compétences et les mêmes certifications que le plein exercice. Par référence au Décret « Missions » du 24 juillet 1997 *définissant les Missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre*, on parle d'alternance « article 49 » ;
- L'enseignement en alternance organisé sur la base de profils de formations spécifiques. Par référence au Décret « Missions » du 24 juillet 1997 précité, on parle d'alternance « article 45 ». Les options organisées en alternance article 45 sont sanctionnées par un CQ spécifique.

**À Huy-Waremme, l'offre d'enseignement en alternance est assurée par 2 CEFA**, dont un réparti sur deux implantations. Ceux-ci organisent des options dans les secteurs Agronomie, Industrie, Construction, Hôtellerie-Alimentation et Économie.

**En 2018-2019, 320 élèves<sup>26</sup> sont dans l'enseignement secondaire ordinaire en alternance** dans le Bassin Huy-Waremme. La part de l'enseignement en alternance de notre Bassin au sein de la FWB, est encore plus faible que celle de l'enseignement secondaire de plein exercice. Elle correspond à 3,8 % des élèves en alternance en FWB et 4,2 % des élèves wallons en alternance.

La part de l'enseignement en alternance dans le 3<sup>e</sup> degré de l'enseignement qualifiant, tant à Huy-Waremme qu'en FWB ou encore qu'en Wallonie, est faible (respectivement 5,2 %, 7,2 % et 7,7 %).

---

<sup>26</sup> Les données utilisées pour le cadrage et pour l'analyse de l'offre proviennent de sources différentes. Elles viennent respectivement de la base de données Stat élèves et de GOSS. Elles relèvent donc de moments de comptage différents. Il est possible que les données issues de la base statistiques de données Stat élèves incluent aussi dans leurs chiffres les élèves en MFI (module de formation individualisé), ce qui peut créer un différentiel par rapport aux données de cadrage de 2016-2017.

## L'IFAPME

L'Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises ou IFAPME, est un organisme d'intérêt public subventionné par la Wallonie. Il coordonne, sur les plans pédagogique, administratif et financier, un réseau de 8 Centres de formation spécialisés, constitués en ASBL, qui sont répartis géographiquement sur 16 sites couvrant toute la Wallonie. L'IFAPME propose des formations métiers dans une multitude de secteurs professionnels. Ces formations sont organisées sur la base du principe de l'alternance et sont accessibles dès l'âge de 15 ans.

### Le Bassin de Huy-Waremme compte une implantation du Centre IFAPME Liège-Huy-Waremme.

- **Formation en alternance – Apprentissage (A)** : une formation en alternance (Apprentissage) permet d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer un métier. C'est une formation à la fois générale, technique et pratique, d'une durée de 3 ans (en général). Elle est destinée à un public de jeunes, de 15 à 26 ans. La formation se fait en parallèle dans une entreprise agréée par l'IFAPME (3 à 4 jours par semaine) et dans un Centre de formation du réseau IFAPME (1 à 2 jours par semaine, en journée). La formation en alternance se base sur un contrat qui est conclu entre l'apprenant et une entreprise (ou un indépendant), sous la supervision d'un référent IFAPME (délégué à la tutelle) : le **contrat d'alternance**. Au terme de la formation, sont délivrés des **Certificats d'apprentissage**.

En 2019-2020, 260 apprenants sont inscrits en apprentissage au Centre IFAPME de Huy-Waremme, ce qui équivaut à 5,5 % des jeunes inscrits en apprentissage IFAPME en Wallonie. Par rapport à 2016-2017, le nombre d'inscrits en apprentissage a reculé de 21,9 % (-73 apprenants). L'apprentissage IFAPME forme majoritairement un public masculin<sup>27</sup>.

Enseignement obligatoire	Nombre d'apprenants		
	Bassin	% FWB	% Femmes (Bassin)
Enseignement spécialisé (Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE.)			
Forme 3	634	5,3%	ND
Forme 4	0	0	ND

### L'enseignement spécialisé

L'enseignement spécialisé permet de rencontrer les besoins éducatifs spécifiques des élèves en difficulté et vise à leur épanouissement personnel ainsi qu'à leur intégration sociale et/ou professionnelle. L'élève y évolue comme dans l'enseignement ordinaire, à son rythme, grâce à un encadrement pédagogique, paramédical, psychologique et social permettant une individualisation de l'enseignement. Comme l'enseignement ordinaire, l'enseignement spécialisé intègre les objectifs et missions de l'enseignement.

<sup>27</sup> 69,6 % des inscriptions et 74,6 % des personnes sous contrat du Bassin HW.

L'Enseignement secondaire spécialisé est organisé en 8 types<sup>28</sup> et quatre formes<sup>29</sup>, prenant en compte le projet personnel de l'élève.

Chacune des formes d'enseignement est organisée en une ou plusieurs phases qui s'articulent autour du projet personnel de l'élève et du projet d'établissement. Une phase correspond à la durée requise pour que l'élève maîtrise les objectifs ou les référentiels des compétences fixés.

L'enseignement spécialisé de formes 3 et 4 peut aussi être organisé en alternance à partir de la phase 2. On parle d'alternance « article 47 » en référence au Décret « Missions » du 24 juillet 1997 précité.

Commentaire : à la forme 4 ne peuvent accéder que des élèves issus de l'enseignement de type 3. Cela concerne peu d'élèves pour l'ensemble de la Fédération Wallonie Bruxelles (FWB). Il s'agit d'un enseignement proche de l'enseignement ordinaire avec un encadrement spécialisé. Les établissements d'enseignement présents sur le territoire du Bassin de Namur regroupent à eux seuls un peu plus de 40 % du total des élèves qui fréquentent la forme 4 en Wallonie.

#### **Dans le Bassin Huy-Waremme, 3 écoles secondaires d'enseignement spécialisé sont présentes :**

- EESSCF « Le Chêneux » – Amay qui propose un enseignement spécialisé dans les formes 1, 2 et 3 ;
- Etablissement Saint-Joseph – Geer qui propose un enseignement spécialisé dans les formes 2 et 3 ;
- Les Orchidées – Hannut qui propose un enseignement spécialisé dans les formes 2 et 3 ;

Dans notre analyse, seules les formes 3 et 4 sont prises en compte. Le territoire ne compte pas d'offre d'enseignement spécialisé de forme 4.

**En 2018-2019, 634 élèves fréquentent l'enseignement spécialisé de forme 3 à Huy-Waremme (+2,6 % par rapport à 2016-2017), ce qui correspond à 5,3 % de la Fédération Wallonie-Bruxelles.**

Dans cette partie, nous dissocions l'enseignement spécialisé qualifiant de plein exercice de celui en alternance en article 47. **En 2019-2020, à Huy-Waremme, 147 élèves fréquentent l'enseignement spécialisé de forme 3 en phase 3 dans le territoire (142 élèves en 2016-2017)** ce qui correspond à une augmentation de fréquentation de 3,5 %. Concernant l'alternance article 47 de forme 3 phase 3, il concerne 13 élèves en 2019-2020 (13 élèves en 2016-2017).

---

<sup>28</sup> L'enseignement spécialisé est organisé en huit types d'enseignement selon les niveaux scolaires. Pour le secondaire, 7 types sont organisés : type 1 s'adressant aux élèves présentant un retard mental léger ; type 2 s'adressant aux élèves présentant un retard mental léger, modéré ou sévère ; type 3 s'adressant aux élèves présentant des troubles du comportement ; type 4 s'adressant aux élèves présentant des déficiences physiques ; type 5 s'adressant aux élèves présentant des maladies ou en convalescence ; type 6 s'adressant aux élèves présentant des déficiences visuelles ; type 7 s'adressant aux élèves présentant des déficiences auditives ([www.enseignement.be](http://www.enseignement.be)).

<sup>29</sup> La forme 1 : enseignement d'adaptation sociale ; la forme 2 : enseignement d'adaptation sociale et professionnelle ; la forme 3 : enseignement professionnel ; la forme 4 : enseignement général, technique, artistique ou professionnel de transition ou de qualification.

## B. Formation supérieure

Nombre d'apprenants			
Enseignement de Promotion sociale (Source : DGENORS, Direction de l'enseignement de promotion sociale, 2018-2019 ; calculs : IBEFE HW)	Bassin	% FWB	% Femmes (Bassin)
Niveau supérieur court	208	0,7%	ND
Niveau supérieur long	0	0,0%	ND
Enseignement supérieur	Bassin	% FWB	% Femmes (Bassin)
Supérieur non universitaire (HE et ESA) (Source : ARES, 2019-2020)	967	1,0%	69,4%
Universitaire	ND	ND	ND

Sur le territoire Huy-Waremme, 4 implantations de Hautes Écoles sont actives ; elles sont toutes situées à Huy.

- Haute École de la Province de Liège ;
- HELMo ;
- HeCh ;
- ISla Huy – Agronomie.

En 2019-2020, 967 étudiants suivent un cursus supérieur non universitaire au sein du territoire (1,0 % de la FWB). Parmi ces étudiants, 818 suivent un cursus supérieur de type court tandis que 149 suivent un cursus de type long.

Le poids représenté, en termes de fréquentation, par les formations supérieures dispensées à Huy-Waremme sur l'ensemble de la FWB est très faible. Si l'enseignement supérieur de type court y forme majoritairement un public féminin (76 %), l'enseignement supérieur de type long accueille, quant à lui, une part plus importante d'étudiants masculins (32,9 % de femmes).

Le Bassin de Huy-Waremme se caractérise par une offre d'enseignement supérieur non universitaire dominé par le domaine Sciences de la santé publique (49,8 % des effectifs), suivi par le domaine Sciences agronomiques et ingénieur bio (28,2 % des effectifs) ; suivent ensuite le domaine Sciences psychologiques et de l'éducation (17,0 %) et enfin le domaine Sciences économiques et de gestion (5,0 %). Seul le domaine Sciences agronomiques et ingénieur bio propose un cursus de type long fréquenté par 54,6 % des étudiants de ce secteur.

Par ailleurs, le Centre des Métiers du Patrimoine de l'Institut du Patrimoine Wallon (IPW) situé à Amay (Jehay) organise, en collaboration avec les cinq pôles universitaires (UCL, ULB, ULiège, UNamur, UMon) et la Haute Ecole Charlemagne, un master complémentaire en Conservation et restauration du Patrimoine culturel immobilier.

Une analyse sectorielle de la répartition filles/garçons montre que les choix d'études sont plutôt « stéréotypés ». Ainsi, si seulement 33,3 % d'étudiantes suivent leur cursus supérieur en agronomie, on retrouve 78,7 % de femmes dans la catégorie pédagogique ; 83,8 % dans le paramédical et 97,9 % en économie.



Enfin, il est à noter qu'en **Promotion sociale, 208 étudiants ont suivi une formation de niveau supérieur de type court en 2018-2019**, ce qui représente à peine 0,7 % de l'enseignement supérieur de type court en Promotion Sociale en FWB.

Les formations de niveau enseignement supérieur organisées dans le Bassin sont :

- Certificat d'Aptitude Pédagogique (EAFC Hesbaye Condroz) ;
- Bachelier en Comptabilité (EAFC Hesbaye Condroz) ;
- Bachelier en Assistant de Direction (EAFC Hesbaye Condroz ; IPEPS HW) ;
- BES de Conseiller en ISP (IPEPS HW).

### C. Formation pour adultes<sup>30</sup>

	Nombre d'apprenants		
Enseignement de Promotion sociale (Source : DGENORS, Direction de l'enseignement de Promotion sociale, 2018-2019) <sup>31</sup>	<b>Bassin</b>	<b>% FWB</b>	<b>% Femmes (Bassin)</b>
Niveau secondaire inférieur	1.270	2,5%	ND
Niveau secondaire supérieur	1.788	3,0%	ND
IFAPME/SFPME (Source : IFAPME, 2019-2020)	<b>Bassin</b>	<b>% Wallonie</b>	<b>% Femmes (Bassin)</b>
Formation accélérée à la gestion	47	5,2%	48,9%
Année préparatoire à la formation chef d'entreprise	85	4,2%	34,1%
Formation de chef d'entreprise	527	6,7%	45,0%
Coordination et encadrement	31	2,9%	100,0%
Personnes sous convention de stage	350	7,9%	32,6%
FOREM/Bruxelles Formation hors Centre de Compétence (Source : Le Forem, 2020) <sup>32</sup>	<b>Bassin</b>	<b>% Wallonie</b>	<b>% Femmes (Bassin)</b>
Gestion propre	237	0,8%	46,8%
• Demandeurs d'emploi	234	1,1%	47,0%
• Travailleurs	3	0,1%	33,3%
• Etudiants	0	0,0%	0,0%
Gestion partenariale <sup>33</sup>	1.206	4,1%	43,5%
• Demandeurs d'emploi	1.202	4,1%	43,4%

<sup>30</sup> Les données de cadrage reprennent tant les formations métiers que les formations de type généraliste (langues, informatiques, etc.).

<sup>31</sup> Le nombre d'étudiants s'obtient en comptabilisant les étudiants régulièrement inscrits dans la 1<sup>ère</sup> unité d'enseignement suivie dans l'année scolaire.

<sup>32</sup> Les chiffres du Forem portent sur des épisodes de formation. Une personne qui suit plusieurs épisodes de formation peut donc être comptabilisée plusieurs fois.

<sup>33</sup> Les partenariats d'insertion Forem Conseil sont également pris en compte (922 contrats de formation partenariat d'insertion Forem Conseil et 284 contrats de formation partenariat Forem Formation).

• Travailleurs	4	3,7%	75,0%
• Etudiants	0	0,0%	0,0%
Cellule de conversion	0	0,0%	0,0%
• Demandeurs d'emploi	0	0,0%	0,0%
CISP (Source : SPW, 2019)	<b>Bassin</b>	<b>% Wallonie</b>	<b>% Femmes (Bassin)</b>
DEFI	501	4,6%	43,1%
EFT	182	4,0%	15,4%

## Enseignement de Promotion Sociale - EPS

L'Enseignement de Promotion sociale s'inscrit, au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), dans un processus d'éducation tout au long de la vie. Il offre un large choix de formations organisées de manière permanente ou occasionnelle, de niveau tant secondaire que supérieur et au terme desquelles il délivre des titres reconnus (certificats et diplômes). Il compte 160 établissements sur le territoire de la FWB. Il s'adresse à toute personne (travailleur, demandeur d'emploi, retraité, ...) de plus de 18 ans<sup>34</sup> qui souhaite obtenir une qualification, se perfectionner, entamer une reconversion professionnelle, ou encore acquérir de nouvelles compétences pour son évolution personnelle.

L'Enseignement de Promotion sociale, organisé par le décret du 16 avril 1991, poursuit 2 finalités :

- Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle ;
- Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement, et d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

L'EPS est organisé de façon modulaire selon un système d'unités d'enseignement (UE). Chaque section comporte une ou plusieurs UE, généralement des stages et une épreuve intégrée. L'articulation entre les différentes UE est déterminée par un processus de capitalisation représenté par l'organigramme de la section. Chaque UE est sanctionnée par une attestation de réussite. Ainsi, chaque étudiant peut capitaliser ces attestations afin de personnaliser son parcours, à la condition de respecter l'organigramme de la section et la limite éventuelle de validité des attestations de réussite des UE. Les étudiants peuvent donc adapter le rythme de leur formation en choisissant le nombre d'UE qu'ils veulent suivre et, ainsi, être en mesure de tenir compte d'éventuelles contraintes (personnelles, professionnelles, familiales ...) et disposer d'horaires adaptés. L'EPS permet également de cumuler études et emploi. Les cours sont dispensés en journée, en soirée et/ou le samedi, pendant l'année scolaire ; les horaires varient selon les établissements et les formations.

Sur le territoire de Huy-Waremme, **6 écoles d'enseignement de promotion sociale** sont actives :

- Ecole F.P.S. Hannut – Hannut ;

<sup>34</sup> Plus de 15 ans à certaines conditions.

- Ecole F.P.S. de Waremme – Waremme ;
- Ecole PluriElles – Liège (implantation à Huy) ;
- Institut libre de formation permanente (ILFoP) – Namur (Implantation à Hannut) ;
- Etablissement d’Enseignement pour Adultes et de Formation Continue (EAFC) Hesbaye – Condroz ;
- Institut provincial d’Enseignement de Promotion sociale de Huy-Waremme – Huy -Waremme.

**En 2018-2019, on estime que 3.058 étudiants ont suivi des formations de niveau secondaire, dans l’Enseignement de Promotion sociale (EPS) à Huy-Waremme,** ce qui correspond à 2,8 % de l’ensemble des étudiants de l’Enseignement de Promotion sociale en FWB. Si on s’intéresse plutôt aux inscriptions<sup>35</sup>, **7.430 inscriptions ont été comptabilisées pour le Bassin de Huy-Waremme** (le Bassin = 2,8 % des inscriptions de la FWB) en 2018-2019 dont 5.095 dans l’enseignement secondaire supérieur.

Par rapport à 2016-2017, le nombre d’étudiants a augmenté de 6,5 % tandis que le nombre d’inscriptions a progressé de 7,7 %. La part du Bassin, tant en nombre d’étudiants qu’en nombre d’inscriptions, a légèrement progressé depuis 2016-2017 (+0,3 p.p.).

Attention, ces statistiques ne nous permettent pas d’identifier les données relatives aux établissements de Promotion sociale dont le siège se trouve en dehors du Bassin. Cela concerne les données relatives aux implantations de l’école PluriElles et de l’ILFoP.

## IFAPME

L’Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises ou IFAPME, est un organisme d’intérêt public subventionné par la Wallonie. Il coordonne, sur les plans pédagogique, administratif et financier, un réseau de 8 Centres de formation spécialisés, constitués en ASBL, qui sont répartis géographiquement sur 16 sites couvrant toute la Wallonie.

Les types de formations organisés pour les adultes sont les suivants :

- **Formation de Coordination et d’encadrement (COEN) :** la formation de Coordination et d’encadrement (COEN) permet d’acquérir les compétences techniques spécifiques à un métier. Elle prépare à l’exercice d’une fonction salariée d’encadrement de personnes, d’adjoint à la direction ou de coordination de projet au sein d’une entreprise. Elle est accessible dès 18 ans. C’est une formation diplômante d’une durée d’un an (remarque : une **année préparatoire** peut être nécessaire pour certains métiers), qui peut être dispensée en alternance, par la conclusion d’une **Convention de stage**. Le programme ne propose pas de cours de gestion et ne prépare pas à devenir indépendant. Les 8 heures de cours par semaine sont données en horaires décalés (le soir ou le week-end), ce qui permet de se former tout en travaillant ou d’optimiser sa formation par un stage en entreprise pendant la journée (**Convention de stage**).
- **Formation de Chef d’entreprise (CE) :** la formation de Chef d’entreprise permet d’acquérir les compétences nécessaires pour exercer un métier. Elle prépare à un emploi salarié ou à créer son entreprise, reprendre l’entreprise familiale ou devenir indépendant. Elle est accessible dès 18 ans et peut être

<sup>35</sup> Le nombre d’inscriptions s’obtient en comptabilisant les étudiants régulièrement inscrits dans toutes les unités d’enseignement suivies dans l’année scolaire concernée.

envisagée après un contrat d'apprentissage ou après des études secondaires, mais aussi dans une logique de réorientation professionnelle. La formation de Chef d'entreprise s'étale en principe sur 2 ans, mais peut parfois durer 1 ou 3 ans. Une **année préparatoire** peut être nécessaire pour certains métiers techniques, notamment pour les stagiaires qui n'ont aucune pratique ou connaissance préalable.

La formation comporte 8 heures de cours par semaine, la plupart du temps organisées en horaires décalés (le soir ou le week-end), ce qui permet d'optimiser la formation par un stage en entreprise durant la journée (30 heures par semaine). Trois formules d'alternance sont possibles : la **Convention de stage**, le stage libre (pour les personnes en activité professionnelle dans un autre secteur que celui de la formation), ou encore la reconnaissance de son activité (pour les personnes employées dans une entreprise liée au secteur de leur formation). Remarque : ces trois possibilités expliquent que, dans les données ci-après, le nombre de conventions de stages soit inférieur au nombre d'inscrits à la formation de Chef d'entreprise.

En fin de formation et après réussite des épreuves finales, sont délivrés aux stagiaires et aux auditeurs (apprenants sans Convention de stage) des **Diplômes de formation de Chef d'entreprise**, homologués par la Fédération Wallonie-Bruxelles et qui répondent aux conditions définies dans les lois d'accès aux professions. Dans la plupart des formations, sont également délivrés des **Certificats de connaissances de base en gestion**.

En complément, le Réseau des Centres de formation de l'IFAPME propose également des formations continues et des formations à la création et à la transmission d'activité.

A Huy-Waremme, il y a un seul centre de formation IFAPME situé à Villers-le-Bouillet.

**En 2019-2020, 690 apprenants ont suivi des formations au Centre de formation IFAPME de Huy-Waremme**, ce qui correspond à 5,8 % de l'ensemble des apprenants adultes de l'IFAPME. La majorité des apprenants adultes sont des hommes (53,6 %). La proportion de femmes varie suivant le type de formation. Par rapport à 2016-2017, le nombre d'apprenants à l'IFAPME est en diminution de 10,6 %.

## **Le Forem**

Le Forem, Service Public Wallon de l'emploi et de la formation, dispose en Wallonie de 31 Centres de formation, qui proposent plus de 250 formations qualifiantes permettant d'acquérir ou d'approfondir les compétences nécessaires à un métier, et notamment dans les métiers en pénurie.

Celles-ci s'adressent à des demandeurs d'emploi, mais aussi parfois à des travailleurs et des étudiants. Elles sont organisées soit en gestion propre, soit en partenariat.

Dans le Bassin de Huy-Waremme, les formations Forem sont dispensées à Huy.

Attention ! Dans le tableau, l'unité de base est l'épisode de formation (contrats, inscriptions, ...) ; une même personne apparaît autant de fois qu'elle a suivi une formation dans l'année considérée.

En 2020, il y a eu **237** épisodes de formation **en gestion propre** et **1.206 en gestion partenariale**, essentiellement des demandeurs d'emploi, dans le Bassin. C'est 0,8 % des épisodes de formation Forem en gestion propre et 4,1 % en gestion partenariale. Il s'agit essentiellement de demandeurs d'emploi (98,7 % en gestion

propre et 99,7 % de demandeurs d'emploi en gestion partenariale). La proportion de femmes est de 46,8 % pour les formations en gestion propre et de 43,5 % pour les formations en gestion partenariale.

## CISP

Les Centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP), constitués sous la forme d'ASBL, de CPAS ou d'association de CPAS, assurent la formation de demandeurs d'emploi faiblement qualifiés, éloignés de l'emploi. Ils sont agréés par la Région wallonne.

Ils ont pour mission de « Favoriser l'insertion socioprofessionnelle du stagiaire, par l'acquisition de connaissances, compétences et comportements nécessaires à son insertion directe ou indirecte sur le marché de l'emploi, à son émancipation sociale et à son développement personnel » (cf. décret du 10 juillet 2013).

Pour ce faire, ils mettent en œuvre une pédagogie spécifique et individualisée.

Les actions de formation des CISP se déploient en deux types de démarches :

- la démarche « **entreprise de formation par le travail** » (**EFT**), qui combine une approche théorique d'un métier et une mise en situation réelle de travail à travers une production de biens et services ;
- la « **démarche de formation et d'insertion** » (**DEFI**), qui comprend des cours, des exercices pratiques et éventuellement des stages en entreprise.

Les filières des CISP visent l'un ou l'autre des objectifs suivants :

- **l'orientation professionnelle** : actions pédagogiques structurées permettant au stagiaire d'envisager différentes alternatives qui favorisent son insertion socioprofessionnelle, ainsi que de concevoir ou confirmer son projet professionnel et personnel ;
- **la formation de base** : formation générale ou technique visant l'acquisition de connaissances élémentaires, de compétences générales et techniques et de comportements utiles à l'insertion socioprofessionnelle et qui ne sont pas nécessairement liées à un métier déterminé ;
- **la formation professionnalisante** : formation visant l'acquisition de connaissances, compétences et comportements socioprofessionnels nécessaires à l'exercice d'un métier déterminé.

La durée des formations est variable en fonction du type de filière, du programme, du niveau de qualification attendu et du profil, ainsi que de chaque stagiaire. Elle ne peut toutefois pas excéder 2.100 heures. A l'issue des formations, les Centres délivrent une attestation de fréquentation.

Les CISP du Bassin de Huy-Waremme sont au nombre de 10, dont 4 implantations :

- Alternatives Formations – Wandre [implantation à Oleye] ;
- Adeppi – Prisons de Marneffe et de Huy ;
- Cense équi'voc asbl – Lens Saint Remy ;
- COF – Amay ;

- CPAS d'Amay - Côté cour, Côté jardin – Amay ;
- Devenirs – Marchin ;
- Le Timon – Remicourt ;
- Lire et Écrire Liège-Huy-Waremme – Liège [implantation à Huy] ;
- Mode d'emploi Liège-Huy-Waremme-Verviers – Liège [implantation à Huy] ;
- Work'Inn – Herstal [implantation à Waremme].

**En 2019, 683 stagiaires ont fréquenté les CISP du BHW** (826 en 2016), ce qui correspond à 4,5 % des stagiaires CISP de Wallonie. On relève que si la proportion de femmes est de 43,1 % dans les CISP-DEFI, elle n'est que de 15,4 % dans les EFT.

Attention, le nombre d'apprenants du Bassin chez ce type d'opérateur est probablement sous-estimé car la statistique ne permet pas d'identifier les apprenants qui sont dans une implantation Huy-Waremme mais dont le siège principal du CISP est dans un autre Bassin. Ainsi, les données relatives à Alternatives Formation (AIGS), Lire et Écrire, Mode d'emploi et Work'Inn, sont calculées sur base d'estimations<sup>36</sup>.

Dans la suite du rapport, nous nous concentrerons sur l'analyse des données relatives aux formations professionnalisantes des CISP.

Centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle adaptés (Source : AVIQ, 2019)	Nombre d'apprenants		
	Bassin	% Wallonie	% Femmes (Bassin)
Orientation/Formation de base	78	9,5 %	50,0 %
Formation professionnalisante	103	16,8 %	51,5 %

## Les CFISPA

Les Centres de formation et d'insertion socioprofessionnelle adaptés (CFISPA) s'adressent aux personnes ayant un handicap reconnu par l'AVIQ ou un autre organisme ou ayant terminé leur scolarité dans l'enseignement secondaire spécialisé.

Ces centres proposent un parcours pouvant comprendre selon la situation du stagiaire :

- une phase de détermination de projet,
- une phase de validation de projet,
- une phase de formation qualifiante,
- une phase de suivi post-formatif.

<sup>36</sup> Sur base des instructions du SPW, sont pris en compte 25 % des stagiaires Horeca Work'INN, 75 % des stagiaires Mode d'emploi, uniquement la filière « Utilisation de l'informatique pour préparer aux métiers de la vente, de la logistique et d'employé administratif » pour l'AIGS et aucun stagiaire n'est pris en compte pour Lire et écrire.

**Le territoire comporte deux CFISPA** : Le Tilleul (Waremme) et le Centre de Réadaptation au Travail (CRT) (Tinlot).

**En 2019, 211 apprenants sont en formation CFISPA dans le Bassin**, soit 14,7 % des apprenants CFISPA de Wallonie. Les femmes représentent environ la moitié des apprenants.

#### D. Formation complémentaire

CTA (Source : DGEO-DREMT, 2019 ; Calculs : OQMT-IBEFE)	Nombre d'heures/Nombre d'apprenants			
	Bassin	%Wallonie	% FWB	% Femmes (Bassin)
Élèves de l'enseignement secondaire qualifiant	6.780	4,5%	3,3%	ND
Élèves du 3 <sup>e</sup> degré de l'enseignement secondaire de transition	6.780	6,2%	5,2%	ND
Autres « en âge d'obligation scolaire » (primaire, 1 <sup>e</sup> et 2 <sup>e</sup> degré)	0	0,0%	0,0%	ND
Étudiants de l'enseignement de Promotion Sociale	0	0,0%	0,0%	ND
Étudiants de l'enseignement supérieur	84	1,2%	0,9%	ND
Demandeurs d'emploi	492	5,4%	2,3%	ND
Travailleurs	0	0,0%	0,0%	ND
Enseignants	408	7,2%	5,1%	ND
<b>Centres de compétences/centres de référence<sup>37</sup> (Source : Le Forem, 2020)</b>		<b>%Wallonie</b>	<b>%FWB</b>	
Gestion propre	41	0,2%	SO	41,5%
• Demandeurs d'emploi	41	0,4%	SO	41,5%
• Travailleurs	0	0,0%	SO	0,0%
• Etudiants	0	0,0%	SO	0,0%
Gestion partenariale	260	3,7%	SO	39,2%
• Demandeurs d'emploi	258	3,7%	SO	39,1%
• Travailleurs	2	13,3%	SO	50,0%
• Etudiants	0	0,0%	SO	0,0%

Remarque : pour les CTA, les données et analyses présentées dans le tableau ci-dessus sont basées sur un nombre d'heures de formation et non un nombre d'apprenants<sup>38</sup>.

#### Les Centres de Technologies Avancées (CTA)

« Un Centre de Technologies Avancées (CTA) est une infrastructure reconnue par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et installée dans un établissement d'enseignement secondaire qualifiant mettant des équipements de pointe à disposition des élèves, des étudiants et des enseignants des enseignements secondaire, supérieur et de promotion sociale, quels que soient le réseau et le caractère d'enseignement, ainsi que des formateurs de

<sup>37</sup> Il s'agit ici uniquement des Centres de compétences FOREM et en partenariat avec le Forem.

<sup>38</sup> Voir *Rapport d'activités 2016. CTA réseau des Centres de Technologies Avancées*, DGEO, DREMT, 2018.

l'IFAPME/Espace Formation PME, des demandeurs d'emploi et des travailleurs. Cette offre de formation qualifiante doit être complémentaire, tant au niveau géographique que sectoriel, à l'offre des Centres de Compétences en Région wallonne et à celle des Centres de Référence professionnelle en Région bruxelloise.

Les CTA sont développés en priorité pour les secteurs professionnels porteurs afin de fournir une offre de formation encore plus pointue que celle fournie dans les filières techniques et professionnelles et répondre ainsi aux besoins des secteurs concernés (métiers en pénurie). »<sup>39</sup>

Ils ont également pour mission de participer à la découverte métiers des élèves du dernier cycle de primaire et du premier degré du secondaire.

**Le CTA Environnement de Waremme** est le seul que comporte le territoire de Huy-Waremme. **En 2019**, il a réalisé **6.780 heures de formation pour les élèves fréquentant l'enseignement obligatoire (5.574 pour 2016)**, soit 4,5 % du total des heures de formation pour ce public au niveau wallon et 3,3 % des heures dispensées pour l'ensemble de la FWB.

Pour 2019, la fréquentation annuelle du CTA de Waremme progresse de +1,13 % par rapport à l'année précédente avec 7764 heures de formations organisées. Ce volume d'heures de formation est en constante évolution depuis 2013, année de création du CTA Environnement. En 2017, le nombre d'heures de formation tend à se stabiliser avec une très légère progression de +0,72 %, suivie d'une forte hausse de fréquentation en 2018 avec +30,16 %.

Il est à noter également que si 324 heures de formation (79,4 %) destinées aux enseignants ont été données à des professeurs externes à l'établissement scolaire « hébergeur » contre 84 heures pour les enseignants internes (20,6 %), concernant le public des élèves, 2.346 heures ont bénéficié à des élèves internes (35,2 %) et 4.434 heures pour les élèves externes (64,8 %).

Remarque : nous ne disposons pas des données pour calculer le pourcentage de femmes ayant fréquenté les CTA par catégorie. Cependant, nous disposons de l'information globale, à savoir que sur le nombre total de personnes ayant fréquenté le CTA du Bassin, 40,7 % étaient des femmes.

### **Les Centres de Compétences (CDC)**

Les Centres de Compétences (CDC) sont des pôles de formation, de veille et de sensibilisation. Ils s'inscrivent dans une logique de développement économique et social, pour répondre à des besoins exprimés par les entreprises et les travailleurs. Conçus selon une approche ouverte et multifonctionnelle, ces Centres sont des lieux de formation modernes mais aussi des espaces dédiés à la connaissance, au savoir-faire et à l'innovation. Ils sont des vecteurs d'une nouvelle culture technologique pour les travailleurs, les demandeurs d'emploi, les étudiants, les enseignants, les chefs et cadres d'entreprise.

Il y a actuellement 24 Centres de Compétences en Wallonie, qui travaillent en réseau et dont la coordination est assurée par le Forem.

Le Bassin de Huy-Waremme compte un CDC : Epicuris. Celui-ci est dédié aux **métiers de bouche (Hôtellerie-Restauration et Agroalimentaire)** et est situé à Villers-le-Bouillet. Epicuris est un Centre de compétences organisé en asbl, nous ne disposons donc pas de toutes les données concernant l'activité de ce Centre.

---

<sup>39</sup> Source : [www.enseignement.be](http://www.enseignement.be)



**En 2020, 299 demandeurs d'emploi ont suivi une formation dans un Centre de compétences.** Il s'agit donc ici uniquement de formations Forem en gestion propre ou de formations en partenariat avec le Forem, ce qui correspond à 1,7 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi qui suivent une formation en Centre de compétences en Wallonie.

Epicuris ASBL (Source : Epicuris, 2020)	
Fréquentation 2020 <sup>40</sup>	
Demandeurs d'emploi wallons	338 <sup>41</sup>
Travailleurs	680
Enseignants	597
Étudiants	2.736

### Autres ressources dans le Bassin

Centre des Métiers du patrimoine « La Paix-Dieu » <sup>42</sup> (Source : AWAP, rapport annuel, 2018)	
<b>Compagnons en herbe : 3<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> primaire</b>	<b>Bassin (fréquentation)</b>
Élèves	262
Professeurs	19
<b>Form + 16 : 3<sup>e</sup> degré du secondaire</b>	<b>Bassin (fréquentation)</b>
Élèves	140
Professeurs	14
<b>Classe d'orientation : 2<sup>e</sup> degré du secondaire</b>	<b>Bassin (fréquentation)</b>
Élèves	185
Professeurs	27
<b>Classe d'éveil : 12 à 15 ans</b>	<b>Bassin (fréquentation)</b>
Élèves	934
Professeurs	70
<b>Formations pour Bachelier</b>	<b>Bassin (fréquentation)</b>
Élèves	167
Professeurs	6
<b>Formations pour professeurs</b>	<b>Bassin (fréquentation)</b>
Professeurs	42

<sup>40</sup> Attention, 75 % du volume de production du CDC Épicuris se déroule ailleurs que sur le site de Villers-le-Bouillet !

<sup>41</sup> Les données utilisées pour le cadrage et dans ce tableau complémentaire proviennent de sources différentes. Elles viennent respectivement de la base de données du Forem et du rapport d'activité d'Epicuris.

<sup>42</sup> Ce tableau correspond à une spécificité du Bassin de Huy-Waremme.

Il est à noter que c'est dans le Bassin de Huy-Waremme qu'est établi le Centre des Métiers du patrimoine « La Paix-Dieu » (Amay-Jehay) de l'Agence wallonne du Patrimoine (AWAP) qui vise l'apprentissage et la transmission des savoirs et savoir-faire techniques dans le domaine du patrimoine architectural et, plus largement, du patrimoine bâti. Diverses activités de sensibilisation, de formation et d'information, y sont organisées à destination de différents publics<sup>43</sup>.

Si le Centre des Métiers du patrimoine dispense un très large éventail de formations spécialisées, théoriques et pratiques, à destination des professionnels des secteurs de la construction et du patrimoine (stages classiques, stages à destination des Communes, stages à la demande), ainsi qu'un programme spécifique pour les jeunes de plus de 16 ans inscrits dans des sections relevant des secteurs de la construction et de l'art leur permettant de se former aux techniques liées à la restauration du patrimoine bâti, d'autres publics sont également visés. Ainsi, la Paix-Dieu organise aussi, en collaboration avec différentes universités, un master complémentaire en conservation et restauration du patrimoine culturel immobilier, les cours étant, en partie, dispensés au sein du Centre des Métiers du patrimoine. Par ailleurs, en partenariat avec l'IFAPME, le Centre des Métiers du Patrimoine propose les formations de conseiller et d'entrepreneur en restauration et rénovation de bâtiments anciens.

Enfin, des activités de sensibilisation s'adressent aux élèves de l'enseignement secondaire des 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> degrés, enseignants et futurs enseignants (classes d'éveil au patrimoine et à ses métiers), et bacheliers (formations à la pédagogie du patrimoine). D'autres activités visent également les élèves de 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> primaires.

**En 2018, 1.688 élèves ont fréquenté les activités de la cellule pédagogique de la Paix-Dieu.** La grande majorité concerne les classes d'éveil pour les élèves du 1<sup>e</sup> degré du secondaire avec 934 élèves. Il y a également 178 professeurs qui ont fréquenté la cellule pédagogique de la Paix-Dieu.

### 2.1.2. Indicateurs globaux par Bassin

Attention : les données reprises dans le tableau ci-dessous ne portent pas toujours sur les mêmes années ni les mêmes sources et ne permettent donc pas de faire des rapprochements ou des comparaisons. Le lecteur est invité à se référer aux sources référencées.

Indicateurs	Bassin	FWB
Taux d'inscrits dans le premier degré différencié	3,4%	7,2%
Ratio qualification/transition au niveau secondaire <sup>44</sup>	38,7%	48,0%
Part de secondaire spécialisé dans le total du secondaire	4,3%	4,7%
Part de l'alternance dans l'enseignement secondaire ordinaire qualifiant	8,7%	7,9%
Part de l'alternance total (en intégrant l'apprentissage Classes Moyennes)	ND	ND

Sources : AGE-DED, 2018-2019 ; Calculs : OQMT-IBEFE

<sup>43</sup> Voir 2.2.2, D. Formation complémentaire, E. Centre des Métiers du Patrimoine « La Paix-Dieu », p.109.

<sup>44</sup> Source AGE-DED, 2018-2019 ; Calculs : OQMT-IBEFE + 109 élèves fréquentant le 4<sup>e</sup> degré soins infirmiers. Est ici présentée la part représentée par la section de qualification dans l'enseignement secondaire aux 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> degrés ; hors apprentissage IFAPME. Le 1<sup>e</sup> degré n'est donc pas pris en compte dans ce calcul car sans objet dans le cadre de cette analyse.

À Huy-Waremme, il y a comparativement moins d'élèves inscrits dans le premier degré différencié (3,4 %) qu'au niveau Fédération Wallonie-Bruxelles (7,2 %). Par ailleurs, le taux d'inscrits dans le premier degré différencié est en recul tant pour le Bassin que la Fédération Wallonie-Bruxelles, par rapport à 2015-2016. Quant à la part de l'enseignement de transition au sein du Bassin, celle-ci s'élève à 61,3 % en 2018-2019. À noter que la part de la transition est inférieure en FWB (52,0 %). Mais que tout comme pour le Bassin, la part de transition a augmenté de quelques pourcents depuis 2016-2017. Par ailleurs, si le 3<sup>ème</sup> degré est considéré seul, la part de la qualification représente à Huy-Waremme 41,7 % contre 51,6 % pour la FWB.

La part de l'alternance dans l'enseignement ordinaire qualifiant est légèrement supérieure à Huy-Waremme par rapport à la FWB et à la Wallonie (8,7 % vs. respectivement 7,9 % et 7,8 %)<sup>45</sup>.

### 2.1.3. Focus sur l'alternance

Pour ce focus, les données ont été fournies par l'OFFA (Office Francophone de la Formation en Alternance) ; dès lors, elles se rapportent exclusivement aux formations des CEFA, de l'IFAPME et du SFPME.

Les calculs ont été réalisés selon les procédures de calcul des indicateurs en application à cette période. La période d'analyse s'étale du début de l'encodage des données dans la plateforme (ainsi que l'application temporaire) au 31 décembre 2020. Les données ont été extraites de la plateforme OPLA en juin 2021.

La plateforme OPLA, qui a été lancée en novembre 2019, reprend les données qui ont été encodées ou transmises par les opérateurs actifs dans la formation en alternance, à savoir :

- Les CEFA (Centre d'Education et de Formation en Alternance), dont les données sont encodées directement dans la plateforme. A ce jour, seules les données relatives aux CEFA wallons sont encodées ;
- L'IFAPME (Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et des Petites et Moyennes Entreprises), dont les données sont transférées par l'opérateur quotidiennement depuis leur propre application ;
- Les données du SFPME (Service Formation des Petites et Moyennes Entreprises), dont les données sont transférées quotidiennement par l'opérateur depuis leur propre application (à ce jour, peu de données disponibles).

### Inscriptions des apprenants résidant dans le Bassin

Le tableau ci-dessous reprend les apprenants inscrits chez un opérateur en formation en alternance ayant minimum 1 jour actif au cours de l'année 2020. Ainsi, 1.036 apprenants résidant dans le Bassin de Huy-Waremme sont inscrits auprès d'un opérateur en formation en alternance (tous Bassins confondus). Parmi ces apprenants, 71 sont considérés comme « sans alternance », à savoir qu'ils n'ont jamais eu de contrat signé avec une unité d'établissement.

---

<sup>45</sup> Les chiffres de la Wallonie se situent dans la partie « données de cadrage ».

## Inscriptions apprenants – Année 2020

Source : OFFA, 2020

	Total inscrits (dont sans contrat)	Total inscrits sans date de fin (dont sans contrat)	Total inscriptions (dont sans contrat)
Bassin du Brabant Wallon	944 (68)	300 (25)	1.151 (93)
Bassin de Hainaut Centre	1.645 (112)	574 (46)	2.219 (158)
Bassin de Hainaut Sud	2.143 (158)	740 (49)	2.883 (207)
Bassin de Wallonie Picarde	896 (76)	254 (12)	1.150 (88)
<b>Bassin de Huy-Waremme</b>	<b>734 (49)</b>	<b>302 (22)</b>	<b>1.036 (71)</b>
Bassin de Liège	2.762 (204)	843 (40)	3.605 (244)
Bassin de Verviers	1.085 (90)	298 (24)	1.383 (114)
Bassin du Luxembourg	911 (72)	324 (28)	1.235 (100)
Bassin de Namur	1.401 (96)	557 (37)	1.958 (133)
<b>Total Wallonie</b>	<b>12.633 (925)</b>	<b>4.238 (283)</b>	<b>16.871 (1.208)</b>
Bassin de Bruxelles	ND	ND	ND

Par ailleurs, un filtre a été rajouté pour les apprenants n'ayant aucune date de certification et de fin théorique (aucune donnée encodée dans la plateforme pour ces variables). Ainsi, il est constaté que, parmi les 1.036 apprenants inscrits dans le Bassin au cours de l'année 2020, 302 ont une durée de formation supérieure à 3 ans. La question peut donc se poser pour ces apprenants s'ils sont toujours (peuvent être considérés comme) inscrits chez un opérateur.

### Nombre de contrats par opérateur

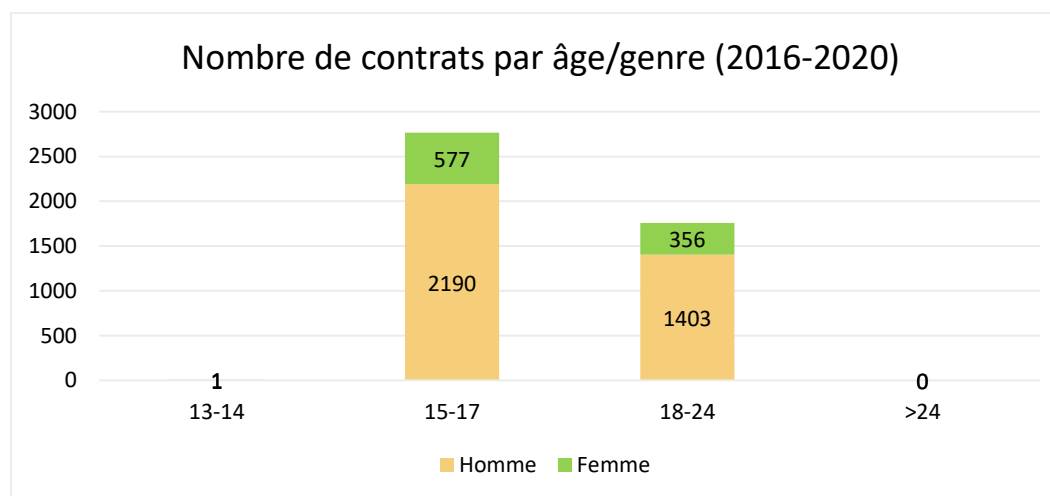
Ce volet se concentre sur l'ensemble des contrats qui ont débuté dans une unité d'établissement du Bassin de Huy-Waremme au cours de la période 2016-2020 (les contrats antérieurs à 2016 ont également été intégrés dans le total général, étant peu nombreux). Un apprenant peut donc être comptabilisé plusieurs fois, le traitement se faisant sur le numéro de contrat et non sur le numéro de registre national de l'apprenant.

## Nombre de contrats débutés par opérateur au sein d'une UE du Bassin de Huy-Waremme

Source : OFFA, 2020

	2016	2017	2018	2019	2020	TOTAL contrats
SFPME	0	0	0	0	0	0
IFAPME	440	343	319	226	179	1.507
CEFA	269	297	366	348	273	1.550
<b>TOTAL</b>	<b>706</b>	<b>640</b>	<b>685</b>	<b>574</b>	<b>452</b>	<b>3.057</b>

### Nombre de contrats par âge et genre



Source : OFFA, 2020

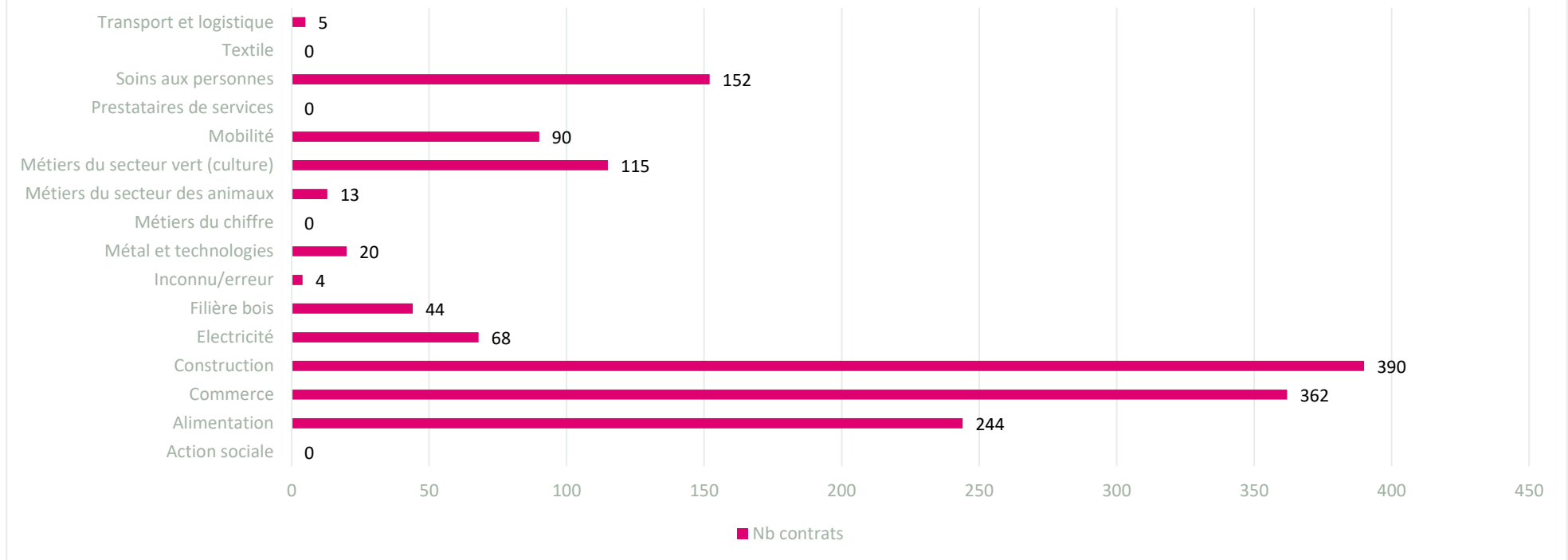
NB : pour information, les données relatives au genre se basent sur la variable « civilité » encodée dans la plateforme OPLA. En effet, il n'existe pas de variable relative au genre de l'apprenant. Il convient dès lors d'être prudent quant aux données reprises pour cette variable, ne s'agissant ici que d'avoir une visualisation générale sur la question du genre. Les contrats sans information de civilité ou d'âge n'ont pas été pris en compte.

### Nombre de contrats selon l'opérateur

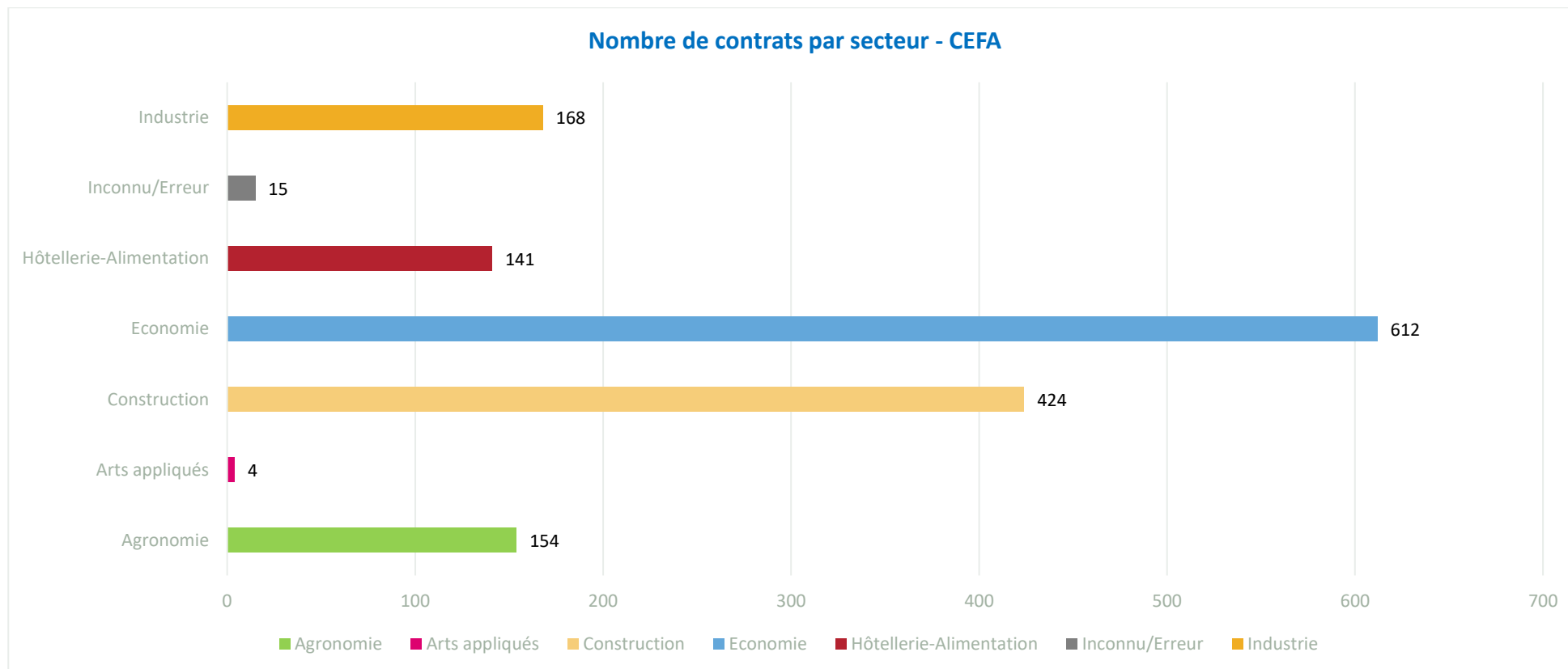
La classification par secteur se base sur celle des codes métiers spécifiques à chaque opérateur.

Les contrats antérieurs à 2016 ont également été intégrés dans le total général, étant peu nombreux.

### Nombre de contrats par secteur - IFAPME



Source : OFFA, 2020



### Nombre d'unités d'établissement agréées

Définition : l'indicateur renseigne le nombre d'unités d'établissement qui ont été agréées. Une unité d'établissement n'est ici comptabilisée qu'une seule fois (selon la date du premier agrément) et ce, même si elle possède plusieurs agréments, dans le but d'évaluer les unités d'entreprises qui se sont insérées dans la formation en alternance.

Il est important de préciser que  **parmi l'ensemble des unités d'établissement qui ont été agréées dans le Bassin de Huy-Waremme, 59,8 % ont signé au minimum 1 contrat d'alternance avec un apprenant**, les autres unités d'établissement n'ayant jamais eu d'apprenants en alternance (selon les données encodées au sein de la plateforme OPLA.)

## Unités d'établissement agréées – Bassin EFE Huy-Waremme

Source : OFFA, 2020

	2016	2017	2018	2019	2020	TOTAL contrats
Nombre UE	1.212	111	135	95	99	1.651

### 2.2. Fréquentation par métier chez les opérateurs du qualifiant

Les tableaux ci-dessous reprennent, pour chaque type d'opérateur et par secteur, le détail de l'offre de formation proposée sur le territoire du Bassin de Huy-Waremme et de sa fréquentation.

Les intitulés des options/formations et des secteurs, ainsi que la classification des options/formations dans ceux-ci, sont spécifiques à chaque opérateur. Ils ont été conservés.

Toutefois, afin de pouvoir disposer d'une référence commune, lorsque l'information était disponible, les codes Rome V3 correspondants ont été indiqués. Nous attirons cependant l'attention sur le fait qu'une offre peut correspondre à plusieurs codes Rome V3, parfois dans des familles de métiers différentes.

Dans cette partie, le masculin est utilisé à titre épïcène dans les intitulés d'options ou de formations.

#### 2.2.1. Formation initiale

##### Remarque générale

Les données de fréquentation reprises dans les tableaux ci-dessous reprennent les élèves inscrits dans le 3<sup>ème</sup> degré de l'enseignement secondaire qualifiant pour l'année 2019-2020. Ceux-ci sont comptabilisés par établissement siège. Pour rappel, certains établissements sont répartis sur plusieurs implantations qui peuvent être sises dans d'autres Bassins.

##### La Certification par Unités d'Acquis d'Apprentissage (CPU)

Depuis le 1er septembre 2018, il est institué un enseignement à titre expérimental aux 2e et 3e degrés de l'enseignement secondaire qualifiant.

La CPU, qui signifie Certification Par Unités d'Acquis d'Apprentissage, est un dispositif qui organise la certification des savoirs, aptitudes et compétences professionnels en Unités d'Acquis d'Apprentissage (UAA) sur base de nouveaux profils de certification élaborés par le SFMQ.

Chaque UAA est validée lors d'une épreuve de qualification. La certification finale sera acquise (obtention du Certificat de qualification) lorsque l'ensemble des UAA aura été validé.

Le dispositif de la CPU est organisé dans l'enseignement secondaire ordinaire et dans l'enseignement spécialisé de forme 4, de plein exercice et en alternance. À ce jour, il existe 35 options organisables en CPU et 3 projets pilotes ouverts dans des écoles prédéfinies.



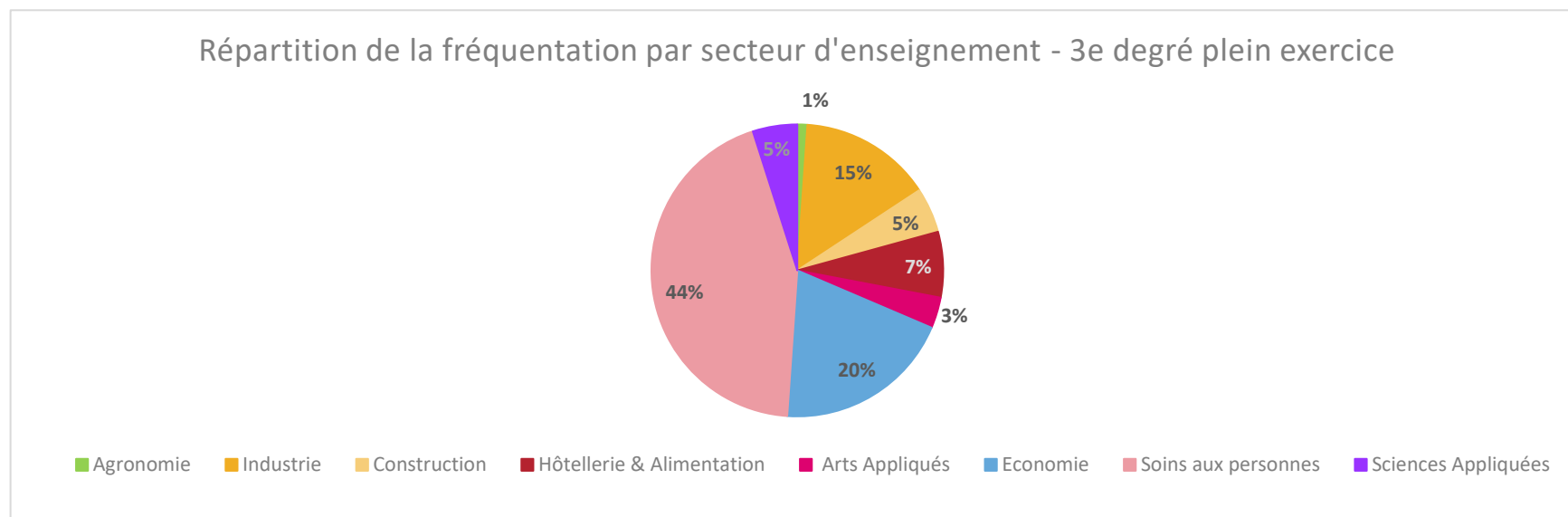
Les données de fréquentation pour les options en CPU qui figurent dans les tableaux de la formation initiale portent exclusivement sur le 3e degré, à savoir les 5e, 6e et 7e années.

Quand l'ancienne option et l'option CPU coexistent, pour faciliter la lecture et l'analyse des données, le nombre d'élèves a été cumulé sous l'appellation de l'option en CPU. Les calculs d'évolution de fréquentation ont été effectués sur cette même base.

En 2021, au 3e degré de plein exercice (implantations sièges), dans l'enseignement qualifiant, les établissements sont présents dans les secteurs suivants :

- 2 écoles sont actives dans le secteur Agronomie,
- 6 écoles sont actives dans le secteur Industrie,
- 6 écoles sont actives dans le secteur Construction,
- 3 écoles sont actives dans le secteur Hôtellerie-Alimentation,
- 2 écoles sont actives dans le secteur Arts appliqués,
- 10 écoles sont actives dans le secteur Economie,
- 10 écoles sont actives dans le secteur Services aux personnes,
- 3 écoles sont actives dans le secteur Sciences appliquées.

#### 1. Enseignement ordinaire de plein exercice (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> degrés)



En 2019-2020, 1.855 élèves fréquentent les 3e et 4e degrés qualifiants de plein exercice à Huy-Waremme (1.823 élèves en 2016-2017<sup>46</sup>), ce qui correspond à 3,0 % de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le secteur **Services aux personnes** est le plus fréquenté (854 élèves, soit 44,0 % de la population scolarisée dans l'enseignement ordinaire qualifiant dans le Bassin de Huy-Waremme). Suivent, en ordre décroissant, l'**Économie** (339 – 19,7 %), l'**Industrie** (252 – 14,6 %), l'**Hôtellerie-Alimentation** (125 – 7,3 %), la **Construction** (86 – 5,0 %), les **Sciences appliquées** (85 – 4,9 %), les **Arts appliqués** (59 – 3,4 %) et l'**Agronomie** (19 – 1,1 %).

L'évolution sur quatre ans de la population globale de l'enseignement secondaire qualifiant de plein exercice des 3e et 4e degrés au sein du Bassin progresse de 9,1 % (contre 6,4 % en 2016-2017).

Plusieurs secteurs progressent en termes de fréquentation au niveau du Bassin, au cours de ces 4 ans : les Sciences Appliquées (+112,5 %), Economie (+13,8 %), Arts Appliqués (+9,3 %) et Industrie (+7,7 %).

**Par contre, des secteurs importants pour le Bassin connaissent un recul important de la fréquentation au cours de ces 4 ans : Construction (-39,4 %), Hôtellerie-Alimentation (-6,7 %) et dans une moindre mesure, Agronomie (-4,1 %). La fréquentation du Secteur Services aux personnes, malgré une très légère baisse (-0,4 %), connaît une certaine stabilité.**

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Agronomie	Technicien en agriculture	TQ	A1101 - A1301 - A1301 - A1404 - A1405 - A1407 - A1409 - A1410 - A1411 - A1414 - A1416	1	19	ND	26,67%
	Technicien en environnement	TQ	A1301	1	/	ND	SO
	Total Agronomie			SO	19	ND	-24,00%

En 2019-2020, à Huy-Waremme, 19 élèves fréquentent le secteur Agronomie (25 élèves en 2016-2017) – qui ne propose plus qu'une seule option en plein exercice. En effet, l'option Technicien en environnement n'est plus organisée depuis septembre 2017, expliquant la chute de fréquentation du secteur. Cependant, l'ouverture d'une nouvelle option Ouvrier qualifié en horticulture est prévue pour septembre 2021.

La part des élèves scolarisés dans le secteur Agronomie du Bassin de Huy-Waremme correspond à 0,8 % des élèves de ce secteur en Fédération Wallonie-Bruxelles et à 1,1 % du total des élèves de l'enseignement qualifiant du Bassin de Huy-Waremme.

<sup>46</sup> Dans un souci de comparaison efficiente entre le Rapport analytique et prospectif 2018 et l'exercice présent, dans les 1823 élèves sont comptabilisés les chiffres du 4<sup>ème</sup> degré Soins infirmiers de l'implantation de Huy (à savoir 109 élèves). A contrario, ils ne seront pas repris par la suite.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Industrie	Complément en électricité de l'automobile	7P	I1604	2	13	ND	SO
	Complément en soudage sur tôles et sur tubes	7P	H2902 - H2911 - H2913	1	4	ND	0,0%
	Electricien automatique	TQ	H1504 - I1302 - I1309	4	71	ND	-4,1%
	Installateur électricien	P	H2601 - H2602 - H2603 - I1309	1	13	ND	0,0%
	Mécanicien d'entretien	P	H2901 - H2903 - I1310	1	13	ND	-13,3%
	Mécanicien d'entretien automobile	P	I1603 - I1604	3	48	ND	9,1%
	Mécanicien polyvalent automobile	TQ	I1604	1	17	ND	54,5%
	Métallier-soudeur	P	F1502 - H2902 - H2911 - H2913	1	20	ND	-4,8%
	Technicien en systèmes d'usinage	TQ	H2903	1	11	ND	-8,3%
	Technicien en électronique	TQ	H2602 - H2603 - H2604 - H2605 - I1305	1	23	ND	21,1%
	Technicien en informatique	TQ	I1401	1	19	ND	-9,5%
	Total Industrie				SO	252	ND

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

**En 2019-2020, à Huy-Waremme, 252 élèves fréquentent le secteur Industrie au plein exercice (234 élèves en 2016-2017).** La part des élèves scolarisés dans le secteur Industrie du Bassin de Huy-Waremme correspond à 3,0 % des élèves de ce secteur en Fédération Wallonie-Bruxelles et à 14,6 % du total des élèves de l'enseignement qualifiant du Bassin de Huy-Waremme. La fréquentation du secteur Industrie progresse bien avec +7,7 % (+14,1 % entre 2014 et 2017) dans les options organisées dans la période étudiée.

Les options Mécanicien polyvalent automobile, Mécanicien d'entretien automobile, Technicien en électronique, progressent particulièrement bien depuis 2016-2017. En revanche, les autres OBG<sup>47</sup> sont en légère perte de vitesse.

Plusieurs options évoluent actuellement vers leur équivalent CPU<sup>48</sup>, ce qui a pour conséquence qu'une partie des élèves sont encore comptabilisés sous l'ancien régime. Les chiffres de fréquentation des ancienne et nouvelle formes de l'option (CPU et non CPU) ont été comptabilisés ensemble<sup>49</sup> pour les OBG suivantes<sup>50</sup> :

- L'OBG Installateur électricien est organisée en CPU en 5<sup>ème</sup> année alors que les élèves de 6<sup>ème</sup> sont sous l'ancien régime Electricien installateur industriel.

<sup>47</sup> Option de Base Groupée

<sup>48</sup> Certification par Unités

<sup>49</sup> Afin de ne pas biaiser les chiffres actuels et leur comparaison avec 2016-2017, les 4<sup>ème</sup> CPU n'ont pas été comptabilisées dans les calculs.

<sup>50</sup> Comme il s'agit de la même option avec deux appellations différentes, une seule occurrence est comptabilisée.

- L'OBG Technicien en systèmes d'usinage est organisée en CPU en 5<sup>ème</sup> année alors que les élèves de 6<sup>ème</sup> sont sous l'ancien régime Technicien en usinage.

Concernant l'option Complément en électricité de l'automobile en 7P, son évolution n'a pas pu être calculée car elle n'a pas été organisée lors de l'année de référence (2016-2017). Par contre, elle est organisée sans interruption de 2017-2018 jusqu'en 2020-2021.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Construction	Charpentier	7P	F1501 - H2202 - H2206 - F1503	1	6	ND	-33,3%
	Complément en Techniques spécialisées en construction - gros œuvre	7P	F1201 - F1202 - F1502 - F1601 - F1602 - F1603 - F1604 - F1606 - F1607 - F1608 - F1610 - F1701 - F1702 - F1703 - H2201	1	7	ND	SO
	Cuisiniste	7P	F1604 - I1306	1	4	ND	-20,0%
	Installateur en chauffage central	7P	F1603 - I1308	1	3	ND	-57,1%
	Maçon	P	F1703	1	15	ND	-54,5%
	Menuisier d'intérieur et d'extérieur	P	F1607 - H2201 - H2206	5	32	ND	-54,3%
	Monteur en chauffage et en sanitaire	P	F1603 - K2301	1	16	ND	6,7%
	Technicien des industries du bois	TQ	F1501 - H2201 - H2202 - H2203 - H2204 - H2206 - H2209 - H2206 - F1503	1	3	ND	0,0%
<b>Total Construction</b>				<b>SO</b>	<b>86</b>	<b>ND</b>	<b>-39,4%</b>

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

**En 2019-2020, 86 élèves fréquentent le secteur Construction au plein exercice (142 en 2016-2017).** La part des élèves scolarisés dans le secteur Construction du Bassin de Huy-Waremme correspond à 2,6 % des élèves de ce secteur en Fédération Wallonie-Bruxelles et à 5,0 % du total des élèves de l'enseignement qualifiant du Bassin de Huy-Waremme. Ce secteur accuse une perte de -39,4 % des élèves depuis 2016-2017.

Pour l'année de référence 2019-2020, toutes les options du secteur Construction sont en perte de fréquentation, mises à part Monteur en chauffage et en sanitaire et Technicien des Industries du bois. Celles-ci ne sont pas épargnées pour autant : Monteur en chauffage et en sanitaire n'a pas connu d'inscription au 2<sup>ème</sup> degré pour l'année 2020-2021, ce qui aura inévitablement des conséquences importantes sur la fréquentation d'élèves pour le 3<sup>ème</sup> degré. Quant à Technicien des Industries du bois, l'OBG n'a enregistré aucune inscription au 3<sup>ème</sup> degré pour l'année 2020-2021.

Concernant l'option Complément en Techniques spécialisées en construction - gros œuvre en 7P, son évolution n'a pas pu être calculée car elle n'a pas été organisée lors de l'année de référence (2016-2017). Par contre, elle est à nouveau organisée en 2019-2020 et 2020-2021. Concernant l'OBG Charpentier, en 2019-2020, celle-ci ne compte plus qu'une seule occurrence fréquentée, contre deux en 2016-2017 et en 2020-2021.

La baisse de fréquentation de ces options, bien que porteuses d'emploi, place celles-ci en situation dangereuse quant à leur évolution future et questionne sur la pérennité de l'offre d'enseignement du secteur Construction dans sa globalité.

Plusieurs options évoluent actuellement vers leur équivalent CPU<sup>51</sup>, ce qui a pour conséquence qu'une partie des élèves sont encore comptabilisés sous l'ancien régime. Les chiffres de fréquentation des ancienne et nouvelle formes de l'option (CPU et non CPU) ont été comptabilisés ensemble<sup>52</sup> pour les OBG suivantes<sup>53</sup> :

- L'OBG Maçon est encore organisée en CPU en 5<sup>ème</sup> année alors que les élèves de 6<sup>ème</sup> sont sous l'ancien régime en Ouvrier qualifié en construction - gros œuvre.
- L'OBG Menuisier d'intérieur et d'extérieur est organisée en CPU en 5<sup>ème</sup> année alors que les élèves de 6<sup>ème</sup> sont sous l'ancien régime Menuisier.
- L'OBG Monteur en chauffage et en sanitaire est organisée en CPU en 5<sup>ème</sup> année alors que les élèves de 6<sup>ème</sup> sont sous l'ancien régime Monteur en sanitaire et chauffage.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Hôtellerie & Alimentation	Boucher - Charcutier	P	H2101 - H2102 - D1101 - D1103	1	6	ND	-45,5%
	Boulangier - Pâtissier	P	D1102 - D1104 - G1603 - H1505 - H2102	1	37	ND	37,0%
	Chef de Cuisine de collectivité	7P	D1103 - G1402 - G1404 - G1601 - G1602	2	7	ND	75,0%
	Cuisinier de collectivité	P	G1602 - G1603 - G1803	3	39	ND	-29,1%
	Hôtelier-restaurateur	TQ	D1103 - D1105 - G1402 - G1405 - G1503 - G1601 - G1602 - G1603 - G1604 - G1701 - G1702 - G1703 - G1801 - G1802 - G1803 - H1505	1	15	ND	15,4%
	Patron Boulanger - Pâtissier - Chocolatier	7P	D1102 - D1104 - H1505	1	12	ND	0,0%
	Traiteur-Organisateur de banquets et de réceptions	7P	D1101 - D1103 - D1105 - G1402 - G1601 - G1602 - G1603 - G1604 - G1801 - G1803 - G1804	1	9	ND	-25,0%
	<b>Total Hôtellerie &amp; Alimentation</b>			SO	125	ND	-6,7%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

<sup>51</sup> Certification par Unités.

<sup>52</sup> Afin de ne pas biaiser les chiffres actuels et leur comparaison avec 2016-2017, les 4<sup>ème</sup> CPU n'ont pas été comptabilisées dans les calculs.

<sup>53</sup> Comme il s'agit de la même option avec deux appellations différentes, une seule occurrence est comptabilisée.

**En 2019-2020, 125 élèves fréquentent le secteur Hôtellerie-Alimentation au plein exercice, (134 en 2016-2017).** La part des élèves scolarisés dans le secteur Hôtellerie-Alimentation du Bassin de Huy-Waremme correspond à 4,6 % des élèves de ce secteur en Fédération Wallonie-Bruxelles et à 7,3 % du total des élèves de l'enseignement qualifiant du Bassin de Huy-Waremme.

La fréquentation des élèves dans les options du secteur Hôtellerie-Alimentation accuse une légère perte de -6,7 % qui ne reflète pas l'évolution de l'ensemble de celles-ci. En effet, les options Boulanger-Pâtissier, Hôtelier-restaurateur et Chef de Cuisine de collectivité connaissent une forte augmentation. A contrario, Cuisinier de collectivité et Traiteur-Organisateur de banquets et de réceptions subissent une chute de fréquentation. Bien que porteuse d'emploi, l'option Boucher-Charcutier connaît une perte importante de -45,5 %. Pour l'année 2021-2022, l'OBG reçoit des incitants au maintien de la Chambre Enseignement.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Arts Appliqués	Arts plastiques	TQ	E1205	2	44	ND	4,8%
	Assistant aux métiers de la publicité	P	E1205	1	15	ND	25,0%
	Total Arts Appliqués			SO	59	ND	9,3%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

**En 2019-2020, 59 élèves fréquentent le secteur Arts appliqués au plein exercice (54 en 2016-2017).** La part des élèves scolarisés dans le secteur Arts appliqués du Bassin de Huy-Waremme correspond à 1,2 % des élèves de ce secteur en Fédération Wallonie-Bruxelles et à 3,4 % du total des élèves de l'enseignement qualifiant du Bassin de Huy-Waremme.

On note une progression globale de 9,3 % du nombre d'élèves fréquentant ce secteur.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Economie	Agent en accueil et tourisme	TQ	G1101 - G1201 - G1303 - G1703 - M1601 - N2201	1	28	ND	33,3%
	Auxiliaire administratif et d'accueil	P	M1601 - M1602 - M1606 - M1607	1	24	ND	84,6%
	Gestionnaire de très petites entreprises	7P	SO	2	17	ND	21,4%
	Technicien commercial	TQ	D1401 - D1402 - D1403 - D1407	2	42	ND	-4,5%
	Technicien de bureau	TQ	M1601 - M1602 - M1605 - M1606 - M1607 - M1608 - M1609	2	77	ND	-4,9%
	Technicien en comptabilité	TQ	C1403 - M1203	5	132	ND	23,4%
	Vendeur	P	D1106 - D1107 - D1210 - D1211 - D1212 - D1213 - D1214 - D1403	1	19	ND	5,6%
	Total Economie			SO	339	ND	13,8%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

En 2016-2017, à Huy-Waremme, 298 élèves fréquentent le secteur Économie au plein exercice (247 en 2016-2017). La part des élèves scolarisés dans le secteur Économie du Bassin de Huy-Waremme correspond à 2,7 % des élèves de ce secteur en Fédération Wallonie-Bruxelles et à 19,7 % du total des élèves de l'enseignement qualifiant du Bassin de Huy-Waremme.

La fréquentation du secteur Économie connaît une belle augmentation de +13,8 %. Celle-ci reflète bien l'évolution globale de la fréquentation des OBG du secteur par les élèves du qualifiant.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Services aux personnes	Agent d'éducation	TQ	K1207 - G1202 - G1203	3	205	ND	-8,9%
	Agent médico-social	7P	M1609	1	13	ND	-31,6%
	Aide-familial	P	K1302	5	54	ND	-31,6%
	Aide-soignant	7P	J1501	3	21	ND	5,0%
	Animateur	TQ	D1211 - G1202 -G1203 - G1204	2	140	ND	22,8%
	Aspirant en nursing	TQ	K1303	2	37	ND	-22,9%
	Coiffeur	P	D1202	2	60	ND	50,0%
	Coiffeur Manager	7P	D1202	2	21	ND	133,3%
	Puériculteur	7P	K1303	2	25	ND	-21,9%
	Puériculture	P	K1303	2	68	ND	17,2%
	Techniques sociales	TQ	SO	2	113	ND	-2,6%
	Total Soins aux personnes			SO	757	ND	-0,4%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

En 2019-2020, 757 élèves fréquentent le secteur Services aux personnes au plein exercice (760 en 2016-2017). La part des élèves scolarisés dans le secteur Services aux personnes du Bassin de Huy-Waremme correspond à 3,8 % des élèves de ce secteur en Fédération Wallonie-Bruxelles et à 44,0 % du total des élèves de l'enseignement qualifiant du Bassin de Huy-Waremme.

Entre 2017 et 2020, la fréquentation de ce secteur diminue très légèrement (-0,4 %). Cette apparente stabilité du secteur ne reflète pas la globalité des chiffres de fréquentation du secteur. Certaines options connaissent une belle progression comme Puériculture (+17,2 %) et Animateur (+22,8 %). On notera tout particulièrement la forte hausse de fréquentation des options Coiffeur (+50 %) et Coiffeur Manager<sup>54</sup> (+133,3 %). Concernant cette dernière option, celle-ci compte une deuxième occurrence depuis 2018-2019.

<sup>54</sup> L'OBG Patron coiffeur est remplacée par Coiffeur manager en CPU.

En revanche, d'autres options sont en perte de vitesse importante : Aide-familial (-31,6 %), Agent médico-social (-31,6 %), Aspirant en nursing (-22,9 %) et Puériculteur (7P) (-21,9 %). Concernant cette dernière option, en 2019-2020, il n'y a plus que deux occurrences fréquentées pour l'option contre trois en 2016-2017.

Comment expliquer la diminution en Puériculteur (7P) et son augmentation en Puériculture (P) ? Ne pourrait-on attirer l'attention sur cette situation ?

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Services aux personnes	Soins infirmiers - 4 <sup>ème</sup> degré	P	J1506	1	97	ND	-28,7%

Il existe également un 4<sup>ème</sup> degré Soins infirmiers sur le Bassin de Huy-Waremme. Les chiffres de fréquentation des élèves de celui-ci sont comptabilisés dans le Bassin de Liège où se situe l'établissement siège de l'implantation. La fréquentation du 4<sup>ème</sup> degré du Bassin décroît progressivement avec :

- 205 élèves en 2015-2016,
- 136 élèves en 2016-2017,
- 127 élèves en 2017-2018,
- 108 élèves en 2018-2019
- et 97 élèves en 2019-2020<sup>55</sup>.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Sciences Appliquées	Technicien chimiste	TQ	H1210 -H1503 - H2301 - J1302 - J1307	2	24	ND	71,4%
	Technicien des industries agroalimentaires	TQ	H2102	2	61	ND	134,6%
	Total Sciences Appliquées			SO	85	ND	112,5%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

**En 2019-2020, 85 élèves fréquentent le secteur Sciences appliquées au plein exercice (40 élèves en 2016-2017).** La part des élèves scolarisés dans le secteur Sciences appliquées du Bassin de Huy-Waremme correspond à 5,1 % des élèves de ce secteur en Fédération Wallonie-Bruxelles et à 4,9 % du total des élèves de l'enseignement qualifiant du Bassin de Huy-Waremme.

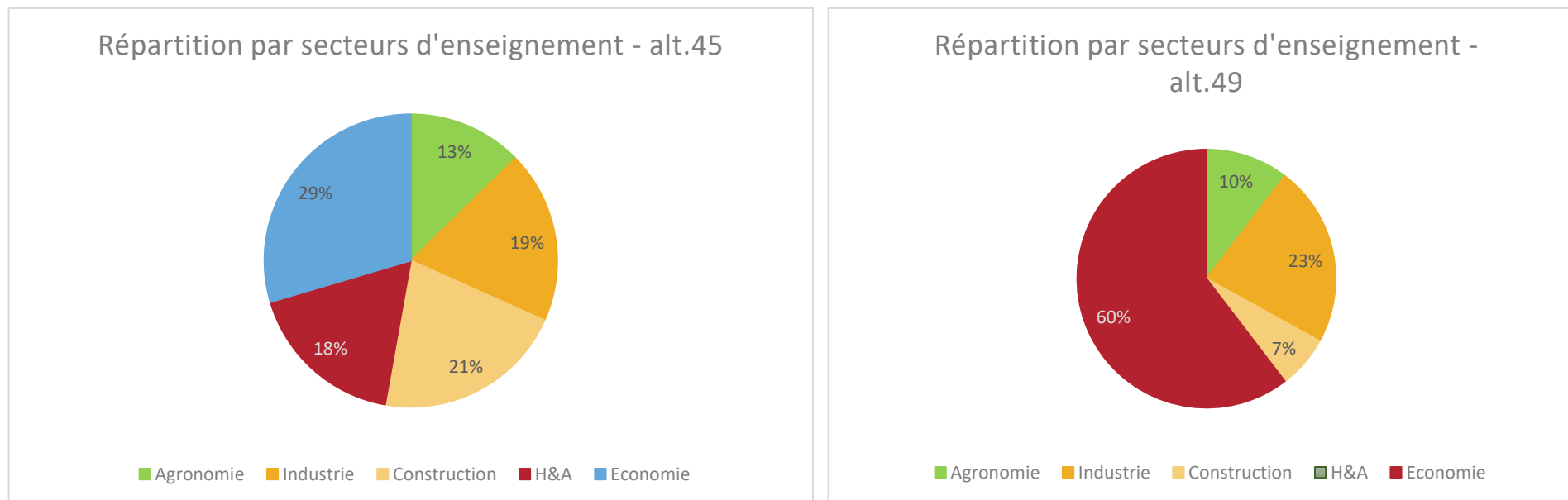
Depuis septembre 2017, une occurrence supplémentaire de l'OBG Technicien des industries agroalimentaires est organisée à Huy-Waremme. En 2019-2020, une occurrence supplémentaire a été créée pour l'OBG Technicien chimiste.

<sup>55</sup> Somme des élèves fréquentant les 3 années du cursus "Soins infirmiers" et l'année préparatoire aux études d'infirmier ou de nursing. DGEO, Direction de l'Organisation des Etablissements d'Enseignement secondaire ordinaire, comptage au 15/01/2020, calculs IBEFE HW.



Alors que la fréquentation du secteur des Sciences appliquées n'attirait que 40 élèves pour l'année 2016-2017, celui-ci connaît une belle progression pour 2019-2020 avec une évolution de fréquentation de 112,5 % depuis l'année de référence 2016-2017. De tous les secteurs d'enseignement ordinaire qualifiant, celui des Sciences appliquées connaît la progression la plus importante.

## 2. Enseignement ordinaire en alternance



Pris dans sa globalité, **la fréquentation de l'enseignement en alternance**, en articles 49 et 45, **accuse une légère diminution de -1,6 % pour le Bassin de Huy-Waremme** entre 2016-2017 et 2019-2020. Mais si la fréquentation des 2e et 3e degrés de l'enseignement en alternance en article 45 diminue de -18,3 %, celle du 3<sup>ème</sup> degré de l'enseignement en alternance en article 49 progresse de 20,8 %.

La part des élèves scolarisés dans ce type d'enseignement correspond à 3,2 % des élèves scolarisée en alternance en Fédération Wallonie-Bruxelles.

**En 2019-2020, 106 élèves fréquentent le 3<sup>ème</sup> degré de l'enseignement en alternance en article 49 à Huy-Waremme (84 élèves en 2016-2017).** La part des élèves scolarisés dans ce type d'enseignement correspond à 3,1 % des élèves scolarisés en alternance en article 49 en Fédération Wallonie-Bruxelles et représente 42,7 % de l'enseignement ordinaire en alternance du Bassin.

Le secteur Économie est le plus fréquenté (64 élèves) ; suivent, en ordre décroissant, l'Industrie (24), l'Agronomie (11) et la Construction (7). Pour la période étudiée, il n'y a plus d'offre d'enseignement ordinaire en alternance 49 pour le secteur Hôtellerie-Alimentation.

Lors du dernier Rapport analytique et prospectif de 2018, la fréquentation au 3<sup>ème</sup> degré de l'enseignement secondaire en alternance en article 49 à Huy-Waremme était en recul de -5,6 %. Pour l'année 2019-2020, une évolution de fréquentation de +20,8 % est constatée.

Sur le territoire, la fréquentation des secteurs suivants est en hausse par rapport à 2016-2017 : Agronomie (+57,1 %) ; Industrie (+26,0 %) et Économie (+16,4 %). Contrairement au RAP précédent, l'offre d'enseignement en alternance 49 est à nouveau active dans le secteur de la Construction. Par contre, elle disparaît dans le secteur Hôtellerie-Alimentation.

**En 2019-2020, 142 élèves fréquentent les 2e et 3e degrés de l'enseignement en alternance en article 45 à Huy-Waremme (168 élèves en 2016-2017).** La part des élèves scolarisés dans ce type d'enseignement correspond à 3,3 % des élèves scolarisée en alternance en article 45 en Fédération Wallonie-Bruxelles et représente 57,3 % de l'enseignement ordinaire en alternance du Bassin.

Le secteur Économie est le plus fréquenté (42 élèves) ; suivent, en ordre décroissant, la Construction (30), l'Industrie (27), l'Hôtellerie-Alimentation (25) et l'Agronomie (18).

Dans les tableaux ci-après, nous analysons la situation et l'évolution par secteur de l'enseignement en alternance (articles 45 et 49) dans le Bassin de Huy-Waremme.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Agronomie	Eleveur	P	A1409	1	3	ND	-57,1%
	Groom lad	P	A1501	1	2	ND	0,0%
	Jardinier d'entretien	P	A1203	2	10	ND	42,9%
	Ouvrier en exploitation horticole	P	A1414	1		ND	SO
	Palefrenier	P	A1403	1	3	ND	200,0%
	Polyculteur	P	A1414 - A1416	1		ND	SO
	<b>TOTAL Alt.45</b>			SO	18	ND	-25,0%
	Agent qualifié dans les métiers du cheval	P	A1407	1	7	ND	0,0%
	Ouvrier qualifié en agriculture	P	A1101 - A1405 - A1407 - A1409 - A1410 - A1411- A1414 - A1416	1	4	ND	SO
	<b>TOTAL Alt.49</b>			SO	11	ND	57,1%
<b>Total Agronomie</b>					<b>29</b>	<b>ND</b>	<b>-6,5%</b>

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

**En 2019-2020, 29 élèves fréquentent le secteur Agronomie en alternance (31 en 2016-2017)**, ce qui correspond à 5,1 % des élèves de ce secteur en Fédération Wallonie-Bruxelles (4,9 % en Art.49 et 5,3 % en Art.45). Le secteur accuse une légère baisse de fréquentation (-6,5 %), à relativiser au regard du nombre peu élevé d'élèves. Pour la période étudiée, deux options en alternance 45 ne sont plus fréquentées : Ouvrier en exploitation horticole et Polyculteur. Par contre, l'alternance en article 49 compte une nouvelle option avec Ouvrier qualifié en agriculture.

L'option Jardinier d'entretien évolue actuellement vers son équivalent CPU<sup>56</sup>, ce qui a pour conséquence qu'une partie des élèves sont encore comptabilisés sous l'ancien régime Ouvrier jardinier. Les chiffres de fréquentation des ancienne et nouvelle formes de l'option (CPU et non CPU) ont été comptabilisés ensemble.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Industrie	Aide-mécanicien garagiste	P	I1604 - I1607	2	16	ND	-11,1%
	Matelot	P	N3102 - N3103	1	8	ND	14,3%
	Monteur de pneus-aligneur	P	I1604	1	3	ND	-57,1%
	<b>TOTAL Alt.45</b>				<b>27</b>	<b>ND</b>	<b>-15,6%</b>
	Batelier	P	N3102 - N3103	1	6	ND	200,0%
	Mécanicien d'entretien automobile	P	I1603 - I1604	1	2	ND	-71,4%
	Mécanicien des moteurs diesels et engins hydrauliques	7P	I1603	1	8	ND	60,0%
	Technicien en maintenance de systèmes automatisés industriels	7TQ	I1302 - I1304 - I1309 - I1310	1	8	ND	60,0%
	<b>TOTAL Alt.49</b>			<b>SO</b>	<b>24</b>	<b>ND</b>	<b>26,3%</b>
	<b>Total Industrie</b>				<b>51</b>	<b>ND</b>	<b>0,0%</b>

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

**En 2019-2020, 51 élèves fréquentent le secteur Industrie en alternance (51 en 2016-2017)**, ce qui correspond à 4,6 % des élèves de ce secteur en Fédération Wallonie-Bruxelles (4,8 % en Art.49 et 4,4 % en Art.45). Cette stabilité numérique ne reflète pas l'évolution de la fréquentation de toutes les options du secteur. L'option Batelier connaît une belle progression durant la période étudiée en termes de fréquentation (+200,0 %). Les options Mécanicien des moteurs diesels et engins hydrauliques et Technicien en maintenance de systèmes automatisés industriels évoluent également positivement. A contrario, Mécanicien d'entretien automobile connaît une forte baisse. La difficulté de trouver des places de stage rencontrée par les élèves en alternance pourrait être une explication à cette chute de fréquentation.

<sup>56</sup> Certification par Unités

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Construction	Monteur-placeur d'éléments menuisés	P	F1607 - H2201	1	2	ND	-80,0%
	Ouvrier d'entretien du bâtiment et de son environnement	P	I1203	2	22	ND	340,0%
	Ouvrier plafonneur	P	F1601 - F1604	1	5	ND	25,0%
	TOTAL Alt.45				30	ND	-38,8%
	Maçon	P	F1703	1	8	ND	SO
	TOTAL Alt.49			SO	7	ND	SO
	<b>Total Construction</b>					37	ND

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

En 2019-2020, 30 élèves fréquentent le secteur Construction en alternance (49 en 2016-2017), ce qui correspond à 2,3 % des élèves de ce secteur en Fédération Wallonie-Bruxelles (1,4 % en Art.49 et 2,8 % en Art.45). Tout comme le secteur d'enseignement Construction de plein exercice, celui de l'alternance connaît une chute importante de sa fréquentation (-24,5 %). Pourtant, celle-ci ne reflète pas l'ensemble des options : si l'option Monteur-placeur d'éléments menuisés se voit désertée (-80 %), l'option Ouvrier d'entretien du bâtiment et de son environnement rencontre un important succès (+340 %) suivi, dans une moindre mesure, d'une progression pour Ouvrier plafonneur (+25 %).

Entre 2013-2014 et 2016-2017, on constatait une disparition de l'offre en alternance art. 49 dans le secteur construction à Huy-Waremme. En 2019-2020, l'option Maçon, initialement dispensée en alternance en article 45, est remplacée par Maçon en CPU en alternance article 49.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Hôtellerie & Alimentation	Commis de cuisine	P	G1602 - G1605	2	21	ND	61,5%
	Commis de cuisine de collectivité	P	G1605 - G1602	1		ND	SO
	Garçon / serveuse de restaurant	P	G1605 - G1801	1	4	ND	-33,3%
	TOTAL Alt.45			SO	25	ND	25,0%
	Restaurateur	P	D1105 - G1402 - G1601 - G1602 - G1603 - G1801 - G1802 - G1803 - G1804 - H1505	1		ND	SO
	TOTAL Alt.49			SO		ND	SO
	<b>Total Hôtellerie &amp; Alimentation</b>					25	ND

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

**En 2019-2020, 25 élèves fréquentent le secteur Hôtellerie-Alimentation en alternance (23 en 2016-2017)**, ce qui correspond à 3,8 % des élèves de ce secteur en Fédération Wallonie-Bruxelles. Au cours des quatre années scolaires, la fréquentation a augmenté de 8,7%.

L'option Commis de salle est remplacée par Garçon/serveuse de restaurant en CPU en alternance article 45. Elle accuse une baisse de fréquentation (-33,3 %). En revanche, l'option Commis de cuisine connaît une belle progression (+61,5 %). Deux options n'ont connu aucune fréquentation pour l'année de référence 2019-2020 : Commis de cuisine de collectivité (alt.45) et Restaurateur (alt.49).

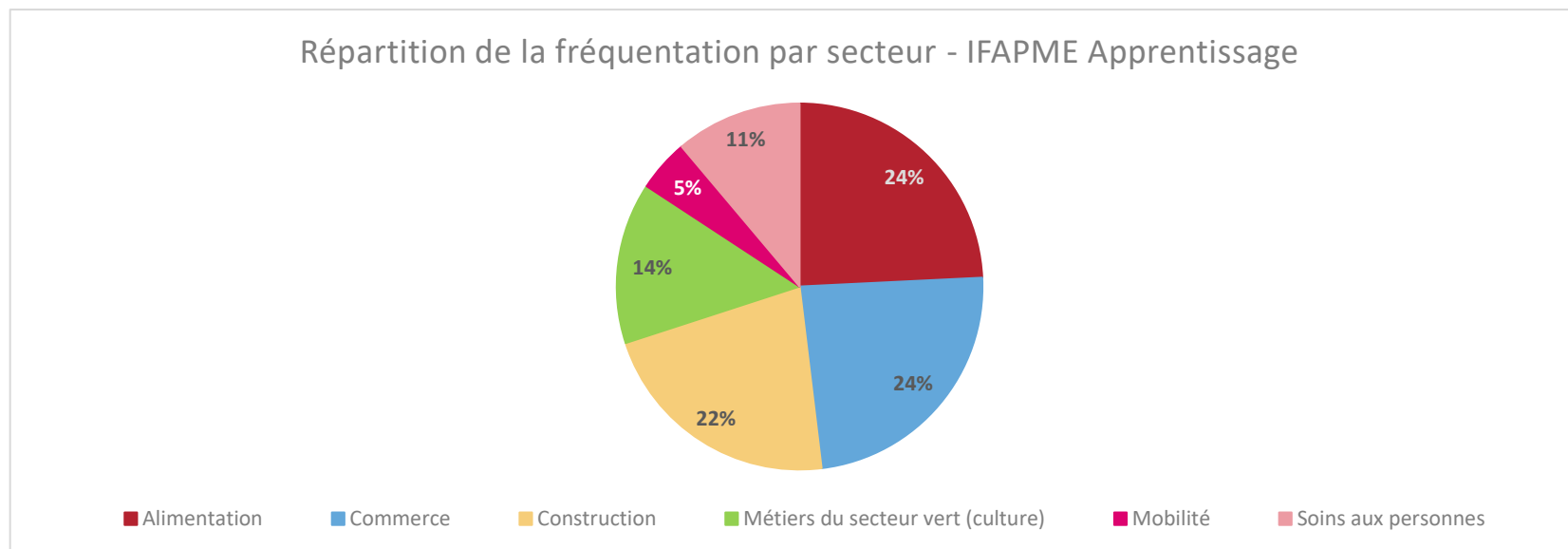
Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
<b>Economie</b>	Auxiliaire de magasin	P	D1505 - D1507	3	42	ND	5,0%
	Equipier logistique	P	N1105 - N1103	1		ND	SO
	TOTAL Alt.45			SO	42	ND	-2,3%
	Gestionnaire de très petites entreprises	7P	SO	2	20	ND	25,0%
	Vendeur	P	D1106 - D1107 - D1210 - D1211 - D1212 - D1213 - D1214 - D1403	3	44	ND	12,8%
	TOTAL Alt.49			SO	64	ND	16,4%
	<b>Total Economie</b>				<b>106</b>	<b>ND</b>	<b>8,2%</b>

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

**En 2019-2020, 106 élèves fréquentent le secteur Économie en alternance (98 en 2016-2017)**, ce qui correspond à 6,5 % des élèves de ce secteur en Fédération Wallonie-Bruxelles. Dans l'enseignement ordinaire en alternance du Bassin de Huy-Waremme, le secteur Économie est de loin le plus fréquenté.

En termes d'évolution, on relève une augmentation (+8,2 %) malgré l'absence de fréquentation pour l'option Equipier logistique pour l'année de référence 2019-2020.

### 3. IFAPME/SFPME Apprentissage



Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Alimentation	Boucher – Charcutier	D1101	1	31	12,9%	-34,0%
	Boulangier – Pâtissier	D1102	1	16	18,8%	-40,7%
	Restaurateur	G1601	2	16	31,3%	-42,9%
	Total Alimentation		SO	63	19,0%	-38,2%

Source : IFAPME, 2016-2017 à 2019-2020

**En 2019-2020, 63 apprenants fréquentent le secteur Alimentation en Apprentissage à l'IFAPME** dont près de la moitié dans le métier de Boucher-Charcutier. Seuls 19,0 % des apprenants de ce secteur sont des femmes mais il faut noter que la proportion de femmes n'était que de 2,1 % en 2016-2017 pour le métier de Boucher-Charcutier alors qu'il est maintenant de 12,9 %. La part de femmes a également augmenté dans la formation Restaurateur depuis 2016-2017. Des difficultés à recruter les candidats à la formation sont à constater pour les formations de Boulangier-Pâtissier et de Boucher-Charcutier. Par rapport à 2016-2017, ce secteur est en diminution de 38,2 %.

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Commerce	Commerçant – Détaillant	D1106	1	47	61,7%	SO
	Commerçant - Détaillant - Alimentation	D1106	1	5	80,0%	SO
	Commerçant - Détaillant habillement et soins de beauté	D1214	1	3	100,0%	SO
	Commerçant - Détaillant équipements et aménagements lourds de l'habitat	D1212	1	4	0,0%	SO
	Commerçant - Détaillant divers	D1214, D1212, D1211	1	3	0,0%	SO
	Total Commerce		SO	62	58,1%	+8,8%

Source : IFAPME, 2016-2017 à 2019-2020

**Le secteur du Commerce compte 62 apprenants** dans la formation de Commerçant-Détaillant dont plus de la moitié sont des femmes (58,1 %). On constate que la formation est reprise sous différentes dénominations, cela dépend du secteur dans lequel l'apprenant effectue son contrat d'apprentissage mais les cours théoriques sont communs.

Le secteur du commerce, contrairement à la plupart des autres secteurs, connaît une évolution positive depuis 2016-2017 (+8,8 %).

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Construction	Constructeur - Réparateur de voirie	F1702	1	23	4,3%	+9,5%
	Maçon – Bétonneur	F1703	1	34	0,0%	-12,8%
	Total Construction		SO	57	1,8%	-13,6%

Source : IFAPME, 2016-2017 à 2019-2020

**57 apprenants suivent des formations dans le secteur Construction.** Ce secteur est très masculin avec seulement 1,8 % de femmes. Les apprenants sont répartis entre les formations de Constructeur-Réparateur de voiries et Maçon-Bétonneur.

Ce secteur voit ses effectifs diminuer de 13,6 % entre 2016-2017 et 2019-2020.

Par rapport à 2016-2017, la formation d'installateur en chauffage central n'est plus organisée. À partir de 2021-2022, une formation au métier d'installateur électricien est organisable<sup>57</sup> en apprentissage.

<sup>57</sup> Sous réserve d'un nombre de candidats suffisant.

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Métiers du secteur vert (culture)	Entrepreneur de jardins	A1203	1	35	2,9%	+29,6%
	Pépiniériste <sup>58</sup>	A1414	1	2	0,0%	+100,0%
	Total Métiers du secteur vert (culture)		SO	37	2,7%	+32,1%

Source : IFAPME, 2016-2017 à 2019-2020

**En 2019-2020, les métiers du secteur vert (culture) comptent 37 apprenants en apprentissage IFAPME.** On peut faire la même constatation que pour le secteur de la construction concernant le genre des apprenants avec seulement 2,7 % de femmes dans ce secteur. Seule la formation d'Entrepreneurs de jardins est effectivement organisée sur le territoire.

Ce secteur est également celui qui a connu la plus forte progression depuis 2016-2017 avec une évolution de +32,1 %.

Par rapport à l'ensemble des Bassins wallons, la part relative du Bassin est une des plus importante dans les formations en apprentissage IFAPME. Seul le Bassin du Hainaut Centre compte plus d'apprenants dans ce secteur en 2019-2020.

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Mobilité	Mécanicien de matériels de parcs, jardins et espaces verts	I1607	1	7	14,3%	-56,3%
	Mécanicien poids lourds <sup>59</sup>	I1604	1	1	0,0%	0,0%
	Mécanicien polyvalent automobile	I1604	1	4	25,0%	-78,9%
	Total Mobilité		SO	12	16,7%	-66,7%

Source : IFAPME, 2016-2017 à 2019-2020

**En 2019-2020, le secteur Mobilité est fréquenté par 12 personnes.** Seules 2 formations sont effectivement organisées dans le Bassin : Mécanicien de matériels de parcs, jardins et espaces verts et Mécanicien polyvalent automobile. Ce secteur est essentiellement masculin (83,3 % des apprenants).

Le nombre d'apprenants est en forte diminution entre 2016-2017 et 2019-2020 (-66,7 %). Il faut également déplorer la disparition de l'offre de Mécanicien polyvalent à la rentrée 2021-2022 due à une impossibilité de trouver des lieux de stage pour cette formation.

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Soins aux personnes	Coiffeur	D1202	1	29	93,1%	-34,1%
	Total Soins aux personnes		SO	29	93,1%	-34,1%

Source : IFAPME, 2016-2017 à 2019-2020

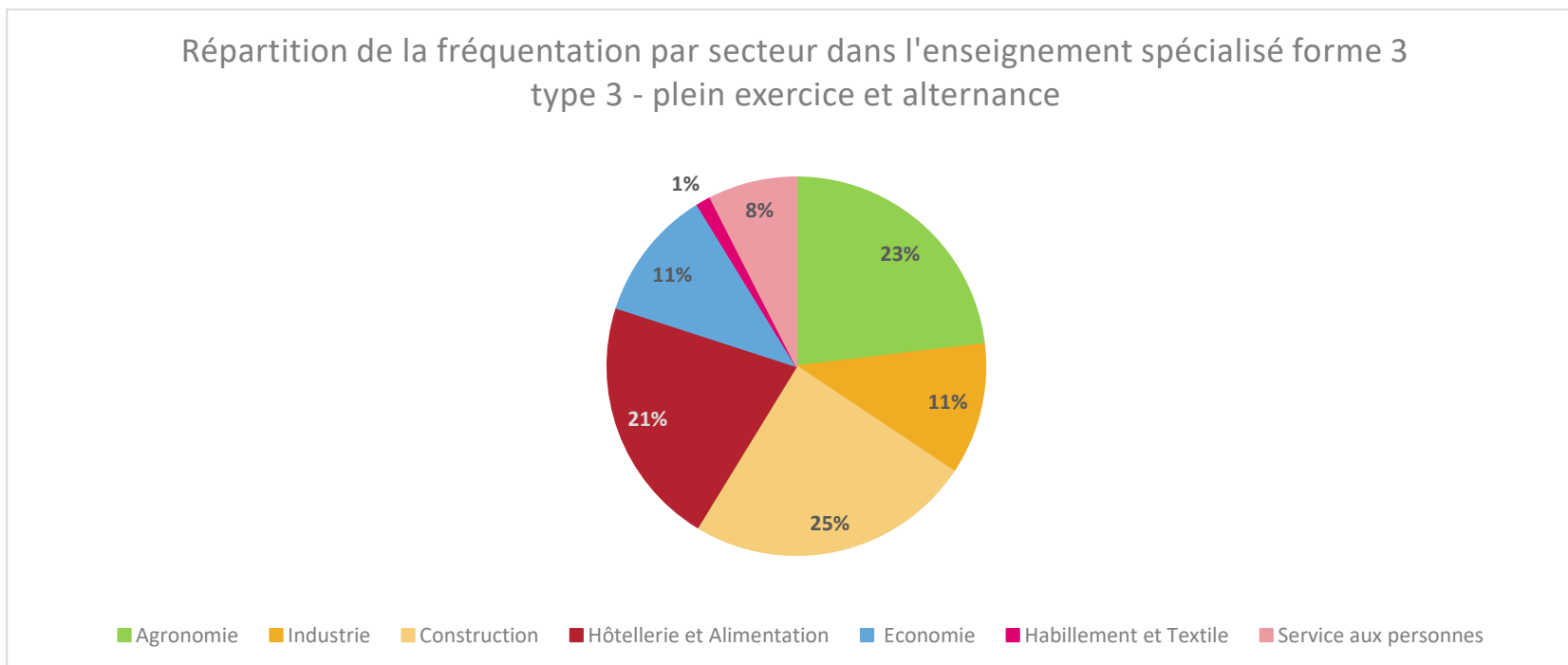
<sup>58</sup> Cette formation bien qu'apparaissant dans les chiffres de l'administration n'est pas organisée sur le territoire.

<sup>59</sup> Cette formation bien qu'apparaissant dans les chiffres de l'administration n'est pas organisée sur le territoire.



Enfin, **29 personnes suivent la formation de coiffeur dans le secteur des Soins aux personnes**, en 2019-2020, dont 93,1 % sont des femmes. Le nombre d'apprenants dans cette formation a diminué de 34,1 % depuis 2016-2017.

#### 4. Enseignement spécialisé qualifiant (forme 3-phase 3 et forme 4-3<sup>e</sup> degré)



Par ordre décroissant, l'évolution de la fréquentation des secteurs d'enseignement spécialisé, hors alternance, se présente comme suit : Habillement et textile (+100 %), Hôtellerie-alimentation (+39,1 %), Agronomie (+28,6 %), Economie (+12,5 %), Services aux personnes (-7,7 %), Construction (-23,3 %) et Industrie (-28,6 %).

La répartition garçons/filles dans les formations est « stéréotypée ». Ainsi, les secteurs Industrie et Construction ne comptent aucune fille dans leurs rangs. A l'inverse, la part féminine est majoritaire dans les secteurs Habillement et textile et Services aux personnes. En 2019-2020, le secteur Agronomie quant à lui devient à 50 % féminin (44 % de filles en 2016-2017).

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Agronomie	Jardinier d'entretien	A1203	2	13	23,1%	SO
	Ouvrier exploitation horticole	A1414	1	1	100,0%	-90,0%
	Ouvrier jardinier	A1203 - A1414	1	6	16,7%	-14,3%
	Palefrenier	A1403	2	15	86,7%	87,5%
	<b>Total Agronomie</b>		SO	<b>36</b>	<b>50,0%</b>	<b>28,6%</b>

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE.

**En 2019-2020, à Huy-Waremme, 36 élèves fréquentent le secteur Agronomie (28 élèves en 2016-2017)**, ce qui correspond à 11,6 % des élèves de ce secteur en Fédération Wallonie-Bruxelles. La moitié des élèves de ce secteur sont des filles avec des différences en fonction de la section : Palefrenier est fréquentée majoritairement par des filles alors que Jardinier d'entretien et Ouvrier jardinier comptent une majorité de garçons. Ce secteur connaît une belle augmentation de fréquentation de 28,6 %, essentiellement due à ses options Jardinier d'entretien, Ouvrier jardinier et Palefrenier.

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Industrie	Aide Mécanicien garage	I1604 - I1607	1	1	0,0%	-75,0%
	Ferronnier	B1601 - H2911	1	3	0,0%	-25,0%
	Peintre en carrosserie	H3401 - H3404 - I1608	2	3	0,0%	50,0%
	Préparateur travaux en carrosserie	H3401 - H3404 - I1606	1	5	0,0%	-16,7%
	Tôlier en carrosserie	I1606	2	2	0,0%	0,0%
	<b>Total Industrie</b>		SO	<b>14</b>	<b>0,0%</b>	<b>-28,6%</b>

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE.

**En 2019-2020, à Huy-Waremme, 14 élèves fréquentent le secteur Industrie (18 élèves en 2016-2017)**, ce qui correspond à 5,7 % des élèves de ce secteur en Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce secteur connaît une chute de fréquentation de -28,6 %. Il est important de souligner que ce secteur ne compte aucune fille dans ses effectifs.

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Construction	Monteur-placeur d'éléments menuisés	F1607 - H2201	2	6	0,0%	0,0%
	Ouvrier poseur de faux plafonds, cloisons et planchers surélevés	F1604	1	2	0,0%	0,0%
	Jointoyeur ravaleur de façade	F1611	1	/	/	SO
	Maçon	F1703	3	11	0,0%	-38,9%
	Monteur en chauffage	F1603	1	5	0,0%	-37,5%
	Paveur	F1702	2	3	0,0%	SO
	Aide électricien	F1602 - H2601 - H2602	1	6	0,0%	-25,0%
	<b>Total Construction</b>			SO	33	0,0%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE.

**En 2019-2020, à Huy-Waremme, 33 élèves fréquentent le secteur Construction (43 élèves en 2016-2017),** ce qui correspond à 4,9 % des élèves de ce secteur en Fédération Wallonie-Bruxelles. Tout comme la Construction en enseignement ordinaire de plein exercice et alternance, le même secteur en enseignement spécialisé de plein exercice connaît également une baisse importante de fréquentation de 23,3 %. Les options les plus impactées sont celles de Maçon (-38,9 %) passant de 18 élèves en 2016-2017 à 11 en 2019-2020 et Monteur en chauffage (-37,5 %) passant de 8 élèves à 5. L'option Aide-électricien chute également passant de 8 élèves à 6. Il est important de souligner que ce secteur ne compte aucune fille dans ses effectifs.

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Hôtellerie et Alimentation	Commis de cuisine de collectivité	G1605 - G1602	1	5	40,0%	-37,5%
	Commis de cuisine	G1605 - G1602	3	24	62,5%	60,0%
	Commis de salle	G1605 - G1801	1	3	0,0%	SO
	<b>Total Hôtellerie et Alimentation</b>			SO	32	53,1%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE.

**En 2019-2020, à Huy-Waremme, 32 élèves fréquentent le secteur Hôtellerie-alimentation (23 élèves en 2016-2017),** ce qui correspond à 5,3 % des élèves de ce secteur en Fédération Wallonie-Bruxelles. Le secteur connaît une belle augmentation de fréquentation de +39,1 %. L'option Commis de cuisine passe de 15 élèves en 2016-2017 à 24 élèves en 2019-2020 entraînant une hausse de +60 %. En revanche, l'option Commis de cuisine de collectivité chute de -37,5 % en passant de 8 à 5 élèves. Il est important de souligner que ce secteur compte 53,1 % de filles dans ses rangs.

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Economie	Assistant de réception – téléphoniste	M1601	1	2	50,0%	100,0%
	Auxiliaire de magasin	D1505 - D1507 - N1105	1	6	100,0%	-25,0%
	Encodeur de données	M1606	1	9	22,2%	28,6%
	Equipier logistique	N1103 - N1105	1	1	0,0%	SO
	<b>Total Economie</b>		SO	18	50,0%	12,5%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFÉ.

**En 2019-2020, à Huy-Waremme, 18 élèves fréquentent le secteur Économie (16 élèves en 2016-2017),** ce qui correspond à 5,3 % des élèves de ce secteur en Fédération Wallonie-Bruxelles. Le secteur connaît une augmentation de fréquentation de +12,5 %, soit 2 élèves supplémentaires depuis 2016-2017. Il est important de souligner que ce secteur compte 50,0 % de filles.

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Habillement et textile	Ouvrier retoucheur	D1207	1	2	100,0%	100,0%
	<b>Total Habillement et Textile</b>		SO	2	100,0%	100,0%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFÉ.

**En 2019-2020, à Huy-Waremme, 2 élèves fréquentent le secteur Habillement et textile (1 élève en 2016-2017),** ce qui correspond à 3,4 % des élèves de ce secteur en Fédération Wallonie-Bruxelles. Le secteur connaît une augmentation de fréquentation de +100,0 %, soit 1 élève supplémentaire depuis 2016-2017 dans la seule option donnée dans ce secteur. Il est important de souligner que ce secteur compte 100,0 % de filles.

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Service aux personnes	Aide logistique en collectivité	J1301 - K1302 - K2204	3	12	91,7%	-7,7%
	<b>Total Service aux personnes</b>		SO	12	91,7%	-7,7%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFÉ.

**En 2019-2020, à Huy-Waremme, 12 élèves fréquentent le secteur Service aux personnes (13 élèves en 2016-2017),** ce qui correspond à 3,5 % des élèves de ce secteur en Fédération Wallonie-Bruxelles. Le secteur connaît une perte de fréquentation de -7,7%, soit 1 élève en moins depuis 2016-2017 dans la seule option donnée dans ce secteur. Il est important de souligner que ce secteur compte 91,7 % de filles.

#### 4. Enseignement spécialisé qualifiant en alternance 47 (forme 3 – phase 3 et forme 4 – 3e degré)

Enseignement spécialisé alt.	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Agronomie	Ouvrier jardinier	A1203 - A1414	1	1	0,0%	-66,7%
	<b>Total Agronomie</b>		SO	1	0,0%	-66,7%
Industrie	Peintre en carrosserie	H3401 - H3404 - I1608	1	2	0,0%	SO
	Aide Mécanicien garage	I1604 - I1607	1	2	0,0%	SO
	<b>Total Industrie</b>		SO	4	0,0%	0,0%
Construction	Monteur-placeur d'éléments menuisés	F1607 - H2201	1	2	0,0%	SO
	Maçon	F1703	1	2	0,0%	-50,0%
	Monteur en chauffage	F1603	1	2	0,0%	SO
	<b>Total Construction</b>		SO	6	0,0%	50,0%
Hôtellerie et Alimentation	Commis de cuisine	G1605 - G1602	1	2	100,0%	-50,0%
	<b>Total Hôtellerie et Alimentation</b>		SO	2	100,0%	-50,0%
Economie	Auxiliaire de magasin	D1505 - D1507 - N1105	1	/	SO	SO
	<b>Total Economie</b>		SO	/	SO	SO

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE.

L'alternance article 47 représente à peine 8,2 % de la fréquentation forme 3 phase 3 en 2019-2020, soit 13 élèves sur 160. En 2016-2017, 13 élèves fréquentaient également l'enseignement spécialisé en alternance.

Par rapport à l'exercice précédent, quatre options supplémentaires sont comptabilisées : Peintre en carrosserie, Aide Mécanicien garage, Monteur-placeur d'éléments menuisés et Monteur en chauffage. Par contre, l'option Auxiliaire de magasin n'est pas fréquentée pour l'année de référence 2019-2020.

Les trois OBG dont on peut suivre l'évolution connaissent une baisse de fréquentation : Ouvrier jardinier, Maçon et Commis de cuisine.

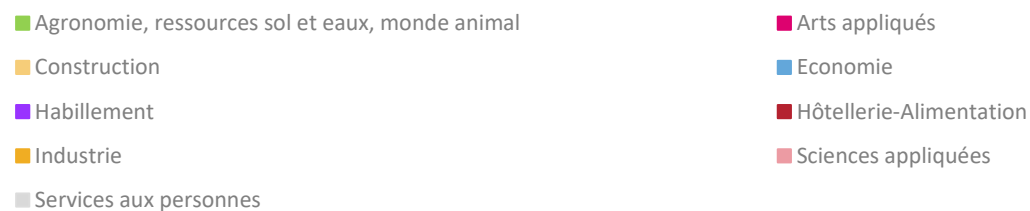
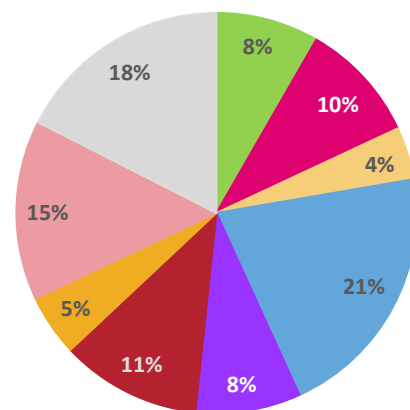
#### 2.2.2. Formations pour adultes

#### 5. Enseignement de Promotion Sociale

Remarques :

- La colonne « inscriptions » est calculée en prenant le maximum d'inscrits dans les UE de la section. Il s'agit donc d'une estimation du nombre d'inscriptions.
- La colonne « inscriptions stages » correspond au nombre total des stages pour la section et peut donc être supérieure au nombre d'inscriptions.

## Répartition des inscriptions (max) par secteur - Enseignement de promotion sociale



Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2018-2019	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions 2016-2017 à 2018-2019
Agronomie, ressources sol et eaux, monde animal	Guide Nature	ND	1	10	0	2	50,0%	-41,2%
	Horticulture maraichère et décorative	ND	1	37	0	4	37,8%	-37,3%
	Total Agronomie, ressources sol et eaux, monde animal		SO	47	0	6	40,4%	-38,2%

Source : DGENORS, 2016-2017 à 2018-2019 ; Calculs : IBEFE HW

**En 2018-2019, on peut estimer à 47 inscriptions dans l'enseignement de Promotion Sociale dans le Bassin pour le secteur de l'Agronomie.** La majorité de celles-ci se rapportent à la formation « Horticulture maraichère et décorative ». Cette formation est essentiellement masculine bien que la proportion de femmes tende à augmenter depuis 2016-2017 (5,3 % en 2016-2017). La proportion de femmes dans la formation de Guide Nature est de 50 %.

Il y a eu 6 inscriptions aux épreuves intégrées dont 4 pour la section Horticulture maraichère et décorative. Aucune inscription à un stage n'a été enregistrée pour le secteur Agronomie. Par rapport à 2016-2017, ce secteur voit ses effectifs diminuer de 38,2 %.

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2018-2019	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions 2016-2017 à 2018-2019
Arts appliqués	Fleuriste	ND	1	22	0	0	100,0%	29,4%
	Technicien en photographie	ND	1	33	0	0	30,3%	-5,7%
	Total Arts appliqués		SO	55	0	0	58,2%	5,8%

Source : DGENORS, 2016-2017 à 2018-2019 ; Calculs : IBEFE HW

**En 2018-2019, environ 55 personnes suivent une formation dans le domaine des Arts Appliqués** dont plus de la moitié sont des femmes. La section Fleuriste est exclusivement féminine. Il n'y a eu aucune inscription à une épreuve intégrée ni à un stage pour le secteur des Arts Appliqués. Par rapport à 2016-2017, la section Fleuriste est en augmentation de 29,4 % alors que celle de Technicien en photographie est en légère diminution.

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2018-2019	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions 2016-2017 à 2018-2019
Construction	Ebéniste	ND	1	16	0	0	18,8%	SO
	Ouvrier maçon	ND	1	8	5	4	0,0%	-69,2%
	Total Construction		SO	24	5	4	12,5%	-7,7%

Source : DGENORS, 2016-2017 à 2018-2019 ; Calculs : IBEFE HW

**En 2018-2019, on compte environ 24 inscriptions**, dont seulement 12,5 % de femmes **dans le secteur Construction à Huy-Waremme** dans les 2 formations d'Ouvrier maçon et d'Ebéniste<sup>60</sup>. La section Ouvrier maçon est exclusivement masculine.

Pour la section Ouvrier Maçon, il y a eu 4 inscriptions à l'épreuve intégrée et 5 inscriptions à des stages.

Par rapport à 2016-2017, le nombre d'inscriptions dans les formations du secteur Construction est en légère diminution (-7,7 %).

<sup>60</sup> En 2016-2017, une section Ouvrier menuisier était présente alors que la section Ebéniste n'apparaissait pas dans les chiffres.

Secteur	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2018- 2019	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions 2016-2017 à 2018-2019
Enseignement de Promotion Sociale	Informatique – opérateur de saisie (encodeur)	ND	1	25	0	0	52,0%	78,6%
	Secrétariat médical	ND	1	16	8	8	100,0%	0,0%
	Technicien de bureau	ND	1	16	0	0	100,0%	-56,8%
Economie	Technicien en bureautique	ND	1	17	3	2	35,3%	-29,2%
	Technicien en image numérique	ND	1	14	0	0	71,4%	7,7%
	Technicien en informatique	ND	2	17	8	8	52,9%	-19,0%
	Technicien en transport et logistique	ND	1	13	0	0	92,3%	SO
	Total Economie		SO	118	19	18	63,6%	-5,6%

Source : DGENORS, 2016-2017 à 2018-2019 ; Calculs : IBEFE HW

**En 2018-2019, environ 118 inscriptions sont comptabilisées dans le secteur Économie** (hors cours généraux) dans l'enseignement de Promotion sociale. Celles-ci se répartissent entre 7 sections différentes. C'est la section Informatique – opérateur de saisie (encodeur) qui compte le plus grand nombre d'inscriptions.

Les sections Secrétariat Médical et Technicien de bureau sont exclusivement féminines. La section de Technicien en transport et logistique (nouveau par rapport à 2016-2017) et Technicien en image numérique sont essentiellement féminines alors que la répartition hommes/femmes dans les sections Informatique – opérateur de saisie (encodeur) et Technicien en informatique est assez égale. La section Technicien en bureautique est, elle, fréquentée par une majorité d'hommes. Par rapport à 2016-2017, la proportion de femmes a augmenté dans ce secteur (44 % en 2016-2017), la formation de Technicien en informatique qui était essentiellement masculine en 2016-2017 compte en 2018-2019 plus de la moitié de femmes.

Il y a eu, en 2018-2019, 18 inscriptions à des épreuves intégrées et 19 inscriptions à des stages. Ceux-ci concernent les 3 sections suivantes : Secrétariat médical, Technicien en bureautique et Technicien en informatique.

Si on regarde l'évolution des formations de ce secteur par rapport à 2016-2017, on constate que les formations de Technicien de bureau, de Technicien en bureautique et de Technicien en informatique sont en diminution tandis que la formation Informatique – opérateur de saisie (encodeur) est en augmentation (+78,6 %). Les formations de Secrétariat médical et de Technicien en image numérique sont relativement stables.

Secteur	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2018- 2019	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions 2016-2017 à 2018-2019
Enseignement de Promotion Sociale	Bonneterie artisanale – tricot main	ND	1	10	0	0	100,0%	SO
	Opérateur en habillement	ND	1	38	0	0	97,4%	-26,9%
	Total Habillement		SO	48	0	0	97,9%	-45,5%

Source : DGENORS, 2016-2017 à 2018-2019 ; Calculs : IBEFE HW

**En 2018-2019, on compte environ 48 inscriptions dans le secteur de l'Habillement à Huy-Waremme** réparties sur 2 sections : Bonneterie artisanale – tricot main et Opérateur en habillement. Ce secteur est fréquenté essentiellement par des femmes. Il n'y a aucune inscription en épreuve intégrée ou en stage dans ce secteur.



Par rapport à 2016-2017, le secteur voit le nombre de ses inscriptions diminuer de 45,5 %.

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2018- 2019	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions 2016-2017 à 2018-2019
	Boulangier-Pâtissier	ND	1	16	0	0	81,3%	-23,8%
	Chocolatier-confiseur	ND	1	12	0	0	66,7%	-40,0%
Hôtellerie- Alimentation	Commis de cuisine	ND	1	7	7	6	57,1%	SO
	Restaurateur	ND	1	10	10	0	40,0%	-18,2%
	Sommelier	ND	1	19	0	0	57,9%	SO
	Total Hôtellerie-Alimentation		SO	64	17	6	62,5%	23,1%

Source : DGENORS, 2016-2017 à 2018-2019 ; Calculs : IBEFE HW

**Le secteur Hôtellerie-Alimentation enregistre environ 64 inscrits en 2018-2019** répartis sur 5 formations. La section Restaurateur compte 6 inscriptions à des épreuves intégrées et 17 inscriptions à des stages. Le pourcentage de femmes pour ce secteur est de 62,5 %, la formation de Boulangier-Pâtissier étant essentiellement féminine. La part de femmes dans la formation de Boulangier-Pâtissier et de Restaurateur tend à augmenter depuis 2016-2017 tandis qu'elle a diminué pour la section Chocolatier-confiseur. Les sections Commis de cuisine et Sommelier n'apparaissent pas dans les chiffres en 2016-2017.

Par rapport à 2016-2017, les inscriptions dans le secteur de l'Hôtellerie-Alimentation sont en augmentation (+23,1 %). Cependant, les formations de Boulangier-Pâtissier, de Chocolatier-confiseur et de Restaurateur sont en baisse de fréquentation.

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2018- 2019	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions 2016-2017 à 2018-2019
Industrie	Métallier industriel	ND	1	18	0	9	11,1%	50,0%
	Opérateur en système d'usinage	ND	1	10	0	0	10,0%	SO
	Total Industrie		SO	28	0	9	10,7%	-30,0%

Source : DGENORS, 2016-2017 à 2018-2019 ; Calculs : IBEFE HW

**En 2018-2019, il y a eu environ 28 inscriptions dans le secteur Industrie** dont près de 90 % d'hommes. Ce secteur est donc essentiellement masculin.

Par rapport à 2016-2017, on voit disparaître la section cariste-magasinier, bien que le brevet cariste soit toujours bien organisé (cf. infra). La section Dessinateur polyvalent en bureau d'étude a également disparu. La section Opérateur en système d'usinage n'était, elle, pas référencée en 2016-2017.

Il y a eu 9 inscriptions en épreuves intégrées pour la section métallier industriel. Cette section connaît une évolution de +50 % entre 2016-2017 et 2018-2019.

Secteur	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2018- 2019	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions 2016-2017 à 2018-2019
Enseignement de Promotion Sociale	Assistant pharmaceutico-technique	ND	1	22	17	0	86,4%	0,0%
Sciences appliquées	Auxiliaire de l'enfance	ND	2	24	24	9	100,0%	26,3%
	Éducateur	ND	1	36	29	19	58,3%	16,1%
	Total Sciences appliquées		SO	82	70	28	78,0%	13,9%

Source : DGENORS, 2016-2017 à 2018-2019 ; Calculs : IBEFE HW

**Le secteur Sciences Appliquées compte environ 82 inscriptions en 2018-2019.** A noter toutefois que sont reprises sous Sciences appliquées les sections Auxiliaire de l'enfance et Éducateur. Ce secteur compte 78 % de femmes, la section Auxiliaire de l'enfance étant exclusivement féminine. La section Assistant pharmaceutico-technique est stable par rapport à 2016-2017 tandis que les sections Auxiliaire de l'enfance et Éducateur sont en augmentation.

Il y a eu 28 inscriptions à des épreuves intégrées pour les sections Éducateur et Auxiliaire de l'enfance. On compte également 70 inscriptions à des stages.

Secteur	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2018- 2019	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions 2016-2017 à 2018-2019
Enseignement de Promotion Sociale	Aide familial	ND	3	17	16	17	84,6%	-20,4%
Services aux personnes	Aide-ménager	ND	1	11	0	0	81,8%	SO
	Aide-soignant	ND	3	32	20	19	93,8%	-55,6%
	Ambulancier en transport médico-sanitaire	ND	1	24	0	10	70,8%	SO
	Langue des signes - niveau élémentaire	ND	1	15	0	0	100,0%	-69,4%
	Total Services aux personnes		SO	99	36	46	63,7%	-45,0%

Source : DGENORS, 2016-2017 à 2018-2019 ; Calculs : IBEFE HW

**Le secteur Services aux personnes compte en 2018-2019 environ 99 inscriptions** dont une majorité de femmes. Il y a eu 46 inscriptions en épreuves intégrées dans les sections Aide-familial, Aide-soignant et Ambulancier en transport médico-sanitaire (nouveau par rapport à 2016-2017) et 36 inscriptions en stages pour Aide-familial et Aide-soignant. La section Aide-ménager n'apparaissait pas dans les chiffres en 2016-2017.

Le nombre d'inscriptions dans ce secteur est en diminution (-45 %) depuis 2016-2017. Des difficultés de recrutement de candidats sont pointées pour le métier d'Aide familial.

Etant donné le système de comptabilisation des apprenants en enseignement de Promotion sociale, d'autres formations à des métiers qui n'apparaissent pas dans les statistiques sont également dispensées dans le Bassin. Le tableau ci-dessous reprend ces formations :

Intitulé de la formation <sup>61</sup>	Inscriptions (Max)
Accueil extra-scolaire	52 <sup>62</sup>
Apiculture	13
Brevet cariste	76
Créer son entreprise (connaissance de gestion)	33
Filière horticole	40 <sup>63</sup>
Matelot en navigation fluviale	11
Permis G « Tracteurs agricoles »	41
Pratique de bucheronnage	16
Vente	7

Source : DGENORS, 2018-2019 ; Calculs : IBEFE HW

De plus, une formation au métier de Conducteur poids lourds est également organisée à partir de l'année scolaire 2021-2022. Des formations aux métiers de Chauffeur d'autocar/autobus et de Peintre en bâtiment sont également organisables dans le Bassin mais ne le sont pas par manque de candidat. Une formation de Chauffeur livreur est également à l'étude en collaboration avec un CISP.

Faisant suite à une sollicitation de l'Instance Bassin sur la problématique de la mobilité dans le Bassin, des formations pour l'obtention du permis de conduire « B » théorique et pratique sont également organisées en enseignement de Promotion sociale. Afin d'améliorer l'insertion professionnelle des personnes du Bassin, l'enseignement de Promotion sociale propose également des stages d'observation et d'initiation au monde du travail.

Une formation continuée pour l'insertion professionnelle de tuteur en entreprise dans le cadre d'une formation en alternance est également disponible.

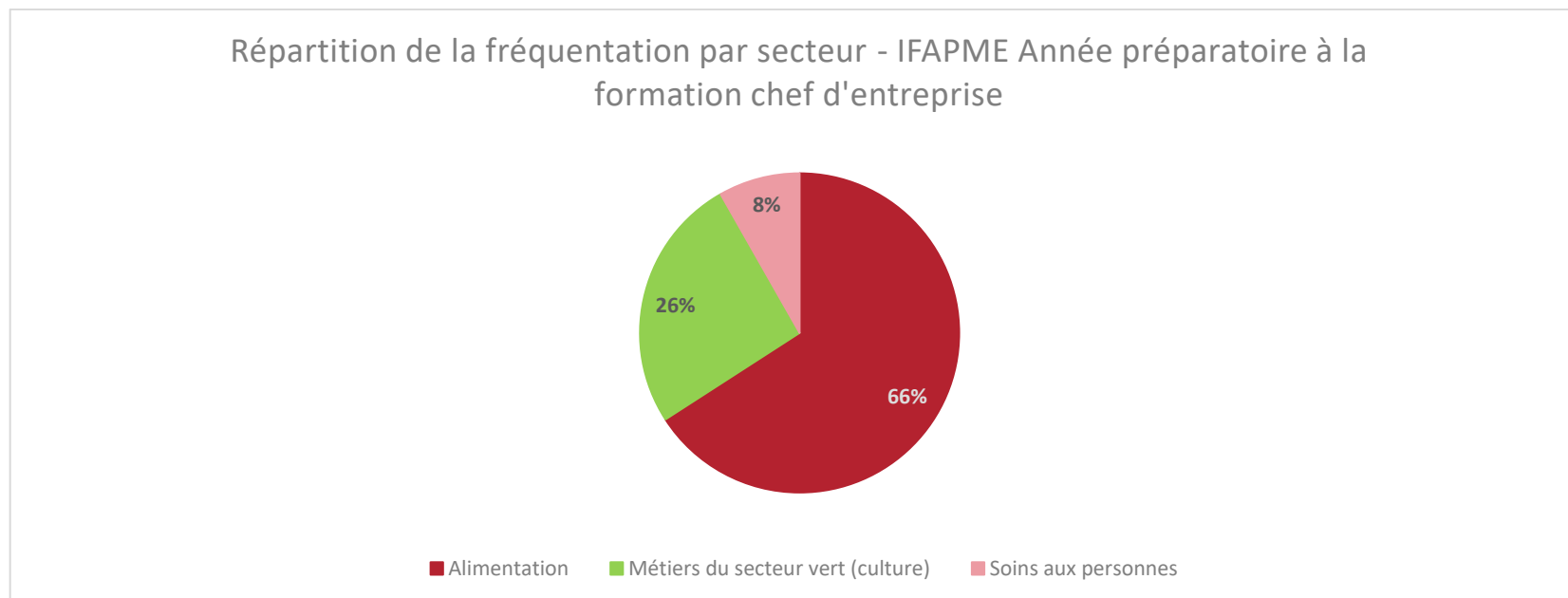
L'enseignement de Promotion sociale organise aussi de nombreuses formations continuées dans différents secteurs, des formations à fonction sociale, des formations culturelles, des formations en langue (anglais, néerlandais, italien) ou encore de l'aide scolaire.

<sup>61</sup> Ce tableau est spécifique au Bassin de Huy-Waremme.

<sup>62</sup> À comptabiliser avec les « Auxiliaires de l'enfance ».

<sup>63</sup> À comptabiliser avec « Horticulture maraichère et décorative ».

## 6. IFAPME/SFPME – Année préparatoire Formation Chef d'entreprise



Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation <sup>64</sup>	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Alimentation	Boucher - Charcutier - Traiteur	D1101	1	19	5,3%	-36,7%
	Boulangier - Pâtissier	D1102	1	28	67,9%	-33,3%
	Cuisinier -Cuisinier travaillant seul	G1602	1	2	50,0%	SO
	Garçon de restaurant	G1803	1	7	28,6%	-53,3%
	Total Alimentation		SO	56	34,1%	-43,4%
Métiers du secteur vert (culture)	Entrepreneur de jardins	A1203	1	22	4,5%	+4,8%
	Total Métiers du secteur vert (culture)		SO	22	4,5%	+4,8%
Soins aux personnes	Coiffeur	D1202	1	7	71,4%	SO
	Total Soins aux personnes		SO	7	71,4%	-36,4%

<sup>64</sup> Par rapport à 2016-2017, Commis – collaborateur de cuisine, Restaurateur – Traiteur – Organisateur de banquets, Entrepreneur Menuisier – Charpentier, Gestionnaire d'un salon de coiffure ont disparu tandis que Cuisinier-cuisinier travaillant seul et Coiffeur n'apparaissent pas en 2016-2017.

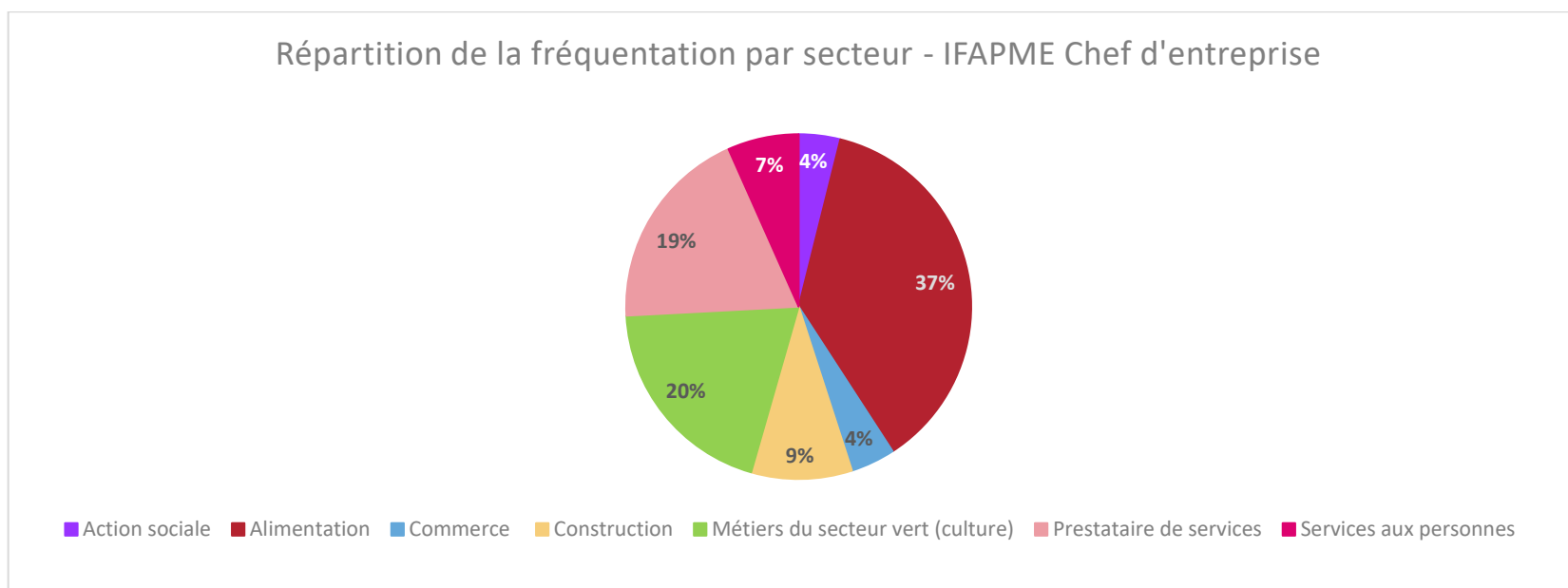
Source : IFAPME, 2016-2017 à 2019-2020

En 2019-2020, il y a eu 56 inscriptions dont 34,1 % de femmes dans le secteur Alimentation pour l'année préparatoire aux formations Chef d'entreprise. Les sections Boucher-Charcutier-Traiteur et Garçon de restaurant sont essentiellement masculines tandis que la section Boulanger-Pâtissier accueille majoritairement des femmes.

Le secteur Métiers du secteur vert (culture) compte 22 inscriptions dont 4,5 % de femmes.

Enfin, dans le secteur Soins aux personnes, on dénombre 7 inscriptions dont 71,4 % de femmes.

## 7. IFAPME/SFPME – Chef d'entreprise



Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Action Sociale	Accueillant d'enfants autonome	K1303	1	4	100,0%	-66,7%
	Directeur de maisons d'enfants	K1202	1	10	100,0%	-72,2%
	Total Action Sociale		SO	14	100,0%	-70,8%

Source : IFAPME, 2016-2017 à 2019-2020

En 2019-2020, 14 personnes fréquentent la formation chef d'entreprise à l'IFAPME dans le secteur Action Sociale et ce dans les 2 sections suivantes : Accueillant d'enfants autonome et Direction de maison d'enfants. Ces sections sont exclusivement féminines. Suite à la réforme MILAC<sup>65</sup>, la formation Directeur de maisons d'enfants n'est plus organisée à partir de 2020-2021. Les conditions d'accès pour la formation d'Accueillant d'enfants autonome ont également été modifiées.

Ce secteur est celui qui connaît la plus forte diminution depuis 2016-2017 (-70,8%).

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Alimentation	Boucher - Charcutier – Traiteur	D1101	1	38	10,5%	-15,6%
	Boulangier – Pâtissier	D1102	1	45	64,4%	+25,0%
	Confiseur – Chocolatier	D1104	1	23	78,3%	-17,9%
	Fromager affineur	A1412	1	21	57,1%	-40,0%
	Garçon de restaurant	G1803	1	1	0,0%	SO
	Gestionnaire de Tea-room, de Snack-Bar et Taverne-Brasserie	G1801	1	15	86,7%	+15,4%
	Glacier	D1104	1	18	61,1%	+5,9%
	Micro-brasseur	A1413	1	62	4,8%	-18,4%
	Réceptionniste - Directeur d'hébergement - Directeur d'hôtel	G1402	1	37	75,7%	-26,0%
	Restaurateur - Traiteur - Organisateur de banquets	G1601	1	21	47,6%	-48,8%
	Viticulteur œnologue	A1405 ; A1413	1	19	26,3%	SO
Total Alimentation			SO	133	44,3%	-12,0%

Source : IFAPME, 2016-2017 à 2019-2020

Le secteur Alimentation compte, quant à lui, 133 inscriptions, réparties sur 11 sections différentes. Ce secteur compte 44,3 % de femmes. Il s'agit du secteur le plus important pour la formation Chef d'entreprise à l'IFAPME. La répartition hommes-femmes est très variable d'une formation à l'autre. Ainsi, les formations de Boulangier-Pâtissier, Confiseur-Chocolatier, Gestionnaire de Tea-room, Snack-Bar et Taverne-Brasserie, Glacier et Réceptionniste-Directeur d'hébergement-Directeur d'hôtel sont majoritairement fréquentées par des femmes. Tandis que les formations de boucher-charcutier-traiteur, micro-brasseur ainsi que Viticulteur œnologue (nouveau depuis 2016-2017) sont principalement fréquentées par des hommes. La part des femmes dans ce secteur tend à augmenter depuis 2016-2017 surtout pour la formation de Glacier (29,4 % de femmes en 2016-2017) et de Gestionnaire de Tea-room, de Snack-Bar et Taverne-Brasserie (53,8 % de femmes en 2016-2017). Seules 3 sections ont connu une évolution positive depuis 2016-2017, il s'agit des sections de Boulangier-Pâtissier, de Gestionnaire de Tea-room, de Snack-Bar et Taverne-Brasserie et de Glacier.

Par rapport à l'ensemble des Bassins wallons, c'est le secteur pour lequel la part relative du Bassin est la plus importante dans les formations Chef d'entreprise IFAPME. En effet, c'est le Bassin de Huy-Waremme qui compte le plus d'apprenants dans le secteur Alimentation.

<sup>65</sup> Réforme des Milieux d'Accueil de la petite enfance qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Commerce	Gestionnaire de point de vente	D1106, D1301	2	15	46,7%	-34,8%
	Total Commerce		SO	15	46,7%	-37,5% <sup>66</sup>

Source : IFAPME, 2016-2017 à 2019-2020

**Le secteur du Commerce compte, en 2019-2020, 15 personnes inscrites** essentiellement dans la section Gestionnaire d'un point de vente. Cette formation est en diminution de 34,8 % depuis 2016-2017.

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Construction	Décorateur d'intérieur	F1102	1	34	85,3%	+17,2%
	Total Construction		SO	34	85,3%	-17,1%

Source : IFAPME, 2016-2017 à 2019-2020

**34 personnes ont fréquenté le secteur de la construction en 2019-2020.** Cette section est essentiellement fréquentée par des femmes. Par rapport à 2016-2017, deux formations ont disparu : Entrepreneur de maçonnerie et de béton et Entrepreneur en travaux de voiries. Le nombre d'inscriptions dans la formation de Décorateur d'intérieur augmente de 17,2 % par rapport à 2016-2017.

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Métiers du secteur vert (culture)	Entrepreneur de jardins	A1203	1	27	3,7%	-10,0%
	Grimpeur-Elagueur	A1201	1	27	3,7%	SO
	Maraîcher Bio	A1404	1	17	41,2%	SO
	Total Métiers du secteur vert (culture)		SO	71	12,7%	+136,7%

Source : IFAPME, 2016-2017 à 2019-2020

**71 personnes ont fréquenté le secteur Métiers du secteur vert (culture).** Il s'agit du secteur qui a connu la plus forte augmentation entre 2016-2017 et 2019-2020 (+136,7 %). Pour expliquer cette augmentation par rapport à 2016-2017, la section Maraîcher Bio a été créée et la section Arboriste qui relevait du secteur Filière Bois a été remplacée depuis 2018 par la section Grimpeur-élagueur. Ce secteur est fréquenté essentiellement par des hommes, surtout pour les sections Entrepreneur de jardins et Grimpeur-Elagueur.

<sup>66</sup> Ce total comprend également une formation Entrepreneur e-commerce (qui comptait un seul apprenant en 2016-2017), ce qui explique la différence de chiffres.

La création de la formation Maraîcher Bio répond à la liste des thématiques communes établie dans le rapport analytique et prospectif 2018 de l'IBEFE.

Par rapport à l'ensemble des Bassins wallons, la part relative du Bassin est une des plus importantes dans les formations Chef d'entreprise IFAPME. Seul le Bassin du Hainaut Centre compte plus d'apprenants dans ce secteur en 2019-2020.

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Prestataires de services	Agent immobilier	C1504	1	67	40,3%	+17,5%
	Employé administratif	M1607	1	2	100,0%	SO
	Total Prestataires de services		SO	69	42,0%	+1,5%

Source : IFAPME, 2016-2017 à 2019-2020

**Le secteur Prestataires de services compte 69 personnes inscrites** dans les 2 sections : Agent immobilier et Employé administratif (nouveau par rapport à 2016-2017). La section Agent immobilier est fréquentée par environ 40 % de femmes alors qu'Employé administratif est exclusivement féminine. En 2019-2020, la section Agent commercial n'est pas organisée mais elle a été relancée en 2021-2022 à la suite d'une demande. Ce secteur est relativement stable par rapport à 2016-2017.

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Services aux personnes	Ambulancier	J1305	1	14	42,9%	SO
	Coiffeur	D1202	1	7	100,0%	SO
	Gestionnaire d'un salon de coiffure	D1202	1	3	100,0%	-85,0%
	Total Services aux personnes		SO	24	66,7%	+20,0%

Source : IFAPME, 2016-2017 à 2019-2020

Enfin, **pour le secteur du Services aux personnes, il y avait 24 personnes** qui suivaient une des 3 sections organisées. En 2016-2017, seule la section Gestionnaire d'un salon de coiffure était organisée. La section Ambulancier (nouveau depuis 2019-2020) est fréquentée par près de 43 % de femmes tandis que les sections dans le domaine de la coiffure<sup>67</sup> sont fréquentées uniquement par des femmes.

<sup>67</sup> Coiffeur et Gestionnaire d'un salon de coiffure correspondent à une même formation adulte mais à 2 années de formations distinctes.



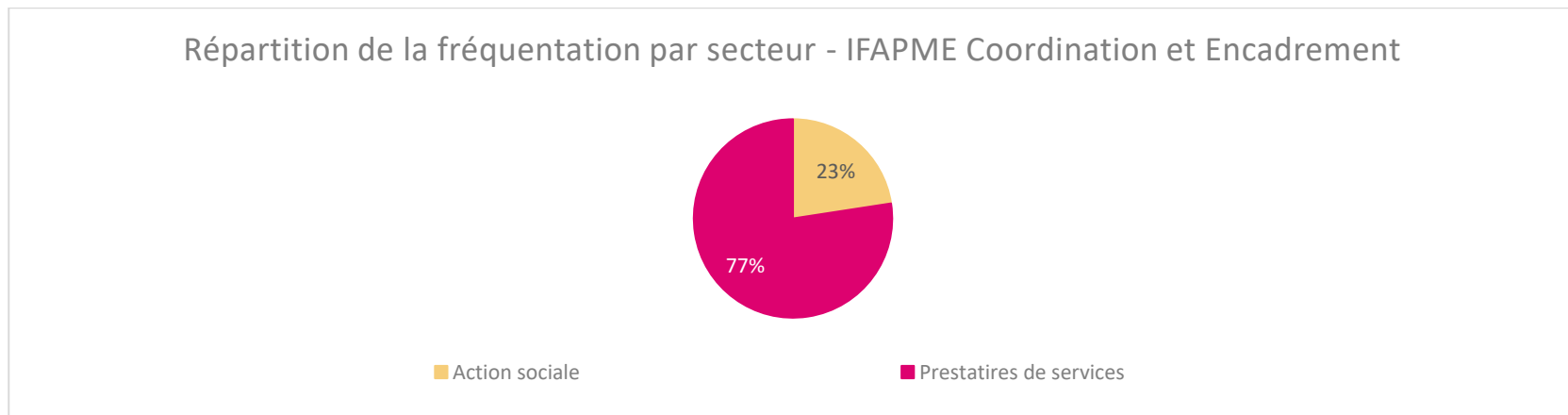
A partir de 2021-2022, le tableau<sup>68</sup> ci-dessous présente la liste des formations qui sont organisables<sup>69</sup> en formation adulte dans le Bassin de Huy-Waremme :

Agent commercial
Chef barman
Commercial en automobile
Entrepreneur en E-Commerce
Entrepreneur et créateur d'espaces verts <sup>70</sup>
Food Concept Manager
Gestionnaire de friterie
Graphic Designer
Moniteur d'auto-école
Ouvrier viticole <sup>71</sup>
Superviseur d'entrepôt <sup>72</sup>
Technico-commercial en alimentation

Source : IFAPME

Un projet d'extension du Centre de formation de Villers-le-Bouillet pour les métiers verts est également en cours avec 2024 pour horizon.

## 8. IFAPME/SFPME – Encadrement et Coordination



<sup>68</sup> Ce tableau est spécifique au Bassin de Huy-Waremme.

<sup>69</sup> Sous réserve d'un nombre de candidats suffisant.

<sup>70</sup> Cette offre est complémentaire à la formation d'Entrepreneur de parcs et jardins et est basée davantage sur la conception d'espaces verts.

<sup>71</sup> Cette offre est complémentaire à l'offre de viti-vinicultriceur.

<sup>72</sup> À partir de janvier 2022.

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation <sup>73</sup>	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Action Sociale	Accueillant d'enfants autonome	K1303	1	7	100,0%	SO
	Total Action Sociale		SO	7	100,0%	SO
Prestataires de services	Employé administratif	M1607	1	24	100,0%	SO
	Total Prestataires de services		SO	24	100,0%	SO

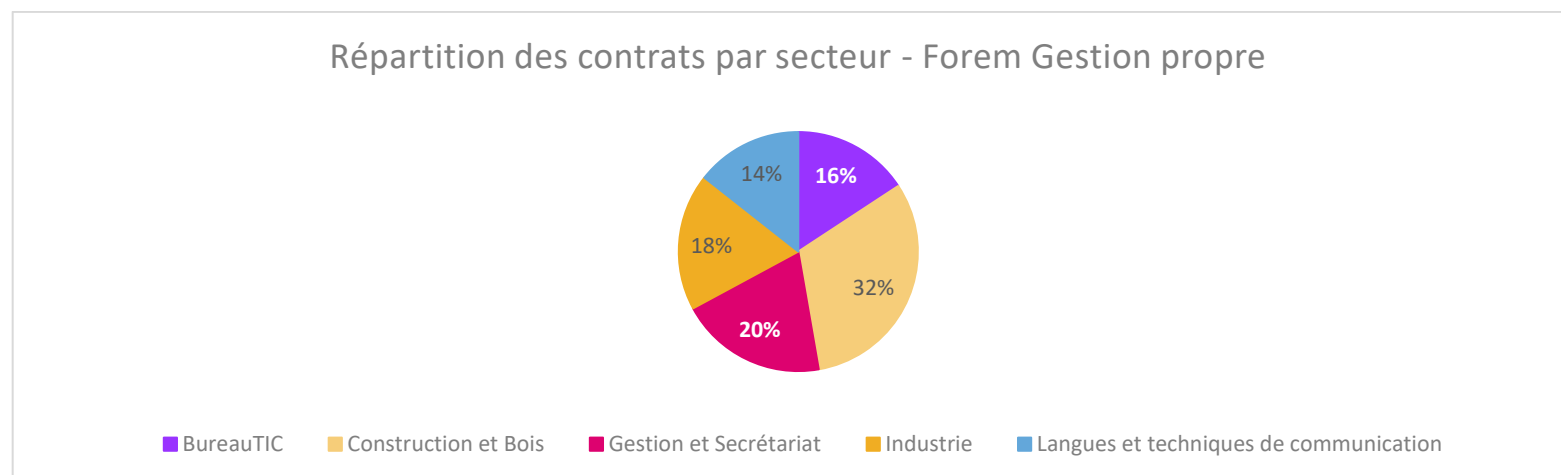
Source : IFAPME, 2016-2017 à 2019-2020

Pour les formations Encadrement et Coordination, en 2019-2020, il y a eu 7 inscriptions pour la formation Accueillant d'enfants autonome dans le secteur de l'Action Sociale et 24 inscriptions pour la formation Employé administratif dans le secteur des Prestataires de services. Les formations Encadrement et Coordination sont fréquentées uniquement par des femmes.

Depuis 2020-2021, 2 nouvelles formations sont organisées : Conseiller en gestion du personnel et Community Manager.

### 9. Le Forem/Bruxelles Formation (hors centres de compétence) – Gestion propre

Étant donné la présence d'un seul centre de formation sur le Bassin de Huy-Waremme, le Forem ne nous autorise pas à diffuser les données par métier, c'est pourquoi celles-ci ont été rendues floues dans le tableau et dans les commentaires ci-dessous.



<sup>73</sup> Par rapport à 2016-2017, les formations Chef barman, Conseiller en restauration et rénovation de bâtiments anciens ont disparus tandis que les formations Accueillant d'enfants autonomes et employé administratifs n'apparaissent pas en 2016-2017.

Secteur Forem/Bruxelles Formation	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2020	% Femmes	Evolution Contrats 2017-2020
<b>BureauTIC</b>					
	Total BureauTIC		23	82,6%	-28,1%
<b>Construction et Bois</b>					
	Total Construction et Bois		46	4,3%	-2,1%
<b>Gestion et Secrétariat</b>					
	Total Gestion et Secrétariat		29	93,1%	-66,7%
<b>Industrie</b>					
	Total Industrie		27	0,0%	-10,0%
<b>Langues et techniques de communication</b>					
	Total Langues et techniques de communication		21	61,9%	-50,0%

Source : Le Forem, 2017-2020

En 2020, il y a eu 23 contrats de formation en gestion propre au Forem dans le secteur BureauTic avec 82,6 % de femmes. Ce secteur comprend 2 formations : Agent d'accueil et Collaborateur administratif. Ces 2 formations n'existaient pas en 2017.

Pour le secteur Construction et Bois, 46 contrats de formations ont eu lieu et ce dans 2 formations, à savoir Carreleur et Maçon. Ce secteur est essentiellement masculin avec seulement 4,3 % de femmes. La formation de Carreleur est d'ailleurs fréquentée uniquement par des hommes.

Le secteur Gestion et Secrétariat compte 5 formations pour un total de 29 contrats de formation fréquentés par une très grande majorité de femmes.

En Industrie, la formation Installateur électricien résidentiel compte 1 contrat de formation. Celle-ci est suivie uniquement par des hommes.

Enfin, dans le secteur Langues et techniques de communication, il y a eu 21 contrats de formation dont la majorité sont des formations en néerlandais. La formation d'Agent d'accueil est suivie aussi bien par des hommes que par des femmes.

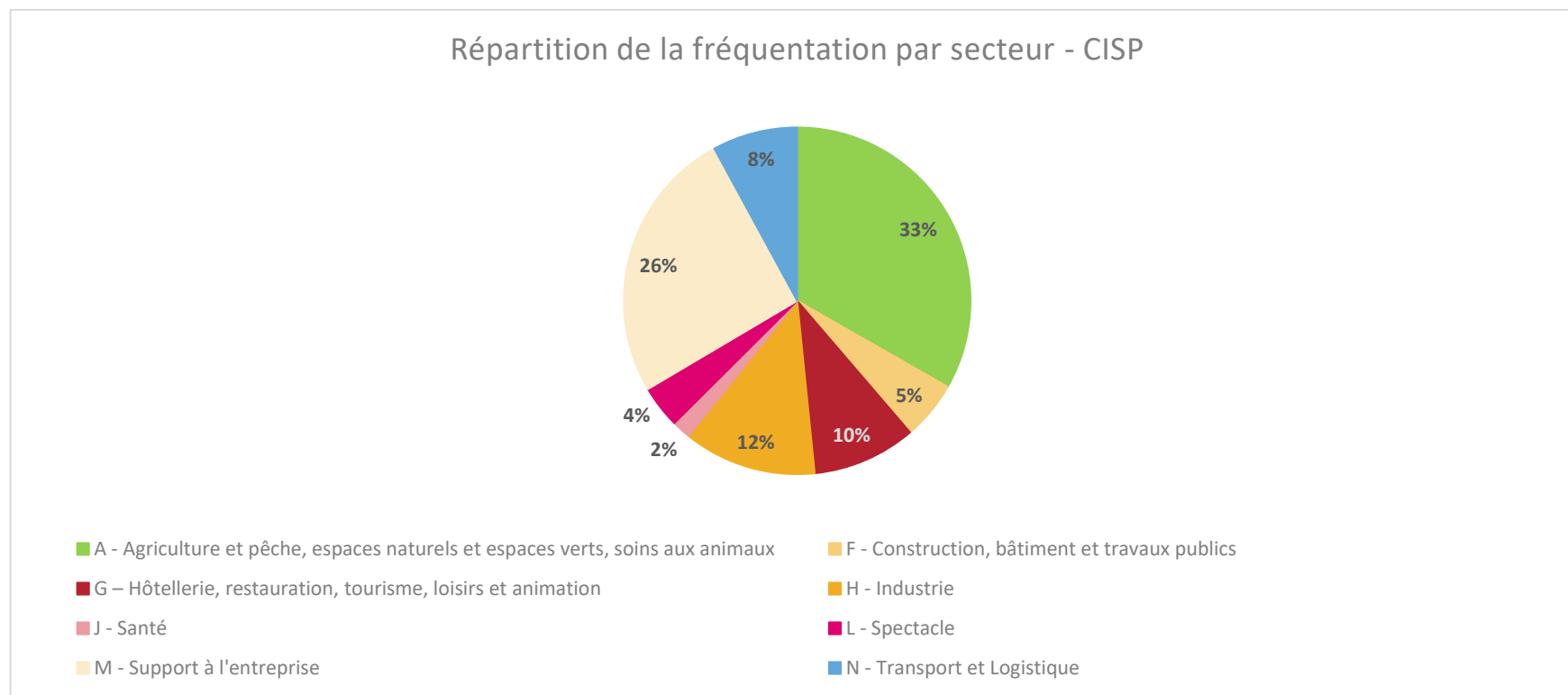
En 2020, les essais-métiers n'ont pu être organisés en raison de la crise sanitaire.

Par rapport à 2017, le nombre de contrats de formation est en diminution dans tous les secteurs, les plus grosses diminutions étant constatées dans le secteur Gestion et Secrétariat. Seules les formations de Carreleur et Maçon sont en augmentation par rapport à 2017. La formation d'Auxiliaire de ménage a disparu de l'offre de formation Forem du Bassin depuis 2017.

## 10. CISP

Remarques :

- Pour rappel ne sont ici prises en compte que les formations professionnelles ou métiers.
- Pour rappel, le nombre d'apprenants du Bassin est probablement sous-estimé car la statistique ne permet pas d'identifier les apprenants qui sont dans une implantation Huy-Waremme. Certains chiffres de fréquentation sont calculés sur base d'estimations.
- Les formations sont réparties suivant la classification ROME V3.



Secteur ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2019
A - Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux	Formation longue en permaculture	ND	21	47,6%	+40,0%
	Horticulture et environnement général (Parcs et jardins)	A1414, A1203, A1405, A1402	94	4,3%	-6,9%
	Métiers verts (maraîchage et horticulture biologique)	A1414	19	31,6%	-20,8%
	Palefrenier / Soigneur animalier	A1501	13	53,8%	+0,0%
	Total Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux		134	14,9%	-12,4%

Source : SPW, 2017-2019

Dans la famille de métiers « A – Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux », 4 formations sont organisées pour un total de **134 apprenants en 2019**. La formation qui compte le plus d'apprenants est celle d'Horticulture et environnement général avec 94 apprenants. La majorité des apprenants de cette famille de métiers sont des hommes et c'est principalement la formation d'Horticulture et environnement général qui est fréquentée par le plus d'hommes avec seulement 4,3 % de femmes. La proportion hommes/femmes dans les formations de Palefrenier / Soigneur animalier et la Formation longue en permaculture (nouveau depuis 2017) est relativement égale.

Entre 2017 et 2019, seule la Formation longue en permaculture connaît une évolution positive de +40 %, la formation de Palefrenier / Soigneur animalier reste stable alors que les 2 autres formations voient leurs effectifs diminuer.

Secteur ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2019
F - Construction, bâtiment et travaux publics	Bâtiment	ND	22	0,0%	-8,3%
	Total Construction, bâtiment et travaux publics		22	0,0%	-8,3%

Source : SPW, 2017-2019

En 2019, dans la famille de métiers « F – Construction, bâtiment et travaux publics », une seule formation est dispensée au sein des CISP. Il s'agit de la formation Bâtiment qui est fréquentée par 22 stagiaires uniquement masculins. Cette formation connaît une diminution de ses effectifs depuis 2017 (-8,3 %).

Depuis 2020, une nouvelle formation « Ouvrier polyvalent en aménagement intérieur » est organisée.

Secteur ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2019
G – Hôtellerie, restauration, tourisme, loisirs et animation	Commis de cuisine et de salle de collectivité	G1602	13	53,8%	+85,7%
	Horeca : cuisine de collectivité, service traiteur, restauration et accueil touristique	G1602, D1106, G1603, G1803	26	38,5%	0,0%
	Total Hôtellerie, restauration, tourisme, loisirs et animation		39	43,6%	+18,2%

Source : SPW, 2017-2019

**Pour la famille de métiers « G – Hôtellerie, restauration, tourisme, loisirs et animation »,** 2 formations sont organisées au sein des CISP en 2019 pour un total de **39 apprenants** dont 43,6 % sont des femmes. Il s'agit de la formation de Commis de cuisine et de salle de collectivité qui connaît une forte évolution (+85,7 %) depuis 2017 (année de création de cette formation) et de la formation Horeca : cuisine de collectivité, service traiteur, restauration et accueil touristique qui est stable depuis 2017.

Secteur ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2019
<b>H - Industrie</b>	Constructions navales et métalliques	H2913, F1604, F1610, H2209, I1310	14	0,0%	+16,7%
	Numérique – 3D	H2903, H3202, H2905	19	21,1%	-5,0%
	Préformation aux métiers industriels	H2913	17	0,0%	-55,3%
	Total Industrie		50	8,0%	-28,6%

Source : SPW, 2017-2019

**La famille de métiers « H – Industrie » compte 3 formations** en 2019 pour un total de **50 apprenants** dont seulement 8 % de femmes. Les formations de Constructions navales et métalliques et de Préformation aux métiers industriels sont fréquentées uniquement par des hommes. Seule la formation Constructions navales et métalliques connaît une évolution positive (+16,7 %) entre 2017 et 2019.

Il faut cependant noter que, depuis 2020, la filière de formation Constructions navales et métalliques a été revue et transformée en Ouvrier polyvalent en aménagement intérieur. Cette formation relève donc, depuis 2020, de la famille de métiers « F – Construction, bâtiments et travaux publics ».

Secteur ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2019
<b>J - Santé</b>	Préparation aux études qualifiantes dans le secteur paramédical – Préformation secteur paramédical	ND	7	100,0%	-3,6%
	Total Santé		7	100,0%	-3,6%

Source : SPW, 2017-2019

**En 2019, il y a eu 7 apprenants**, uniquement des femmes, pour la Préparation aux études qualifiantes dans le secteur paramédical – Préformation secteur paramédical. Il s'agit de la seule formation dans **la famille de métiers « J – Santé »**. Cette formation est relativement stable depuis 2017.

Secteur ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2019
<b>L - Spectacle</b>	Découverte des métiers techniques par la réalisation de décors pour des compagnies professionnelles du secteur des arts du cirque et de la Rue	L1503	16	43,8%	+6,7%
	Total Spectacle		16	43,8%	+6,7%

Source : SPW, 2017-2019

**Pour la famille de métiers « L – Spectacle », il y a une seule formation organisée en 2019** : Découverte des métiers techniques par la réalisation de décors pour des compagnies professionnelles du secteur des arts du cirques et de la rue. **Celle-ci compte 16 apprenants** en 2019 dont 43,8 % sont des femmes. Le nombre d'apprenants dans cette formation a augmenté de +6,7 % depuis 2017.

Secteur ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2019
<b>M - Support à l'entreprise</b>	Bureautique	M1602, M1601	84	77,4%	+25,4%
	Utilisation de l'informatique pour préparer aux métiers de la vente, de la logistique et d'employé administratif	M1602, D1106, D1211, D1214, D1505, D1507, M1607	19	73,7%	-20,8%
	Total Support à l'entreprise		103	76,7%	+13,2%

Source : SPW, 2017-2019

2 formations sont organisées par les CISP dans **la famille de métiers « M – Support à l'entreprise »** avec un total de **103 apprenants** dont une majorité de femmes (76,7 %) en 2019. Plus de 80 % des apprenants dans cette famille de métiers suivent la formation de Bureautique qui connaît une croissance de ses effectifs de +25,4 % depuis 2017. A l'inverse, la formation Utilisation de l'informatique pour préparer aux métiers de la vente, de la logistique et d'employé administratif voit son nombre d'apprenants diminuer de 20,8 %.

Secteur ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2019
<b>N - Transport et Logistique</b>	Manutention industrielle	N1101, N1105, N1104, F1302	32	6,3%	0,0%
	Total Transport et logistique		32	6,3%	0,0%

Source : SPW, 2017-2019

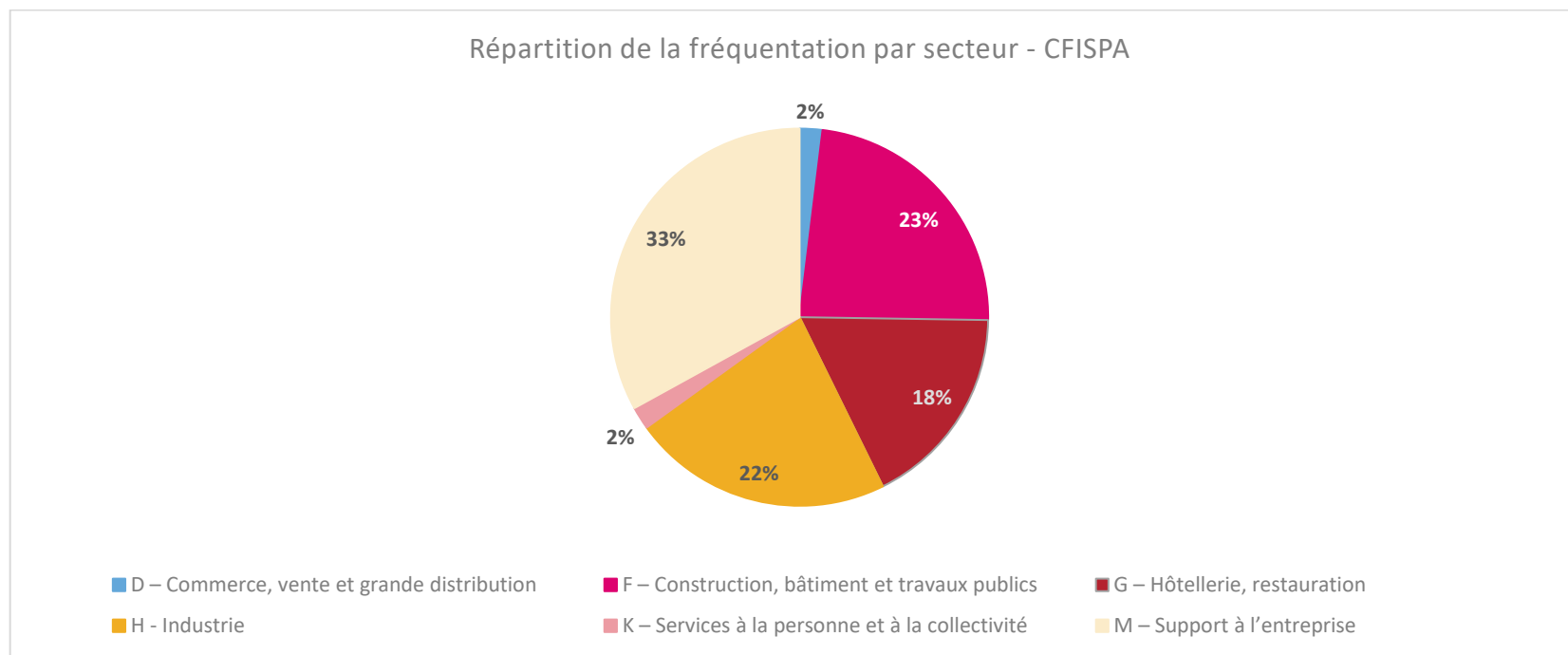
Enfin, dans **la famille de métiers « N – Transport et Logistique »**, seule la formation « Manutention industrielle » est organisée avec **32 apprenants** qui sont essentiellement des hommes. Cette formation est stable depuis 2017.

Tout comme dans l'enseignement, on constate que les choix de formation professionnelle sont « stéréotypés ».

## 11. Centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle AVIQ/PHARE - CFISPA

Remarque :

- Les formations sont réparties suivant la classification ROME V3.



Secteur ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2016-2019
D – Commerce, vente et grande distribution	Grande distribution	D15	2	50,0%	ND
	Total Commerce, vente et grande distribution		2	50,0%	ND
F – Construction, bâtiment et travaux publics	Conception et études	F11	24	20,8%	ND
	Total Construction, bâtiment et travaux publics		24	20,8%	ND
G – Hôtellerie, restauration	Production culinaire	G16	18	27,8%	ND
	Total Hôtellerie, restauration		18	27,8%	ND



<b>H – Industrie</b>	Conception, recherche, études et développement	H12	13	30,8%	ND
	Alimentaire	H21	10	50,0%	ND
	<b>Total Industrie</b>		<b>23</b>	<b>39,1%</b>	<b>ND</b>
<b>K – Services à la personne et à la collectivité</b>	Nettoyage et propreté industriels	K22	2	100,0%	ND
	<b>Total Services à la personne et à la collectivité</b>		<b>2</b>	<b>100,0%</b>	<b>ND</b>
<b>M – Support à l’entreprise</b>	Comptabilité et gestion	M12	11	100,0%	ND
	Secrétariat et assistance	M16	23	87,0%	ND
	<b>Total Support à l’entreprise</b>		<b>34</b>	<b>91,2%</b>	<b>ND</b>

Source : AVIQ, 2019.

En 2019, dans les CFISPA, 1 formation de Grande distribution était organisée pour **la famille de métiers « D – Commerce, vente et grande distribution »**. Cette formation compte 2 apprenants donc 50 % de femmes.

Dans **la famille de métiers « F – Construction, bâtiment et travaux publics »**, une formation intitulée Conception et Etudes est organisée en 2019. 24 apprenants ont suivi cette formation en 2019 dont la majorité sont des hommes.

**La famille de métiers « G – Hôtellerie et restauration »** compte également une seule formation. Il s’agit de Production culinaire qui dénombrait 18 apprenants dont une majorité d’hommes.

Il y a 2 formations organisées en 2019 pour **la famille de métiers « H – Industrie »** pour un total de 23 apprenants. La formation Conception, recherche, études et développement est fréquentée majoritairement par des hommes tandis que la formation Alimentaire compte le même le nombre d’hommes que de femmes.

La formation Nettoyage et propreté industriels est la seule formation organisée pour **la famille de métiers « K – Services à la personne et à la collectivité »** et compte seulement 2 apprenants femmes en 2019.

Enfin, dans **la famille de métiers « M – Support à l’entreprise »**, 2 formations sont organisées en 2019 avec un total de 34 apprenants dont une majorité de femmes. 2/3 des apprenants ont suivi la formation Secrétariat et assistance. La formation Comptabilité et gestion est exclusivement fréquentée par des femmes.

### 2.2.3. Formation complémentaire

#### 12. Centres de compétences – Gestion propre

Étant donné la présence d’un seul centre de formation sur le Bassin de Huy-Waremme, le Forem ne nous autorise pas à diffuser les données par métier, c’est pourquoi celles-ci ont été rendues floues dans le tableau et dans les commentaires ci-dessous.

Secteur Forem/Bruxelles Formation	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2020	% Femmes	Evolution Contrats 2017-2020
Industrie					
	Total Industrie		41	41,5%	46,4%

Source : Le Forem, 2017-2020.

Le tableau ci-dessus ne reprend que les offres de formation du Centre de compétences conventionnées avec le Forem et en gestion propre. Le Centre de compétences Épicuris n'étant pas un Centre de compétences exclusivement Forem mais fonctionnant en partenariat, celui-ci dispose d'une offre de formation plus large.

Il est à noter que le Centre de compétences ne forme pas à des métiers proprement dits mais plutôt à des fonctions.

Le Centre de compétences Épicuris dispose également de 3 unités de formation mobiles :

- Découpe de viande,
- Transformation de la viande (préparateur en produits de boucherie),
- Boulangerie.

La plupart des formations du Centre de compétences se font en décentralisation et non au Centre de Villers-le-Bouillet.

Pour les demandeurs d'emploi<sup>74</sup>, l'offre de formation du Centre de compétences sur le site de Villers-le-Bouillet est la suivante :

Formation de base en boulangerie
Formation de base en pâtisserie
Ouvrier en terminal de cuisson
Formation de base en boucherie
Préparateur - vendeur en produits de boucherie
Aide cuisinier en collectivité
Collaborateur Snack
Grillardin

Source : Présentation d'Epicuris à la COFI, 27/05/2021

<sup>74</sup> Le Centre de compétences propose également une offre de formation à destination des travailleurs, des enseignants et des étudiants.

### 13. La Paix-Dieu<sup>75</sup>

Le tableau ci-dessous reprend la liste des formations organisées entre juillet et décembre 2021 par le Centre des Métiers du Patrimoine « La Paix-Dieu » à Amay.

Le patrimoine architectural – son contexte, ses métiers, un site
Archéologie du bâti
Gestionnaire de chantier du patrimoine <sup>76</sup>
La chaux – un matériau et ses diverses utilisations (1er cycle)
Module préparatoire à l'examen de qualification en pierre sèche (projet interreg pierre sèche en grande région)
Examen de qualification en pierre sèche (projet interreg pierre sèche en grande région)
Charpente en bois – l'art du trait et le traçage (1er cycle)
Charpente en bois – l'art du trait et le traçage (2e cycle)
Charpente en bois – les assemblages
Initiation à la dinanderie : techniques de la ciselure et du battage
Technique de la mosaïque de sol
À la découverte du décor à travers le dessin, le modelage et l'histoire de l'art (1er cycle)
Technique du vitrail
Gestion des cimetières et du patrimoine funéraire (1er cycle)
Exhumation – théorie (2e cycle)
Examen : gestion des cimetières et du patrimoine funéraire (1er cycle)

Source : AWAP, Agenda des formations aux métiers du patrimoine juillet à décembre 2021

#### 2.2.4. Validation des compétences

Remarques et précisions :

- Un Centre de Validation des Compétences peut réaliser des épreuves de validation sur ou plusieurs sites de validation. Ces sites de validation ne sont pas forcément situés dans le même Bassin EFE. Afin d'être au plus proche de la réalité, lorsque nous disposons de l'information, nous associerons donc les épreuves aux sites de validation.
- Un Centre peut être agréé pour un ou plusieurs métiers. Cet agrément porte sur l'ensemble des compétences du métier. Toutefois, pour des raisons d'organisations internes (absence de structure, peu de demandes, ...), il est possible que le Centre ne propose pas l'ensemble des Unités de Compétences.
- Un métier est défini en une ou plusieurs Unités de Compétences (UC). Chaque Unité de compétences a une valeur sur le marché de l'emploi. L'Unité de Compétences désigne l'ensemble des compétences mobilisées pour mettre en œuvre une ou plusieurs Unités d'Acquis d'Apprentissage (UAA). L'Unité de

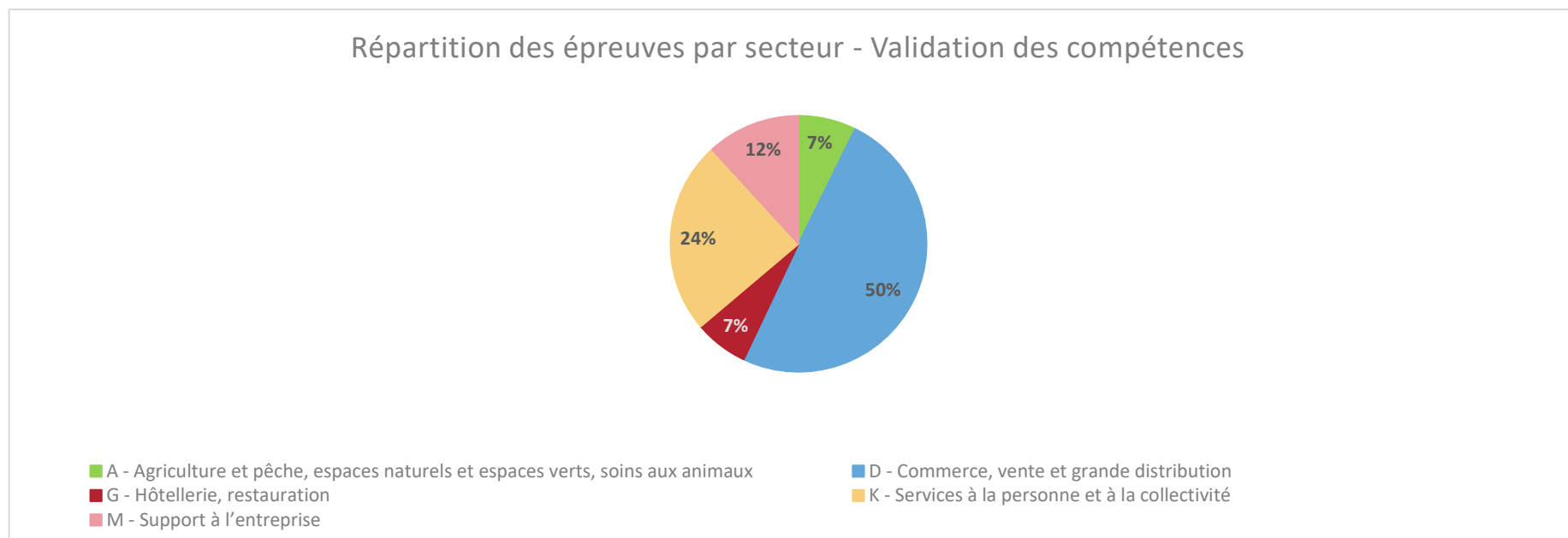
<sup>75</sup> Cette partie du rapport est spécifique au Bassin de Huy-Waremme.

<sup>76</sup> En collaboration avec l'IFAPME.

Compétences relève d'une même unité de contexte et correspond à une possibilité d'emploi. Elle porte sur un métier ou une partie de métier. (ex. le métier de Conducteur de chariot élévateur est divisé en trois Unités de Compétences portant chacune sur un type de matériel – Gerbeur/ frontal/latéral).

- Les épreuves de validation de compétences sont réparties suivant la classification ROME V3.

Le Bassin de Huy-Waremme compte 2 Centres de Validation des Compétences : le Centre de Validation des Compétences de l'EPS Huy-Waremme et le Centre Epicuris.



Secteur ROME V3	Intitulé du métier	Code(s) ROME V3	Épreuves 2020	Personnes inscrites 2020	% Femmes	Evolution épreuves Fréq. 2017-2020
A - Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux	Jardinier	A1202, A1203	29	29	6,9%	-69,5%
	Total Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux		29	29	6,9%	-69,5%
	Découpeur-désosseur	D1101	52	50	8,0%	-11,8%
D - Commerce, vente et grande distribution	Ouvrier boulanger-pâtissier	D1102	82	75	61,3%	0,0%
	Préparateur-vendeur en boucherie	D1101, D1106	64	64	23,4%	-5,9%
	Total Commerce, vente et grande distribution		198	189	42,3%	-5,3%
G - Hôtellerie, restauration	Aide-cuisinier en collectivité	G1602	27	27	59,3%	SO
	Total Aide-cuisinier en collectivité		27	27	59,3%	SO

<b>K - Services à la personne et à la collectivité</b>	Aide-ménager	K1304	83	58	75,9%	-73,7%
	Fossoyeur	K2601	14	14	0,0%	-41,7%
	Total Services à la personne et à la collectivité		97	72	61,1%	-71,5%
<b>M - Support à l'entreprise</b>	Employé administratif	M1602	47	28	89,3%	-78,5%
	Total Support à l'entreprise		47	28	89,3%	-82,3%

Source : CVDC, 2020

Dans la famille de métiers « **A - Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux** », 29 épreuves de validation de compétences (29 personnes) ont été organisées en 2020 pour le métier de jardinier. Ces épreuves sont pour près de la totalité passées par des hommes.

Dans la famille de métiers « **D – Commerce, vente et grande distribution** », il y a eu 198 épreuves en 2020 dans 3 métiers différents. Il y a eu 82 validations (pour 75 personnes inscrites) pour le métier d'Ouvrier boulanger-pâtissier, 64 validations (pour 64 personnes inscrites) pour le métier de Préparateur-vendeur en boucherie et 52 validations (pour 50 personnes inscrites) pour le métier de Découpeur-désosseur. 42,3 % des épreuves passées pour cette famille de métiers le sont par des femmes. Cependant, seule la validation pour le métier d'Ouvrier boulanger-pâtissier est passée majoritairement par des femmes (en 2017, cette épreuve de validation était passée par seulement 29,3 % de femmes) ; ce sont principalement des hommes qui passent les validations pour les 2 autres métiers, près de ¾ d'hommes pour le métier de Préparateur-vendeur en boucherie et plus de 90 % d'homme pour le métier de Découpeur-désosseur.

27 épreuves de validation de compétences (pour 27 personnes inscrites) ont été passées en 2020 dans la famille de métiers « **G – Hôtellerie, alimentation** » pour le métier d'Aide-cuisinier en collectivité. Près de 60 % de ces épreuves sont passées par des femmes. Cette épreuve de validation de compétences n'existait pas en 2017.

Dans la famille de métiers « **K – Services à la personne et à la collectivité** », 2 métiers font l'objet d'une épreuve de validation de compétences : l'aide-ménager avec 83 épreuves en 2020 (pour 58 personnes inscrites) et Fossoyeur avec 14 épreuves en 2020 (pour 14 personnes inscrites). Les validations pour le métier d'Aide-ménager sont majoritairement passées par des femmes alors que celles pour le métier de Fossoyeur sont exclusivement passées par des hommes.

Enfin dans la famille de métiers « **M-Support à l'entreprise** », 47 épreuves de validation ont été organisées en 2020 (pour 28 personnes inscrites) avec près de 90 % de femmes.

Par rapport à 2017, le nombre d'épreuves de validation de compétences est en nette diminution dans tous les secteurs à part le secteur « **D – Commerce, vente et grande distribution** » qui est relativement stable. En 2017, il y avait des épreuves de validation pour les métiers d'Aide-comptable et de Tuteur en entreprise. Ces 2 épreuves ne sont pas présentes en 2020.

## 2.3. Mobilité des personnes résidant sur le territoire du Bassin, qui suivent des cours ou une formation dans et en dehors du Bassin

### 2.3.1. Formation initiale – Mobilité sortante

Bassin de formation	Ordinaire PE 3 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> degré <sup>77</sup> (Nb élèves)	Ordinaire ALT 3 <sup>ème</sup> degré (Nb élèves)	IFAPME apprentissage	Enseignement spécialisé	CTA (Nb écoles)
Brabant wallon	46	2	1	2	0
Bruxelles	8	0	0	2	0
Hainaut centre	0	0	3	2	1
Hainaut sud	7	0	0	1	0
<b>Huy-Waremme</b>	<b>3.363</b>	<b>92</b>	<b>187</b>	<b>558</b>	<b>5</b>
Liège	962	26	81	89	13
Luxembourg	82	8	5	49	3
Namur	384	9	33	45	7
Verviers	43	0	0	8	0
Wallonie Picarde	2	0	0	3	1
Flandre	ND	ND	0	ND	ND
Communauté germanophone	ND	ND	0	ND	ND
Étranger	ND	ND	0	ND	ND
<b>Total</b>	<b>4.897</b>	<b>137</b>	<b>310</b>	<b>759</b>	<b>30</b>

Sources : pour les données relatives à l'enseignement ordinaire et spécialisé : AGE-DED- 2019-2020

Pour les données relatives aux CTA : DGEO-DREMT 2019

Pour l'IFAPME : IFAPME, 2019-2020

Calculs : OQMT-IBEFE

Ce tableau donne une information sur les lieux de formation des élèves issus du Bassin de Huy-Waremme.

En 2019-2020, 68,7 % des élèves de l'enseignement ordinaire du 3<sup>ème</sup> degré du plein exercice qui étudient à Huy-Waremme sont issus du Bassin. Pour les élèves scolarisés dans l'enseignement ordinaire du 3<sup>ème</sup> degré en alternance, la proportion est de 67,2 % d'élèves scolarisés issus du Bassin. Concernant les élèves de l'enseignement spécialisé, 73,5 % de ceux-ci proviennent du territoire du Bassin de Huy-Waremme.

Il y a donc une part importante d'élèves qui résident à Huy-Waremme mais sont scolarisés dans d'autres Bassins. Sans surprise, la mobilité des élèves de Huy-Waremme vers les Bassins limitrophes se répartit comme suit :

- **Liège** avec 19,6 % des élèves dans l'enseignement de plein exercice, 19,0 % dans l'enseignement en alternance et 11,7 % pour l'enseignement spécialisé ;
- **Namur** avec 7,8 % des élèves dans l'enseignement de plein exercice, 6,6 % dans l'enseignement en alternance et 5,9 % des élèves pour l'enseignement spécialisé ;
- **Luxembourg** avec 1,7 % des élèves dans l'enseignement de plein exercice, 5,8 % dans l'enseignement en alternance et 6,5 % des élèves pour l'enseignement spécialisé ;
- **Brabant Wallon** avec 0,9 % des élèves dans l'enseignement de plein exercice, 1,5 % dans l'enseignement en alternance et 0,3 % des élèves pour l'enseignement spécialisé ;
- **Verviers** avec 0,9 % des élèves dans l'enseignement de plein exercice et 1,1 % des élèves pour l'enseignement spécialisé.

En ce qui concerne les formations en apprentissage à l'IFAPME, 60,3 % des personnes domiciliées à Huy-Waremme se forment dans le Bassin même alors que 26,1 % vont se former dans le Bassin de Liège et 10,6 % dans le Bassin de Namur.

<sup>77</sup> Le 4<sup>e</sup> degré Soins infirmiers n'est pas comptabilisé car le siège de l'implantation se trouve dans le Bassin de Liège.

Concernant la fréquentation du CTA de Huy-Waremme, avec les écoles de Huy-Waremme (17,2 % des fréquentations), les écoles des Bassins de Liège (43,3 %) et Namur (23,3 %) forment principalement l'essentiel de celle-ci.

### 2.3.2. Formation pour adultes – Mobilité sortante

Bassin de formation	Enseignement de promotion sociale	Forem/Bruxelles Formation <sup>78</sup>	CISP <sup>79</sup>	IFAPME <sup>80</sup>	CFISPA <sup>81</sup>	CDC <sup>82</sup>	Validation des compétences
Brabant wallon	ND	1	10	46	0	0	0
Bruxelles	ND	ND	1	ND	0	ND	4
Hainaut centre	ND	1	1	3	0	36	1
Hainaut sud	ND	0	0	1	0	89	1
Huy-Waremme	ND	159	456	286	52	0	93
Liège	ND	114	148	473	26	367	15
Luxembourg	ND	8	6	11	0	52	2
Namur	ND	41	13	75	3	0	1
Verviers	ND	2	0	12	0	112	10
Wallonie Picarde	ND	1	0	0	0	4	0
Flandre	ND	ND	0	0	0	ND	ND
Communauté germanophone	ND	ND	0	0	0	ND	ND
Étranger	ND	ND	0	0	0	ND	ND
<b>Total</b>	<b>ND</b>	<b>327</b>	<b>635</b>	<b>907</b>	<b>81</b>	<b>660</b>	<b>127</b>

Source : DGENORS, 2018-2019 – Le Forem, 2020 – SPW, 2019 – IFAPME, 2019-2020 – AVIQ, 2019, CVDC, 2020 ; Calculs : IBEFE HW

#### Où les personnes du Bassin de Huy-Waremme vont-elles suivre une formation ?

La réponse à cette question est quelque peu différente en fonction de l'opérateur de formation mais à part à l'IFAPME et pour les CDC, la majorité des personnes se forment dans le Bassin de Huy-Waremme.

Si on analyse en détail la mobilité des personnes par opérateur :

Pour le Forem, près de la moitié des apprenants (48,6 %) restent dans le Bassin alors que près de 35 % se rendent dans le Bassin de Liège et 12,5 % dans le Bassin de Namur.

Au niveau des CISP, la mobilité est encore moins importante avec près de 3/4 des apprenants qui restent dans notre Bassin alors que la quasi-totalité du dernier quart va se former dans le Bassin de Liège.

A l'IFAPME, plus de la moitié des apprenants domiciliés dans le Bassin suivent une formation dans le Bassin voisin de Liège alors que 31,5 % restent à Huy-Waremme et 8,3 % vont vers le Bassin de Namur.

Dans les CFISPA, 64,2 % des apprenants se forment à Huy-Waremme, les autres personnes se rendent elles majoritairement dans le Bassin liégeois.

Pour les Centres de compétences, les chiffres montrent qu'il n'y a aucun apprenant du Bassin qui suit une formation dans le Bassin et que ceux-ci se rendent majoritairement dans le Bassin de Liège, suivi par ceux de Verviers, Hainaut Sud et Luxembourg. Cependant, les chiffres ne nous donnent des informations que pour les formations en gestion propre Forem, ce qui ne représente qu'une minorité des formations du Centre de compétences.

<sup>78</sup> Prise en compte uniquement des contrats de formation en gestion propre.

<sup>79</sup> Toutes les formations sont prises en compte.

<sup>80</sup> Les données mobilité de l'IFAPME reprennent le nombre d'apprenants en formation d'adultes issus des 4 catégories : année préparatoire, formation de chef d'entreprise, formation COEN et formation accélérée à la gestion.

<sup>81</sup> Toutes les formations sont prises en compte.

<sup>82</sup> Prise en compte uniquement des contrats de formation en gestion propre en convention Forem.

Enfin, en ce qui concerne la validation des compétences, près de ¾ des apprenants passent une épreuve de validation dans le Bassin de Huy-Waremme. Les autres se rendent principalement dans les Bassins de Liège ou de Verviers.

### 2.3.3. Enseignement supérieur non universitaire - Mobilité sortante

Bassin de formation	Enseignement supérieur non-universitaire (HE et ESA) 2019-2020
Brabant wallon	69
Bruxelles	158
Hainaut centre	8
Hainaut sud	9
Huy-Waremme	274
Liège	2.956
Luxembourg	10
Namur	329
Verviers	43
Wallonie Picarde	2
Flandre	ND
Communauté germanophone	ND
Étranger	ND
Total des effectifs étudiants du supérieur domiciliés dans le bassin de Huy-Waremme	3.858

Source : ARES, Open Data 2019-2020

Aux 3.858 étudiants domiciliés dans le Bassin et inscrits dans l'enseignement supérieur non universitaire, il faut ajouter les étudiants inscrits dans l'enseignement universitaire belge francophone (2.330 à l'ULiège, 367 à l'UCLouvain, 153 à l'ULB, 21 à l'UMons, 276 à l'UNamur et 25 à l'USL-B (source : CREF, données 2018-2019).

Parmi les étudiants de l'enseignement supérieur non universitaire domiciliés dans le Bassin de Huy-Waremme, plus de ¾ se rendent dans le Bassin de Liège pour suivre leur cursus, 8,5 % se rendent dans le Bassin de Namur, 7,1 % restent à Huy-Waremme et 4,1 % se rendent vers Bruxelles.

### 2.3.4. Formation en alternance – Mobilité sortante

#### Localisation des unités d'établissement selon l'ensemble des contrats débutés par un apprenant résidant au sein du Bassin de Huy-Waremme (2016 - 2020)

Source : OFFA, 2020

Bassin	Contrats débutés
Bassin du Brabant Wallon	53
Bassin de Hainaut Centre	6
Bassin de Hainaut Sud	17
Bassin de Wallonie Picarde	5
Bassin de Huy-Waremme	2.208
Bassin de Liège	624
Bassin de Verviers	24
Bassin du Luxembourg	46
Bassin de Namur	193
Bassin de Bruxelles	8
Autre	20
TOTAL	3.204

Parmi les personnes domiciliées à Huy-Waremme et qui ont un contrat d'apprentissage, la majorité (68,9 %) ont débuté leur contrat d'apprentissage dans le Bassin de Huy-Waremme. Les autres se rendent principalement dans les Bassins de Liège (19,5 %) ou de Namur (6,0 %).



## 2.4. Mobilité des personnes venant suivre des cours ou se former sur le territoire du Bassin (taux d'attractivité)

### 2.4.1. Formation initiale – Mobilité entrante

Bassin de domicile	Ordinaire PE 3 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> degré <sup>83</sup> (Nb élèves)	Ordinaire ALT 3 <sup>ème</sup> degré (Nb élèves)	IFAPME apprentissage	Enseignement spécialisé	CTA (Nb écoles)
Brabant wallon	182	3	2	74	0
Bruxelles	23	0	0	9	8
Hainaut centre	4	0	0	6	0
Hainaut sud	6	1	0	6	1
<b>Huy-Waremme</b>	<b>3.363</b>	<b>92</b>	<b>187</b>	<b>558</b>	<b>5</b>
Liège	483	9	45	91	8
Luxembourg	68	1	3	3	1
Namur	180	3	18	57	4
Verviers	17	3	5	1	2
Wallonie Picarde	0	0	0	0	0
Flandre	63	2	0	9	ND
Communauté germanophone	1	0	0	0	ND
Étranger	6	0	0	0	ND
<b>Total</b>	<b>4.396</b>	<b>114</b>	<b>260</b>	<b>814</b>	<b>29</b>

Sources : pour les données relatives à l'enseignement ordinaire et spécialisé : AGE-DED- 2019-2020

Pour les données relatives aux CTA : DGEO-DREMT 2019

Pour l'IFAPME : IFAPME, 2019-2020

Calculs : OQMT-IBEFE

Ce tableau donne une information sur la provenance des élèves suivant une formation dans le Bassin de Huy-Waremme.

**En 2019-2020**, les élèves de l'enseignement ordinaire du 3<sup>ème</sup> degré du plein exercice qui résident à Huy-Waremme étudient en grande partie sur le territoire du Bassin de Huy-Waremme (76,5 % des élèves scolarisés sur le territoire). Pour les élèves scolarisés dans l'enseignement ordinaire du 3<sup>ème</sup> degré en alternance, la proportion est plus élevée avec 80,7 % des élèves scolarisés sur le territoire du Bassin de Huy-Waremme. Concernant les élèves scolarisés dans l'enseignement spécialisé, 68,6 % des élèves qui résident sur le territoire y étudient également.

La proportion d'élèves provenant d'autres Bassins concerne 24,5 % de ceux-ci pour le plein exercice, 19,3 % pour l'enseignement en alternance et 31,4 % pour l'enseignement spécialisé. La position géographique du Bassin influence certainement cette mobilité : celui-ci se trouve au centre de 5 Bassins avec lesquels il est limitrophe (Liège, Verviers, Luxembourg, Namur et Brabant Wallon).

Par ordre décroissant, une grande part de cette mobilité concerne ces Bassins limitrophes :

- **Liège** avec 11,0 % des élèves dans l'enseignement de plein exercice, 7,9 % dans l'enseignement en alternance et 3,3 % pour l'enseignement spécialisé ;
- **Brabant Wallon** avec 4,1 % des élèves dans l'enseignement de plein exercice, 2,6 % dans l'enseignement en alternance et 9,1 % des élèves pour l'enseignement spécialisé ;
- **Namur** avec 4,1 % des élèves dans l'enseignement de plein exercice, 2,6 % dans l'enseignement en alternance et 7,0 % des élèves pour l'enseignement spécialisé ;
- **Luxembourg** avec 1,5 % des élèves dans l'enseignement de plein exercice, 2,6 % dans l'enseignement en alternance et 0,4 % des élèves pour l'enseignement spécialisé ;
- **Verviers** avec 0,4 % des élèves dans l'enseignement de plein exercice, 2,6 % dans l'enseignement en alternance et 0,1 % des élèves pour l'enseignement spécialisé.

<sup>83</sup> Le 4<sup>e</sup> degré Soins infirmiers n'est pas comptabilisé car le siège de l'implantation se trouve dans le Bassin de Liège.

La proximité de **la Flandre** jouxtant le Nord du Bassin permet également à une part non négligeable d'élèves flamands de fréquenter les écoles de Huy-Waremme. Ainsi, les élèves provenant de Flandre correspondent à 1,4 % des élèves dans l'enseignement de plein exercice, 1,8 % dans l'enseignement en alternance et 1,1 % pour l'enseignement spécialisé.

En ce qui concerne les formations en apprentissage à l'IFAPME, 71,9 % des apprenants qui suivent une formation dans le Bassin de Huy-Waremme proviennent du Bassin lui-même alors que 17,3 % proviennent du Bassin de Liège et 6,9 % du Bassin de Namur.

Concernant la fréquentation des CTA, les écoles du Bassin se rendent principalement au sein du seul CTA de Huy-Waremme (17,2 % des fréquentations) et principalement dans les CTA établis dans les Bassins voisins comme ceux de Liège (27,6 % des fréquentations) et Namur (13,8 % des fréquentations).

#### 2.4.2. Formation des adultes – Mobilité entrante

Bassin de formation	Enseignement de Promotion Sociale	Forem/Bruxelles Formation <sup>84</sup>	CISP <sup>85</sup>	IFAPME <sup>86</sup>	CFISPA <sup>87</sup>	CDC <sup>88</sup>	Validation des compétences
Brabant wallon	ND	0	6	25	1	1	23
Bruxelles	ND	0	1	8	0	0	42
Hainaut centre	ND	1	6	3	0	11	33
Hainaut sud	ND	1	3	9	0	1	16
Huy-Waremme	ND	159	332	286	52	0	93
Liège	ND	11	235	245	57	8	144
Luxembourg	ND	1	8	19	13	0	12
Namur	ND	23	58	63	8	2	22
Verviers	ND	0	3	30	18	15	5
Wallonie Picarde	ND	0	0	1	0	3	6
Flandre	ND	0	0	0	1	0	2
Communauté germanophone	ND	ND	0	1	0	ND	ND
Étranger	ND	ND	0	0	0	ND	ND
<b>Total</b>	<b>ND</b>	<b>196</b>	<b>652</b>	<b>690</b>	<b>150</b>	<b>41</b>	<b>398</b>

Source : DGENORS, 2018-2019 – Le Forem, 2020 – SPW, 2019 – IFAPME, 2019-2020 – AVIQ, 2019, CVDC, 2020 ; Calculs : IBEFE HW

#### D'où proviennent les personnes qui viennent suivre une formation dans le Bassin de Huy-Waremme ?

En ce qui concerne le Forem, plus de 80 % des apprenants qui se forment dans le Bassin proviennent du Bassin lui-même. Les autres proviennent principalement des Bassins de Namur ou de Liège.

Dans les CISP, environ la moitié des apprenants proviennent du Bassin de Huy-Waremme, suivi par le Bassin de Liège (36,0 %) et le Bassin de Namur (8,9 %).

41,4 % des apprenants qui se forment en formation adulte à l'IFAPME au Centre de Villers-le-Bouillet proviennent du Bassin de Huy-Waremme alors que près de 36 % viennent du Bassin de Liège et 9 % du Bassin de Namur.

Dans les CFISPA, la majorité des apprenants viennent du Bassin de Liège (38 %) et 34,7 % viennent du Bassin de Huy-Waremme. On compte également 12 % d'apprenants qui viennent du Bassin de Verviers et près de 9 % du Bassin du Luxembourg.

<sup>84</sup> Prise en compte uniquement des contrats de formation en gestion propre.

<sup>85</sup> Toutes les formations sont prises en compte.

<sup>86</sup> Les données mobilité de l'IFAPME reprennent le nombre d'apprenants en formation d'adultes issus des 4 catégories : année préparatoire, formation de chef d'entreprise, formation COEN et formation accélérée à la gestion.

<sup>87</sup> Toutes les formations sont prises en compte.

<sup>88</sup> Prise en compte uniquement des contrats de formation en gestion propre en convention Forem.

Pour les Centres de compétences, les chiffres montrent qu'il n'y a aucun apprenant dans le Bassin qui provient de Huy-Waremme. 36,6 % des apprenants proviennent du Bassin de Verviers, 26,8 % du Hainaut Centre et 19,5 % du Bassin de Liège. Cependant, les chiffres ne nous donnent des informations que pour les formations en gestion propre Forem, ce qui ne représente qu'une minorité des formations du Centre de compétences.

Enfin, parmi les personnes qui passent une validation de compétences dans le Bassin de Huy-Waremme, c'est du Bassin de Liège que viennent le plus de personnes (36,2%), ensuite de Huy-Waremme (23,4 %) et de Bruxelles (10,6 %).

### 2.4.3. Enseignement supérieur non universitaire - mobilité entrante

Bassin de domicile	Enseignement supérieur non-universitaire (HE et ESA) 2019-2020
Brabant wallon	43
Bruxelles	4
Hainaut centre	5
Hainaut sud	23
Huy-Waremme	274
Liège	370
Luxembourg	48
Namur	100
Verviers	25
Wallonie Picarde	5
Flandre	
Communauté germanophone	
Étranger	
Non-déterminé	70
<b>Total des effectifs étudiants dans le bassin de Huy-Waremme</b>	<b>967</b>

Source : ARES, Open Data 2019-2020

Parmi les étudiants de l'enseignement supérieur non universitaire qui suivent leur cursus dans le Bassin de Huy-Waremme, 38,3 % sont domiciliés dans le Bassin de Liège, 28,3 % dans le Bassin de Huy-Waremme et 10,3 % dans celui de Namur.

### 2.4.4. Formation en alternance – Mobilité entrante

Le tableau qui suit affiche l'ensemble des contrats qui ont débuté dans une unité d'établissement du Bassin de Huy-Waremme, selon le lieu de résidence de l'apprenant<sup>89</sup>.

Remarque : les données ne reprennent que les contrats des apprenants pour lesquels nous avons un code postal relatif à la Wallonie ou à Bruxelles. Les apprenants étrangers, d'autres pays ou pour lesquels aucun code postal n'a été encodé, ne sont donc pas repris ici.

<sup>89</sup> Un apprenant peut être comptabilisé plusieurs fois s'il a débuté plusieurs contrats.

## Localisation des apprenants selon l'ensemble des contrats débutés dans une unité d'établissement du Bassin EFE de Huy-Waremme - Période 2016-2020

Source : OFFA, 2020

Bassin	Contrats débutés
Bassin du Brabant Wallon	55
Bassin de Hainaut Centre	7
Bassin de Hainaut Sud	9
Bassin de Wallonie Picarde	2
<b>Bassin de Huy-Waremme</b>	<b>2.208</b>
Bassin de Liège	481
Bassin de Verviers	31
Bassin du Luxembourg	48
Bassin de Namur	152
Bassin de Bruxelles	6
Autre	58
<b>TOTAL</b>	<b>3.057</b>

Parmi les personnes qui ont débuté un contrat d'apprentissage dans le Bassin de Huy-Waremme, près de  $\frac{3}{4}$  des apprenants sont domiciliés dans le Bassin de Huy-Waremme (72,2 %). Les autres apprenants proviennent majoritairement des Bassins de Liège (15,7 %) et de Namur (5,0 %).

## CHAPITRE 3 – THÉMATIQUES COMMUNES : LISTE DES MÉTIERS PRIORITAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PROGRAMMATION DE L’OFFRE

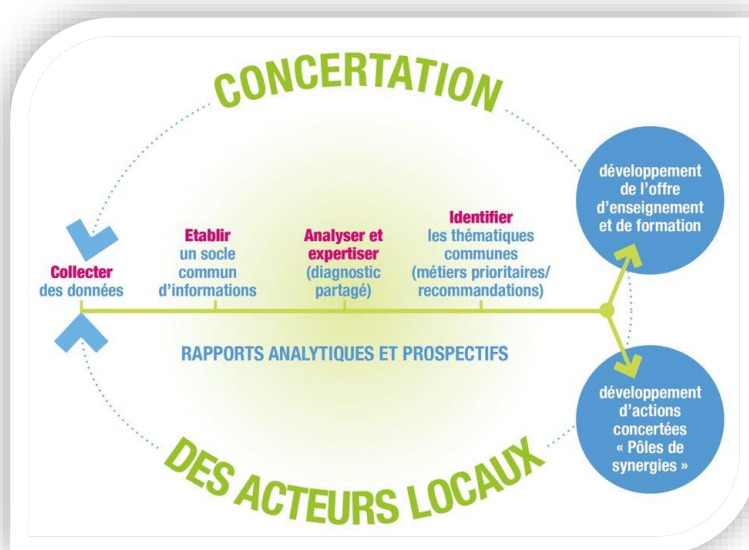
Les « thématiques communes » sont un ensemble d’orientations émises par les IBEFE dans l’intention de développer l’offre d’enseignement et de formation professionnelle sur leur territoire en favorisant l’ajustement de l’offre existante aux besoins socio-économiques de chaque Bassin, en veillant à l’évolution des qualifications et compétences requises sur le marché du travail et en proposant des parcours d’enseignement et de formation complets et cohérents pour tous les publics.

Les thématiques communes sont composées de :

- une liste des métiers prioritaires pour le développement de la programmation de l’offre : métiers prioritaires à créer et à maintenir ;
- des recommandations sur des métiers, ainsi que sur d’autres enjeux transversaux et globaux : adaptation du contenu ou de la pédagogie de certaines offres, orientation et promotion des métiers, places de stages et alternance, partage des équipements pédagogiques, etc.

### 3.1. Cadrage méthodologique

Le processus d’élaboration des thématiques communes est un processus en 4 étapes (voir schéma).



- Collecter des données** : les IBEFE réalisent une collecte annuelle de données quantitatives sur l’offre (données fournies par chaque famille d’opérateurs) et les besoins socio-économiques du Bassin (IWEPS, Statbel, Walstat, Forem, ...).
- Etablir un socle commun d’informations** : cette 2<sup>ème</sup> étape consiste à harmoniser et à retravailler ces données. L’objectif est de constituer un socle commun d’informations, partagé par tous. Ainsi, les rapports analytiques et prospectifs des IBEFE sont établis au départ d’une trame commune, validée par l’Assemblée des Instances Bassin.
- Analyser et expertiser** : il suit une phase d’analyse collective et d’expertise de ces informations. Il s’agit de favoriser une véritable approche concertée des membres de l’IBEFE et la récolte d’avis d’experts externes pour établir le diagnostic de l’offre au regard des besoins socio-économiques du Bassin.

- d) **Identifier des thématiques communes et des recommandations** : cette dernière étape consiste à définir des thématiques communes et à établir des recommandations pour l'offre et/ou l'action. Ce processus de concertation permet également d'identifier des projets/actions concrètes qui seront travaillés dans les pôles de synergie.

Vu le contexte exceptionnel dû à la situation sanitaire, nous avons opté pour une méthodologie différente en 2021. L'IBEFE de Huy-Waremme a élaboré son rapport analytique et prospectif 2021 comme suit :

1. Contrairement à la réalisation du RAP 2018, nous sommes partis d'une page blanche pour la réflexion, notamment sur la priorisation des métiers.
2. En mars 2021, l'Instance a examiné le contexte socio-économique du Bassin de Huy-Waremme<sup>90</sup> en vue de choisir les familles de métiers à investiguer en profondeur dans le cadre de webinaires de concertation avec les entreprises et secteurs concernés. Trois familles de métiers ont été retenues pour leur importance et leur rôle dans la vie économique du Bassin : F-Construction, bâtiment et travaux publics ; H-Industrie ; I-Installation et maintenance.
3. Ensuite, l'équipe IBEFE a réalisé une veille documentaire pour les 10 familles de métiers<sup>91</sup> très présentes dans le Bassin. Les aspects suivants ont été explorés dans la veille : Fonctions critiques/métiers en pénurie ; Métiers pour l'insertion/d'avenir ; Opportunités d'emploi au lieu de travail ; Positionnement métier principal des demandeurs d'emploi ; Offre de formation/enseignement dans le Bassin ; Image du secteur et des métiers/ orientation (actions découverte et de promotion des métiers et filières) ; Alternance et stages ; Mixité de genre des métiers ; Equipements et ressources ; Recommandations au SFMQ et pour l'adaptation de l'offre (émergence/nouvelles compétences spécifiques ou transversales). Un dossier a été établi pour chacune de ces familles de métiers. Ces dossiers ont à la fois alimenté les activités de concertation et constitué un outil d'aide au diagnostic.
4. En juin 2021, l'IBEFE a organisé deux webinaires de concertation avec les entreprises et les secteurs (dont les Fonds sectoriels) des 3 familles de métiers choisies en mars. Ces rencontres avaient pour but de nourrir la réflexion de l'IBEFE et d'approfondir la connaissance des besoins des entreprises du Bassin. L'objectif de ces rencontres était de dresser un état de la situation et de mettre en évidence des grappes-métiers ou des métiers prioritaires pour le Bassin de Huy-Waremme ainsi que des recommandations ou suggestions pour améliorer l'offre d'enseignement et de formation du territoire.
5. Fin août 2021, l'IBEFE a réalisé une concertation des opérateurs d'enseignement et de formation. Son objectif était de poursuivre l'analyse de l'offre de formation au regard des besoins socio-économiques identifiés dans la veille et les webinaires sectoriels en portant une attention particulière à l'existant et à la situation des publics. Cette concertation a essentiellement permis d'affiner la priorisation des métiers et la formulation des recommandations pour les trois prochaines années (2022-2024).
6. Le 30 septembre 2021, l'IBEFE a convoqué une Assemblée extraordinaire qui avait pour objet d'établir un diagnostic commun partagé, de sélectionner les thématiques communes (métiers prioritaires) et recommandations 2022/2024 pour le Bassin. Les membres ont dû réaliser une pré-sélection des recommandations avant l'Assemblée (via Google Forms). Celle-ci a été validée en plénière, de même que la liste des métiers à prioriser en 2022-2024.

---

<sup>90</sup> La présentation du contexte socio-économique du Bassin complétée à la suite de l'examen de l'Instance est disponible sur notre site : [www.bassinefe-hw.be](http://www.bassinefe-hw.be)

<sup>91</sup> Il s'agit des familles de métiers correspondant aux codes suivants : A ; D ; F ; G ; H ; I ; J ; K ; M ; N. Voir la correspondance dans l'annexe 1.

### 3.2. Liste des métiers prioritaires à créer et à maintenir

Vous trouverez ci-dessous la liste des métiers prioritaires de l'Instance Bassin EFE de Huy-Waremme.

- **Métiers prioritaires pour la création de nouvelles offres**

L'IBEFE formule une « recommandation de création » lorsque l'offre actuelle d'enseignement et/ou de formation est estimée insuffisante ou mal répartie géographiquement pour couvrir les besoins socio-économiques du territoire ou que les parcours de formation sont estimés incomplets. Il est alors recommandé la création d'offres nouvelles ou supplémentaires.

- **Métiers prioritaires pour le maintien d'offres de formation et d'enseignement**

L'IBEFE formule une « recommandation de maintien » lorsque l'offre d'enseignement et/ou de formation existante est suffisante et nécessaire pour assurer la continuité des parcours de formation, l'équilibre géographique de l'offre, et pour couvrir les besoins socio-économiques identifiés dans le Bassin. Dans le cas où une offre d'enseignement ou de formation disparaît, l'IBEFE soutient la création d'une nouvelle offre équivalente.

**Formation initiale** : ensemble de formations destinées à un public en âge d'obligation scolaire et/ou jeunes adultes (enseignement ordinaire de plein exercice et en alternance, enseignement spécialisé et apprentissage IFAPME). TQ = enseignement technique de qualification et P = enseignement professionnel. PE = plein exercice et Alt. = alternance.

**Formation pour adultes** : ensemble de formations destinées à un public n'étant plus en obligation scolaire et/ou ayant terminé ou arrêté un parcours de formation initiale (Enseignement de Promotion sociale, formation en chef d'entreprise IFAPME, Forem, CISP, Centres de Formation et d'Insertion SocioProfessionnelle Adaptés).

Remarque : dans les tableaux ci-dessous, les métiers sont classés sur base de la nomenclature Rome V3. Comme dans l'ensemble du rapport, ceux-ci sont libellés au masculin pour une meilleure lisibilité des tableaux. Ils doivent cependant être lus de manière épiciène.

ROME V3	Métiers prioritaires	Formation initiale	Formation pour adultes	Recommandations / Commentaires
<b>A – Agriculture et pêche, Espaces naturels et espaces verts, Soins aux animaux</b>				
A1101 - Conduite d'engins agricoles et forestiers	Conducteur d'engins agricoles		<b>Maintien</b>	Profil SFMQ <sup>92</sup> en cours (nouvelle méthodologie) : conducteur de machines agricoles
A1416 – Polyculture, élevage	Agent agricole polyvalent	<b>Maintien</b>		Profil SFMQ fini pour ce métier.
A1416 – Polyculture, élevage	Agriculteur	<b>Maintien</b>		Profil SFMQ fini pour ce métier.
A1201 – Bûcheronnage et élagage	Bûcheron - grimpeur-élagueur - arboriste		<b>Maintien</b>	Profils SFMQ en cours (nouvelle méthodologie) : bûcheron, arboriste-grimpeur
A1414 - Horticulture et maraîchage	Maraîcher (exploitant maraîcher) / Maraîcher Bio		<b>Maintien</b>	
<b>D – Commerce, Vente et Grande distribution</b>				
D1101 - Boucherie	Boucher	<b>Maintien</b>	<b>Maintien</b>	<b>Difficulté de recruter les apprenants.</b>
D1102 – Boulangerie	Boulangier	<b>Maintien</b>	<b>Maintien</b>	Profil SFMQ fini : ouvrier boulanger pâtissier
D1202 – Coiffure	Coiffeur	<b>Maintien</b>	<b>Création</b>	Profils SFMQ (nouveaux finis) : coiffeur, coiffeur manager ; coiffeur chef d'entreprise
D1208 - Soins esthétiques et corporels	Esthéticien social	<b>Création</b>		Profil SFMQ fini pour ce métier. Création en 7 <sup>e</sup> année.
D1401 – Assistanat commercial	Assistant commercial	<b>Maintien</b>	<b>Maintien</b>	<b>Offre adulte existante mais non active.</b>
D1402 - Relation commerciale grands comptes et entreprises D1403 – Relation commerciale auprès de particuliers	Délégué commercial	<b>Maintien</b>	<b>Maintien</b>	

<sup>92</sup> Pour de plus amples informations : <https://sfmq.cfwb.be/>



D1404 - Relation commerciale en vente de véhicules	Conseiller commercial en automobile		<i>Maintien</i>	<b>Nouvelle offre 2021-2022.</b>
<b>F –Construction, Bâtiment et Travaux publics</b>				
F1104 – Dessin BTP	Dessinateur de la construction	<i>Création</i>	<i>Création</i>	
F1108 - Métré de la construction	Métreur-deviseur	<i>Création</i>		<b>Création en 7<sup>e</sup> année</b>
F1201 - Conduite de travaux du BTP	Conducteur de travaux	<i>Création</i>	<i>Création</i>	
F1202 - Direction de chantier du BTP	Chef d'équipe dans la construction	<i>Maintien</i>	<i>Création</i>	
F1301 – Conduite de grue	Conducteur de grue	<i>Création</i>	<i>Création</i>	
F1302 - Conduite d'engins de terrassement et de carrière	Conducteur d'engins de terrassement	<i>Création</i>	<i>Maintien</i>	Profils SFMQ finis : conducteur de chargeur sur pneus ; conducteur de pousseur-bouteur ; conducteur de pelle hydraulique ; conducteur de tombereau (dumper).
F1501 - Montage de structures et de charpentes bois F1503 - Réalisation - installation d'ossatures bois	Constructeur-monteur de bâtiments en structure bois	<i>Création</i>	<i>Création</i>	<b>Demande de plusieurs entreprises du Bassin qui engagent des élèves de menuiserie mais sont obligées de les former sur le tas.</b> Profil SFMQ fini : constructeur-monteur de bâtiments en structure bois
F1502 - Montage de structures métalliques	Monteur d'échafaudages	<i>Création</i>	<i>Création</i>	
F1503 - Réalisation - installation d'ossatures bois	Charpentier	<i>Maintien</i>	<i>Création</i>	Profil SFMQ fini pour ce métier.
F1601 - Application et décoration en plâtre, stuc et staff F1606 - Peinture en bâtiment F1611 - Réalisation et restauration de façades	Plafonneur-cimentier Monteur de cloisons et faux plafonds	<i>Création</i>	<i>Création</i>	Profil SFMQ fini : plafonneur – cimentier Le Plafonneur-cimentier inclut entièrement les fonctions de cimentier-façadier et de monteur de cloisons intérieures/faux-plafonds en plaques/blocs de plâtre.
F1602 - Électricité bâtiment	Installateur électricien	<i>Maintien</i>	<i>Maintien</i>	<b>Manque de candidats.</b> Profils SFMQ finis : installateur électricien résidentiel, installateur électricien industriel, installateur électricien tertiaire, monteur électricien.

F1602 - Électricité bâtiment	Technicien en installations électriques	<b>Création</b>	<b>Maintien</b>	Profil SFMQ fini pour ce métier.
F1603 - Installation d'équipements sanitaires et thermiques	Monteur en chauffage et sanitaire	<b>Maintien</b>		<b>Offre initiale existante mais pas de candidats !</b> Profil SFMQ revu : monteur en chauffage et sanitaire
F1604 - Montage d'agencements	Agenceur d'intérieur	<b>Maintien</b>	<b>Création</b>	(Monteur de cuisine) Profil SFMQ fini : agenceur d'intérieur
F1605 - Montage de réseaux électriques et télécoms	Electricien ligne et réseau	<b>Création</b>	<b>Création</b>	
F1606 - Peinture en bâtiment F1609 – Pose de revêtements souples	Peintre décorateur	<b>Création</b>	<b>Maintien</b>	<b>Une offre existe en formation adulte mais pas de candidats !</b> Profil SFMQ fini pour : peintre décorateur. Le Peintre décorateur inclut certaines activités et compétences du Plafonneur-cimentier (préparation des murs et plafonds avant peinture)
F1607 - Pose de fermetures menuisées	Menuisier d'extérieur	<b>Maintien</b>	<b>Maintien</b>	(Poseur de fermetures menuisées) Forte baisse de fréquentation en formation initiale pour l'option menuisier. Profil SFMQ fini pour ce domaine : menuisier d'extérieur.
F1608 - Pose de revêtements rigides	Carreleur	<b>Création</b>	<b>Maintien</b>	Profil SFMQ fini pour ce métier.
F1610 - Pose et restauration de couvertures	Couvreur	<b>Création</b>	<b>Création</b>	Profil SFMQ fini
F1613 - Travaux d'étanchéité et d'isolation	Etancheur	<b>Création</b>	<b>Création</b>	Profil SFMQ fini
F1701 - Construction en béton	Coffreur-ferrailleur	<b>Création</b>	<b>Création</b>	
F1702 - Construction de routes et voies	Ouvrier de voirie	<b>Maintien</b>	<b>Création</b>	
F1703 - Maçonnerie	Chapiste	<b>Création</b>	<b>Maintien</b>	
F1703 - Maçonnerie	Maçon	<b>Maintien</b>	<b>Maintien</b>	Profil SFMQ fini pour ce métier.

<b>G – Hôtellerie – Restauration, Tourisme, Loisirs et Animation</b>				
G1602 - Personnel de cuisine	Premier commis de cuisine	<b>Maintien</b>	<b>Maintien</b>	Profil SFMQ fini : premier commis
G1602 - Personnel de cuisine	Cuisinier	<b>Maintien</b>	<b>Maintien</b>	Profil SFMQ revu et adopté : cuisinier/cuisinier travaillant seul
G1602 - Personnel de cuisine	Cuisinier de collectivité	<b>Maintien</b>	<b>Maintien</b>	
G1603 - Personnel polyvalent en restauration	Equipier/Employé polyvalent de restauration	<b>Création</b>	<b>Maintien</b>	
G1803 - Service en restauration	Serveur en restauration - Commis de salle	<b>Maintien</b>	<b>Maintien</b>	Profils SFMQ finis : garçon – serveur de restaurant, premier chef de rang
<b>H – Industrie</b>				
H1203 - Conception et dessin produits mécaniques	Dessinateur en mécanique	<b>Maintien</b>	<b>Maintien</b>	<b>Nouvelle offre en formation initiale depuis 2020-2021.</b>
H1302 - Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement - HSE- industriels	Conseiller en prévention		<b>Maintien</b>	
H2101 - Abattage et découpe des viandes	Abatteur (transformation des viandes)	<b>Maintien</b>	<b>Maintien</b>	Profil SFMQ fini pour ce métier.
H2101 - Abattage et découpe des viandes	Découpeur-désosseur	<b>Maintien</b>	<b>Maintien</b>	<b>Manque de candidats</b> Profil SFMQ fini pour ce métier.
H2102 - Conduite d'équipement de production alimentaire	Conducteur de ligne de production en industrie alimentaire (CLPIA)	<b>Maintien</b>	<b>Création</b>	Profil SFMQ fini pour ce métier.
H2102 - Conduite d'équipement de production alimentaire	Opérateur de production en industrie alimentaire (OPIA)	<b>Maintien</b>		Profil SFMQ fini pour ce métier.
H2102 - Conduite d'équipement de production alimentaire	Pilote des installations en industrie alimentaire	<b>Maintien</b>		Profil SFMQ fini pour ce métier.

H2206 - Réalisation de menuiserie bois et tonnellerie	Menuisier d'intérieur	<b>Maintien</b>	<b>Maintien</b>	Forte baisse de fréquentation en formation initiale pour l'option menuisier. Profils SFMQ finis pour ce domaine : menuisier d'extérieur (F1607-H2206). Menuisier d'intérieur = H2201, H2206, F1608, F1609 !!!
H2301 - Conduite d'équipement de production chimique ou pharmaceutique	Opérateur sur appareils de transformation physique ou chimique	<b>Maintien</b>		<b>Nouvelle offre en formation initiale</b>
H2901 - Ajustement et montage de fabrication	Ajusteur mécanicien	<b>Maintien</b>	<b>Création</b>	
H2902 - Chaudronnerie - tôlerie	Chaudronnier	<b>Maintien</b>	<b>Maintien</b>	Profil SFMQ en cours (nouvelle méthodologie) : chaudronnier
H2903 - Conduite d'équipement d'usinage	Technicien en système d'usinage	<b>Maintien</b>	<b>Maintien</b>	Profil SFMQ fini pour ce métier.
H2913 - Soudage manuel	Soudeur	<b>Maintien</b>	<b>Maintien</b>	Profils SFMQ : soudeur cordon d'angle ; soudeur tôles bout à bout ; soudeur tubes bout à bout.
H2914 – Réalisation et montage en tuyauterie	Tuyauteur	<b>Maintien</b>	<b>Création</b>	Profil SFMQ en cours (nouvelle méthodologie) : tuyauteur
H3404 - Peinture industrielle	Peintre industriel	<b>Création</b>	<b>Création</b>	Profil SFMQ fini pour ce métier.
<b>I – Installation et Maintenance</b>				
I1302 - Installation et maintenance d'automatismes	Électricien automatique	<b>Maintien</b>		Il est constaté que le profil n'est plus adapté.
I1302 - Installation et maintenance d'automatismes	Technicien automatique / Technicien électro-instrumentiste	<b>Maintien</b>		
I1304 - Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation	Electromécanicien (de maintenance industrielle)	<b>Maintien</b>		Profil SFMQ en cours (ancienne méthodologie)
I1304 - Installation et maintenance	Technicien d'installation et de maintenance industrielle	<b>Maintien</b>		Profils SFMQ finis : électricien de maintenance industrielle, mécanicien de maintenance industrielle.

d'équipements industriels et d'exploitation				
I1305 - Installation et maintenance électronique	Technicien de maintenance en électronique	<b>Maintien</b>		
I1308 - Maintenance d'installation de chauffage	Technicien en chauffage et sanitaire	<b>Maintien</b>		Profil SFMQ fini : technicien en chauffage et sanitaire
I1309 - Maintenance électrique	Electricien de maintenance industrielle	<b>Maintien</b>		Profil SFMQ fini pour ce métier
I1310 - Maintenance mécanique industrielle	Mécanicien d'entretien industriel	<b>Création</b>		Profil SFMQ fini pour ce métier
I1603 - Maintenance d'engins de chantier, levage, manutention et de machines agricoles	Mécanicien agricole et travaux techniques	<b>Création</b>		Plusieurs profils en cours au SFMQ pour la mécanique engins lourds : mécanicien d'entretien de véhicules utilitaires et poids lourds, mécanicien polyvalent de véhicules utilitaires et poids lourds, technicien en maintenance et diagnostic de véhicules de transport de marchandises et de personnes, technicien de chariots élévateurs et chargeurs télescopiques, technicien d'engins de génie civil, technicien de machines agricoles et horticoles professionnelles.
I1604 - Mécanique automobile et entretien de véhicules	Mécanicien d'entretien automobile	<b>Maintien</b>		<b>Difficulté de trouver des lieux de stage pour l'alternance.</b> Profil SFMQ revu et adopté : mécanicien d'entretien automobile
I1604 - Mécanique automobile et entretien de véhicules	Mécanicien polyvalent automobile	<b>Maintien</b>		Profil SFMQ fini pour ce métier.
I1604 - Mécanique automobile et entretien de véhicules	Technicien de maintenance et de diagnostic automobile (MDA)	<b>Maintien</b>		Profil SFMQ fini pour ce métier.
I1606 - Réparation de carrosserie	Carrossier  Tôlier en carrosserie	<b>Maintien</b>		Profils SFMQ finis : démonteur-monteur en carrosserie ; tôlier en carrosserie ; préparateur en carrosserie ; peintre en carrosserie.

J – Santé				
J1301 - Personnel polyvalent des services hospitaliers	Agent d'entretien en milieu hospitalier et en collectivité		<b>Maintien</b>	Profil SFMQ en cours (nouvelle méthodologie) : agent d'entretien hospitalier et MR(S)
J1301 - Personnel polyvalent des services hospitaliers	Brancardier		<b>Création</b>	Profil SFMQ en cours (nouvelle méthodologie) : brancardier
J1302 - Analyses médicales	Technologue de laboratoire médical	<b>Maintien</b>		<b>Une nouvelle offre.</b>
J1307 - Préparation en pharmacie	Assistant pharmaceutico-technique	<b>Création</b>		Profil SFMQ en cours (nouvelle méthodologie) : assistant pharmaceutico-technique
J1501 - Soins d'hygiène, de confort du patient	Aide-soignant	<b>Maintien</b>	<b>Maintien</b>	Profil SFMQ en cours (nouvelle méthodologie) : aide-soignant
J1506 - Soins infirmiers généralistes	Infirmier en soins généraux	<b>Maintien</b>	<b>Maintien</b>	<b>Fréquentation de l'offre en recul depuis plusieurs années.</b>
K – Services à la personne et à la collectivité				
K1302 - Assistance auprès d'adultes	Aide familial	<b>Maintien</b>	<b>Maintien</b>	Profil SFMQ en cours (nouvelle méthodologie)
K1304 - Services domestiques	Aide ménager titre-service		<b>Maintien</b>	Profil SFMQ en cours (nouvelle méthodologie)
K1304 - Services domestiques	Aide ménager social		<b>Maintien</b>	Profil SFMQ en cours (nouvelle méthodologie)
K2204 - Nettoyage de locaux	Technicien de surface		<b>Création</b>	
K2503 - Sécurité et surveillance privées	Agent de gardiennage	<b>Création</b>		Profil SFMQ en cours (nouvelle méthodologie)
K2601 - Conduite d'opérations funéraires	Agent de pompes funèbres		<b>Création</b>	
N – Transport et Logistique				
N1101 - Conduite d'engins de déplacement des charges	Conducteur de chariot élévateur	<b>Création</b>	<b>Maintien</b>	Profil SFMQ fini pour ce métier. Deux nouveaux profils en cours : conducteur de chariot élévateur poste de conduite au sol, conducteur de chariot élévateur poste de conduite éleuable.
N1103 - Magasinage et	Magasinier	<b>Maintien</b>	<b>Maintien</b>	Profil SFMQ revu et adopté pour ce métier.

préparation de commandes				
N1103 - Magasinage et préparation de commandes	Préparateur de commande en logistique	<b>Maintien</b>	<b>Maintien</b>	Profil SFMQ fini pour ce métier. Autres profils SFMQ se rapportant à cette catégorie de métier (finis) : déclarant en douane, réceptionniste en logistique, préparateur d'expéditions en logistique, opérateur de stock en logistique.
N1302 - Direction de site logistique	Superviseur d'entrepôt		<b>Maintien</b>	<b>Nouvelle offre</b> Profil SFMQ revu et adopté pour ce métier.
N1303 - Intervention technique d'exploitation logistique	Gestionnaire des approvisionnements et des stocks	<b>Création</b>	<b>Création</b>	<b>Offre expérimentale dans la formation initiale sur Liège (Saint-Laurent) : gestionnaire en logistique et transport.</b> Profil SFMQ fini : gestionnaire des approvisionnements et des stocks.
N3102 - Equipage de la navigation maritime N3103 – Navigation fluviale	Batelier/matelot	<b>Maintien</b>	<b>Maintien</b>	<b>Seule offre de formation en FWB.</b>
N4101 - Conduite de transport de marchandises sur longue distance	Conducteur de poids lourds	<b>Création</b>	<b>Maintien</b>	<b>Nouvelle offre en formation adulte en 2021.</b> Profil SFMQ fini : conducteur de poids lourd ; conducteur de poids lourds dans le commerce de combustibles et de matières dangereuses liquides.
N4103 - Conduite de transport en commun sur route	Chauffeur d'autocar/d'autobus	<b>Création</b>	<b>Maintien</b>	<b>Une offre existe mais pas de candidat.</b> Profil SFMQ fini : chauffeur d'autobus et d'autocar.
N4105 - Conduite et livraison par tournées sur courte distance	Chauffeur livreur		<b>Création</b>	
N4203 - Intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises	Employé administratif en logistique		<b>Maintien</b>	Profil SFMQ fini dans ce domaine : dispatcheur

## CHAPITRE 4 – THÉMATIQUES COMMUNES : RECOMMANDATIONS

Tout au long du processus d'élaboration du rapport analytique et prospectif 2021, nous avons récolté des recommandations et pistes de travail pour le développement de l'offre d'enseignement et de formation. Vous les retrouvez dans ce chapitre, réparties en 5 thèmes et classées en deux catégories : transversales et sectorielles. Vous trouverez également des points de vigilance, centres d'intérêt et problématiques spécifiques à explorer pour la période 2022-2024.

### 4.1. Orientation, promotion des métiers, promotion des filières techniques et professionnelles

RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES	
1	La nécessité de renforcer et/ou de développer des actions pour lutter contre les stéréotypes et les représentations « archaïques » de certains secteurs (industrie, construction, transport, ...) au sein du grand public et plus particulièrement des parents et des enseignants étant donné leur rôle clé dans le choix d'un parcours scolaire (cf. enquêtes).
2	Il faut soutenir les opérateurs de formation et d'enseignement dans leurs démarches d'information sur l'offre relative aux métiers porteurs. L'IB préconise une promotion inter-partenariale à l'échelle du Bassin d'options/formations porteuses (et en lien, le cas échéant, avec des fonctions critiques) qui sont faiblement fréquentées. L'opération "Avenir Métiers" créée en 2019 vise cet objectif.
3	Poursuivre et soutenir l'intégration de la diversification des orientations, la lutte contre les stéréotypes et le choix d'un métier en toute liberté pour les filles et les garçons comme une priorité transversale. Travailler la diversification des orientations pour favoriser la mixité de genre est un enjeu essentiel, dans ce contexte de pénurie de main-d'œuvre.
4	Face au déficit d'image de métiers, notamment des secteurs de l'industrie et de la construction dans notre société, il est nécessaire de promouvoir, d'améliorer la connaissance (vulgarisation) et/ou de mener des initiatives en vue d'attirer des talents dans ces secteurs.
5	Face à la complexification et la spécialisation des métiers, ainsi qu'à la difficulté pour trouver des places de stage, l'IB recommande d'être attentif à d'autres manières de promouvoir les filières/métiers : projets locaux, jeux, colloque sur les nouvelles manières d'apprendre...
6	Lutter contre le taux d'abandon dans certaines filières en organisant des essais métiers/formations avant l'inscription ou par le biais de l'organisation d'autres actions spécifiques.
7	L'IB souligne l'importance de valoriser le savoir-faire des apprenants (participation à des concours, des voyages, des échanges) et le faire savoir.
8	Promotion des métiers/secteurs par films documentaires à poster sur les réseaux sociaux.
10	Communiquer sur les possibilités pour les certifiés du qualifiant d'accéder à l'enseignement supérieur dans les domaines techniques qui le permettent.



D - COMMERCE, VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION	
1	Il faut soutenir l'attractivité du métier de boucher-charcutier car les opérateurs rencontrent de grosses difficultés à mobiliser des apprenants, tant au sein des demandeurs d'emploi que de la formation initiale. De plus, le secteur de l'industrie alimentaire insiste sur la nécessité de sensibiliser les apprenants aux débouchés industriels des métiers de la boucherie (cf. forte demande du secteur de l'industrie alimentaire). A ce titre, il est important de se pencher sur les conditions de travail et de rémunération pour ce métier.
F - CONSTRUCTION, BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	
1	Les métiers de la construction sont des métiers où les techniques changent complètement, isolation, nouvelles normes,... Il faut absolument insister sur cela au niveau de la promotion qui est faite et le secteur doit permettre une mise à niveau, une formation continuée (si nécessaire) pour les enseignants et les formateurs.
N - TRANSPORT ET LOGISTIQUE	
1	Il est important de promouvoir les possibilités de formation dont les métiers de la batellerie (spécificité du Bassin pour la Wallonie).

#### 4.2. Adaptation de l'offre d'enseignement et de formation, recommandations au Service Francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ)

RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES	
1	Il est important d'insister durant la formation initiale et pour adultes sur le développement des compétences non techniques (softskills) et des savoir-faire comportementaux. D'autres éléments à travailler chez les apprenants : l'intérêt pour le métier/le secteur, l'esprit critique et la capacité à se remettre en question.
2	L'IBEFE insiste sur la nécessité de créer des passerelles entre organismes de formation, via des formations modulaires, pour permettre au public d'accroître ses compétences ou de réorienter son parcours professionnel. Reconnaître et valoriser les acquis d'apprentissage (cf. projet PARS et parcours de renforcement), mettre en place des collaborations entre opérateurs, notamment avec l'EPS.
3	Améliorer la communication et les articulations entre le SFMQ et les IBEFE, notamment en vue de favoriser une meilleure prise en compte des travaux et recommandations des IBEFE.
4	Faire remonter au SFMQ les métiers prioritaires pour lesquels ce dernier doit développer un profil.
5	Favoriser la mobilité en promouvant la formation au permis de conduire dans la formation initiale et la formation des adultes.
6	En formation initiale, pour atteindre la qualification, il est important d'harmoniser la durée des formations à 3 ans en vue d'obtenir la certification.

7	Développer davantage des compétences transversales telles que la créativité, le marketing, la prospective, la maîtrise du numérique dans les formations.
<b>A - AGRICULTURE, PECHE, ESPACES NATURELS ET ESPACES VERTS, SOINS AUX ANIMAUX</b>	
1	Favoriser la polyvalence technique (phytolicence, brevet...) et les compétences non techniques (permis de conduire, brevet sécurité, Softskills).
<b>D - COMMERCE, VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION</b>	
1	Besoin de formations complémentaires en marketing (intégrer la vente en ligne et la gestion de site internet) et à l'intégration des produits locaux.
<b>F - CONSTRUCTION, BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS</b>	
1	Réaliser des actions de sensibilisation et d'information sur le BIM (Building Information Modeling) pour les professionnels et futurs professionnels du secteur et sur la nécessité d'intégrer des outils numériques dans le processus organisationnel du chantier (smartphones, tablettes, etc.).
<b>G - HÔTELLERIE- RESTAURATION TOURISME LOISIRS ET ANIMATION</b>	
1	Besoin de formations complémentaires en marketing (intégrer la vente en ligne et la gestion de site internet) et à l'intégration des produits locaux.
2	Importance de l'apprentissage des langues (essentiellement néerlandais, anglais) pour les métiers du tourisme : l'IB encourage à rendre l'apprentissage des langues plus attractif (plus de mises en situation, etc.) et davantage en lien avec les métiers.
3	Développer des formations pour la transformation de produits locaux.
4	Favoriser la reprise dans l'HoReCa en validant les compétences acquises par des travailleurs qui s'engagent dans ce domaine. Soutenir le secteur de l'Horeca par la validation des compétences.
<b>H – INDUSTRIE</b>	
1	L'importance de l'apprentissage des langues (essentiellement allemand et anglais - notices équipements) pour certains profils techniques dans les métiers de l'industrie et de la maintenance. L'IB encourage à rendre l'apprentissage des langues plus attractif (plus de mises en situation, etc.) et davantage en lien avec les métiers.
2	Bien qu'une formation de haut niveau soit nécessaire en usinage et ajustage, certaines compétences liées à l'usinage (y compris découpe laser et impression 3D) devraient aussi être considérées comme transversales et maîtrisées, en partie, par d'autres profils de techniciens et de mécaniciens.
3	Soudeur : besoin de dégager du temps supplémentaire afin de permettre aux écoles de participer aux épreuves sectorielles en vue de l'obtention des agréments et brevets incontournables à l'exercice de la profession.
4	Etudier la possibilité de créer des formations de niveau 5 (ex : BES) pour cette famille de métiers en vue de répondre aux besoins accrus de compétences exprimés par les entreprises. Cf. dossier réalisé par l'IBEFE.

<b>I – INSTALLATION ET MAINTENANCE</b>	
1	L'importance de l'apprentissage des langues (essentiellement allemand et anglais - notices équipements) pour certains profils techniques dans les métiers de l'industrie et de la maintenance. L'IB encourage à rendre l'apprentissage des langues plus attractif (plus de mises en situation, etc.) et davantage en lien avec les métiers (apport de sens à la formation).
2	Etudier la possibilité de créer des formations de niveau 5 (ex : BES) pour cette famille de métiers en vue de répondre aux besoins accrus de compétences exprimés par les entreprises. Cf. dossier réalisé par l'IBEFE.
<b>J – SANTÉ</b>	
1	À la demande des entreprises du secteur, l'IB invite le SFMQ à se pencher sur la création d'un profil pour un nouveau métier dans le domaine des soins, l'agent hôtelier hospitalier. Il s'agit d'un métier émergent qui tendrait à remplacer l'aide logistique dans les centres de soins. Ce métier devrait être considéré dans la grappe des soins et assistance aux soins.
2	Dans ce secteur, les entreprises insistent sur la nécessité de travailler la problématique de la mobilité (physique et intellectuelle) des apprenants dans leur parcours de formation.
3	Face à l'évolution de certaines pathologies lourdes (mentales notamment), il est nécessaire de développer des formations plus poussées pour les travailleurs de ces secteurs et d'intégrer celles-ci dans les profils de formation.
<b>K – SERVICES A LA PERSONNE ET A LA COLLECTIVITÉ</b>	
1	Les opérateurs recommandent la création d'une validation des compétences pour le métier d'aide ménager social afin de permettre la reprise d'études d'aide-familial et d'aide-soignant avec un cursus allégé.
2	L'IB recommande également la création de profils SFMQ pour les métiers liés aux services et soins funéraires (formation d'adultes) : agent de pompes funèbres et fossoyeur. En effet, le Bassin dispose déjà de ressources/équipements (un cimetière didactique) et de formations dans ce domaine.
3	Dans ce secteur, les entreprises insistent sur la nécessité de travailler la problématique de la mobilité (physique et intellectuelle) des apprenants dans leur parcours de formation.
4	Face à l'évolution de certaines pathologies lourdes (mentales notamment), il est nécessaire de développer des formations plus poussées pour les travailleurs de ces secteurs et d'intégrer celles-ci dans les profils de formation.
5	Dans les formations, il faut préparer les apprenants à la robotisation, à la présence du numérique au domicile et les conscientiser au secret professionnel à l'ère du numérique.
6	Il est nécessaire de créer de modules complémentaires de formation pour travailler sur les représentations (personnes âgées, handicap, soins palliatifs, etc.).
7	L'adoption des profils SFMQ de la grappe des métiers de l'aide à domicile (aide ménager, aide ménager social, aide familial, garde à domicile) doivent être une priorité car ils sont attendus depuis plusieurs années par les opérateurs.

## N - TRANSPORT ET LOGISTIQUE

1	L'importance de l'apprentissage des langues (essentiellement chinois, russe, anglais et allemand) pour les métiers du transport et de la logistique. L'IB encourage à rendre l'apprentissage des langues plus attractif (plus de mises en situation, etc.) et davantage en lien avec les métiers.
---	---

### 4.3. Places de stage et alternance

#### RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES

1	Création d'un label qualité pour les entreprises formatrices.
2	Il conviendrait de privilégier la réalisation des stages et de la formation en alternance au sein de différentes entreprises afin d'acquérir un maximum de compétences et de polyvalence, d'élargir la vision du métier et des possibilités d'insertion.
3	Face au manque de places de stages/alternance, il conviendrait de promouvoir auprès des entreprises les avantages existants.
4	Le tuteur en entreprise est un acteur clé de la réussite du stage ou de la formation en alternance. Il doit être davantage conscientisé et formé en vue d'encadrer l'apprenant, entre autres à l'importance du contexte relationnel. Il faut également que cette fonction soit reconnue et valorisée dans l'entreprise.
5	Travailler la mobilité et l'autonomie des stagiaires ; essentiellement pour les apprenants en obligation scolaire.
6	Certains secteurs suggèrent que l'IBEFE soit un partenaire officiel, en collaboration avec l'OFFA, entre les entreprises et les opérateurs de formation et d'enseignement en matière de recherche de stages et de places d'alternance. Dans ce cadre, il est suggéré de mettre en place une "maison des stages" (guichet unique) pour la formation des adultes.
7	Promouvoir le stage obligatoire dans le plein exercice, par exemple en réalisant un guide d'informations à destination des entreprises.
8	Étudier la création de formations en alternance de niveau 5.
9	Revaloriser l'enseignement en alternance. Cette forme d'apprentissage est d'autant plus intéressante pour certains secteurs où la mise en place de formations sont coûteuses (achat des équipements).

#### H – INDUSTRIE

1	Il conviendrait que l'alternance soit davantage pratiquée dans l'offre d'enseignement et de formation du secteur Industrie (cf. faible part de l'alternance dans l'industrie pour l'enseignement obligatoire et l'IFAPME).
---	--

<b>I - INSTALLATION ET MAINTENANCE</b>	
1	Il conviendrait que l'alternance soit davantage pratiquée dans l'offre d'enseignement et de formation du secteur Installation et Maintenance (cf. faible part de l'alternance dans l'industrie pour l'enseignement obligatoire et l'IFAPME).
<b>J – SANTÉ</b>	
1	Travailler avec les secteurs sur les différentes contraintes spécifiques à l'accueil de stagiaires pour le métier d'aide-soignant (refus des bénéficiaires suivant l'âge, le sexe ou l'origine du stagiaire, suivi des stages, etc.).
<b>K - SERVICES A LA PERSONNE ET A LA COLLECTIVITE</b>	
1	Travailler avec les secteurs sur les différentes contraintes spécifiques à l'accueil de stagiaires pour le métier d'aide familial (refus des bénéficiaires suivant l'âge, le sexe ou l'origine du stagiaire, suivi des stages, etc.).
2	Promouvoir l'utilisation d'une grille d'évaluation harmonisée des stages pour l'aide familial. (ex : grille développée par les SAFA wallons en collaboration avec les opérateurs).

#### 4.4. Équipements/ressources

<b>RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES</b>	
1	L'IB propose de mener une réflexion quant à une utilisation plus efficiente des ressources et des outils de formation disponibles au sein du bassin (CTA, CDC, ateliers, garage didactique, découpe laser, imprimantes 3D, Fablab, etc.), vu notamment l'évolution rapide du matériel et l'impossibilité pour les écoles et les centres de formation de suivre celle-ci. Privilégier la rationalisation et l'utilisation de ressources/équipements existants. Par exemple, par l'ouverture et l'utilisation des centres de compétences en soirée.
2	Les entreprises devraient accroître leur rôle dans l'octroi de ressources et d'équipements pour l'enseignement et la formation.
<b>H – INDUSTRIE</b>	
1	Nécessité de réduire la fracture technique entre le monde de l'industrie et celui de la formation ; à ce titre, promouvoir la formation continuée des formateurs (cf. projet Entr'Apprendre de la Fondation pour l'Enseignement).
<b>I - INSTALLATION ET MAINTENANCE</b>	
1	Nécessité de réduire la fracture technique entre le monde de l'industrie et celui de la formation ; à ce titre, promouvoir la formation continuée des formateurs (cf. projet Entr'Apprendre de la Fondation pour l'Enseignement).

## 4.5. Autres

RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES	
1	L'IB préconise d'accorder une attention particulière aux publics suivants : les jeunes, avec une attention au décrochage scolaire ; les demandeurs d'emploi âgés ; les femmes : favoriser la mixité de genre et l'égalité des chances ; les personnes en situation d'illettrisme (il est important de renforcer la place de la formation de base et de poursuivre le travail de la plateforme « Alpha »).
2	Elargir le champ d'analyse de l'IBEFE à l'enseignement technique de transition et à l'enseignement supérieur, pour avoir une vision d'ensemble de l'offre.
3	Multiplier les formations porteuses d'emploi sur base d'un cahier des charges et débouchant sur un emploi assuré (cf. méthodologie « coup de poing pénurie » étendue à d'autres opérateurs).
J – SANTÉ	
1	Clarifier la législation parfois complexe et décourageante pour mettre en œuvre ce genre de formations.
K - SERVICES A LA PERSONNE ET A LA COLLECTIVITE	
1	Veiller à ce que les auxiliaires de l'enfance soient "subventionnables" dans les crèches, comme les assistants maternels et les puériculteurs.
M - SUPPORT A L'ENTREPRISE	
1	Favoriser les passerelles entre enseignement secondaire et supérieur.

## 4.6. Recommandations des Comités d'accompagnement du plan de redéploiement de l'enseignement qualifiant<sup>93</sup>

RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES	
1	<b>Avenir du qualifiant</b> La Chambre Enseignement recommande qu'une information claire et structurée soit communiquée rapidement sur l'évolution du chantier C5 (du Pacte pour un Enseignement d'Excellence) « <i>Faire du qualifiant une filière d'excellence, valorisante pour chaque élève et permettant une intégration socio-professionnelle réussie tout en renforçant son pilotage et en simplifiant son organisation</i> ».

<sup>93</sup> Cette partie est spécifique au bassin de Huy-Waremme.

2	<p><b>3P polyvalente</b></p> <p>La Chambre Enseignement recommande de revoir le cadre de création de la 3P polyvalente pour lui permettre de proposer des options autres que celles déjà enseignées au sein de l'école.</p>
3	<p><b>Décalage temporel entre profils de formation et réalité des entreprises</b></p> <p>La Chambre Enseignement recommande de diminuer les délais entre la création d'un profil de formation par le SFMQ et sa mise en œuvre dans l'enseignement qualifiant (environ 5 ans entre la rédaction des profils et la mise en place dans les écoles + 3 ans pour la formation des jeunes) pour permettre à l'enseignement qualifiant d'être plus en adéquation avec les besoins des entreprises.</p>
4	<p><b>Profils plus polyvalents</b></p> <p>La Chambre Enseignement recommande que les OBG soient orientées vers un métier tout en restant relativement généralistes.</p>
5	<p><b>Effets négatifs des normes de sécurité relatives à la taille des groupes-classes</b></p> <p>En 2019, 2020 et encore en 2021, les Comités d'accompagnement de la Chambre Enseignement de HW recommandent aux instances décisionnelles que les normes de sécurité soient portées à 12 élèves en moyenne par groupe-classe en atelier, avec un maximum de 14 apprenants par classe, et de prendre en compte d'autres paramètres pour établir ces normes : taille de l'atelier, nombre de plans de travail, etc. La Chambre Enseignement insiste également sur l'avis fondamental que peuvent rendre les directions à ce sujet via les voix des chefs d'établissement/chefs d'atelier qui, en connaissance de leurs élèves et professeurs, semblent être les meilleurs juges pour se positionner sur l'agrandissement d'un groupe-classe, le tout dépendant de la triangulation entre les élèves, le professeur et l'espace dans l'atelier.</p>
6	<p><b>Calendrier des incitants</b></p> <p>La Chambre Enseignement recommande de revoir le calendrier de leurs travaux en adéquation avec le processus de programmation et les besoins des écoles.</p>
<b>K - SERVICES A LA PERSONNE ET A LA COLLECTIVITE + J - SANTÉ</b>	
1	<p><b>Accueil de stagiaires</b></p> <p>La Chambre Enseignement recommande de mettre en place une rencontre/structure de concertation locale entre le secteur et les établissements pour que les deux acteurs puissent envisager une collaboration afin de faciliter la mise en stage des élèves.</p>
2	<p><b>Travailler la problématique de la mobilité</b></p> <p>La Chambre Enseignement recommande d'intégrer la passation du permis B, ou tout au moins un accompagnement pédagogique pour le permis théorique, dans la grille horaire des apprenants pour les métiers des SAFA.</p>

## CONCLUSION ET PERSPECTIVES

La réalisation du rapport analytique et prospectif 2021 s'est faite dans un contexte tout à fait particulier, avec la difficulté de bien cerner les effets de la crise sanitaire et plus récemment les effets des inondations de cet été 2021. Ces situations ont un impact important tant sur les publics que sur les opérateurs du champ enseignement-formation-emploi.

Avec la crise sanitaire, il a fallu réinventer la façon de travailler et s'ouvrir à de nouvelles réflexions qui sont devenues plus prégnantes. Tout le monde s'accorde sur l'effet loupe de ces crises sur la situation du marché du travail et les changements qui s'y opèrent, voire une accélération de ces changements.

Le diagnostic commun et partagé de l'offre d'enseignement qualifiant et de formation professionnelle au regard des besoins socio-économiques du Bassin a été plus complexe à établir dans ces circonstances exceptionnelles. Car il a fallu veiller à isoler les tendances de fond pour notre Bassin, en vue de dégager des priorités métiers et des recommandations pour améliorer l'offre d'enseignement et de formation pour la période 2022-2024.

Une des conséquences de cette situation est un nombre plus élevé de thématiques communes (92), essentiellement pour le maintien de l'offre clé du Bassin.

Le défi sera de taille pour 2022-2024 pour tous les acteurs de l'emploi, de la formation et de l'enseignement, d'autant que de nouvelles réformes vont se mettre progressivement en place.

Françoise Wibrin

Présidente de l'IBEFE de Huy-Waremme



## ANNEXES

### Annexe 1 – Nomenclature ROME V3 par famille de métiers

SECTEURS SELON LA CLASSIFICATION ROME V3 Competent
A. Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux
B. Arts et façonnage d'ouvrages d'art
C. Banque, assurance, immobilier
D. Commerce, vente et grande distribution
E. Communication, media et multimédia
F. Construction, bâtiment et travaux publics
G. Hôtellerie, restauration, tourisme, loisirs et animation
H. Industrie
I. Installation et maintenance
J. Santé
K. Services à la personne et collectivité
L. Spectacle
M. Support à l'entreprise
N. Transport et logistique

### Annexe 2 – Nomenclature REM2

REM2	Description
11	Personnel des services aux personnes et a la collectivité
12	Personnel des services administratifs et commerciaux
13	Personnel de l'industrie hôtelière
14	Personnel de la distribution et de la vente
21	Professionnels des arts et du spectacle
22	Professionnels de la formation initiale et de la formation continue
23	Professionnels de l'intervention sociale, du développement local et de l'emploi
24	Professionnels de la santé (professions paramédicales)
31	Professionnels de la santé (professions médicales)
32	Cadres administratifs et professionnels de l'information et de la communication
33	Cadres commerciaux
41	Personnel de l'agriculture et de la pêche
42	Personnel du bâtiment, des travaux publics et de l'extraction
43	Personnel du transport et de la logistique
44	Personnel de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique

45	Personnel des industries de process
46	Personnel des autres industries (matériaux souples, industries graphiques, ameublement et bois)
47	Personnel de type artisanal
51	Maîtrise industrielle
52	Techniciens industriels
53	Cadres techniques de l'industrie
61	Agents de maîtrise, techniciens et cadres techniques hors industrie

### Annexe 3 – Perspectives pour le marché du travail wallon à l’horizon 2026

Valérie Vander Stricht (IWEPS) sur la base du rapport « Perspectives économiques régionales 2021-2026 »<sup>1</sup> Les perspectives pour le marché du travail wallon à l’horizon 2026 présentées dans cette section sont établies sur la base du modèle multirégional et multisectoriel HERMREG, fruit d’une collaboration entre le Bureau fédéral du Plan et les services d’étude et de statistique des trois régions belges (IBSA, IWEPS et Statistiek Vlaanderen<sup>2</sup>)., Elles sont le résultat de la désagrégation régionale des perspectives économiques nationales du Bureau fédéral du Plan<sup>3</sup> pour la période 2021-2026., HERMREG<sup>4</sup> peut être classé dans la catégorie des modèles macroéconométriques de type top-down. Il s’articule entièrement avec le modèle national HERMES développé par le Bureau fédéral du Plan. Cela signifie que les projections nationales de moyen terme d’HERMES sont décomposées à l’aide de clés de répartition régionales endogènes. La présente projection régionale est donc cohérente avec la projection nationale de juin 2021, qui est elle-même basée sur les informations économiques et budgétaires disponibles au 2 juin 2021. Cette projection tient ainsi compte de l’essentiel de l’information disponible à cette date, en ce compris les plans de relance belge et étrangers. Elle n’anticipe donc pas les effets des inondations qui ont frappé la Wallonie en juillet 2021 ni les mesures de relance supplémentaires ou mesures d’économies budgétaires que les gouvernements sont susceptibles de prendre à l’avenir.

Le rapport « Perspectives économiques régionales 2021-2026 »<sup>5</sup> fournit des projections régionales et sectorielles à l’horizon 2026 pour les valeurs ajoutées, l’emploi, les salaires et les investissements. Des projections démographiques et de taux d’activité régionaux, ainsi que des perspectives en matière de travail frontalier et de navettes domicile-travail entre régions, sont également disponibles. Toutes ces projections permettent de prévoir l’évolution de la population active, de la population active occupée et du chômage. HERMREG produit aussi des projections régionales de produit intérieur brut (PIB) et de taux d’emploi. Il comprend en outre un module qui calcule au niveau régional les consommations d’énergie et les émissions de gaz à effet de serre (GES), un bloc de finances publiques détaillé, ainsi qu’un module relatif aux comptes de revenus des ménages pour chaque région.

Dans cette section, nous nous limiterons à présenter les résultats qui concernent le marché du travail wallon.

Afin de rappeler les ordres de grandeur et le lien entre les différents concepts, un premier schéma commenté reprend les différents agrégats estimés pour 2021 dans le cadre du modèle<sup>6</sup>.

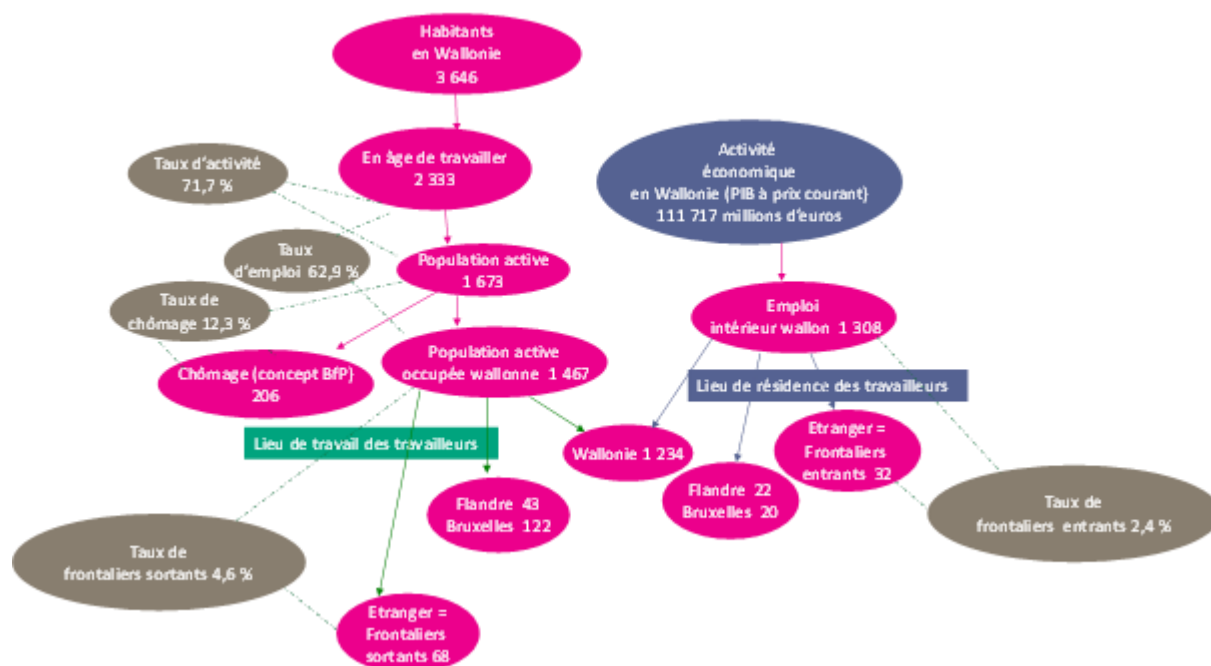
Ensuite, un deuxième schéma commenté montre l’évolution de ces agrégats sur la période de projection (les années 2021 à 2026, donc entre 2020 et 2026).

Enfin, un graphique montre l’évolution de l’emploi intérieur sur cette même période de projection.

Ces schémas et graphiques sont complétés par des tableaux avec des résultats pour la période récente 2019-2020 (pour un aperçu de l’impact de la pandémie de Covid 19) et 2020-2021 (pour un aperçu des suites de l’épidémie et des premiers effets de la relance, cette période étant comprise dans la période de

projection). Ces données ne seront pas commentées ici, toutes les informations se trouvent dans le rapport complet.

Schéma 1 - Marché du travail en 2021 en Wallonie (en milliers de personnes)



Sources : IWEPS-Hermreg – juillet 2021

D'après les estimations établies en juillet 2021 sur la base du modèle HERMREG, l'activité économique de la Wallonie aura généré en 2021 un PIB de 111 717 millions d'euros. Pour produire cette richesse, 1,308 million d'emplois en moyenne (emploi intérieur) auront été nécessaires. Ces emplois sont occupés par 1,234 million de travailleurs résidant en Wallonie ainsi que par 22 000 travailleurs résidant en Flandre, 20 000 à Bruxelles et 32 000 travailleurs frontaliers (venant en grande majorité de France).

Sur cette base on peut calculer un taux de frontaliers entrants, 2,4 % de l'emploi intérieur en 2021 et plus généralement un taux d'entrants (qui comprend les entrants des deux autres régions du pays), 5,7 % de l'emploi intérieur.

Sur les 1,673 million de wallons faisant partie de la population active, 1,234 million ont un emploi en Wallonie. En ce qui concerne les autres, soit ils exercent une activité en Flandre (43 000), à Bruxelles (122 000) ou à l'étranger (68 000, principalement au Luxembourg), soit ils sont au chômage (206 000). A noter que le chômage est ici mesuré selon la définition du Bureau fédéral du Plan (c'est-à-dire en additionnant le nombre de DEI -demandeurs d'emploi inoccupés inscrits - et le nombre de chômeurs âgés non-demandeurs d'emploi).

De manière semblable au taux d'entrants, on peut calculer un taux de frontaliers sortants, 4,6 % de la population active occupée en 2021 et un taux de sortants, comprenant également les wallons allant travailler à Bruxelles et en Flandre, 15,9 % de la population active occupée en 2021.

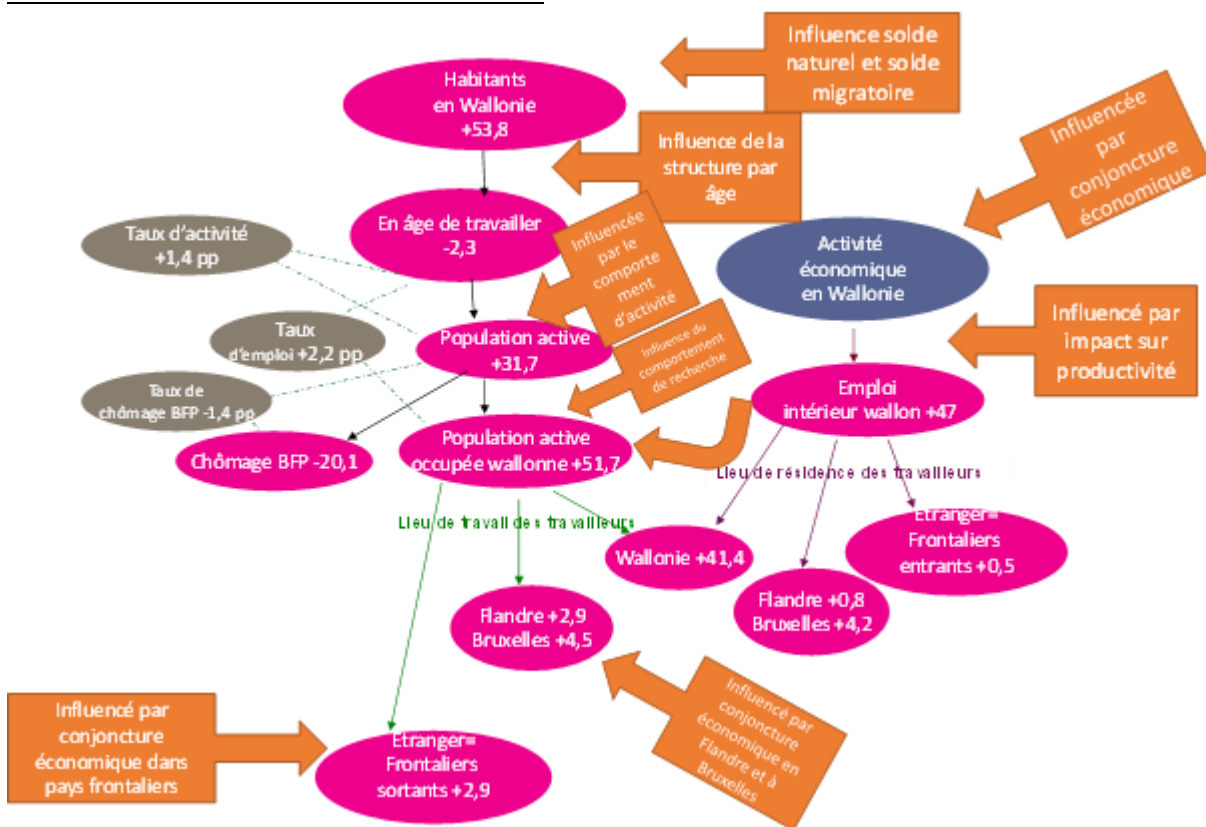
On peut également calculer les taux les plus couramment utilisés pour caractériser le marché du travail. Le taux d'activité obtenu en divisant la population active (les wallons qui se présentent sur le marché du travail) par la population en âge de travailler (les 15-64 ans) égale 71,7% en 2021. Le taux d'emploi, qui divise la population active occupée (les wallons qui ont un emploi salarié ou indépendant) par la population en âge de travailler, atteint 62,9% en 2021 (à ne pas confondre avec le taux BIT calculé sur la base de l'enquête sur

les forces de travail et sur la population des 20-64 ans). Enfin, le taux de chômage rapporte le nombre de chômeurs à la population active et vaut 12,3% en 2021 (selon la définition du Bureau fédéral du Plan).

Le taux d'emploi BIT des 20-64 ans évoqué ci-dessus est celui qu'a sélectionné le Gouvernement wallon dans la Déclaration de Politique Régionale 2019-2024 pour fixer la cible de 68,7 % en 2025, soit une augmentation de 5 points de pourcentage par rapport au taux de 2018. En 2020, malgré la crise sanitaire et économique, l'écart par rapport à la cible, de 4,1 points, reste inchangé par rapport à 2019. En effet, les mesures de soutien sans précédent mises en place par les autorités (notamment l'élargissement et la facilitation de l'accès au chômage temporaire pour les salariés et le droit passerelle pour les indépendants) ont permis la stabilité du taux d'emploi entre 2019 et 2020 en Wallonie à 64,6 %. En 2021 il s'établirait à 65,0%. (une augmentation de 0,4pp par rapport à 2020 stimulée par la croissance économique conjuguée au maintien des mesures de soutien).

Le modèle HERMREG permet également d'établir des projections à 2026.

Schéma 2 - Projections en milliers de personnes et en point de pourcentage de l'évolution des agrégats du marché du travail wallon entre 2020 et 2026

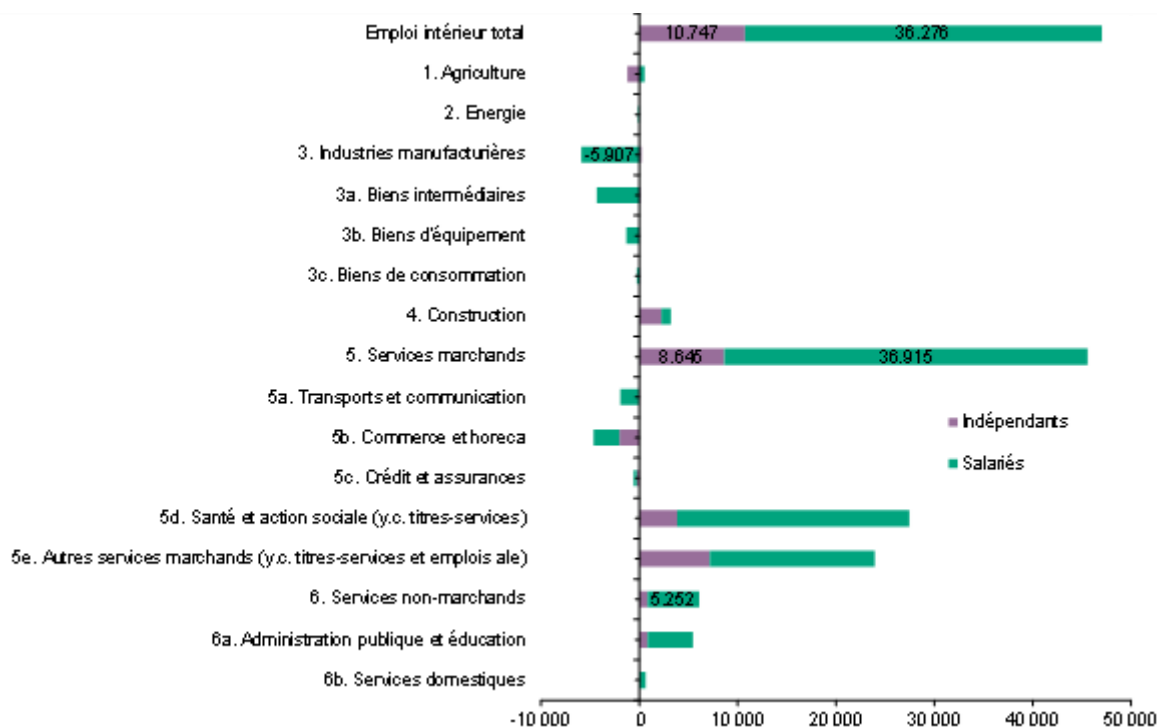


Sources : IWEPS-Hermreg – juillet 2021

Sur la période de projection (les années 2021 à 2026, donc entre 2020 et 2026) l'emploi intérieur wallon augmenterait de 47 000 unités. Cette augmentation bénéficierait à 41 400 wallons. Le solde serait occupé par des Flamands (800) ou des Bruxellois (4 200), le nombre de frontaliers entrant augmenterait aussi légèrement (+ 500). Le nombre de Wallons occupant un emploi à Bruxelles augmenterait de 4 500 unités tandis que le nombre de Wallons qui occuperaient un emploi en Flandre s'accroîtrait de 2 900 unités. La tendance à la hausse du nombre de Wallons employés à l'étranger se poursuivrait avec une augmentation de 2 900 unités. La population active occupée wallonne augmenterait ainsi de 51 700 unités. Comme la population active n'augmenterait que de 31 700 unités (notamment parce que la population d'âge actif diminue), le chômage diminuerait de 20 100 unités. Le taux d'emploi augmenterait de 2,2 points de

pourcentage et le taux de chômage au sens du Bureau de plan diminuerait de 1,4 points de pourcentage. Le taux d'emploi BIT des 20-64 ans augmenterait de 2 pp. pour atteindre 66,6% en 2026.

Graphique 1 - Projection de la croissance de l'emploi intérieur wallon par statut et par secteur d'activité, 2021-2026, en nombre de personnes



Sources : IWEPS-Hermreg – juillet 2021

Entre 2020 et 2026, l'emploi intérieur wallon augmenterait de 47 023 travailleurs, soit une hausse de +3,6 % ou un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 0,6 %. C'est le secteur des services marchands qui contribuerait le plus à cette croissance avec une augmentation de 45 560 emplois (+5,9% soit un TCAM de 1,0%) et en particulier le secteur de la santé et action sociale (+ 27 453 emplois, soit +13,9% ou 2,2% en TCAM) et les autres services marchands (+23 931 emplois, soit +8,3% ou 1,3% en TCAM), les services non marchand contribuerait également à cette croissance (+ 6 099, +2,2% ou 0,4% en TCAM) ainsi que la construction (+3 195 emploi soit +3,8% ou 0,6% en TCAM), cette dernière bénéficiant en début de période de projection de l'effet des aides aux investissements des ménages (principalement en matière de rénovation énergétique) prévues dans les différents plans de relance. Par contre, l'emploi reculerait dans les industries manufacturières (- 5 683 emplois, soit -4,3% ou - 0,7% en TCAM), l'énergie (-113, soit -0,7% ou -0,1% en TCAM) et l'agriculture (-681 travailleurs, soit -3,8% ou -0,6% en TCAM) confirmant les tendances du passé pour l'industrie et l'agriculture. Au sein des services marchand, le commerce et l'Horeca et les transports, directement touchés par la crise sanitaire et les mesures de confinement, continueraient dans les premières années de projection à voir leur emploi diminuer, ce qui aboutirait en 2026 à des pertes de respectivement de 4 646 et 1 935 emplois par rapport au niveau de 2020, année où les mesures telles que le chômage temporaire et le droit passerelle avaient permis de limiter les pertes.

La croissance de l'emploi intérieur serait portée tant par l'emploi salarié (+ 36 276 salariés soit +3,4% ou + 0,6% en TCAM) que l'emploi indépendant (+10 747 indépendants soit +4,6% ou +0,8% en TCAM), et dans les deux statuts principalement par les secteurs de la santé et action sociale et les autres services marchands.

Tableau 1 - Perspectives de population et du marché du travail sur la base du modèle HERMREG

	Estimations et projections en milliers de personnes				Différences en milliers de personnes		
	2019	2020	2021	2026	2019-2020	2020-2021	2020-2026
1. Population totale	3.640	3.644	3.646	3.698	4,7	2,1	53,8
2. Population d'âge actif	2.337	2.335	2.333	2.333	-1,5	-1,9	-2,2
3. Population inactive	1.976	1.977	1.974	1.999	1,0	-3,1	22,1
dont avec allocation ONEM :							
a. Interruptions de carrière à temps plein	4	4	4	4	-0,2	-0,1	0,1
b. Chômage avec complément d'entreprise (non demandeurs d'emploi)	11	8	5	2	-3,4	-2,4	-5,2
4. Population active (5+6)	1.664	1.667	1.673	1.699	3,7	5,2	31,7
5. Population active occupée	1.456	1.457	1.467	1.508	0,2	10,1	51,8
a. Emploi intérieur	1.301	1.298	1.308	1.345	-2,4	9,5	47,0
b. Solde frontalier	34	35	36	37	1,3	0,6	2,4
c. Solde des navettes interrégionales (1)	122	123	123	125	1,3	0,0	2,4
6. Chômage	207	211	206	191	3,5	-5,0	-20,2
a. Demandeurs d'emploi	204	210	206	191	6,0	-4,0	-19,2
dont chômage avec complément d'entreprise	3	4	4	3	0,4	-0,2	-1,0
b. Chômeurs âgés non demandeurs d'emploi	4	1	0	0	-2,5	-1,0	-1,0
	En pourcentage				En points de pourcentage		
Taux d'emploi (5/2)	62,3	62,4	62,9	64,6	0,1	0,5	2,3
Taux d'activité (4/2)	71,2	71,4	71,7	72,8	0,2	0,3	1,4
Taux de chômage (concept BFP)(6/4)	12,5	12,7	12,3	11,2	0,2	-0,3	-1,4
Taux de chômage (hors chômeurs âgés)	12,3	12,6	12,3	11,2	0,3	-0,3	-1,4
Taux d'emploi EU2020 (2)	64,6	64,6	65,0	66,6	0,0	0,4	2,0

(1) Séries lissées basées sur les Enquêtes sur les Forces de travail et les données de l'ONSS.

(2) Mesuré sur la base de l'Enquête sur les Forces de travail; catégorie d'âge 20-64 ans

Sources : IWEPS-Hermreg – juillet 2021

Tableau 2 - Estimations et projections de l'emploi intérieur wallon en nombre de personnes. Comptes régionaux et HERMREG.

	2019	2020	2021	2026	2019-2020	2020-2021	2020-2026
1. Agriculture	17.910	18.070	18.250	17.388	160	180	-682
2. Energie	16.055	16.253	16.299	16.140	198	46	-113
3. Industries manufacturières	133.429	132.638	132.171	126.955	-791	-467	-5.683

a. Biens intermédiaires	64.285	64.292	63.733	60.110	7	-559	-4.182
b. Biens d'équipement	19.427	19.108	18.912	17.789	-319	-196	-1.319
c. Biens de consommation	49.717	49.237	49.526	49.056	-480	289	-181
4. Construction	84.134	84.517	85.671	87.711	383	1.154	3.194
5. Services marchands	778.268	775.173	782.471	819.381	-3.095	7.298	44.208
a. Transports et communication	68.861	69.151	69.273	67.214	290	122	-1.937
b. Commerce et horeca	206.282	203.258	199.093	198.612	-3.024	-4.165	-4.646
c. Crédit et assurances	19.097	18.352	18.170	17.759	-745	-182	-593
d. Santé et action sociale (y.c. titres-services)	194.590	197.354	201.513	224.807	2.764	4.159	27.453
e. Autres services marchands (y.c. titres-services et emplois ale)	289.438	287.059	294.422	310.989	-2.379	7.363	23.930
6. Services non-marchands	270.980	271.774	273.032	277.873	794	1.258	6.099
a. Administration publique et éducation	265.802	266.596	267.854	272.062	794	1.258	5.466
b. Services domestiques	5.178	5.178	5.178	5.811	0	0	633
7. Total	1.300.776	1.298.425	1.307.894	1.345.448	-2.351	9.469	47.023

Sources : IWEPS-Hermreg – juillet 2021

Les **branches d'activité** retenues dans le système HERMES-HERMREG correspondent au regroupement de branches NACE-BEL 2008 suivant :

Dénomination de la branche	NACE-BEL 2008 (A38)
1. Agriculture	Agriculture, sylviculture et pêche (AA)
2. Énergie	Cokéfaction et raffinage (CD) + Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné (DD) + Distribution d'eau, gestion et assainissement des déchets et des eaux usées (EE)
3. Industries manufacturières	
a. Biens intermédiaires	Industries extractives (BB) + Industrie chimique (CE) + Produits pharmaceutiques (CF) + Fabrication de produits en caoutchouc et d'autres produits minéraux non métalliques (CG) + Métallurgie et fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et équipements (CH)
b. Biens d'équipement	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques (CI) + Fabrication d'équipements électriques (CJ) + Fabrication de machines et d'équipements n.c.a. (CK) + Fabrication de matériels de transport (CL)
c. Biens de consommation	Industries alimentaires, fabrication de boissons et de produits à base de tabacs (CA) + Fabrication de textiles, industrie de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure (CB) + Travail du bois, industrie du papier et du carton et imprimerie (CC)

	+ Fabrication de meubles et autres industries manufacturières, réparation et installation de machines et d'équipements (CM)
4. Construction	Construction (FF)
5. Services marchands	
a. Transports et communication	Transports et entreposage (HH) + Télécommunications (JB)
b. Commerce et horeca	Commerce de gros et de détail et réparation de véhicules automobiles et de motocycles (GG) + Hébergement et restauration (II)
c. Crédit et assurances	Activités financières et assurances (KK)
d. Santé et action sociale	Activités pour la santé humaine (QA) + Action sociale (QB)
e. Autres services marchands	Édition, services audiovisuels et diffusion de programmes de télévision (JA) + Services informatiques et services d'information (JC) + Activités immobilières (LL) + Activités juridiques et comptables, activités des sièges sociaux, conseil de gestion, activités d'architecture et d'ingénierie, activités de contrôle et analyse technique (MA) + Recherche-développement scientifique (MB) + Publicité et études de marché, autres activités spécialisées, scientifiques et techniques (MC) + Services administratifs et autres activités de soutien (NN) + Activités artistiques, récréatives et de loisir (RR) + Autres services (SS)
6. Services non marchands	
a. Administration publique et enseignement	Administration publique et défense, sécurité sociale obligatoire (OO) + Enseignement (PP)
b. Services domestiques	Activités de ménages en tant qu'employeurs, activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et de services pour usage propre (TT)

---



## Annexe 4 – Glossaire

<b>4<sup>e</sup> degré de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice</b>	L'enseignement secondaire comporte un 4 <sup>e</sup> degré complémentaire organisé de manière spécifique dans le cadre de la filière professionnelle de l'enseignement secondaire pour des études en section soins infirmiers.
<b>Accompagnement spécifique</b>	Ensemble de formations destinées à un public tant en âge d'obligation scolaire qu'adulte nécessitant un encadrement spécifique (enseignement spécialisé de plein exercice ou en alternance de formes 3 et 4 et CFISPA).
<b>Demandeurs d'emploi inoccupés</b>	Demandeurs d'Emploi inscrits au Forem ou chez Actiris : demandeurs d'allocations, jeunes en stage d'insertion, autres inscrits obligatoirement et personnes qui s'inscrivent librement. Tous les DEI ne bénéficient pas d'indemnités.
<b>Emploi Intérieur</b>	Au niveau communal, l'emploi intérieur équivaut à l'emploi par commune de travail. Il est exprimé en postes de travail et est estimé à partir de plusieurs sources : ONSS (emploi salarié et étudiants non assujettis), ORPSS (étudiants non assujettis), INASTI (emploi indépendant), ONEM (chômeurs complets avec dispense ALE).
<b>Faible niveau de diplôme, personnes peu qualifiées</b>	Personne dont le diplôme le plus élevé obtenu n'atteint pas le niveau de fin d'enseignement secondaire. Les certificats correspondant à la fin de l'enseignement secondaire sont le Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS), le certificat de qualification de 6 <sup>ème</sup> secondaire (CQ6) et le certificat d'apprentissage.
<b>Formation initiale</b>	Ensemble de formations destinées à un public en âge d'obligation scolaire et/ou jeunes adultes (enseignement ordinaire de plein exercice et en alternance et apprentissage IFAPME).
<b>Formation pour adultes</b>	Ensemble de formations destinées à un public n'étant plus en obligation scolaire et/ou ayant terminé ou arrêté un parcours de formation initiale : Enseignement de Promotion sociale secondaire (les quelques jeunes en obligation scolaire inscrits dans l'enseignement de promotion sociale de niveau secondaire sont inclus dans la catégorie « Formation pour adultes »), formation en chef d'entreprise IFAPME, Forem, Bruxelles formation, CISP, etc.
<b>Indice de spécialisation (IS)</b>	Part du secteur dans le Bassin, divisée par la part du secteur en FWB/Wallonie. Un indice de spécialisation supérieur à 1 signifie une part plus importante dans le Bassin que dans les autres Bassins.
<b>Indice de vieillissement</b>	Rapport entre la population des personnes âgées de 60 ans et plus et la population des personnes âgées de moins de 20 ans. Un indice de vieillissement supérieur à 100 est le signe d'une part plus importante de personnes âgées.
<b>Métier en pénurie</b>	Métier pour lequel l'analyse a mis en évidence une difficulté de recrutement liée à des causes quantitatives : trop peu de candidats pour un métier donné.
<b>Métier/fonction critique</b>	Métier pour lequel l'analyse a mis en évidence une difficulté de recrutement liée à des causes qualitatives : profils de candidats non adaptés, ...
<b>Métier prioritaire</b>	Un « métier prioritaire » est un métier pour lequel l'Instance Bassin recommande la création ou bien le maintien de l'offre.
<b>ND</b>	Données non disponibles ou non communiquées aux Instances .
<b>Nomenclature NACE 2008</b>	Version belge de la Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne.

<b>Nomenclature REM</b>	Répertoire Emploi Métier, nomenclature métier utilisée par le Forem, basée sur la version 2 du ROME français.
<b>Nomenclature ROME v3</b>	<p>L'arborescence de la nomenclature ROME v3 (3<sup>ème</sup> version du Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois, nomenclature d'origine française) se décline en différents niveaux de compétence et de qualification nécessaires pour exercer une profession. Le niveau d'analyse le plus précis repris dans les rapports est celui des codes métiers (1 lettre, 4 chiffres)</p> <p>Cette nomenclature est maintenant en usage dans les Services publics de l'emploi. Des tables de correspondances sont établies avec les nomenclatures des opérateurs d'enseignement et de formation.</p> <p>Le ROME V3 Competent, utilisé au départ en Flandre, permet de descendre un niveau plus bas dans l'arborescence des compétences. Il est utilisé pour l'analyse des profils des demandeurs d'emploi et des offres reçues des entreprises.</p>
<b>Occurrence</b>	Nombre de fois qu'une option/formation est organisée dans un Bassin.
<b>Offre à adapter</b>	<p>L'IBEFE formule une « recommandation d'adaptation » lorsque le contenu de l'offre ou la pédagogie utilisée ne sont pas adaptés aux besoins socio-économiques identifiés dans le Bassin ou ne répondent plus à l'évolution des qualifications et des compétences requises sur le marché du travail.</p> <p>L'IBEFE recommande alors une révision du contenu de l'offre existante ou l'ajout de modules de formation complémentaires.</p>
<b>Offre à créer</b>	L'IBEFE formule une « recommandation de création » lorsque l'offre actuelle d'enseignement et/ou de formation est estimée insuffisante ou mal répartie géographiquement pour couvrir les besoins socio-économiques du territoire ou que les parcours de formation sont estimés incomplets. Il est alors recommandé la création d'offres nouvelles ou supplémentaires.
<b>Offre à maintenir</b>	L'IBEFE formule une « recommandation de maintien » lorsque l'offre d'enseignement et/ou de formation existante est suffisante et nécessaire pour assurer la continuité des parcours de formation, l'équilibre géographique de l'offre et pour couvrir les besoins socio-économiques identifiés dans le Bassin. Dans le cas où une offre d'enseignement ou de formation disparaît, l'IBEFE soutient la création d'une nouvelle offre équivalente. »
<b>Opportunité d'emploi</b>	Nombre de postes gérés directement par le Service public de l'emploi (Forem ou Actiris). Les autres circuits/canaux de recrutement (réseaux sociaux, sites de recrutement, « bouche à oreille », intérim, etc.) ne sont pas repris dans les statistiques.
<b>Point de pourcentage</b>	Unité utilisée pour désigner la différence arithmétique entre deux pourcentages.
<b>Pôle de synergies</b>	Un pôle de synergies est, en principe, constitué autour d'un secteur d'activité, d'une filière professionnelle ou d'un métier. Tout projet d'un pôle de synergie doit viser le développement d'actions de type additionnel, innovant ou émergent s'inscrivant dans la filière professionnelle ou le métier autour duquel s'articule le pôle de synergie et développant un ou plusieurs aspects spécifiques.
<b>Population active</b>	Personnes en emploi ou à la recherche d'un emploi.
<b>Population active inoccupée</b>	Personnes en recherche d'emploi. Les statistiques communales utilisées dans le rapport sont basées sur les sources administratives (ONSS, ORPSS (régimes particuliers), INASTI, INAMI, BCSS, ONEM)

<b>Population active occupée</b>	Personnes en emploi, en Wallonie ou ailleurs. Les statistiques communales utilisées dans le rapport sont basées sur les sources administratives (ONSS, ORPSS (régimes particuliers), INASTI, INAMI, BCSS, ONEM).
<b>Population en âge de travailler</b>	Par convention internationale, est considérée 'en âge de travailler' la population résidente âgée de 15 à 64 ans. Les apprentis ou les jeunes qui ont des contrats de travail étudiant (accessibles dès 15 ans, soit à la fin de l'obligation scolaire à temps plein) sont classés parmi les actifs occupés.
<b>Population inactive</b>	Personnes sans emploi et qui n'en cherchent pas (aux études, pensionnées, etc.).
<b>Positionnement métier</b>	Métiers choisis par les demandeurs d'emploi inscrits auprès d'un Service public de l'emploi. Une personne peut se positionner sur plusieurs métiers de la nomenclature REM, sur base déclarative. Ponctuellement des screenings métiers sont réalisés par le Service Public de l'Emploi pour préciser les compétences.
<b>Ratio d'emploi intérieur</b>	Le ratio d'emploi intérieur donne une indication des emplois offerts à la population en âge de travailler (15-64 ans) du territoire observé. L'emploi intérieur estimé ici est exprimé en postes de travail et est donc plus élevé que s'il était exprimé en personnes. En effet, un travailleur peut occuper plusieurs postes de travail salarié, mais peut aussi combiner un (des) poste(s) de travail salarié avec un travail d'indépendant ou d'aidant. Plus le ratio est élevé, plus le potentiel d'emploi local est important.
<b>Taux d'emploi</b>	Proportion de personnes résidant en Wallonie et en âge de travailler (15 à 64 ans) qui travaillent, en Wallonie ou ailleurs. Le taux d'emploi reflète la capacité d'une économie à utiliser ses ressources en main-d'œuvre. Les statistiques communales utilisées dans le rapport sont basées sur les sources administratives (ONSS, ORPSS (régimes particuliers), INASTI, INAMI, BCSS, ONEM).
<b>Taux de chômage, Taux de chômage administratif</b>	Proportion de personnes actives ne disposant pas d'un emploi et qui sont inscrites comme demandeurs d'emploi. Le dénominateur est cette fois la population active. Les statistiques communales utilisées dans le rapport sont basées sur les sources administratives (ONSS, ORPSS (régimes particuliers), INASTI, INAMI, BCSS, ONEM).
<b>Thématique commune</b>	<p>Les « thématiques communes » sont un ensemble d'orientations émises par les IBEFE dans l'intention de développer l'offre d'enseignement et de formation professionnelle sur leur territoire en favorisant l'ajustement de l'offre existante aux besoins socio-économiques de chaque Bassin, en veillant à l'évolution des qualifications et compétences requises sur le marché du travail et en proposant des parcours d'enseignement et de formation complets et cohérents pour tous les publics.</p> <p>Les thématiques communes reprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ une liste des métiers prioritaires pour le développement de la programmation de l'offre : métiers prioritaires à créer et à maintenir ;</li> <li>▪ des recommandations sur des métiers, ainsi que sur d'autres enjeux transversaux et globaux : adaptation du contenu ou de la pédagogie de certaines offres, orientation et promotion des métiers, places de stages et alternance, partage des équipements pédagogiques, etc.</li> </ul>

## Annexe 5 – Acronymes

A	
<b>Adeppi</b>	Atelier d'éducation permanente pour personnes incarcérées
<b>AGE</b>	Administration Générale de l'Enseignement
<b>ALT</b>	Alternance
<b>APE</b>	Aide à l'Emploi
<b>ART.</b>	Article
<b>ASBL</b>	Association Sans But Lucratif
<b>AVIQ</b>	Agence pour une Vie de Qualité
<b>AWAP</b>	Agence wallonne du Patrimoine
B	
<b>BCSS</b>	Banque Carrefour de Sécurité Sociale
<b>BES</b>	Brevet d'Enseignement Supérieur
<b>BHW</b>	Bassin de Huy-Waremme
<b>BIM</b>	Building Information Modeling ou Modélisation des informations d'une construction
<b>BIT</b>	Bureau International du Travail
C	
<b>C2D</b>	Certificat du 2 <sup>e</sup> degré
<b>CDC</b>	Centre de Compétences
<b>CE</b>	Chef d'Entreprise
<b>CEFA</b>	Centre d'Education et de Formation en Alternance
<b>CESS</b>	Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur
<b>CFISPA</b>	Centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle AVIQ
<b>CISP</b>	Centre d'Insertion Socioprofessionnelle
<b>CLPIA</b>	Conducteur de Ligne de Production en Industrie Alimentaire
<b>COEN</b>	Coordination et Encadrement
<b>COF</b>	Centre d'Orientat ion et de Formation
<b>CPAS</b>	Centre Public d'Action Sociale
<b>CPU</b>	Certification par Unité
<b>CQ</b>	Certificat de Qualification
<b>CRT</b>	Centre de Réadaptation au Travail
<b>CTA</b>	Centre de Technologies Avancées
<b>CVDC</b>	Consortium de Validation des Compétences
D	
<b>DE</b>	Demandeur d'Emploi
<b>DEDA</b>	Demandeur d'emploi demandeur d'allocations
<b>DEFI</b>	Démarche Formation Insertion
<b>DEI</b>	Demandeur d'Emploi Inoccupé
<b>DGENORS</b>	Direction générale de l'enseignement non obligatoire et de la recherche scientifique
<b>DGEO</b>	Direction générale de l'enseignement obligatoire
<b>DGS</b>	Direction générale Statistique
<b>DOA</b>	Degré d'Observation Autonome
<b>DREMT</b>	Direction Relations-Écoles Monde du travail
E	
<b>EAFC</b>	Enseignement pour Adulte et de Formation Continue
<b>EESSCF</b>	Etablissement d'enseignement spécialisé secondaire de la Communauté Française

<b>EFE</b>	Enseignement Qualifiant – Formation – Emploi
<b>EFT</b>	Entreprises de Formation par le Travail ou Enquête Force de Travail
<b>EPS</b>	Enseignement de Promotion Sociale
<b>ERIS</b>	L'aide sociale financière équivalente au revenu d'intégration sociale
<b>ESA</b>	Ecole supérieure des Arts
<b>ETNIC</b>	Service des Statistiques relatives à l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles
<b>F</b>	
<b>Forem</b>	Service public de l'emploi et de la formation en Wallonie
<b>FPS</b>	Femme Prévoyante Socialiste
<b>FWB</b>	Fédération Wallonie-Bruxelles
<b>G</b>	
<b>H</b>	
<b>HE</b>	Haute Ecole
<b>HeCh</b>	Haute Ecole Charlemagne
<b>HELMO</b>	Haute Ecole Libre Mosane
<b>HW</b>	Huy-Waremme
<b>I</b>	
<b>IB</b>	Instance Bassin
<b>IBEFE</b>	Instance Bassin Enseignement qualifiant – Formation – Emploi
<b>IBSA</b>	Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse
<b>IEPSCF</b>	Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Communauté Française
<b>IFAPME</b>	Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises
<b>ILFOP</b>	Institut Libre de Formation Permanente
<b>INAMI</b>	Institut National d'Assurance Maladie-Invalidité
<b>INASTI</b>	Institut National d'Assurances Sociales pour Travailleurs Indépendants
<b>IPEPS</b>	Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale
<b>IPW</b>	Institut du Patrimoine Wallon
<b>IS</b>	Indice de Spécialisation
<b>ISla</b>	Institut Supérieur Industriel Agronomique
<b>IV</b>	Indice de Vieillesse
<b>IWEPS</b>	Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique
<b>J</b>	
<b>K</b>	
<b>L</b>	
<b>M</b>	
<b>MDA</b>	Maintenance et Diagnostic Automobile
<b>MR(S)</b>	Maison de Repos (et de Soins)
<b>N</b>	
<b>NACE</b>	Nomenclature statistique des Activités économiques dans la Communauté Européenne
<b>ND</b>	Non Disponible
<b>O</b>	
<b>OBG</b>	Option de Base Groupée
<b>OE</b>	Opportunité d'Emploi
<b>OFFA</b>	Office Francophone de la Formation en Alternance
<b>ONEm</b>	Office National de l'Emploi
<b>ONSS</b>	Office National de Sécurité Sociale

<b>ONSSAPL</b>	Office National de Sécurité Sociale des Administrations Provinciales et Locales
<b>OPIA</b>	Opérateur de production en industrie alimentaire
<b>OQMT</b>	Observatoire du qualifiant, des métiers et des technologies
<b>P</b>	
<b>P</b>	Professionnel
<b>p.p.</b>	Point de Pourcentage
<b>PE</b>	Plein Exercice
<b>PHARE</b>	Personne Handicapée Autonomie Recherché
<b>PME</b>	Petites et Moyennes Entreprises
<b>PTP</b>	Programme de Transition Professionnelle
<b>Q</b>	
<b>R</b>	
<b>RAP</b>	Rapport Analytique et Prospectif
<b>REI</b>	Ratio d'Emploi Intérieur
<b>REM</b>	Répertoire Emploi Métier
<b>RIS</b>	Revenu d'intégration sociale
<b>ROME</b>	Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois
<b>S</b>	
<b>SAFA</b>	Service d'Aide aux Familles et aux Aînés
<b>SFMQ</b>	Service francophone des Métiers et des Qualifications
<b>SFPME</b>	Service Formation PME
<b>SO</b>	Sans Objet
<b>SPE</b>	Service Public de l'Emploi
<b>SPF</b>	Service Public Fédéral
<b>SPW</b>	Service Public de Wallonie
<b>T</b>	
<b>TC</b>	Titre de compétence de la validation des compétences
<b>TCAM</b>	Taux de Croissance Annuel Moyen
<b>TQ</b>	Technique de Qualification
<b>TVA</b>	Taxe sur la Valeur Ajoutée
<b>U</b>	
<b>UAA</b>	Unité d'acquis d'apprentissage
<b>UC</b>	Unité de compétence en validation des compétences
<b>UCL</b>	Université Catholique de Louvain
<b>UE</b>	Unité d'Enseignement en promotion sociale et Union Européenne
<b>UE28</b>	Union Européenne des 28 pays ayant appartenu à l'Union européenne entre 2013 et 2020
<b>ULB</b>	Université Libre de Bruxelles
<b>V</b>	
<b>VA</b>	Valeur Absolue
<b>W – X – Y – Z</b>	
<b>WSE</b>	Werk en Sociale Economie





**BASSIN EFE**

INSTANCE BASSIN ■ ENSEIGNEMENT QUALIFIANT • FORMATION • EMPLOI

**HUY-WAREMME**

[www.bassinefe-hw.be](http://www.bassinefe-hw.be)

[ibefehw@gmail.com](mailto:ibefehw@gmail.com)

Edition 2021

Editeur responsable : Forem-IBEFE Boulevard Tirou 104 6000 Charleroi